

Préparer la COP27

Faire valoir le point de vue
africain dans le cadre du
débat mondial sur le climat

- Entre 1960 et 2020, l'Afrique représentait seulement 3,3 % des émissions mondiales. L'Asie, l'Europe et l'Amérique du Nord ont chacune émis plus de huit fois le volume de CO₂ de l'Afrique.
- En Afrique, les températures augmentent plus rapidement que la moyenne mondiale, et cette tendance devrait se poursuivre pendant le reste du XXI^e siècle.
- L'Afrique est la région du monde la plus touchée par les sécheresses et la deuxième la plus durement frappée par les inondations. Ainsi, au moins 215,3 millions de personnes ont été touchées entre 2010 et 2022.
- L'Afrique ne compte qu'un huitième de la densité minimale de stations météorologiques recommandée.
- Les dix pays du monde les plus vulnérables au changement climatique sont en Afrique, ce qui représente 20,1 % de la population du continent.
- Le PIB par habitant en Afrique est en moyenne 13,6 % inférieur à ce qu'il aurait été en l'absence du réchauffement anthropique produit entre 1991 et 2010.
- Dans huit des dix pays africains les plus vulnérables au changement climatique, au moins 60 % de la population active travaille dans l'agriculture, un secteur particulièrement sensible au climat.
- En moyenne, plus de deux tiers de la population des pays africains les plus vulnérables au changement climatique vit dans la pauvreté.
- À cause du changement climatique, 39,7 millions d'habitants d'Afrique subsaharienne pourraient basculer dans l'extrême pauvreté d'ici à 2030, une situation sans équivalent dans le monde.
- Environ 70 % des villes africaines sont très vulnérables aux chocs climatiques, les villes de petite et moyenne taille étant les plus exposées.
- Dans au moins sept des onze pays africains les plus exposés aux catastrophes naturelles, plus de deux tiers des habitants souffrent d'insécurité alimentaire.
- En 2021, Madagascar a été le premier pays au monde à connaître une famine uniquement due aux effets du changement climatique.
- D'après les prévisions, 78 millions de personnes supplémentaires basculeront dans un état de faim chronique d'ici à 2050 du fait du changement climatique, dont plus de la moitié en Afrique subsaharienne.
- Les femmes et les filles sont particulièrement vulnérables au changement climatique. Cinq des dix pays les plus vulnérables au changement climatique figurent aussi parmi les dix pays où les inégalités hommes-femmes sont les plus marquées sur le continent.
- L'Afrique est confrontée aux pires risques de sécurité liés au climat, qui pour la plupart concernent l'eau.
- En Égypte, au Burkina Faso et au Soudan, plus de 60 % des événements violents se sont produits dans des provinces souffrant d'un stress hydrique extrêmement élevé.
- Depuis 2010, le nombre de manifestations et d'émeutes liées aux ressources en eau a été multiplié par 40 en Afrique.
- En 2020, les catastrophes naturelles ont provoqué le déplacement de 4,3 millions de personnes, ce qui représente près de 40 % de tous les nouveaux déplacements internes cette année.
- Alors que près des trois quarts des pays africains ont atteint l'ODD 13 pour le climat, ni les États-Unis, ni le Canada, ni aucun pays de l'Union européenne ne peuvent en dire autant.

Préparer la COP27

Faire valoir le point de vue
africain dans le cadre du
débat mondial sur le climat

Synthèse	8		
Chapitre 01.			
Le paradoxe climatique de l'Afrique : le continent le moins fautif, mais le plus durement frappé			
L'AFRIQUE EST LA DERNIÈRE RESPONSABLE DE LA CRISE CLIMATIQUE MONDIALE, MAIS ELLE EST DUREMENT TOUCHÉE	12	LA VULNÉRABILITÉ CLIMATIQUE DE L'AFRIQUE EST VOUÉE À PROVOQUER DAVANTAGE D'INSTABILITÉ	27
Les émissions de CO ₂ ayant toujours été faibles en Afrique, le continent n'a que très peu contribué au changement climatique	12	La pénurie de ressources et l'insécurité des moyens de subsistance induites par le climat fragilisent le continent et aggravent les risques de conflit	27
En Afrique, les températures augmentent déjà plus vite que partout ailleurs, et cette tendance est appelée à se poursuivre	13	Vers une multiplication des conflits liés à l'eau et à la terre	27
En Afrique, les précipitations sont de moins en moins prévisibles.	14	L'eau est le principal facteur de risques en matière de sécurité climatique	27
Phénomènes météorologiques extrêmes : l'Afrique durement touchée par les sécheresses et les inondations	15	Une transformation des habitudes de mobilité	29
Sécheresses : l'Afrique est la région du monde la plus durement touchée	15	Le changement climatique aggrave la crise liée aux déplacements de populations en Afrique	29
Inondations : l'Afrique est la deuxième région du monde la plus durement touchée	15	Le changement climatique pousse un nombre croissant de populations rurales vers les villes	30
Les répercussions sur le continent sont inégales	16	Les pays d'Afrique les plus vulnérables au changement climatique sont aussi ceux qui font face aux plus grands défis préexistants	32
Effets à évolution lente : l'Afrique est la plus menacée par la désertification, la dégradation des sols et l'élévation du niveau de la mer	16	L'URGENCE DE RENFORCER ET PÉRENNISER LES EFFORTS CLIMATIQUES DE L'AFRIQUE	34
Focus : D'ici à 2030, jusqu'à 117 millions de personnes en Afrique pourraient être exposées à l'élévation du niveau de la mer	18	Lutter contre le changement climatique au niveau mondial nécessite de relever les défis propres à l'Afrique	34
Focus : Données pertinentes, systèmes d'alerte précoce et réduction des risques de catastrophe – l'Afrique est le continent présentant les plus grandes lacunes	19	Pays d'Afrique : concilier les CDN et les plans de développement à long terme	35
PAUVRETÉ, INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE, IMPLANTATIONS SAUVAGES : UNE COMBINAISON UNIQUE DE FACTEURS DE VULNÉRABILITÉ EN AFRIQUE	21	La nécessité de généraliser la prise en compte du lien entre climat et sécurité	35
Les dix pays du monde les plus vulnérables au changement climatique se situent tous en Afrique	21	Le défi de l'adaptation : un lourd tribut pour l'Afrique	36
Les facteurs qui exacerbent les effets du changement climatique tout en réduisant la capacité de résistance sont plus importants en Afrique que partout ailleurs	21	CAP SUR LA COP27 : LES QUESTIONS À ABORDER	37
Le cercle vicieux : le changement climatique aggrave et est aggravé par les problèmes de développement	22		
Les moyens de subsistance sont menacés	22		
Une pauvreté déjà élevée dans les pays d'Afrique les plus vulnérables au changement climatique	24		
En Afrique, les villes et les implantations sauvages sont particulièrement exposées	24		
Les phénomènes météorologiques extrêmes aggravent l'insécurité alimentaire	25		

Chapitre 02.

Le sujet sensible : comment établir un équilibre viable entre les objectifs de développement et les objectifs climatiques ?

EN AFRIQUE, LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT MENACÉS PAR L'« APPARTHEID ÉNERGÉTIQUE »	40	Le point de vue du spécialiste : Sénégal : des efforts de développement dans le secteur de l'énergie, par Mamadou Fall Kane, conseiller énergie du Président de la République du Sénégal	55
En Afrique, plus de 600 millions de personnes n'ont toujours pas accès à l'électricité	40	Le point de vue des spécialistes : La transition énergétique juste en Afrique du Sud, par la Fondation africaine pour le climat	57
Plus de 930 millions de personnes n'ont toujours pas accès à des combustibles de cuisson propre	42	Le point de vue du spécialiste : Humaniser la transition énergétique en Afrique, par Chris Gentle, conseiller principal pour les nouvelles entreprises commerciales au sein du Conseil mondial de l'énergie	59
Au regard des tendances démographiques et des plans de développement actuels en Afrique, la hausse de la demande énergétique est inéluctable	43	Le point de vue de la spécialiste : Solutions de cuisson propre en Afrique subsaharienne – défis et possibilités, par Anne Nyambane, membre du Réseau Now Generation de la Fondation Mo Ibrahim et spécialiste des énergies renouvelables NORCAP/FAO en Ouganda	63
LES ÉNERGIES RENOUVELABLES : UNE SOLUTION SEULEMENT PARTIELLE	45	CAP SUR LA COP27 : LES QUESTIONS À ABORDER	65
De nombreux pays d'Afrique sont déjà très avancés en matière d'énergies renouvelables	45		
Énergie solaire : L'Afrique possède 40 % du potentiel mondial, mais à peine plus de 1 % de la capacité installée.	46		
Énergie hydroélectrique : de grands projets à fort potentiel malgré une conjoncture difficile	47		
Énergie éolienne : une ressource encore largement inexploitée	47		
Énergie géothermique : 21 pays d'Afrique ont des ressources connues mais principalement inexploitées	47		
Focus : Huit pays africains pourraient utiliser l'énergie nucléaire dans les années 2030	49		
LE GAZ : UN COMBUSTIBLE DE TRANSITION ESSENTIEL POUR LES PROGRAMMES DE DÉVELOPPEMENT DU CONTINENT	50		
Le gaz est une ressource abondante en Afrique	50		
La majorité du gaz naturel d'Afrique quitte le continent	51		
La COP26 et l'arrêt du financement des énergies fossiles : la fin des espoirs de développement pour l'Afrique ?	51		
À l'échelle mondiale, l'Afrique est le continent qui possède la plus faible part de combustibles fossiles dans son approvisionnement en énergie	52		
Les arguments en faveur du gaz comme combustible de transition en Afrique	52		
Récupérer le gaz de torchage pour produire de l'électricité	53		
Focus : Que l'électricité soit issue des énergies renouvelables ou du gaz, sa distribution est un enjeu majeur	54		
Focus : L'équilibre énergétique de l'Afrique d'après le « Scénario pour une Afrique durable » élaboré par l'Agence internationale de l'énergie	54		

Chapitre 03.

Les atouts de l'Afrique : la clé d'un avenir durable à l'échelle mondiale, sous réserve du respect des conditions essentielles

L'AFRIQUE DÉTIENT DES ATOUTS ÉCOLOGIQUES ET MINIERS ESSENTIELS POUR LE MONDE	68	Le point de vue de la spécialiste : Actionner l'interrupteur de la croissance à faible intensité de carbone en Afrique, par Vera Songwe, Secrétaire exécutive de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique	83
La richesse écologique : une composante fondamentale des efforts de conservation de la planète	68	Mobiliser le capital humain : compétences, recherche et développement	86
La richesse verte de l'Afrique : le continent abrite une grande partie des terres, de la faune, de la flore et des principaux puits de carbone de la planète	69	Miser sur l'équité et la solidarité au profit de l'ensemble du continent	86
La richesse bleue de l'Afrique : six grands écosystèmes marins et les récifs coralliens d'Afrique de l'Est	70	Focus : La jeunesse africaine et la crise climatique	87
La richesse minérale : la clé de voûte d'un lendemain sobre en carbone	71	Garantir une gouvernance saine, des institutions inclusives et une gestion efficace des ressources	89
Focus : Échapper à la malédiction des ressources	72	Le point de vue des spécialistes : Les citoyens africains exigent des mesures en faveur du climat, par Carolyn Logan, directrice de l'analyse, et Kelechi Amakoh, analyste de données pour Afrobaromètre	90
Le point de vue du spécialiste : Conseils et mises en garde pour la création de chaînes d'approvisionnement vertes – retour d'expérience de l'Afrique du Sud, par Nasi Rwigema, membre du Réseau Now Generation de la Fondation Mo Ibrahim et entrepreneur	73	Le point de vue de la spécialiste : Les discours négatifs ont une incidence sur la lutte pour l'action climatique, par Natasha Kimani, membre du Réseau Now Generation de la Fondation Mo Ibrahim, et responsable de programmes recherche et médias pour Africa No Filter	92
LE FINANCEMENT, LA PROPRIÉTÉ ET LA BONNE GOUVERNANCE PEUVENT TRANSFORMER CES ATOUTS EN UNE MANNE DE DÉVELOPPEMENT	76	CAP SUR LA COP27 : LES QUESTIONS À ABORDER	95
L'économie verte au service de la création d'emplois et des objectifs de lutte contre le changement climatique	76		
Focus : Les connaissances locales et autochtones sont essentielles pour apporter une réponse globale au changement climatique	77		
Focus : La Grande muraille verte – une réponse africaine au changement climatique	78		
L'importance capitale d'obtenir des ressources financières supplémentaires et diversifiées	78		
Les promesses de financement international doivent être tenues et mieux ciblées	78		
Les pays n'ont pas réussi à tenir l'engagement de Copenhague	79		
La plupart des financements pour le climat échappent à l'Afrique	79		
Le financement de l'adaptation fait cruellement défaut	80		
Aucun fonds n'est encore alloué aux pertes et aux préjudices	80		
Les ressources nationales doivent être mobilisées	81		
Le piège de la dette aggrave la situation	82		
Il convient de tirer parti des investissements privés	82		

Chapitre 04.

Principales recommandations pour la préparation de la COP27

Forum Ibrahim 2022 sur la gouvernance « Préparer la COP27 : défendre l'Afrique dans le cadre du débat mondial sur le climat »	98
Préparation de la COP27 : 15 recommandations pour faire valoir le point de vue africain	99
PRENDRE EN COMPTE LES VULNÉRABILITÉS CLIMATIQUES SPÉCIFIQUES DE L'AFRIQUE	100
RÉPONDRE AU DROIT DES POPULATIONS AFRICAINES D'ACCÉDER À L'ÉNERGIE	103
METTRE EN AVANT LE POTENTIEL DE L'AFRIQUE DANS UNE ÉCONOMIE VERTE MONDIALE	107
« ON N'OBTIENT PAS CE DONT ON A BESOIN OU CE QUE L'ON MÉRITE ; ON OBTIENT CE QUE L'ON NÉGOCIE »	109
Entretien avec le Président Macky Sall, Président de l'Union africaine, concernant les attentes vis-à-vis de la COP27 (entretien du 25 mai 2022 avec Mo Ibrahim)	113
Éclairages issus du Now Generation Forum 2022	114
Focus : Établir une position africaine commune dans les négociations mondiales sur le climat	117
Focus : Le positionnement de l'Afrique dans le système multilatéral doit être actualisé	118
Références	120
Acronymes	132
Notes	134
Équipe de projet	135

Six mois exactement avant la COP27 de la Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) qui se tiendra en Égypte, et immédiatement après la COP15 de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification accueillie par la Côte d'Ivoire, le Forum Ibrahim organisé du 25 au 27 mai 2022 sur le thème de la gouvernance avait pour objectif de mettre en exergue la spécificité de l'Afrique et de formuler la position du continent pour l'intégrer utilement dans le débat global sur le climat.

À l'approche du forum, la Fondation Mo Ibrahim a publié le Rapport sur les faits et données chiffrées pour s'assurer que les débats tiennent compte des données les plus récentes et les plus pertinentes.

Le présent document présente une série de points qui peuvent être utilisés pour mieux articuler la position de l'Afrique dans le débat global sur la crise climatique, sur la base du dernier rapport de la Fondation Mo Ibrahim et du Forum Ibrahim de mai 2022 sur le sujet. Ces derniers avaient mis en évidence deux préoccupations principales :

- La nécessité de mettre en exergue la spécificité de l'Afrique pour l'intégrer utilement dans le débat global sur le climat. Or, jusqu'à présent, le débat global sur le changement climatique a été mené par les pays déjà développés, et se concentre de fait sur l'objectif carbone zéro.
- La nécessité de mesurer les interactions entre climat, développement et conflits, et d'éviter des processus de décision cloisonnés sur ces sujets, de nature à provoquer des effets contre-productifs.

Au-delà des conclusions générales du Forum et du Rapport, les principaux points de discussion peuvent être regroupés autour de trois thèmes principaux:

- Adaptation : Les effets spécifiques de la crise climatique en Afrique, et leur relation avec les problèmes sociaux et de développement tels que la pauvreté, l'insécurité alimentaire ou l'instabilité politique ;
- Accès à l'énergie : Les difficultés pour trouver le bon équilibre entre l'accès à l'énergie et la protection du climat sur le continent qui présente le plus grand déficit énergétique au monde
- Potentiel de contribution à une économie verte : Le rôle prometteur de l'Afrique dans la lutte mondiale contre le changement climatique, si tant est que les obstacles financiers, humains et de gouvernance soient levés.

Le rapport du Forum débute par 15 recommandations principales tirées des débats du Forum Ibrahim sur la gouvernance, qui visait à placer les priorités de l'Afrique au cœur des accords conclus aux échelles mondiale et continentale ainsi que des mesures politiques adoptées en vue de la COP27 et au-delà.

PRENDRE EN COMPTE LES VULNÉRABILITÉS CLIMATIQUES PROPRES À L'AFRIQUE

RECOMMANDATION 1. Ne pas travailler en vase clos : tenir compte de l'interaction climat, développement et sécurité

RECOMMANDATION 2. Équilibrer les débats : aller au-delà des seules mesures d'atténuation, pour mettre davantage l'accent sur l'adaptation et la compensation des « pertes et préjudices »

RECOMMANDATION 3. Investir en Afrique dans la résilience pour prévenir pertes et préjudices causés aux vies humaines, aux moyens de subsistance et aux infrastructures essentielles : systèmes d'alerte précoce, construction d'infrastructures résilientes, de logements résilients, conception d'un urbanisme résilient

RÉPONDRE AU DROIT DES POPULATIONS AFRICAINES D'ACCÉDER À L'ÉNERGIE

RECOMMANDATION 4. Trouver un équilibre entre objectifs d'émissions carbone nettes nulles, d'accès de tous à l'énergie et de sécurité énergétique

RECOMMANDATION 5. Considérer le gaz comme un combustible de transition clé, qu'il convient de développer parallèlement aux énergies renouvelables

RECOMMANDATION 6. Que ce soit pour le gaz ou les énergies renouvelables, regarder au-delà de la seule production et investir dans les capacités de stockage, de transport et de distribution

RECOMMANDATION 7. Les solutions de cuisson propre sont essentielles pour atteindre les objectifs climatiques et sanitaires

METTRE EN AVANT LE POTENTIEL DE L'AFRIQUE DANS UNE ÉCONOMIE VERTE MONDIALE

RECOMMANDATION 8. Sensibiliser aux atouts de l'Afrique et à la capacité du continent à devenir un acteur clé d'une économie verte mondiale, et non une simple victime de la crise climatique

RECOMMANDATION 9. Évaluer le potentiel de séquestration carbone de l'Afrique, et en déterminer la valeur économique

RECOMMANDATION 10. Échapper à la « malédiction des ressources naturelles » : améliorer la chaîne de valeur et inclure d'entrée de jeu les mécanismes de gouvernance adéquats

« ON N'OBTIENT PAS CE DONT ON A BESOIN OU CE QUE L'ON MÉRITE, ON OBTIENT CE QUE L'ON NÉGOCIE »

RECOMMANDATION 11. Définir, présenter et négocier une position africaine commune

RECOMMANDATION 12. Rétablir la confiance perdue à la suite des sommets précédents

RECOMMANDATION 13. Mettre l'accent sur les responsabilités

RECOMMANDATION 14. Adopter un large éventail de solutions financières intégrées et innovantes

RECOMMANDATION 15. Donner un visage humain au débat sur le climat

Chapitre 01.
Le paradoxe
climatique de
l'Afrique : le
continent le
moins fautif,
mais le plus
durement frappé

Le premier chapitre porte spécifiquement sur les répercussions du changement climatique et ses impacts disproportionnés en Afrique.

Il existe un lien direct entre le niveau de développement et le niveau des émissions carbone.

- La part de l'Afrique dans les émissions carbone mondiales entre 1750 et 2019 (2,8 %) reflète étroitement sa part du produit intérieur brut mondial en 2019 (2,8 %).
- Les États-Unis quant à eux sont responsables de 24,8 % des émissions entre 1750 et 2019, ce qui représente le pourcentage le plus élevé au monde. Ils avaient la part la plus élevée du PIB mondial en 2019, soit 24,4 %.

En revanche, il n'existe aucune corrélation entre le niveau des émissions carbone et la gravité des impacts du changement climatique sur le terrain.

Comme les pandémies, l'impact du changement climatique ignore les frontières. L'Afrique en est l'exemple parfait. Étant le continent le moins développé et le moins industrialisé, l'Afrique a le moins contribué au changement climatique. Dans le même temps, et précisément en raison de son moindre niveau de développement, il s'agit du continent le plus vulnérable à son impact.

Pour que des progrès soient réalisés, les solutions climatiques apportées au niveau mondial doivent aborder les vulnérabilités propres à l'Afrique dans une approche englobante.

En ce qui concerne les phénomènes liés au changement climatique, comme l'augmentation des températures ou la perturbation des précipitations, l'Afrique est touchée de façon similaire aux autres régions du monde. Toutefois, c'est bien en Afrique que ces effets se font le plus sentir. Les dix pays les plus vulnérables au changement climatique au niveau mondial sont tous situés en Afrique, et représentent plus d'un cinquième de la population du continent.

Trouvant sa source dans plusieurs problèmes comme la pauvreté, l'insécurité alimentaire ou les déplacements et les conflits, cette vulnérabilité généralisée donne lieu à un cercle vicieux : la crise climatique érode la faible résilience du continent, laquelle exacerbe en retour les effets de la crise.

Sans mesures urgentes pour lutter contre le changement climatique en Afrique, cette vulnérabilité ne fera que s'aggraver ; ainsi, 40 millions de personnes supplémentaires basculeront dans l'extrême pauvreté en Afrique subsaharienne, et plus de 85 millions de personnes migreront ou seront déplacées dans la région, soit plus que dans toute autre région du monde.

À l'approche de la COP27, permettre à l'Afrique de concilier ses objectifs en matière de climat et de développement est essentiel si nous voulons avoir la moindre chance de résoudre la crise climatique sur le continent. Dans cette perspective, il convient de prendre toute la mesure des vulnérabilités propres à l'Afrique pour que les solutions climatiques mondiales soient véritablement adaptées.



L'AFRIQUE EST LA DERNIÈRE RESPONSABLE DE LA CRISE CLIMATIQUE MONDIALE, MAIS ELLE EST DUREMENT TOUCHÉE

Qu'est-ce que le changement climatique ?

Le changement climatique désigne l'évolution à long terme des températures et des situations météorologiques, notamment des précipitations.

Le changement climatique est principalement dû à l'activité humaine et en particulier à la rapide industrialisation de la plupart des pays engagée au cours du XIX^e siècle, en raison de l'utilisation des combustibles fossiles (charbon, pétrole, gaz).

La combustion de ces énergies fossiles émet des gaz à effet de serre tels que le dioxyde de carbone ou le méthane. Ces gaz forment une sorte de chape qui emprisonne la chaleur du soleil et cause ainsi l'augmentation des températures.

Aujourd'hui, les concentrations de gaz à effet de serre sont à leur plus haut niveau depuis deux millions d'années, ce qui se traduit par une hausse de 1,1 degré de la température terrestre depuis la fin du XIX^e siècle.

Dans l'accord historique conclu à Paris en 2015, la communauté internationale s'est engagée à maintenir la hausse de la température mondiale bien en deçà des 2 degrés Celsius, idéalement à 1,5 degré, par rapport aux niveaux préindustriels.

Les répercussions du changement climatique comprennent à la fois des phénomènes météorologiques extrêmes et des effets à évolution lente.

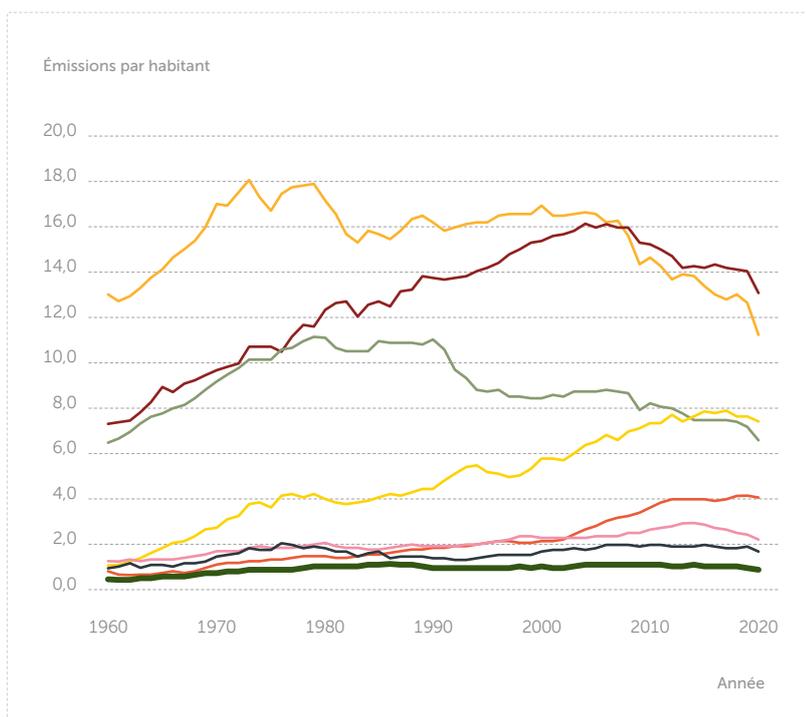
Perspectives africaines sur le changement climatique

Selon l'Institut pour l'économie et la paix, sur les 39 pays africains ayant participé à l'enquête mondiale sur les risques menée par la Lloyd's Register Foundation en 2019, les pays les plus préoccupés par le changement climatique se situent en Afrique australe. Le plus fort degré de préoccupation a été enregistré au Lesotho (77,9 %) et au Malawi (74,6 %), arrivés respectivement en sixième et neuvième position des pays les plus préoccupés par le changement climatique à l'échelle mondiale, suivis par l'Eswatini (69,6 %), la Namibie (65,3 %) et la Zambie (64,4 %).

Sur les cinq pays africains les moins préoccupés par le changement climatique, quatre se situent en Afrique du Nord : l'Égypte (17,6 %), la Libye (24,4 %), l'Algérie (25,4 %) et la Tunisie (31,6 %). Sur les 142 pays ayant participé à l'enquête mondiale, l'Éthiopie, deuxième pays le plus peuplé du continent, arrive en deuxième position des pays les moins préoccupés par le changement climatique, 17,5 % seulement de sa population se disant inquiète à ce sujet.

Les émissions de CO₂ ayant toujours été faibles en Afrique, le continent n'a que très peu contribué au changement climatique

Émissions de dioxyde de carbone dans les différentes régions du monde (1960-2020)



Depuis 1960, l'Afrique est la région du monde qui enregistre chaque année les plus faibles émissions par habitant.

Région du monde

- Afrique
- Asie
- Amérique centrale
- Europe
- Moyen-Orient
- Amérique du Nord
- Océanie
- Amérique du Sud

Source : Fondation Mo Ibrahim, d'après les données de l'Atlas mondial du carbone

Depuis 1960, l'Afrique est la région du monde qui affiche les plus faibles émissions de CO₂ par habitant.

Entre 1960 et 2020, l'Afrique n'a compté que pour 3,3 % des émissions mondiales. L'Asie, l'Europe et l'Amérique du Nord ont chacune émis plus de huit fois le volume de CO₂ de l'Afrique.

En 2020, l'empreinte carbone d'un habitant d'Océanie ou d'Amérique du Nord était en moyenne dix fois supérieure à celle d'un Africain.

En 2019, plus du quart des émissions de CO₂ de l'Afrique servaient les intérêts de consommateurs extérieurs au continent.

En Afrique, les températures augmentent déjà plus vite que partout ailleurs, et cette tendance est appelée à se poursuivre

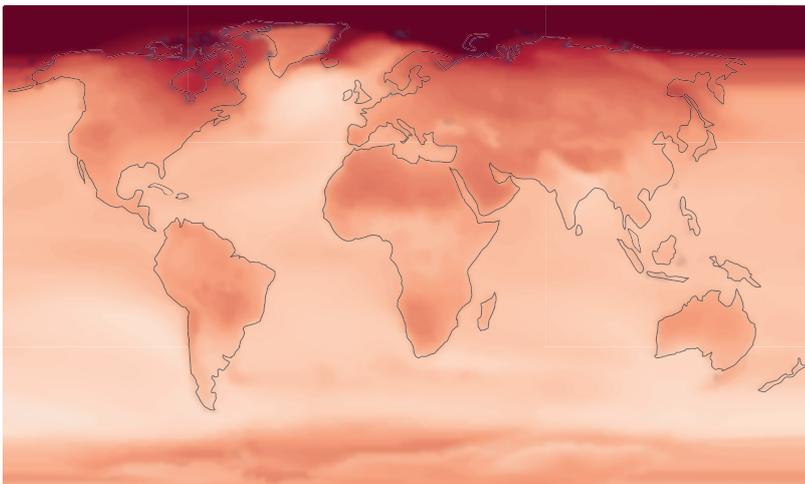
En Afrique, les températures augmentent plus rapidement que la moyenne mondiale, et cette tendance devrait se poursuivre pendant le reste du XXI^e siècle.

L'augmentation des températures annuelles moyennes sur le continent dépassera 2°C et pourrait atteindre 6°C avant la fin du XXI^e siècle.

Selon un scénario à fortes émissions, 20 pays d'Afrique devraient connaître plus de 100 jours par an avec une température supérieure à 35°C au milieu du XXI^e siècle, et 33 pays à la fin du XXI^e siècle.

Selon un scénario à moyennes émissions, 19 pays d'Afrique devraient connaître plus de 100 jours par an avec une température supérieure à 35°C au milieu du XXI^e siècle, et 20 pays à la fin du XXI^e siècle.

Monde : variation de la température moyenne dans un scénario prévoyant un réchauffement de 2°C par rapport à la période 1850-1900



Variation (degrés Celsius)

- 6,0  + 6,0

Source : Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC)

Émissions de GES : de fortes disparités entre les pays d'Afrique

Ensemble, l'Afrique du Sud, l'Égypte et l'Algérie émettent plus que les 51 autres pays d'Afrique réunis.

80 % des émissions du continent proviennent de seulement six pays qui abritent 33,7 % de la population du continent : l'Afrique du Sud, l'Algérie, l'Égypte, la Libye, le Maroc et le Nigéria.

En 2019, les émissions par habitant en Afrique du Sud étaient plus de 260 fois supérieures à celles enregistrées en République démocratique du Congo.

80 % des émissions du continent proviennent de seulement six pays qui abritent 33,7 % de la population du continent : l'Afrique du Sud, l'Algérie, l'Égypte, la Libye, le Maroc et le Nigéria.

Les pays d'Afrique sont susceptibles d'être exposés plus tôt à des climats extrêmes en raison de leur faible variabilité climatique interne (par exemple, une faible saisonnalité), indépendamment des taux de réchauffement plus élevés prévus pour les pays situés à des latitudes plus élevées.

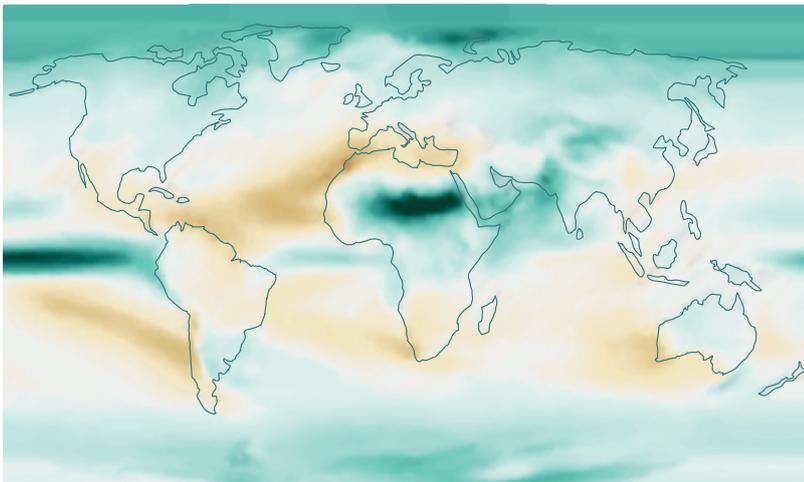
En Afrique, les précipitations sont de moins en moins prévisibles

Depuis 1900, les régimes de précipitations ont radicalement changé dans toute l'Afrique.

En comparaison avec 1901, les précipitations annuelles moyennes sur le continent en 2020 ont diminué dans 29 pays et augmenté dans 25 pays.

- Augmentation des précipitations annuelles moyennes : Sahel oriental, est de l'Afrique orientale et Afrique centrale.
- Réduction des précipitations annuelles moyennes et augmentation de la sécheresse : sud-ouest de l'Afrique australe et littoral de l'Afrique du Nord.
- Précipitations de mousson : augmentation dans le centre du Sahel et diminution dans l'extrême ouest du Sahel. La saison de la mousson devrait débuter et terminer plus tardivement.

Monde : variation des précipitations totales dans un scénario prévoyant un réchauffement de 2°C par rapport à 1850-1900



Variation (%)

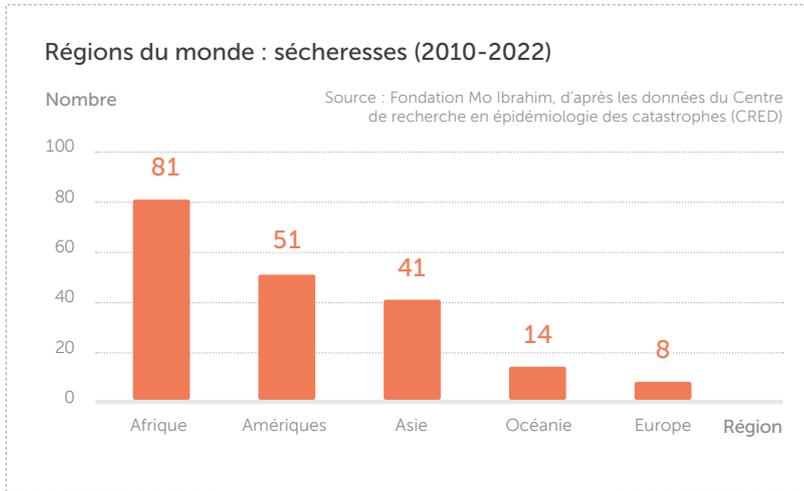
- 55,0  + 55,0

Source : Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC)

Les pays africains connaîtront bientôt des régimes pluviométriques encore moins prévisibles, tandis que la fréquence et l'intensité des fortes précipitations devraient augmenter sur la majeure partie du continent (à l'exception de l'Afrique du Nord et du Sud-Ouest).

Phénomènes météorologiques extrêmes : l'Afrique durement touchée par les sécheresses et les inondations

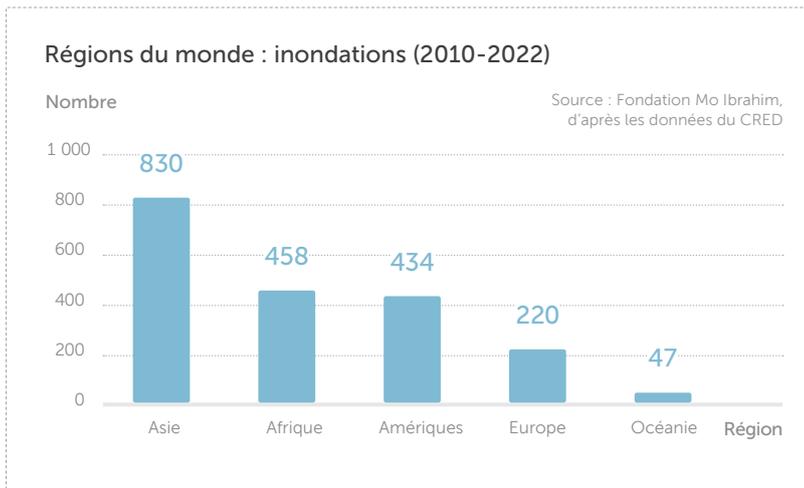
Sécheresses : l'Afrique est la région du monde la plus durement touchée



29 pays africains ont connu au moins un épisode de sécheresse au cours de la période 2010-2022.

Les pays africains les plus touchés sont le Kenya, la Somalie (6 épisodes de sécheresse chacun sur la période 2010-2022), la Mauritanie (5), l'Éthiopie, le Lesotho, Madagascar, le Niger, l'Afrique du Sud et le Zimbabwe (4 chacun).

Inondations : l'Afrique est la deuxième région du monde la plus durement touchée



Hormis la Guinée équatoriale et l'Érythrée, tous les pays d'Afrique ont connu au moins une inondation entre 2010 et 2022.

Les cinq pays les plus touchés sont l'Angola (24), le Kenya (22), le Nigéria (21), la Tanzanie (21), et la République démocratique du Congo (20).

Les 10 pays d'Afrique les plus exposés aux sécheresses (2010-2022)

Pays	Épisodes de sécheresse
Kenya	6
Somalie	6
Mauritanie	5
Éthiopie	4
Lesotho	4
Madagascar	4
Niger	4
Afrique du Sud	4
Zimbabwe	4
Angola	3

En Afrique, pas moins de **172,3 millions** de personnes ont été touchées par la sécheresse entre 2010 et 2022, soit plus de deux fois la population actuelle de l'Allemagne.

Les 10 pays d'Afrique les plus exposés aux inondations (2010-2022)

Pays	Inondations
Angola	24
Kenya	22
Nigéria	21
Tanzanie	21
République démocratique du Congo	20
Niger	19
Ouganda	19
Mozambique	16
Somalie	16
Afrique du Sud	16

En Afrique, au moins **43 millions** de personnes ont subi les conséquences d'inondations entre 2010 et 2022.

¹ Les chiffres relatifs aux catastrophes naturelles de 2022 datent du 1^{er} avril.

Les répercussions sur le continent sont inégales

L'Afrique du Sud est le seul pays africain touché par cinq des six types de phénomènes météorologiques extrêmes analysés ci-dessous (sécheresses, inondations, glissements de terrain, températures extrêmes, tempêtes et feux incontrôlés).

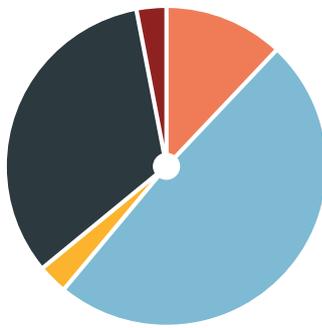
Cinq pays africains (l'Afrique du Sud, l'Angola, le Kenya, le Niger et la Somalie), qui abritent 13,9 % de la population du continent, ont subi à la fois des sécheresses et des inondations au cours de la période 2010-2022.

Le Kenya est le pays le plus touché par les sécheresses avec la Somalie (6), ainsi que le deuxième pays le plus touché par les inondations (22).

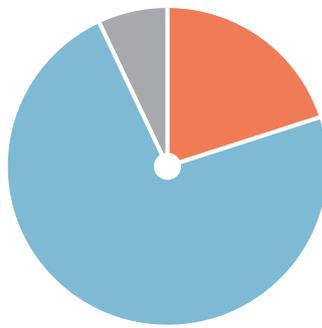
L'Angola est le pays le plus touché par les inondations (24).

En avril 2022, des inondations et des coulées de boue provoquées par la tempête Issa ont touché Durban et les régions environnantes d'Afrique du Sud, faisant plus de 400 victimes.

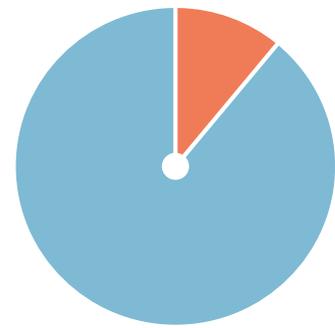
Afrique du Sud : phénomènes météorologiques extrêmes (2010-2022)



Kenya : phénomènes météorologiques extrêmes (2010-2022)



Angola : phénomènes météorologiques extrêmes (2010-2022)



● Sécheresses ● Glissements de terrain ● Tempêtes
● Inondations ● Températures extrêmes ● Feux incontrôlés

Source : Fondation Mo Ibrahim, d'après les données du CRED

Effets à évolution lente : l'Afrique est la plus menacée par la désertification, la dégradation des sols et l'élévation du niveau de la mer

Les effets à évolution lente sont les témoins progressifs de la transformation à long terme des températures et des situations météorologiques désignée par le terme « changement climatique ». Ces effets vont de la désertification à l'acidification des océans, en passant par l'élévation du niveau de la mer, la dégradation des terres et des forêts, la salinisation, la perte de biodiversité et la fonte des glaciers.

Tous ces phénomènes sont présents en Afrique et sont voués à rendre des zones inhabitables et à entraver les moyens de subsistance, de même que l'accès à l'eau et à la nourriture.

La Corne de l'Afrique est actuellement confrontée à la pire sécheresse enregistrée depuis 1981, faisant basculer quelque 20 millions de personnes dans la famine.

Désertification

La désertification réduit irréversiblement la productivité des zones sèches, les sols se dégradant jusqu'à ce que les plantes ne puissent plus pousser.

Environ 45 % des terres du continent sont touchées par ce phénomène, avec des zones sèches qui représentent un milliard d'hectares.

S'agissant des régions du monde les plus vulnérables, le Sahara ainsi que le Sahel occidental et oriental sont parmi les plus touchées par la désertification et la sécheresse.



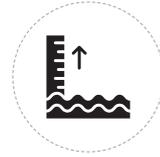
La 15^e session de la Conférence des Parties (COP15) de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification s'est tenue à Abidjan, en Côte d'Ivoire, du 9 au 20 mai 2022. Son principal objectif est de mettre en place une réponse coordonnée à la désertification, aux sécheresses et à la dégradation des sols, ainsi qu'à leurs graves répercussions sociales et économiques.

Élévation du niveau de la mer

À l'échelle mondiale, le niveau de la mer a augmenté de 20 cm depuis 2000. Selon les prévisions il devrait s'élever de 0,3 à 1 mètre d'ici à 2100, voire même de 2 mètres dans certaines régions.

Au large de l'Afrique, en particulier le long des côtes tropicales, de l'Atlantique Sud et de l'océan Indien, le niveau de la mer augmente plus rapidement qu'à l'échelle mondiale.

Pour plusieurs pays africains, en particulier en Afrique de l'Ouest, l'élévation du niveau de la mer se traduira par des inondations et une érosion côtière, menaçant ainsi de nombreuses capitales littorales.



Dégradation des terres et des forêts

Les processus de dégradation des terres d'origine anthropique, induits par l'expansion rapide et la gestion non durable des cultures et des pâturages, sont exacerbés par le changement climatique et les phénomènes météorologiques extrêmes qui en découlent, comme les sécheresses, les cyclones et les inondations.



Salinisation

Les tempêtes et le déferlement des vagues, dû à l'élévation du niveau de la mer, provoquent un afflux d'eau salée dans les terres productives du littoral et les aquifères d'eau douce.

Dans les zones côtières de faible altitude et dans les îles, la salinisation de l'eau et du sol compromet de plus en plus les terres arables et l'eau douce.

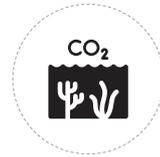


Acidification des océans

L'acidification des océans est due à l'absorption par ces derniers des émissions de dioxyde de carbone.

Cette acidification rend les communautés côtières de plus en plus vulnérables au changement climatique.

L'élévation du niveau de la mer et l'acidification des océans constituent une menace pour la pêche et l'aquaculture. Actuellement, ces deux secteurs rapportent plus de 24 milliards de dollars par an à l'économie africaine et emploient plus de 12 millions de personnes sur le continent.



Perte de biodiversité

Outre le changement d'affectation des sols et la pollution, l'augmentation des températures et la modification des régimes de précipitations transforment également la structure, la composition et les fonctions des écosystèmes, ce qui provoque une perte de biodiversité et une réduction des services écosystémiques.

On constate en Afrique une chute de la biodiversité dans les écosystèmes terrestres, marins, et d'eau douce (masses d'eau intérieures). Parmi les principales répercussions, citons la mort de nombreux baobabs africains, parmi les plus anciens et les plus grands, ainsi que le déclin du nombre et de la diversité des oiseaux sud-africains.



Fonte des glaciers

La pollution et la hausse des températures provoquent la fonte et le recul des glaciers, ce qui entraîne une diminution du débit des cours d'eau et affecte la production de nourriture, d'eau et d'électricité dans les zones montagneuses et de plaine.

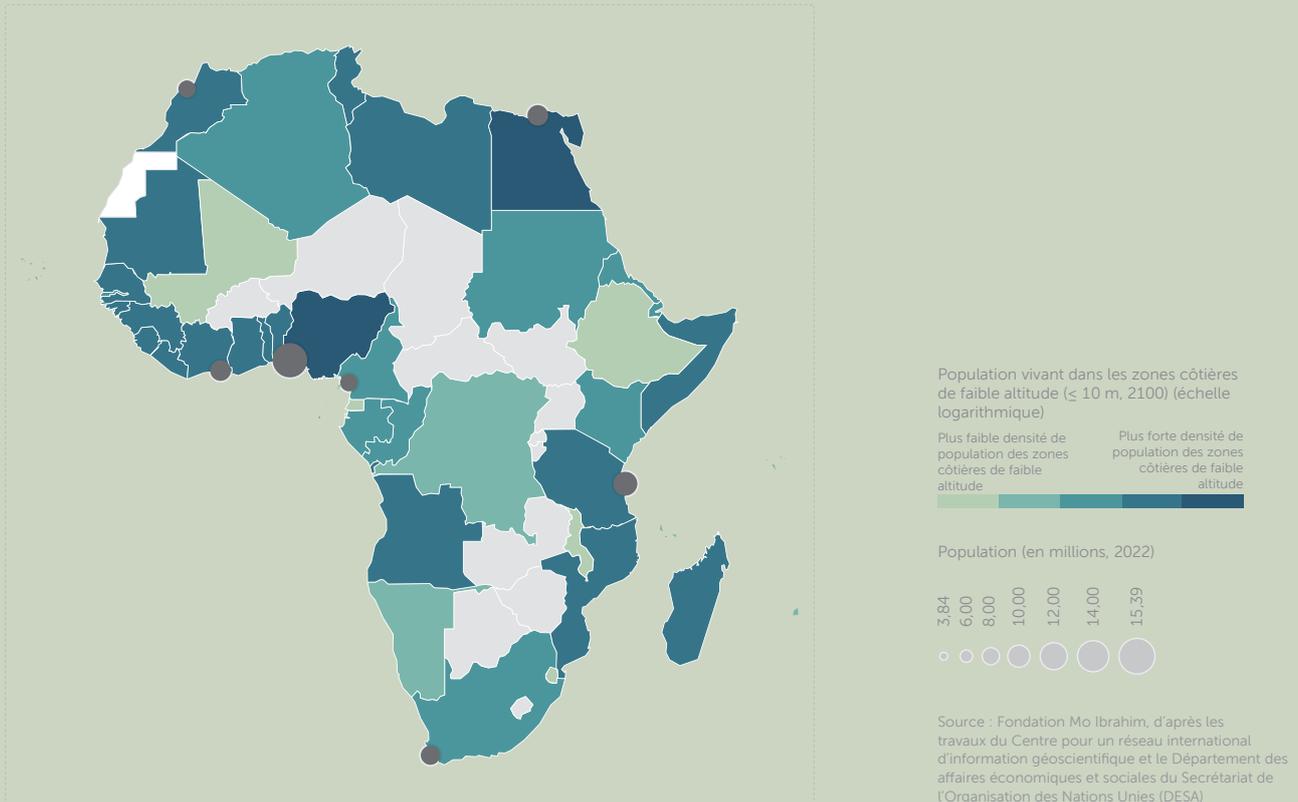
En Afrique, les glaciers du Rwenzori (République démocratique du Congo/Ouganda) et du Mont Kenya (Kenya) devraient disparaître d'ici à 2030, et ceux du Kilimandjaro (Tanzanie) d'ici à 2040.



FOCUS

D'ici à 2030, jusqu'à 117 millions de personnes pourraient être exposées à l'élévation du niveau de la mer

Pays africains : population vivant dans les zones côtières de faible altitude (≤ 10 m) (2100) et population des plus grandes villes côtières (2022)



- Parmi les villes les plus peuplées du continent, huit sont situées sur le littoral, et trois font partie des cinq plus grandes villes : Dar es Salaam, Lagos et Luanda. Cela signifie que près de 40 % de la population des 20 plus grandes villes africaines vit en zone côtière.
- Plus de 55 millions de personnes vivant dans les plus grandes villes côtières d'Afrique, soit près de 4 % de la population africaine totale, sont déjà exposées concrètement au risque d'élévation du niveau de la mer.
- C'est également sur le littoral africain que l'on observe les taux de croissance démographique et d'urbanisation les plus élevés, puisque la population des zones urbaines côtières représente déjà 25 à 29 % de la population totale en Afrique du Nord, en Afrique australe en Afrique de l'Ouest.
- Selon le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), d'ici à 2030, jusqu'à 116,8 millions de personnes en Afrique pourraient être exposées à l'élévation du niveau de la mer dans les zones côtières de faible altitude.

FOCUS

Données pertinentes, systèmes d'alerte précoce et réduction des risques de catastrophe : l'Afrique est le continent présentant les plus grandes lacunes

Les systèmes de réduction des risques de catastrophe et d'alerte précoce en place sur le continent ne permettent pas encore de lutter contre les effets du changement climatique.

Le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015-2030 définit des actions concrètes à mettre en place par les pays afin que les risques de catastrophe naturelle ne menacent pas la réalisation des objectifs de développement. Il met l'accent sur les mesures concernant l'exposition aux aléas, la vulnérabilité, les capacités et les caractéristiques des aléas, afin de prévenir l'apparition de nouveaux risques, de réduire les risques existants et d'accroître la résilience.

L'adoption et la mise en œuvre de stratégies de réduction des risques conformes au Cadre de Sendai sont également prévues dans les cibles des ODD 1 (Pas de pauvreté), 11 (Villes et communautés durables) et 13 (Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques).

Seuls 30 pays africains disposent de données sur l'adoption de ces mesures et la mise en œuvre de stratégies de réduction des risques conformes au Cadre de Sendai. Sur les dix pays les plus vulnérables au changement climatique, quatre n'ont pas de données : la Guinée-Bissau, le Mali, la République démocratique du Congo et le Tchad. En moyenne, le score obtenu par les pays africains est légèrement inférieur à la moyenne mondiale (respectivement 0,61 contre 0,64). L'Algérie et l'Éthiopie enregistrent les meilleurs scores du continent, tandis que le Cameroun et les Comores obtiennent les scores les plus faibles.

Score d'adoption et de mise en œuvre de stratégies nationales de réduction des risques de catastrophe conformément au Cadre de Sendai (sur 1,00)

Pays ayant obtenu le score le plus élevé	Algérie, Éthiopie (1,00)
Pays ayant obtenu le score le plus faible	Cameroun, Comores (0,00)
Score moyen en Afrique	0,61
Score moyen mondial	0,64

Source : Fondation Mo Ibrahim, d'après les données du DESA

En octobre 2021, l'Union africaine a adopté le Cadre institutionnel et opérationnel relatif aux systèmes d'alerte précoce et d'action rapide multirisque. En février 2022, elle a inauguré le Centre opérationnel africain des systèmes d'alerte précoce et d'action rapide multirisque pour la réduction des risques de catastrophe. Au niveau régional, l'Autorité intergouvernementale pour le développement a ouvert son Centre de prévisions et d'applications climatologiques en octobre 2021, lequel sera relié au Centre opérationnel de l'Union africaine.

Pourtant, les lacunes de l'Afrique en matière d'infrastructures météorologiques entravent la conception de systèmes d'alerte précoce fiables ; 10 % seulement des réseaux terrestres d'observation météorologique se situent en Afrique, et plus de la moitié des stations météorologiques de surface du continent (54 %) ne sont pas en mesure de collecter des données avec précision. D'après l'Organisation météorologique mondiale (OMM), l'Afrique, à l'instar de l'Amérique du Sud, est la région qui présente les lacunes les plus importantes en ce qui concerne les systèmes d'alerte précoce ; 30 % seulement des 53 pays membres de l'OMM sur le continent disposent d'un système d'alerte précoce multirisque, et seules 44 000 personnes sur 100 000 sont couvertes par de tels systèmes. Les lacunes les plus importantes concernent la préparation et les interventions.

Le manque de données et d'études climatologiques axées sur l'Afrique empêche la mise en place de politiques pertinentes.

Les données météorologiques et climatologiques historiques et actuelles sont essentielles à la conduite d'études et à l'élaboration de systèmes d'alerte précoce et de politiques efficaces.

En Afrique, les stations météorologiques constituent la principale source d'observations climatologiques. Néanmoins, leur couverture est très éparse, inégalement répartie et a diminué dans de nombreuses parties du continent, ce qui entraîne une pénurie critique de données climatologiques.

L'Afrique ne compte qu'un huitième de la densité minimale de stations météorologiques recommandée par l'OMM.

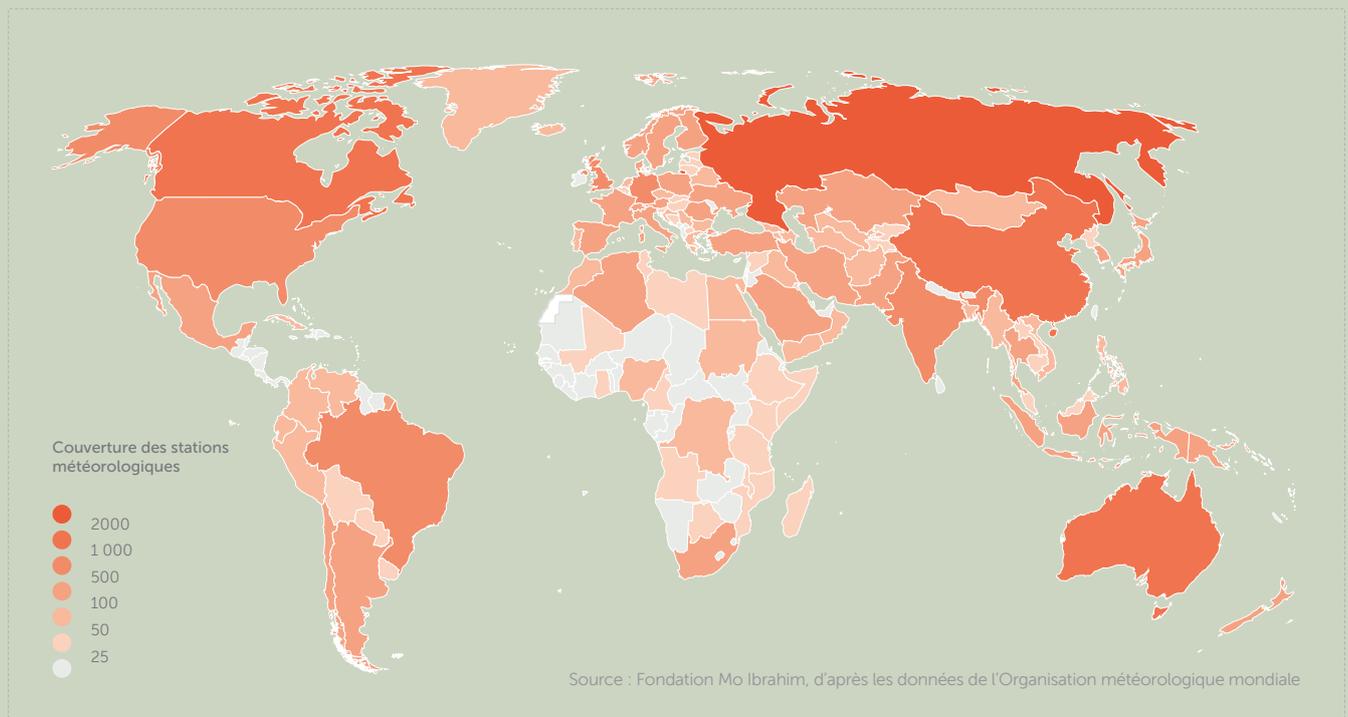
Le manque de données climatologiques est particulièrement important concernant les précipitations en Afrique.

Au cours des 20 dernières années (1990-2019), l'Afrique n'a reçu que 3,8 % des financements alloués à la recherche sur le climat dans le monde : 78 % de ces fonds sont allés à des institutions de l'Union européenne et d'Amérique du Nord.

Le nombre de publications en climatologie produites par des auteurs locaux est parmi les plus faibles au monde.

L'Afrique ne compte qu'un huitième de la densité minimale de stations météorologiques recommandée par l'Organisation météorologique mondiale.

Pays du monde : stations météorologiques (2019)



Remarque : Seules sont affichées les stations météorologiques de l'Organisation météorologique mondiale pour des lieux distincts

PAUVRETÉ, INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE, IMPLANTATIONS SAUVAGES : UNE COMBINAISON UNIQUE DE FACTEURS DE VULNÉRABILITÉ EN AFRIQUE

Les dix pays du monde les plus vulnérables au changement climatique sont tous africains.

Les dix pays du monde les plus vulnérables au changement climatique sont en Afrique. Ces pays hébergent 20,1 % de la population du continent.

Les 10 pays les plus vulnérables au changement climatique selon l'indice ND-GAIN (2019)

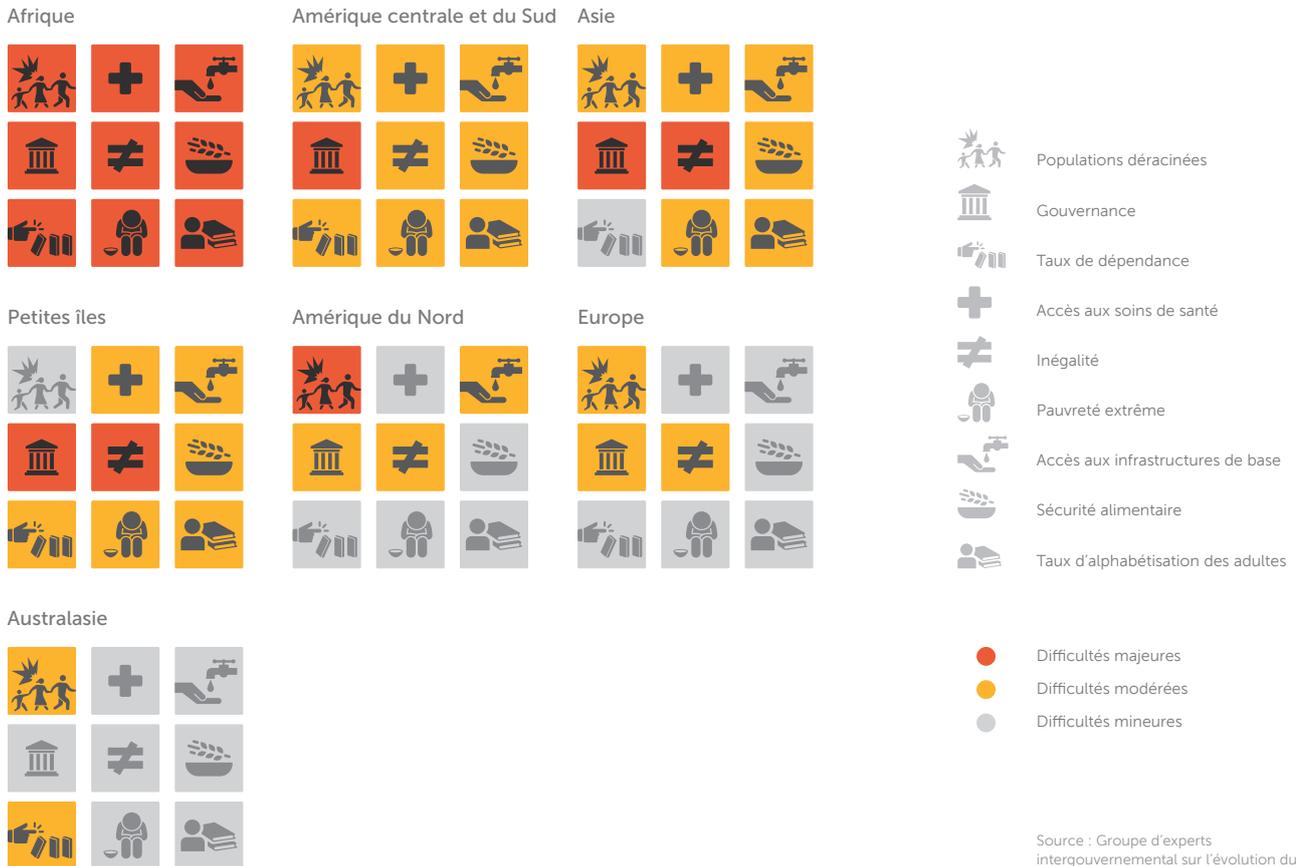
Niger	0,677
Somalie	0,676
Guinée-Bissau	0,629
Tchad	0,622
Soudan	0,615
Libéria	0,605
Mali	0,598
République démocratique du Congo	0,592
Érythrée	0,587
Ouganda	0,581

Source : Notre Dame Global Adaptation Initiative

20 % de la population africaine vit actuellement dans l'un des dix pays du monde les plus vulnérables au changement climatique.

Les facteurs qui exacerbent les effets du changement climatique tout en réduisant la capacité de résistance sont plus importants en Afrique que partout ailleurs.

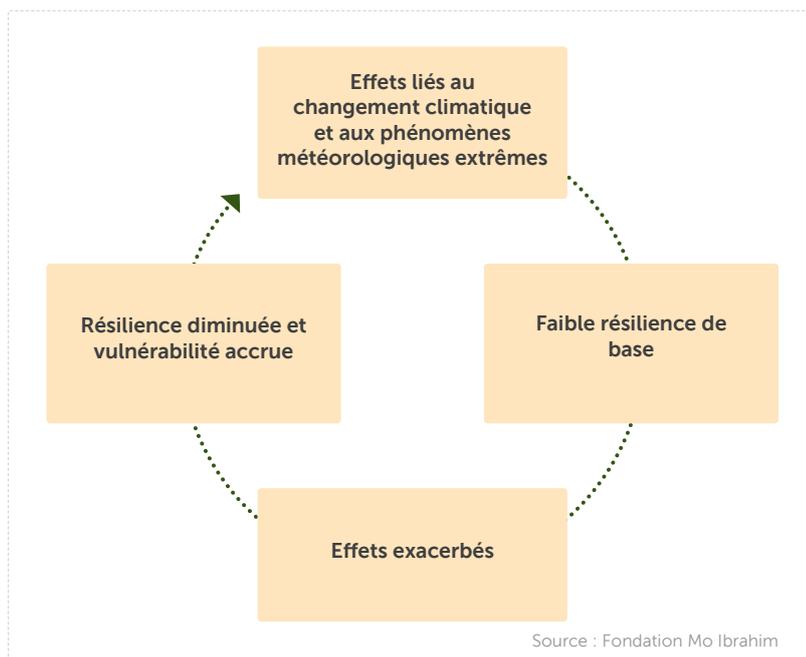
D'après le GIEC, l'Afrique est confrontée à de graves vulnérabilités dans tous les domaines, aucune autre région n'étant confrontée au même niveau de difficulté.



Le cercle vicieux : le changement climatique aggrave et est aggravé par les problèmes de développement

La capacité des sociétés à faire face au surcroît de pression imposé par le changement climatique détermine en grande partie l'intensité avec laquelle ses effets seront ressentis et vécus. En Afrique, de nombreux défis préexistants rendent les pays et les populations plus vulnérables et moins résilients face aux conséquences du réchauffement climatique.

Il en résulte un cercle vicieux dans lequel les effets du changement climatique et des phénomènes météorologiques extrêmes sont plus fortement ressentis en raison d'une résilience déjà faible, alors que, dans le même temps, les capacités d'adaptation et de résilience se détériorent davantage.



En Afrique, de nombreux défis préexistants rendent les pays et les populations plus vulnérables et moins résilients face aux conséquences du réchauffement climatique.

Les moyens de subsistance sont menacés

En raison du changement climatique, les pays africains font face à des pertes de production considérables.

Le PIB par habitant en Afrique est en moyenne 13,6 % inférieur à ce qu'il aurait été en l'absence du réchauffement anthropique produit entre 1991 et 2010.

Sans action climatique, au moins 53 pays africains verront décliner leur PIB par habitant d'ici à 2030, avec des pertes moyennes atteignant 1,6 % du PIB par habitant d'ici à 2050.

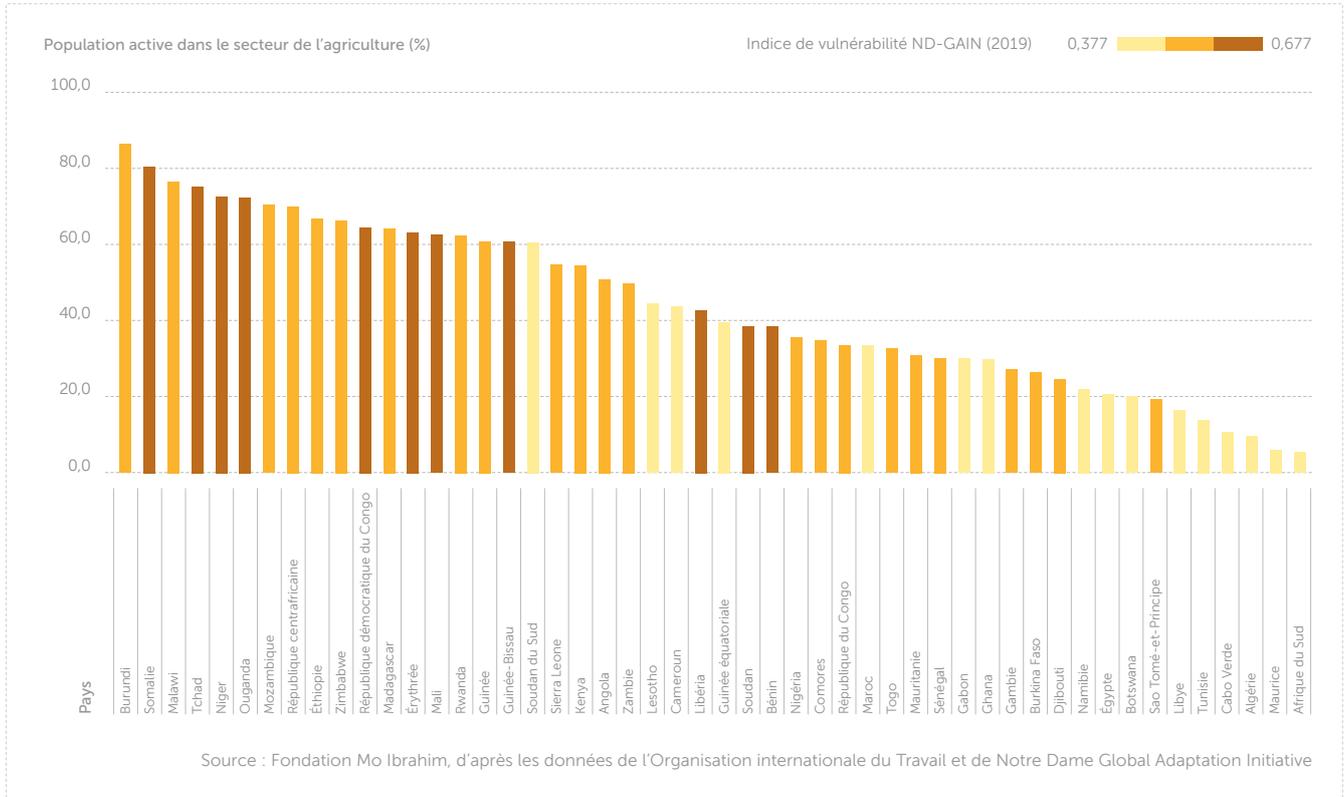
Avec 49,5 % de la population en âge de travailler employée dans le secteur agricole en Afrique, les moyens de subsistance des Africains dépendent fortement du secteur le plus sensible aux variations climatiques.

Le PIB par habitant en Afrique est en moyenne 13,6 % inférieur à ce qu'il aurait été en l'absence du réchauffement anthropique produit entre 1991 et 2010.

Le changement climatique menace l'agriculture africaine

En Afrique, le changement climatique réduit le rendement et la productivité des cultures. En raison du changement climatique, la croissance de la productivité agricole a déjà diminué de 34 % depuis 1961, ce qui représente une situation sans équivalent dans le monde. S'agissant du rendement, les projections dessinent une baisse allant jusqu'à 50 %. Les revenus issus des cultures devraient diminuer de 90 % d'ici à 2100. Par ailleurs, le changement climatique entraîne un raccourcissement des saisons végétatives et une augmentation du stress hydrique, et favorise l'apparition de fléaux plus fréquents et plus persistants, à l'instar des invasions de criquets.

Pays africains : population active dans l'agriculture et indice ND-GAIN de vulnérabilité au changement climatique (2019)



Les pays les plus vulnérables au changement climatique sont ceux dont l'emploi et les moyens de subsistance dépendent le plus du secteur agricole.

Dans huit des dix pays les plus vulnérables – tous situés en Afrique – au moins 60 % de la population active est employée dans le secteur agricole.

Au Niger et en Somalie, les deux pays les plus vulnérables au monde, la part de l'emploi dans l'agriculture atteint respectivement 72,5 % et 80,3 %.

Dans tous les pays les plus exposés aux catastrophes naturelles (exception faite de l'Afrique du Sud et du Nigeria), au moins la moitié de la population travaille dans l'agriculture.

Les niveaux élevés d'emploi informel sur le continent sont un facteur de vulnérabilité supplémentaire qui fragilise les moyens de subsistance des populations. Les chocs climatiques ont des effets pervers sur l'emploi et, faute d'assurances contre les risques, il est impossible de récupérer les biens perdus à la suite d'événements liés au climat.

En outre, nombre des pays les plus vulnérables au changement climatique ont également parmi les filets de protection sociale les plus faibles. Parmi les dix pays les plus vulnérables, tous, à l'exception de la Guinée-Bissau, se situent dans la moitié inférieure du tableau de l'indicateur de l'IAG « *Filets de protection sociale* ».

Dans huit des dix pays africains les plus vulnérables au changement climatique, le secteur agricole concentre au moins 60 % de la population active.

Une pauvreté déjà élevée dans les pays d'Afrique les plus vulnérables au changement climatique

En moyenne, ce sont plus de deux tiers de la population des pays africains les plus vulnérables au changement climatique qui vivent dans la pauvreté.

Au moins deux tiers de la population de 13 des 15 pays les plus vulnérables au changement climatique ainsi que de 10 des 11 pays les plus exposés aux catastrophes vit avec moins de 3,20 dollars par jour.

Au Niger, en Somalie et en Guinée-Bissau, les trois pays les plus vulnérables au changement climatique, les taux de pauvreté s'élèvent respectivement à 77,2%, 88,9% et 85,4%.

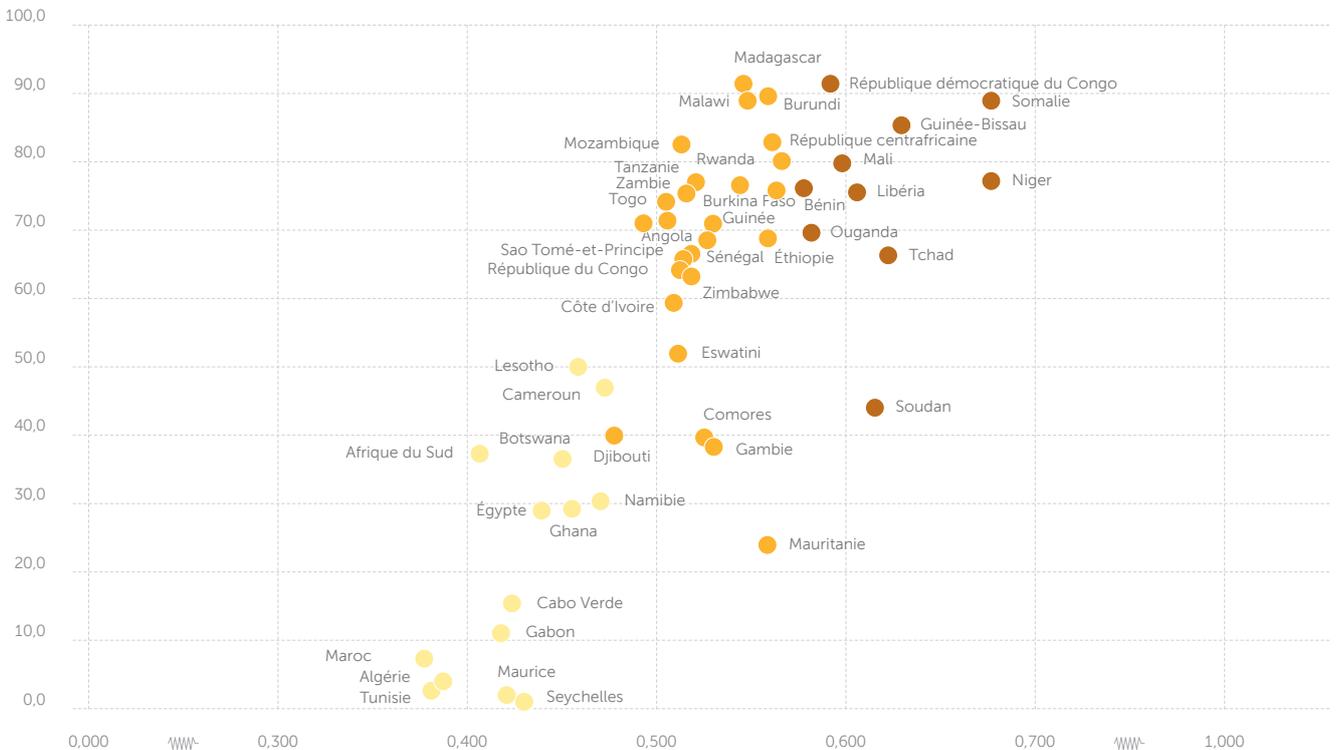
À Madagascar, deuxième pays africain le plus touché par les catastrophes naturelles depuis 2010 après l'Afrique du Sud, plus de 90 % de la population vit avec moins de 3,20 dollars par jour.

D'ici 2030, le changement climatique risque de plonger 40 millions de personnes supplémentaires dans l'extrême pauvreté en Afrique subsaharienne, une situation sans équivalent dans le monde.

Pays africains : taux de pauvreté (dernière année disponible) et indice ND-GAIN de vulnérabilité au changement climatique (2019)

Proportion de la population vivant avec moins de 3,20 dollars par jour (% de population)

Indice de vulnérabilité ND-GAIN (2019) 0,377 0,677



Source : Fondation Mo Ibrahim, d'après les données de la Banque mondiale et de Notre Dame Global Adaptation Initiative

Indice de vulnérabilité climatique ND-GAIN

En Afrique, les villes et les implantations sauvages sont particulièrement exposées

La menace est particulièrement grande pour les nombreuses populations africaines qui vivent dans des implantations sauvages. En cause, leur capacité d'adaptation limitée combinée à une forte exposition aux catastrophes naturelles.

Dans les 11 pays les plus exposés aux catastrophes naturelles, au moins un tiers de la population urbaine vit dans des bidonvilles (hormis en Afrique du Sud).

Près du tiers des villes africaines qui comptent au moins 300 000 habitants sont situées dans des zones présentant un haut risque d'exposition à au moins un risque naturel.

Dans 75 % des 36 villes africaines de l'échantillon, les inondations sont perçues comme le principal risque lié à l'eau.

Environ 70 % des villes africaines sont très vulnérables aux chocs climatiques, les villes de petite et moyenne taille étant les plus exposées.

Les phénomènes météorologiques extrêmes aggravent l'insécurité alimentaire

Les effets du changement climatique sur l'agriculture entraînent un raccourcissement des saisons végétatives et une augmentation du stress hydrique. Leurs répercussions sur la disponibilité des aliments peuvent déclencher une hausse des prix des aliments, exacerbant ainsi l'insécurité alimentaire.

Environ 800 millions de personnes en Afrique souffrent déjà d'une insécurité alimentaire modérée ou grave, et 281,6 millions sont sous-alimentées.

En 2019, environ un milliard de personnes sur le continent n'avaient pas les moyens de manger sainement.

Ces dernières années en Afrique, la prévalence de la sous-alimentation et de l'insécurité alimentaire modérée ou grave ont augmenté pour atteindre un pic en 2020.

Environ 800 millions de personnes en Afrique souffrent déjà d'une insécurité alimentaire modérée ou grave.

L'insécurité alimentaire touche déjà une grande partie de la population africaine



Les phénomènes météorologiques extrêmes comptent parmi les principaux facteurs de la malnutrition et de l'insécurité alimentaire croissantes en Afrique. Dans au moins sept des onze pays africains les plus exposés aux catastrophes naturelles, plus de deux tiers des habitants souffrent d'insécurité alimentaire.

Au Kenya, au Mozambique et en Ouganda, pays qui occupent les troisième et quatrième rangs des pays les plus touchés par les catastrophes naturelles, plus des deux tiers de la population sont en situation d'insécurité alimentaire.

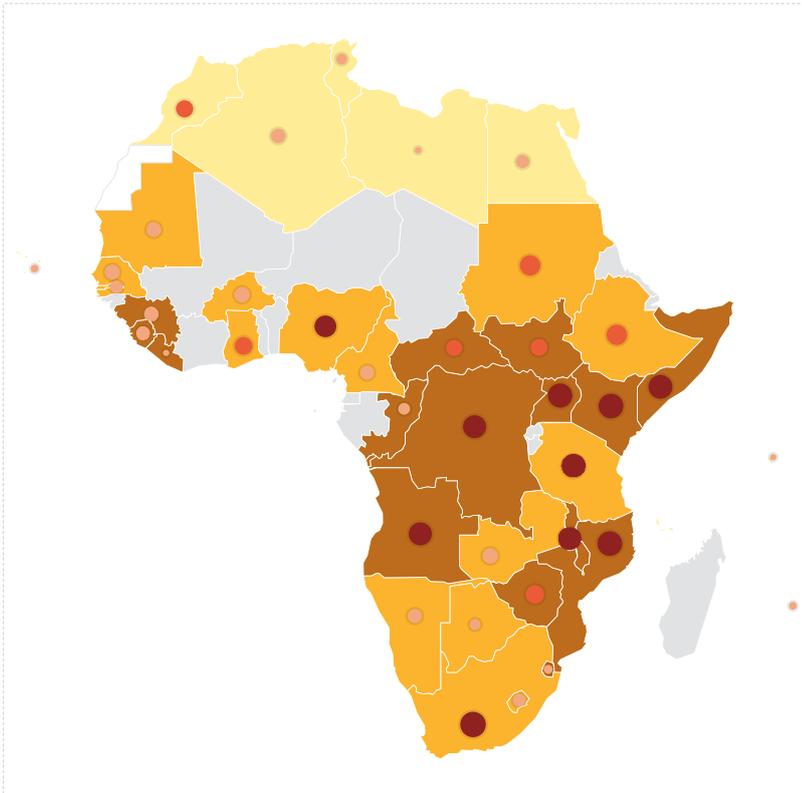
À Madagascar, deuxième pays le plus touché par les catastrophes naturelles, 43,2 % de la population souffre de sous-alimentation. C'est le troisième taux le plus élevé du continent derrière la République centrafricaine et la Somalie.

En 2020, la Corne de l'Afrique a été confrontée à la pire invasion acridienne depuis 25 ans, et près de 20 millions de personnes dans la région ont été exposées à l'insécurité alimentaire.

La Corne de l'Afrique est actuellement confrontée à la pire sécheresse enregistrée depuis 1981, faisant basculer quelque 20 millions de personnes dans la famine.

Victime de sécheresses qui durent toute l'année, Madagascar a été en 2021 le premier pays au monde à connaître une famine uniquement due aux effets du changement climatique.

Pays africains : insécurité alimentaire modérée à sévère (2018-2020) et catastrophes naturelles (2010-2022)



Prévalence de l'insécurité alimentaire modérée à sévère (pourcentage de la population, 2018-2020)

14,7 88,3

Nombre de catastrophes naturelles (2010-2022)

2 33

2 10 20 33

Source : Fondation Mo Ibrahim, d'après les données du CRED et de la FAO

Les prix des denrées alimentaires ont augmenté dans le monde entier, atteignant un niveau record en mars 2022. Cette hausse est particulièrement sensible en Afrique, où l'inflation moyenne des prix alimentaires depuis 2010 a été plus de deux fois supérieure à l'inflation mondiale (+ 9,8 % contre + 3,6%).

La hausse des prix des denrées alimentaires devrait être le principal facteur d'aggravation du changement climatique sur la pauvreté en Afrique.

Les femmes sont particulièrement vulnérables aux effets du changement climatique. Cette situation s'explique non seulement par une dépendance accrue à l'égard des secteurs sensibles au changement climatique, mais aussi par un niveau de pauvreté plus élevé et un moindre accès à l'information.

Cinq des dix pays les plus vulnérables au changement climatique figurent aussi parmi les dix pays où les inégalités hommes-femmes sont les plus marquées sur le continent.

Le changement climatique exacerbe les risques sanitaires

Le changement climatique accroît les risques liés à la santé, alors que le manque de capacités sanitaires de l'Afrique a déjà été mis en évidence par la pandémie de COVID-19. L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) estime qu'au cours des deux dernières décennies, 40 % des urgences sanitaires liées au climat résultaient de maladies hydriques. Les maladies à transmission vectorielle, notamment la fièvre jaune, représentent 28 % des urgences sanitaires liées au climat, tandis que les maladies zoonotiques (maladies humaines ou infections transmises par les animaux), notamment la fièvre hémorragique de Crimée-Congo, arrivent en troisième position.

Par ailleurs, le changement climatique altère les conditions de développement des agents pathogènes et des zoonoses. On estime qu'environ 60 % des infections humaines sont d'origine animale. 75 % de toutes les maladies infectieuses humaines (nouvelles et émergentes) passent de l'animal à l'homme, la majorité d'entre elles de manière indirecte.

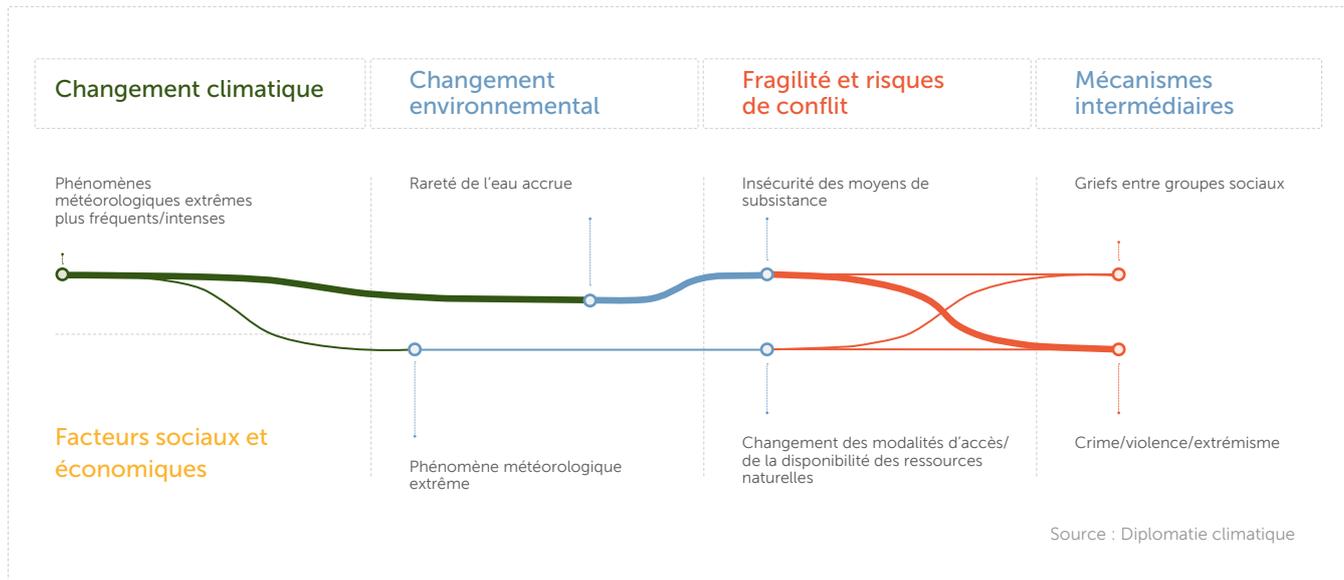
D'après les prévisions, 78 millions de personnes supplémentaires basculeront dans un état de faim chronique d'ici à 2050 du fait du changement climatique, et seront pour plus de la moitié situées en Afrique subsaharienne.

LA VULNÉRABILITÉ CLIMATIQUE DE L'AFRIQUE EST VOUÉE À PROVOQUER DAVANTAGE D'INSTABILITÉ

Le changement climatique agit comme un « multiplicateur de menaces » qui intensifie les tensions politiques, sociales et économiques. Problèmes socio-économiques, perte des moyens de subsistance, diminution des ressources... ces effets induits par le changement climatique augmentent tous les risques d'instabilité, de déplacements, de migrations, de troubles sociaux et de conflits.

Parallèlement, les États fragiles et touchés par des conflits sont moins à même de gérer les effets du changement climatique ou de renforcer leur résilience et de mettre en œuvre des mesures d'atténuation et d'adaptation, ce qui accroît encore leur vulnérabilité.

La pénurie de ressources et l'insécurité des moyens de subsistance induites par le climat fragilisent le continent et aggravent les risques de conflit



Vers une multiplication des conflits liés à l'eau et à la terre

Sur les dix pays les plus vulnérables au changement climatique, quatre d'entre eux – le Mali, la République démocratique du Congo, la Somalie et le Soudan – figurent également parmi les pays africains ayant connu les pires violences entre 2010 et 2021.

Le Nigéria, la République démocratique du Congo et la Somalie font partie des dix pays les plus exposés aux catastrophes naturelles et enregistrant le plus de violence sur le continent.

L'eau est le principal facteur de risques en matière de sécurité climatique

Selon l'International Crisis Group, l'Afrique est confrontée aux pires risques de sécurité liés au climat. La majorité d'entre eux sont liés à l'eau, qui est susceptible de menacer les moyens de subsistance des populations dans le cadre d'inondations ou de sécheresses, ou en raison de l'extrême variabilité de l'approvisionnement en eau, entraînant ainsi une concurrence pour l'accès aux ressources et des déplacements.

Dans les pays marqués par des niveaux élevés de violence, de nombreux événements se déroulent dans des zones où la concurrence pour les ressources en eau est forte.

En Égypte, au Burkina Faso et au Soudan, plus de 60 % des événements violents se sont produits dans des provinces souffrant d'un stress hydrique extrêmement élevé.

Les pasteurs sont particulièrement vulnérables aux effets conjugués du changement climatique, de la concurrence pour l'accès aux ressources et des conflits.

Les événements violents impliquant des pasteurs sont en forte augmentation depuis 2010. Ils se concentrent souvent dans des zones où l'approvisionnement en eau varie fortement au cours d'une même année, comme au Soudan et au Sahel.

Près des trois quarts (74,6 %) de l'ensemble des violences pastorales enregistrées depuis 2010 ont eu lieu dans seulement cinq pays : le Nigéria, la République démocratique du Congo, la Somalie, le Soudan et le Soudan du Sud.

Si la violence pastorale a diminué en Somalie depuis 2013, elle a sensiblement augmenté dans les autres pays.

Parmi les cinq pays les plus touchés par les violences pastorales, la République démocratique du Congo et la Somalie figurent à la fois parmi les pays les plus vulnérables et les plus exposés aux catastrophes naturelles sur le continent.

Pays enregistrant le plus grand nombre d'événements violents impliquant des pasteurs	Nombre d'événements violents impliquant des pasteurs (2010-2021)	Vulnérabilité climatique – rang selon l'indice ND-GAIN (sur 182 pays, 2019)	Catastrophes naturelles (2010-2022)
Soudan	320 (20,2 % des violences impliquant des pasteurs en Afrique)	178 ●	21
Nigéria	291 (18,4 %)	129 ●	24 ●
Somalie	265 (16,8 %)	181 ●	29 ●
Soudan du Sud	217 (13,7 %)	.	14
République démocratique du Congo	87 (5,5 %)	175 ●	27 ●

Source : Fondation Mo Ibrahim, d'après les données de l'ACLED, du Centre de recherche en épidémiologie des catastrophes et de Notre Dame Global Adaptation Initiative

● Fait partie des dix pays africains les plus vulnérables au changement climatique/exposés aux catastrophes naturelles
● Fait partie des 30 % des pays les plus vulnérables au changement climatique

Depuis 2010, le nombre de manifestations et d'émeutes liées aux ressources en eau a été multiplié par 40 en Afrique.

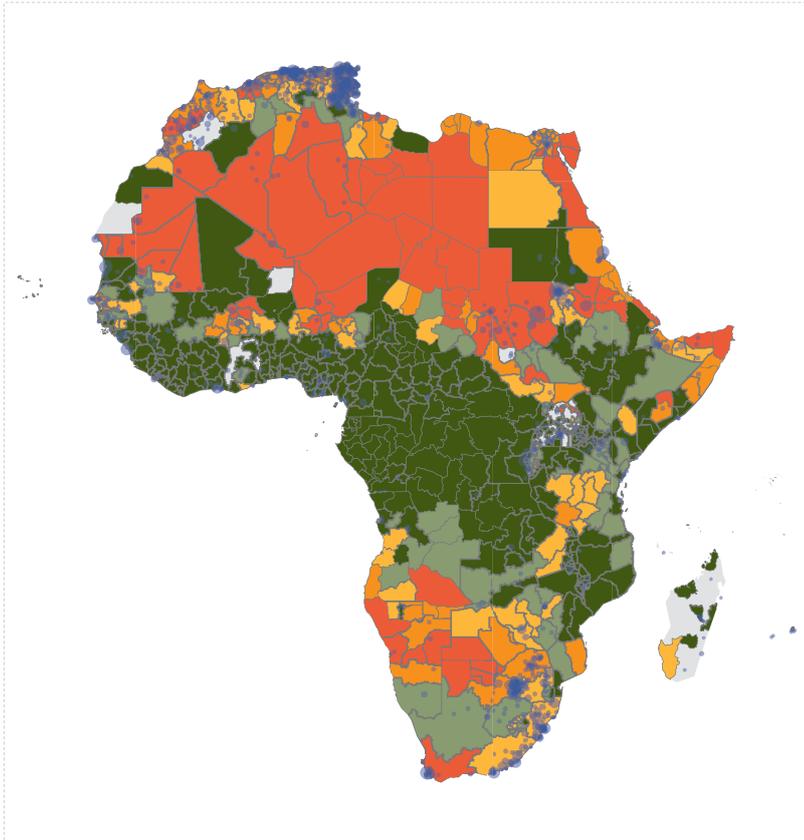
Ainsi, 20 pays africains ont depuis connu au moins dix manifestations ou émeutes liées à l'eau.

Les cinq pays ayant connu le plus grand nombre de manifestations et d'émeutes liées à l'eau – l'Afrique du Sud, l'Algérie, le Maroc, le Soudan et la Tunisie – souffrent tous d'un stress hydrique moyen à élevé.

Près de la moitié des émeutes et manifestations liées à l'eau en Afrique ont eu lieu dans les onze pays souffrant d'un stress hydrique élevé à extrêmement élevé.

Depuis 2010, le nombre de manifestations et d'émeutes liées aux ressources en eau a été multiplié par 40 en Afrique.

Pays africains : niveaux de stress hydrique de base, et manifestations et émeutes liées à l'eau (2010-2021)

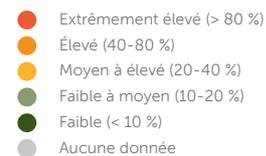


Les manifestations et les émeutes liées à l'eau se concentrent principalement dans les zones où la concurrence pour l'eau est forte.

Nombre de manifestations et émeutes liées à l'eau (2010-2021)



Niveaux de stress hydrique de base



Source : Fondation Mo Ibrahim, d'après les données de l'ACLED et du World Resource Institute

Une transformation des habitudes de mobilité

Le changement climatique aggrave la crise liée aux déplacements de populations en Afrique

Depuis 2016, le nombre de personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays est en constante augmentation.

En 2020, les catastrophes naturelles ont provoqué le déplacement de 4,3 millions de personnes, ce qui représente près de 40 % de tous les nouveaux déplacements internes cette année.

Dans neuf pays africains (Éthiopie, Kenya, Mozambique, Niger, Nigéria, République démocratique du Congo, Somalie, Soudan et Soudan du Sud), les catastrophes naturelles ont entraîné le déplacement d'au moins un million de personnes à l'intérieur de leur propre pays depuis 2010.

Plus d'un tiers (35,2 %) des nouveaux déplacements internes dus à des catastrophes naturelles ont eu lieu dans les dix pays les plus vulnérables au changement climatique, tous situés en Afrique.

Entre 2010 et 2020, la Somalie et le Soudan du Sud ont enregistré le plus grand nombre de déplacements internes dus à des catastrophes naturelles pour 100 000 habitants, suivis du Niger, des Comores et du Tchad.

S'agissant des déplacements de grande ampleur dus aux conflits en Afrique, les personnes courent le risque d'être déplacées à plusieurs reprises tout en étant exposées aux catastrophes naturelles. Une situation qui accroît et prolonge leur vulnérabilité.

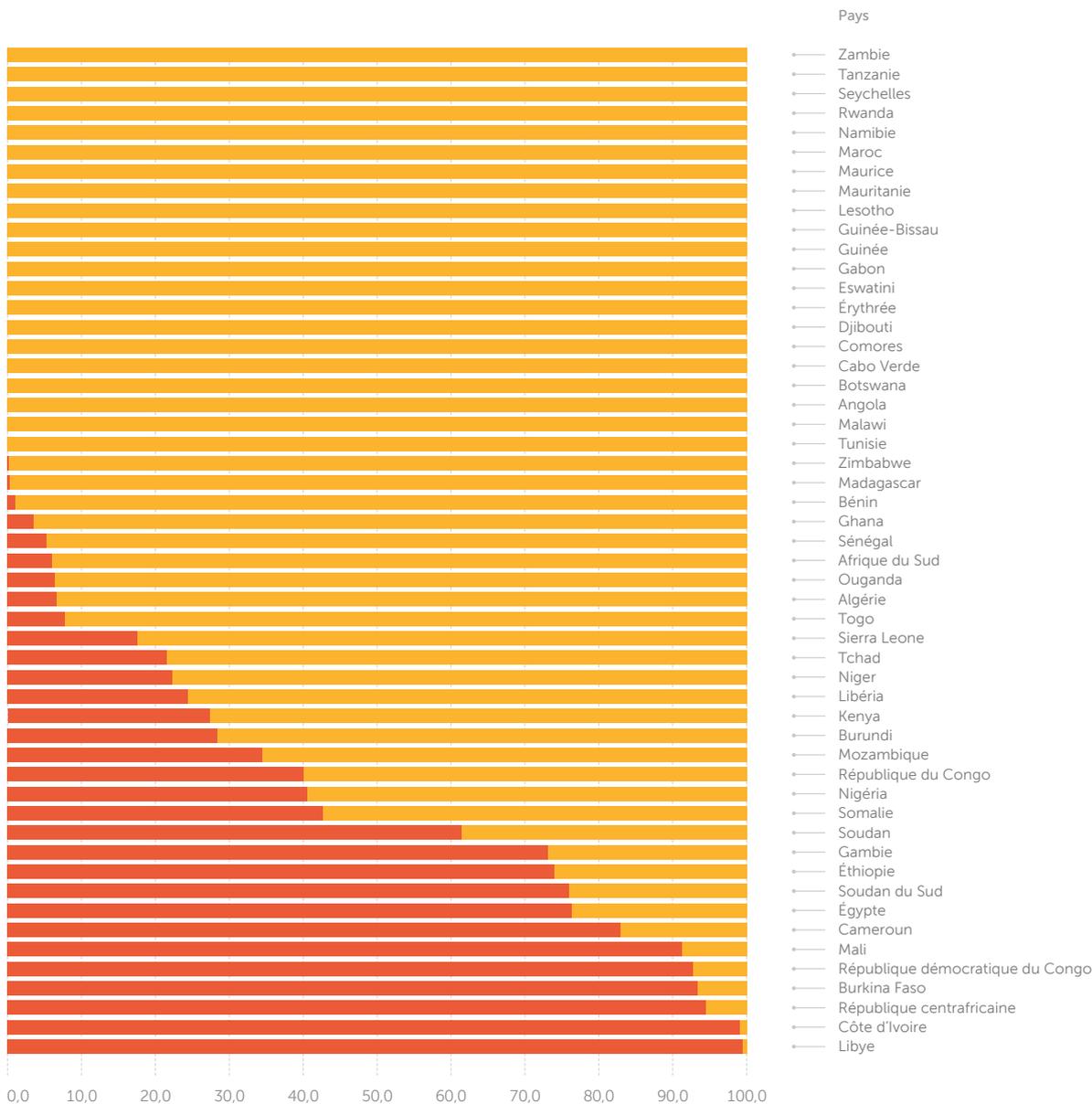
Plus de la moitié des pays africains sont confrontés à la double tragédie des personnes déplacées à cause des conflits d'une part, et des catastrophes naturelles d'autre part.

Dans 13 pays africains comptant un grand nombre de nouveaux déplacés internes en raison d'un conflit entre 2010 et 2020, la part des déplacements liés à une catastrophe naturelle représente au moins 20 % du total des personnes déplacées.



Plus de la moitié des pays africains sont confrontés à la double tragédie des personnes déplacées à cause des conflits d'une part, et des catastrophes naturelles d'autre part.

Pays africains : nouveaux déplacements internes dus à des conflits ou des catastrophes naturelles (2010-2020)



● % de déplacements dus aux conflits ● % de déplacements dus aux catastrophes naturelles

Source : Fondation Mo Ibrahim, d'après les données de l'Observatoire des situations de déplacement interne (IDMC)

Le changement climatique pousse un nombre croissant de populations rurales vers les villes

La mobilité et les migrations humaines peuvent constituer une stratégie d'adaptation face aux effets du changement climatique. Contrairement aux déplacements dus à des événements soudains, la migration liée aux facteurs climatiques est plus susceptible d'être déclenchée par des événements à évolution lente, le changement climatique et la migration interagissant par l'intermédiaire de facteurs socio-économiques.

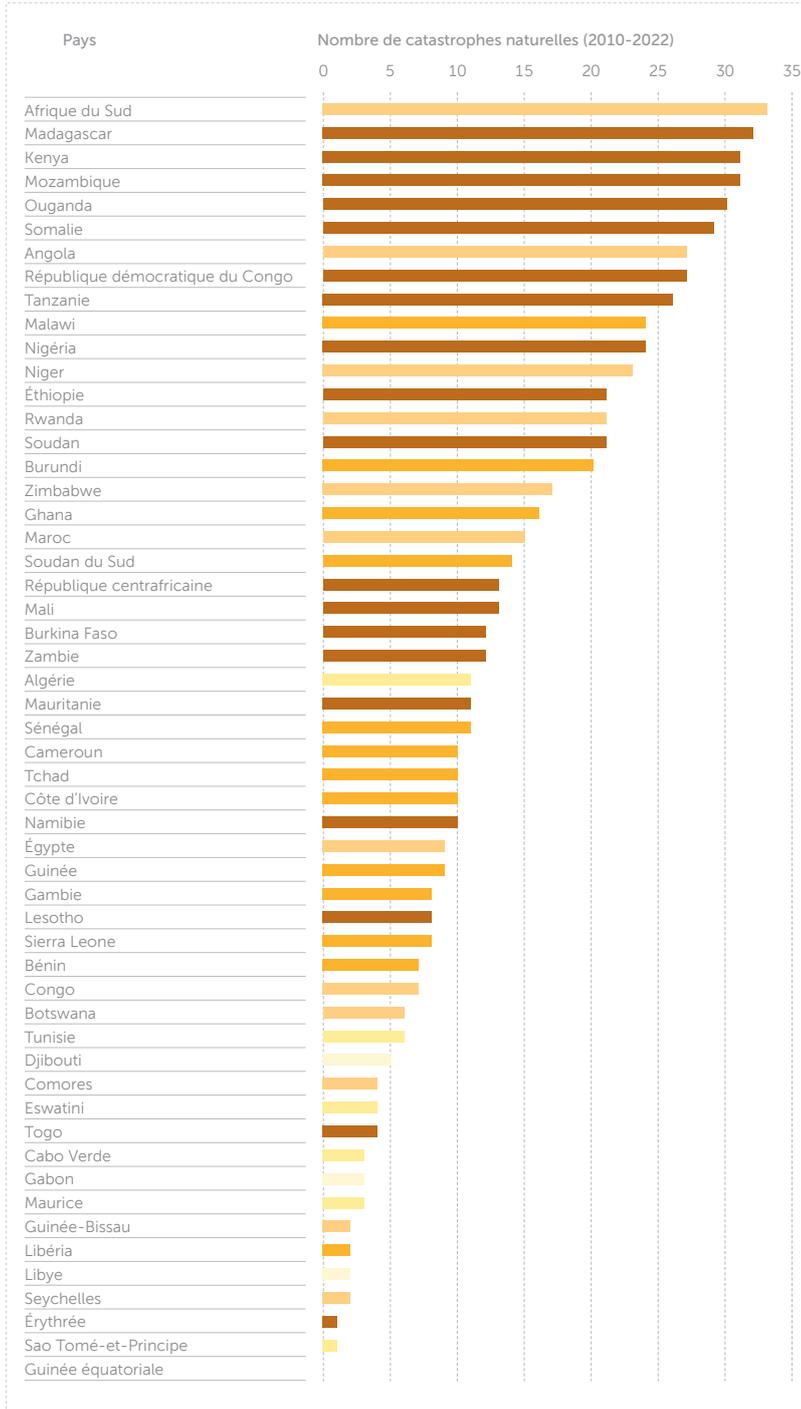
Ces migrations et cette mobilité interviennent généralement à l'intérieur des frontières d'un pays ou entre pays voisins. Il s'agit souvent d'un déplacement des zones rurales, où les gens ne peuvent plus vivre des activités agricoles ou sont exposés à une détérioration de leurs conditions de vie en raison des effets du changement climatique, vers les zones urbaines où ils espèrent trouver de meilleures opportunités économiques.

Dans 13 pays africains comptant un grand nombre de nouveaux déplacés internes en raison d'un conflit entre 2010 et 2020, la part des déplacements liés à une catastrophe naturelle représente au moins 20 % du total des personnes déplacées.

Les villes africaines se développent déjà en raison de la croissance démographique et de l'exode rural, et c'est dans certains des pays africains les plus vulnérables au changement climatique que la population urbaine est appelée à croître le plus.

Dans huit des dix pays les plus vulnérables au changement climatique, et dans huit des onze pays les plus exposés aux catastrophes naturelles, la part de la population urbaine devrait grimper d'au moins 15 points de pourcentage entre 2020 et 2050.

Pays africains : catastrophes naturelles (2010-2022) et évolution de la population vivant en milieu urbain (2020-2050)



D'ici 2050, si aucune mesure n'est prise en faveur du climat, le changement climatique risque de provoquer la migration ou le déplacement de 85,7 millions de personnes en Afrique subsaharienne, soit 4,2 % de la population du continent.

Variation en points de pourcentage de la part de la population vivant dans les zones urbaines (2020-2050)



Source : Fondation Mo Ibrahim, d'après les données du CRED et du DESA

Les pays d'Afrique les plus vulnérables au changement climatique sont aussi ceux qui font face aux plus grands défis préexistants.

Pays	Indice de vulnérabilité climatique ND-GAIN (2019)	Nombre de catastrophes naturelles (2010-2022)	Score de gouvernance globale IIAG (2019)	PIB/habitant (2022)	% de la population vivant avec 3,20 dollars par jour (dernière année de données disponible)	% de la population vivant dans des taudis (2018)	% de la population ayant au moins accès à l'eau potable de base (2020)
Niger	0,677	23	47,8	661,8	77,2	61,1	46,9
Somalie	0,676	29	19,2	369,6	88,9	73,6	56,5
Guinée-Bissau	0,629	2	41,4	907,3	85,4	78,2	59,0
Tchad	0,622	10	33,9	743,8	66,3	86,6	46,2
Soudan	0,615	21	32,5	809,1	44	93,7	60,4
Libéria	0,605	2	47,9	743,0	75,6	66,6	75,3
Mali	0,598	13	46,6	1 019,3	79,8	46	82,5
République démocratique du Congo	0,592	27	31,7	622,1	91,4	80,4	46,0
Érythrée	0,587	1	25,8	678,2	.	.	.
Ouganda	0,581	30	51,8	1 074,7	69,6	46	55,9
Bénin	0,577	7	58,6	1 551,4	76,2	59,2	65,4
Rwanda	0,566	21	60,5	832,6	80,2	44,1	60,4
Sierra Leone	0,563	8	51	551,7	76	59,6	63,8
République centrafricaine	0,561	13	30,7	557,4	82,9	98,5	37,2
Burundi	0,559	20	36,9	269,6	89,6	50,5	62,2
Mauritanie	0,558	11	41,6	2 154,1	24,1	79,5	71,7
Éthiopie	0,558	21	46,6	.	68,9	66,2	49,6
Malawi	0,548	24	51,5	543,6	89	66,9	70,0
Madagascar	0,546	32	44,4	531,4	91,5	73,3	53,4
Burkina Faso	0,544	12	54	988,3	76,7	.	47,2
Gambie	0,530	8	55,9	846,5	38,4	24,3	80,9
Guinée	0,530	9	42,5	1 241,8	70,9	50,7	64,0
Sénégal	0,527	11	63,2	1 699,4	68,4	28,4	84,9
Comores	0,525	4	43,2	1 426,5	39,7	69,6	.
Tanzanie	0,520	26	53	1 211,8	76,8	40,2	60,7
Zimbabwe	0,518	17	46,1	1 758,0	63,8	29	62,7
Kenya	0,518	31	58,5	2 290,5	66,5	46,1	61,6
Zambie	0,517	12	52	1 195,8	75,4	63,3	65,4
Sao Tomé-et-Principe	0,514	1	60,4	2 523,8	65,4	86,6	78,2
Mozambique	0,513	31	49	506,5	82,4	76,9	63,4
République du Congo	0,512	7	36,1	2 704,5	64,1	47,3	73,8
Eswatini	0,512	4	43,8	4 164,3	52,1	32,7	70,8
Côte d'Ivoire	0,509	10	53,9	2 645,6	59,1	61,1	70,9
Angola	0,506	27	40	2 276,7	71,5	47	57,2
Togo	0,505	4	50,1	1 075,6	74,2	53,3	68,6
Nigéria	0,493	24	45,5	2 562,2	71	53,3	77,6
Djibouti	0,478	5	41,3	3 869,3	39,8	.	76,0
Cameroun	0,472	10	43,5	1 730,1	47	24,6	65,7
Namibie	0,470	10	65,1	4 853,3	30,3	42,8	84,3
Lesotho	0,459	8	52,3	1 227,4	49,9	61,9	72,2
Ghana	0,455	16	64,3	2 556,5	29,3	29,2	85,8
Botswana	0,450	6	66,9	7 770,5	36,5	.	92,2
Guinée équatoriale	0,444	0	28,7	8 058,5	.	66,1	.
Égypte	0,439	9	47,4	4 176,6	28,9	3,1	100,0
Seychelles	0,430	2	72,3	17 706,0	1,1	.	.
Cabo Verde	0,423	3	73,1	3 618,4	15,4	.	88,8
Maurice	0,421	3	77,2	9 437,5	2,2	.	100,0
Libye	0,419	2	35,2	4 308,9	.	.	100,0
Gabon	0,418	3	47,7	9 083,6	11,2	36,5	85,3
Afrique du Sud	0,406	33	65,8	7 081,9	37,3	26,4	93,9
Algérie	0,387	11	56,2	3 672,5	3,7	.	94,4
Tunisie	0,382	6	70,4	3 747,5	3	8	97,5
Maroc	0,377	15	61	3 617,3	7,3	9	90,4
Soudan du Sud	.	14	20,7	313,6	91,6	97,3	41,0

- Fait partie des dix pays les moins performants/les plus touchés du continent
■ Fait partie des dix pays les plus performants/les moins touchés du continent

% de la population en âge de travailler dans le secteur agricole (2019)	% de la population en situation d'insécurité alimentaire modérée à sévère (2018-2020)	% de la population souffrant de sous-alimentation (2018-2020)	Croissance démographique (% , 2025-2030)	Taux de croissance urbaine (% , 2025-2030)	Nombre de déplacés internes (pour 100 000 personnes, 2020)	Nombre moyen d'événements violents par an (2010-2021)
72,5	.	.	3,6	5,1	2 164,7	110
80,3	79,1	59,5	2,9	4,1	18 674,6	2 178
60,5	.	.	2,2	3,0	.	3
75,1	.	31,7	2,7	4,3	2 086,2	41
38,4	49,4	12,3	2,3	3,6	6 225,9	641
42,6	80,6	38,9	2,3	3,3	23,7	9
62,4	.	10,4	2,8	4,3	1 642,9	368
64,3	69,2	41,7	2,8	4,1	5 953,5	1 087
63,1	.	.	1,8	3,5	.	3
72,1	69,2	.	2,6	5,1	74,3	107
38,3	.	7,6	2,5	3,6	49,5	17
62,3	.	35,2	2,2	3,3	35,5	18
54,5	83,9	26,2	1,8	2,9	68,9	10
69,9	81,3	48,2	2,1	3,5	14 207,7	327
86,2	.	.	2,7	5,2	824,2	414
30,9	39,8	9,1	2,4	3,4	34,4	4
66,6	56,3	16,2	2,2	4,1	2 342,5	309
76,4	81,8	17,3	2,6	4,6	.	6
64,1	.	43,2	2,5	4,0	5,8	85
26,2	47,9	14,4	2,7	4,5	5 238,4	270
27,0	56	13,6	2,6	3,4	66,2	3
60,7	74,1	.	2,5	3,6	19,8	17
30,1	40,9	7,5	2,5	3,5	62,1	12
34,6	.	.	1,9	3,1	.	5
65,1	56,4	25,1	2,8	4,6	63,6	24
66,2	69,8	.	1,8	2,7	141,3	102
54,4	68,5	24,8	2,0	3,9	732,7	175
49,6	51,4	.	2,8	4,0	5,4	18
19,1	.	11,9	2,1	2,7	.	1
70,2	71,1	31,2	2,7	4,1	2 460,4	135
33,5	88,3	37,7	2,4	3,1	4 367,5	7
12,1	64,1	11,6	1,2	2,4	.	6
40,3	.	14,9	2,4	3,3	1 167,9	51
50,7	73,5	17,3	3,1	3,8	2,4	16
32,5	.	20,4	2,3	3,5	.	5
35,4	57,7	14,6	2,4	3,6	1 393,7	1 040
24,5	.	16,2	1,1	1,4	1,1	6
43,5	55,8	5,3	2,3	3,2	3 891,4	353
21,9	57,6	19,8	1,6	3,2	.	4
44,3	49,7	23,5	0,9	2,7	.	5
29,7	50,2	6,1	1,9	2,8	1,8	29
19,9	50,8	29,3	1,5	2,1	33,2	3
39,5	.	.	2,7	3,2	.	2
20,6	27,8	5,4	1,6	2,0	11,3	392
.	14,7	.	0,3	0,8	.	.
10,6	35,1	15,4	0,9	1,7	.	2
6,0	24,2	6,2	0,0	0,4	.	6
16,4	37,4	.	0,9	1,2	4 045,8	709
29,9	.	15,7	2,0	2,0	0,1	2
5,3	44,9	6,5	1,0	1,5	8,5	76
9,4	17,6	2,5	1,2	1,6	0,1	73
13,7	25,1	3	0,7	1,1	.	56
33,3	28	4,2	0,9	1,6	0,9	12
60,4	84,8	.	2,1	4,2	13 775,6	643

L'URGENCE DE RENFORCER ET PÉRENNISER LES EFFORTS CLIMATIQUES DE L'AFRIQUE

Lutter contre le changement climatique au niveau mondial nécessite de relever les défis propres à l'Afrique

La lutte contre le changement climatique ne peut être séparée de la problématique du développement de l'Afrique. Le changement climatique met en péril la réalisation tant des ODD que de l'Agenda 2063.

Dans ce contexte, il est essentiel d'adopter une approche intersectionnelle des programmes de développement. Parce que le changement climatique a de fortes répercussions voire des effets aggravants sur la pauvreté, la faim, l'égalité, l'urbanisation, la paix et la sécurité, l'absence de progrès sur les objectifs climatiques au niveau mondial entrave gravement la réalisation des objectifs de développement. En ce sens, 12 des 17 ODD prévoient l'adoption de mesures directes visant à lutter contre le changement climatique.

Les retombées négatives des pays industrialisés constituent un obstacle supplémentaire au développement de l'Afrique.

Sur le chemin des ODD, le manque d'intérêt des pays riches à l'égard du 13^e objectif, axé sur le climat, peut induire des effets négatifs qui entravent la réalisation des ODD dans les pays moins développés (importations de produits générateurs de gaz à effet de serre, dégradation des sols, pénurie d'eau, etc.).

Alors que près des trois quarts des pays africains ont atteint l'ODD 13 pour le climat, ni les États-Unis, ni le Canada, ni aucun pays de l'Union européenne ne peuvent en dire autant.

Près de 90 % des pays de l'Union européenne et de l'Amérique du Nord sont confrontés à des défis majeurs pour atteindre l'ODD 13, et aucun n'est en bonne voie de réalisation.

L'Afrique est très en retard sur les ODD ciblant la résilience au changement climatique, ainsi que sur ceux dont la réalisation pourrait être entravée par les effets du changement climatique, à l'instar de l'ODD 1 sur la pauvreté, de l'ODD 2 sur la faim ou encore de l'ODD 7 sur l'énergie.



ODD 1 – Pas de pauvreté



ODD 7 – Énergie propre et d'un coût abordable



ODD 8 – Travail décent et croissance économique



ODD 10 – Inégalités réduites



ODD 11 – Villes et communautés durables



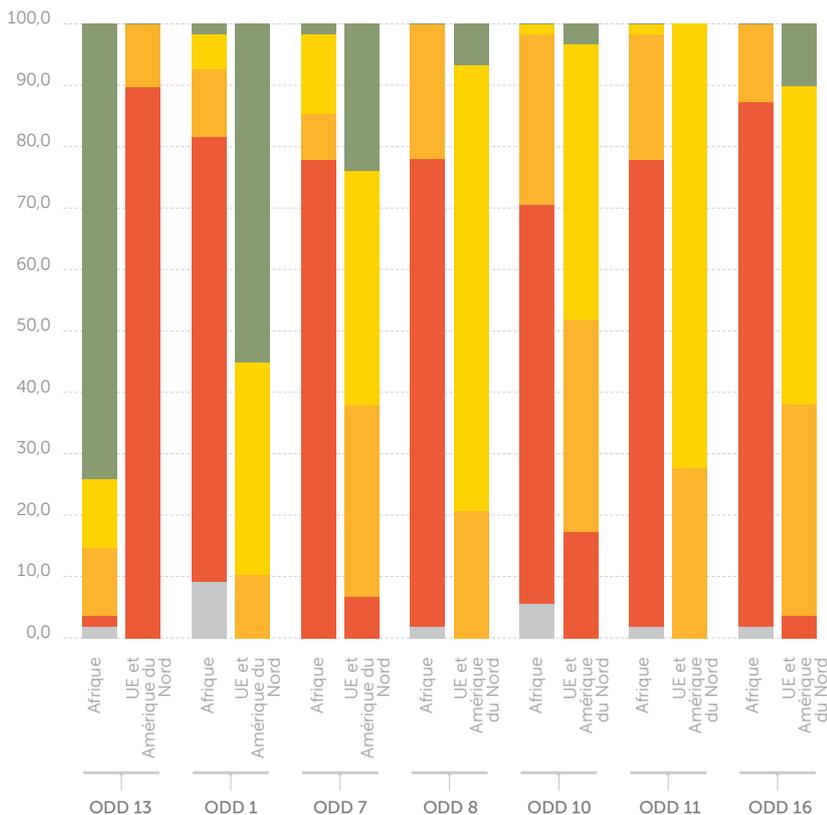
ODD 13 – Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques



ODD 16 – Paix, justice et institutions efficaces

Afrique, Union européenne et Amérique du Nord : progrès sur des ODD donnés (2021)

% des pays



L'Afrique fait figure de « championne » de l'ODD 13 sur la lutte contre les changements climatiques, mais elle se heurte à de graves difficultés dans la réalisation d'autres ODD clés.

- ODD atteint
- Défis modérés
- Défis importants
- Défis majeurs
- Aucune donnée

Source : Fondation Mo Ibrahim, d'après les données de la fondation Bertelsmann et du Réseau de solutions pour le développement durable

Pays d'Afrique : concilier les CDN et les plans de développement à long terme

53 pays africains ont déjà soumis leur première contribution déterminée au niveau national (CDN), laquelle décrit leur stratégie de réduction des émissions et d'adaptation aux effets du changement climatique.

Parmi ceux-ci, 40 ont déjà mis à jour leur première CDN et deux (la Gambie et le Soudan du Sud) figurent même parmi les 14 pays du monde ayant enregistré une deuxième CDN dans le registre provisoire.

Toutefois, dans de nombreux pays comme le Ghana, le Nigéria et la Sierra Leone, les CDN ne sont pas alignés sur les plans de développement nationaux à long terme.

Renforcer le lien entre les CDN et les plans de développement nationaux doit devenir une priorité, *a fortiori* dans le contexte actuel où de nombreux pays révisent leurs CDN à la lumière de la pandémie mondiale de COVID-19 et de ses conséquences socio-économiques dévastatrices.

La nécessité de généraliser la prise en compte du lien entre climat et sécurité

En raison du lien indirect et complexe qui relie les conflits au changement climatique, les considérations climatiques sont souvent absentes des actions de consolidation de la paix et de prévention et résolution des conflits.

En opposant son veto à une résolution du Conseil de sécurité de l'ONU sur le climat, la paix et la sécurité en décembre 2021, la Russie a considérablement nui à la prise en compte systématique des liens entre le climat et la sécurité au niveau international. Cette résolution aurait introduit des analyses plus systématiques de la sécurité climatique par l'intermédiaire de débats et de rapports réguliers, ainsi que l'intégration des considérations climatiques dans les opérations de paix de l'ONU.

L'Union africaine (UA) mène des actions dans ce domaine et est à l'avant-garde du plaidoyer pour la prise en compte de ce sujet.

Depuis 2016, le Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'UA s'est engagé à consacrer une session annuelle à ce sujet et s'est réuni au moins neuf fois pour en discuter, avec trois réunions pour la seule année 2021.

Selon ACCORD, six points d'action proposés par le CPS de l'UA sur le climat, la paix et la sécurité peuvent être identifiés :

- 1 Création d'un fonds pour le climat destiné à soutenir les mesures de lutte contre les effets négatifs du changement climatique.
- 2 Renforcer la capacité analytique du système d'alerte rapide à l'échelle du continent et la capacité de planification des opérations de soutien de la paix de l'UA et des efforts de reconstruction et de développement post-conflit dans le domaine de la sécurité climatique.
- 3 Renforcer les capacités du continent dans les domaines de l'action humanitaire et de la réduction des risques de catastrophe, de la préparation, de la résilience et de la riposte.
- 4 Rationaliser la sécurité climatique au sein de la Commission de l'UA en nommant un envoyé spécial et en renforçant la coopération interdépartementale par l'intermédiaire du Groupe de sécurité climatique de l'UA.



Grâce à des actions visant à sensibiliser au lien entre le climat et la sécurité, l'UA est en première ligne pour faire pression en faveur de la prise en compte de ce sujet.

- 5 Améliorer la coordination entre et au sein de l'UA, des régions et des États membres.
- 6 Définir une position africaine commune sur les liens entre le climat, la paix et la sécurité.

Toutefois, les mesures prises restent rhétoriques et n'excèdent pas le stade des déclarations ; en outre il manque encore des cadres politiques tangibles pour des actions spécifiques. Par exemple, l'envoyé spécial de l'UA pour le climat et la sécurité n'a toujours pas été nommé malgré l'introduction de cette idée en 2018.

Le défi de l'adaptation : un lourd tribut pour l'Afrique

Outre sa forte exposition aux effets du changement climatique, l'Afrique présente une grande vulnérabilité face à ces derniers et une faible résilience due à des problèmes de développement préexistant. Ce contexte particulier donne lieu à un défi supplémentaire : celui de l'adaptation.

Les pays africains paient le plus lourd tribut dans la mesure où les effets du changement climatique entraînent non seulement des coûts liés aux préjudices, aux pertes de ressources et au rétablissement, mais obligent également les pays à augmenter leurs dépenses d'adaptation.

Une véritable gageure financière pour la plupart des pays qui doivent réaffecter leurs investissements, se privant ainsi de ressources indispensables dans la santé, l'éducation ou d'autres secteurs publics :

- Kenya : 70 % du budget de la CDN jusqu'à 2030 est réservé à l'adaptation
- Éthiopie : les mesures d'adaptation jusqu'à 2030 devraient coûter 6 milliards de dollars par an, soit environ 5,6 % du PIB actuel du pays.
- Togo : dans son plan national, le pays a budgétisé 93,6 millions de dollars par an pour l'adaptation, soit environ 2,5 % de son PIB actuel.
- Sierra Leone : au moins 40 % des fonds internationaux de développement devront être affectés à des mesures d'adaptation et ne pourront pas être dépensés dans d'autres secteurs.

Enfin, cette situation génère une dépendance accrue à l'égard de l'aide internationale et renforce la nécessité d'un dialogue franc sur la relation entre les pays riches – historiquement responsables des émissions de carbone – et les difficultés liées aux pertes, aux préjudices et à l'adaptation dans les pays en développement.

Seuls 13 pays africains disposent d'un plan national d'adaptation

La mise en place de plans nationaux d'adaptation a été instaurée par les Parties à la CCNUCC en 2011, à Durban, afin de permettre une planification globale de l'adaptation à moyen et à long terme. Il s'agit d'instruments flexibles qui s'appuient sur les activités d'adaptation existantes de chaque pays.

Treize pays africains figurent parmi les pays en développement ayant déjà présenté un plan national d'adaptation : l'Afrique du Sud, le Burkina Faso, le Cameroun, l'Éthiopie, le Kenya, le Libéria, Madagascar, la République centrafricaine, la Sierra Leone, le Soudan, le Soudan du Sud, le Tchad et le Togo.

Cap sur la COP27 : les questions à aborder

- Comment mieux prendre en compte les corrélations entre climat, développement et sécurité ? Quel est le rôle des acteurs régionaux et internationaux ?
- Comment et dans quelle mesure les pays africains peuvent-ils concilier leurs contributions déterminées au niveau national (CDN) et leurs plans de développement à long terme ?
- Quels aspects la COP27 devrait-elle cibler ou soumettre aux discussions en cours pour éviter l'aggravation du « cercle vicieux » ?
- La COP27, organisée en Afrique, est-elle l'occasion de se concentrer pleinement sur le défi de l'adaptation et les actions qu'il requiert ?

Chapitre 02.

Le sujet

sensible :

comment établir

un équilibre

viable entre les

objectifs de

développement

et les objectifs

climatiques ?

Ce deuxième chapitre analyse la trajectoire de développement de l'Afrique, laquelle nécessite de concilier tant les impératifs de justice énergétique que de justice climatique.

L'Afrique ne pourra atteindre ses objectifs de développement à moins de combler un déficit énergétique sans équivalent. Or, si l'on s'en tient aux politiques uniformisées qui visent à arrêter le financement des combustibles fossiles, un tel chemin reste hors de portée. Les énergies renouvelables ont certes de beaux jours devant elles sur le continent, mais elles ne peuvent à elles seules répondre à une demande énergétique appelée à augmenter. Pour concilier les objectifs en matière de climat et de développement, et ainsi œuvrer au bénéfice tant de la population que de la planète, il est capital de miser sur le gaz comme combustible de transition.

Avec 600 millions de personnes privées d'accès à l'électricité et plus de 930 millions de personnes sans accès à un combustible de cuisson propre, l'Afrique est le continent qui présente le plus faible accès énergétique à l'échelle mondiale. Or sa demande ne fera qu'augmenter au regard de sa croissance démographique et des programmes de développement en cours.

Même si les pays africains ont réalisé des progrès considérables dans le domaine des énergies renouvelables (hydroélectricité, géothermie...), et bien qu'ils disposent d'un potentiel inexploité dans le domaine du solaire et de l'éolien, ces énergies ne peuvent à elles seules combler le déficit énergétique du continent.

Cependant, une part significative de la communauté internationale a adopté une approche uniformisée concernant le financement des combustibles fossiles, sans tenir compte de la pauvreté énergétique du continent, de sa faible empreinte carbone et de son droit au développement.

Si l'Afrique souhaite combler cet écart au plus vite tout en poursuivant sa transition vers les énergies renouvelables, sa meilleure chance reste de pouvoir exploiter un large éventail de ressources, en particulier ses réserves abondantes de gaz naturel, qui demeure le combustible fossile le moins polluant.

En outre, il convient de mettre l'accent sur les infrastructures énergétiques, les activités de recherche et développement et l'intégration continentale pour garantir que la distribution de l'énergie comble les lacunes au sein des pays et entre eux.

Il ne peut y avoir de justice climatique en Afrique sans justice énergétique. Pour obtenir des résultats de portée mondiale, la COP27 devra tenir compte des spécificités de l'Afrique dans ses cadres et ses discussions politiques sur le climat à l'échelle mondiale, sous peine de compromettre la réalisation des objectifs de développement sur le continent.



EN AFRIQUE, LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT MENACÉS PAR L'« APPARTHEID ÉNERGÉTIQUE »

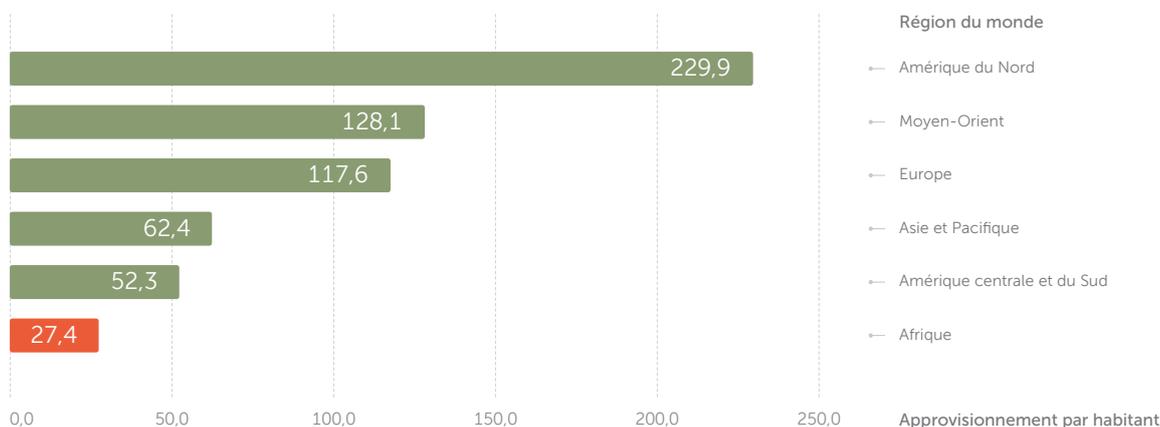
L'Afrique est la région confrontée aux plus grands défis en matière d'accès à l'énergie. Sans la hausse drastique d'une offre d'énergie sûre, fiable et accessible à tous, il est illusoire d'escompter atteindre les objectifs de développement (ODD) ou l'Agenda 2063, que ce soit en matière de santé, d'éducation, d'emploi.

Alors que l'Afrique abrite 17 % de la population mondiale, elle ne compte que pour 5,9 % dans l'approvisionnement énergétique de la planète.

L'approvisionnement énergétique par habitant – un indicateur qui tient compte de tous les types de combustibles utilisés dans la production d'électricité à destination de l'industrie, des transports, des infrastructures, mais aussi de la cuisine et du chauffage domestiques, entre autres usages – est plus faible en Afrique que partout ailleurs dans le monde.

- L'approvisionnement énergétique par habitant de l'Amérique du Nord est plus de huit fois supérieur à celui de l'Afrique, tandis que celui de l'Europe et du Moyen-Orient est plus de quatre fois supérieur.

Régions du monde : approvisionnement en énergie (2019)



Source : Fondation Mo Ibrahim, d'après les données de l'Agence internationale de l'énergie

En Afrique, plus de 600 millions de personnes, près de la moitié de la population du continent, n'ont toujours pas accès à l'électricité

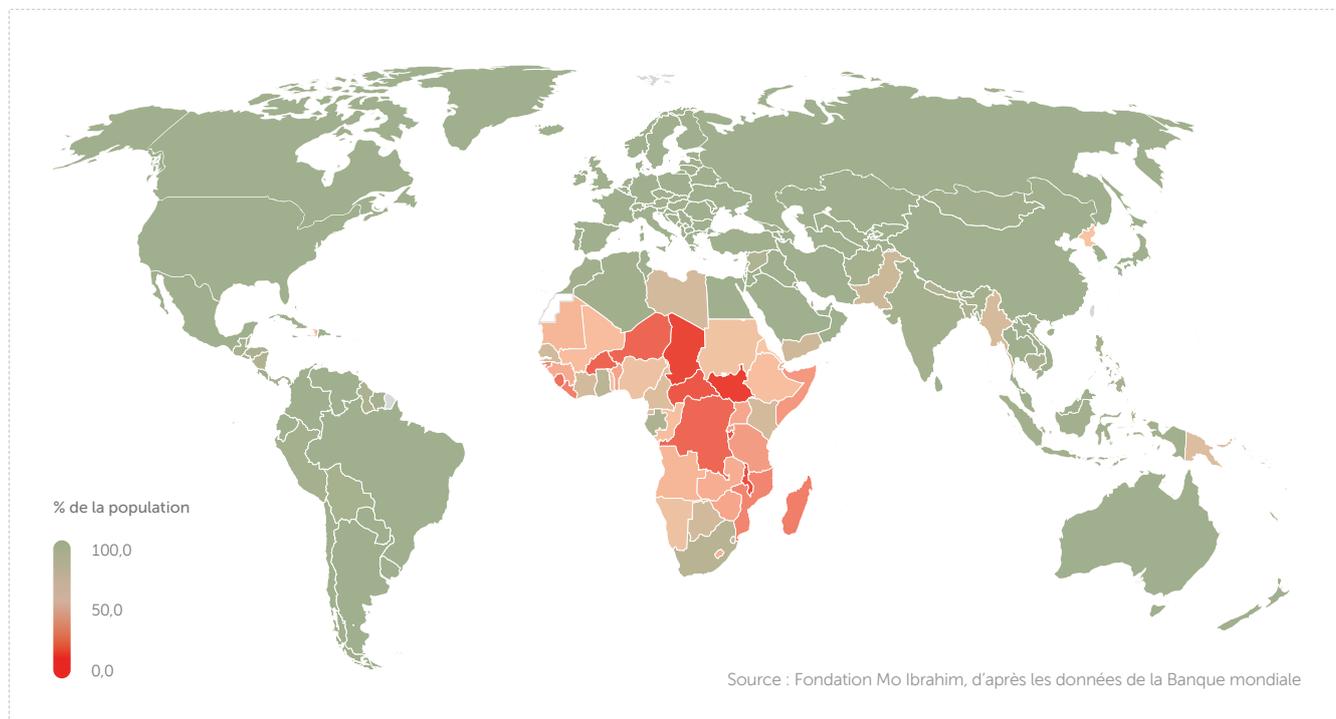
L'Afrique est la région du monde avec le plus faible taux d'accès à l'électricité.

À peine plus de la moitié (55,7 %) des 1,3 milliard de personnes vivant en Afrique a accès à l'électricité, contre plus de 90 % dans le reste du monde.

Plus de 600 millions de personnes en Afrique, soit près de deux fois la population des États-Unis et 1,3 fois celle de l'Europe, ne bénéficient d'aucun accès à l'électricité.

Le déficit d'électricité écrasant de l'Afrique

L'accès à l'électricité dans le monde (2019)



Pour les personnes disposant d'un accès à l'énergie, le coût associé peut constituer une barrière importante, tandis que les pannes peuvent rendre l'approvisionnement peu fiable.

- L'installation de l'électricité pour les entreprises au Bénin, au Burundi, en République centrafricaine et en République démocratique du Congo coûte plus de 100 fois le revenu moyen dans le pays.
- L'utilisation d'un réfrigérateur moderne en Somalie coûte plus de 40 % du revenu annuel.
- Les pénuries d'électricité coûtent au continent entre 2 et 4 % du PIB chaque année.

Le double défi du manque d'accès et de l'inaccessibilité financière fait de l'Afrique la région qui consomme le moins d'électricité au monde.

À peine plus de la moitié (55,7 %) de la population africaine dispose d'un accès à l'électricité, contre plus de 90 % dans le reste du monde.

En 2019, le Japon a consommé à lui seul plus d'électricité que tous les pays africains réunis, malgré une population dix fois moins importante.

Plus de 930 millions de personnes n'ont toujours pas accès à des combustibles de cuisson propre

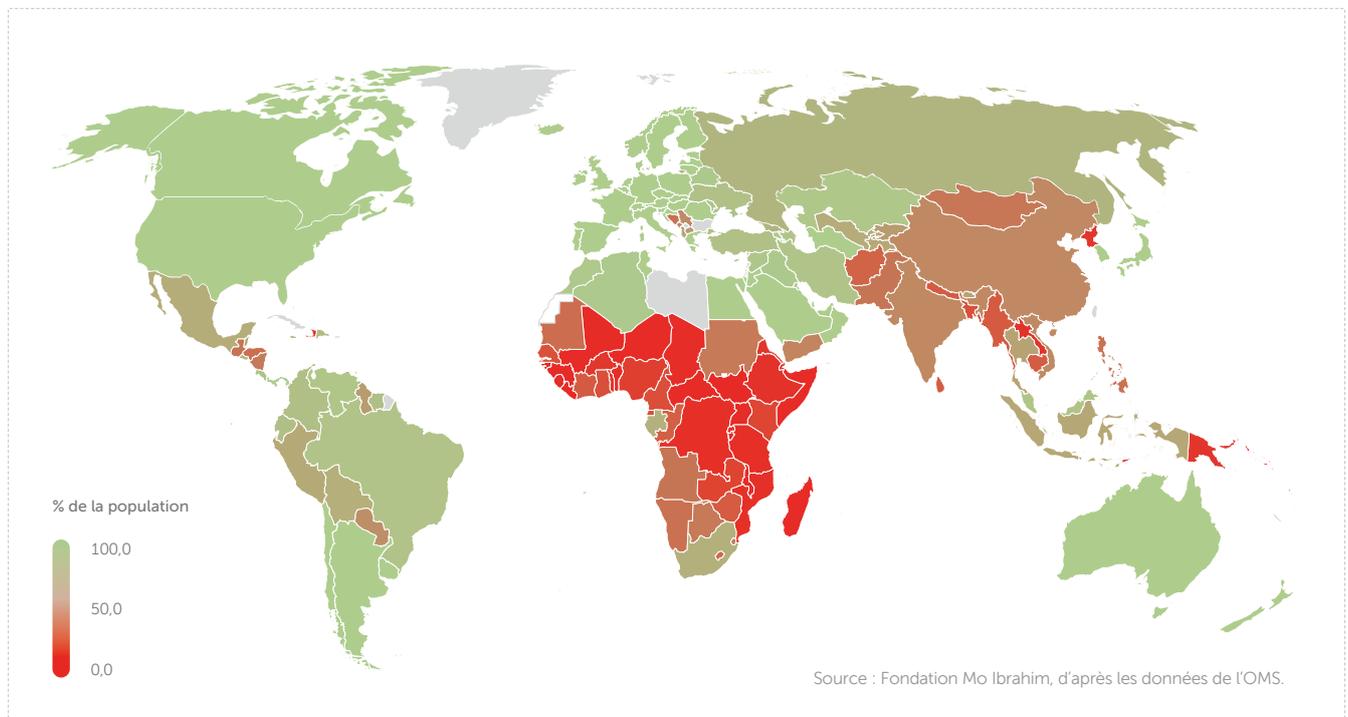
L'accès à des combustibles de cuisson propre est une composante majeure de l'ODD7 : « Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable ». Pourtant, moins d'une personne sur trois vivant en Afrique a accès à des combustibles de cuisson propre.

Ce sont donc plus de 930 millions de citoyens africains qui n'y ont pas accès, soit plus que la population totale de l'Europe et trois fois plus que celle des États-Unis.

L'Afrique est la seule région dans laquelle le nombre de personnes utilisant des combustibles de cuisson impurs est en augmentation, avec une hausse de près de 50 % depuis 2000.

Dans 41 des 53 pays africains, la majorité de la population n'a pas accès à des combustibles de cuisson propre.

Pays du monde : accès à des combustibles de cuisson propre (2019)



Cuisiner avec des combustibles issus de la biomasse (bois, etc.), ou d'autres combustibles impurs (charbon de bois, kérosène, etc.) constitue un risque majeur pour la santé.

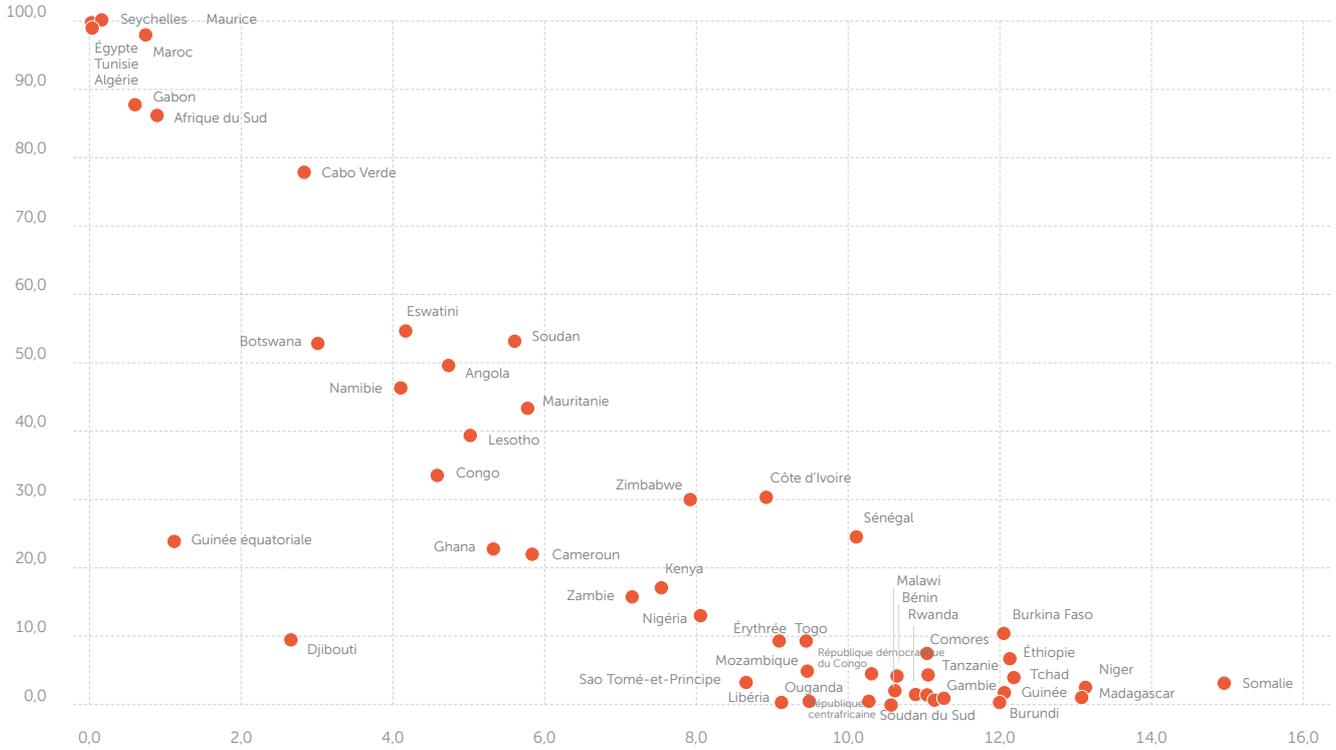
- Plus de la moitié de la population africaine (54,6 %) cuisine avec des combustibles solides issus de la biomasse comme le bois.
- L'utilisation d'autres combustibles impurs comme le charbon de bois (13,6 %) et le kérosène (2,8 %) est plus élevée que partout ailleurs sur la planète.

Chaque année en Afrique subsaharienne, près de 490 000 personnes décèdent prématurément en raison de la pollution de l'air à leur domicile, elle-même due au manque d'accès à des installations de cuisson propre.

Des liens avérés entre les combustibles de cuisson impurs et les risques pour la santé

Pays africains : accès à des combustibles de cuisson propre et décès dus à la combustion intérieure de combustibles solides (2019)

Accès à des combustibles de cuisson propre (% de la population)



Source : Fondation Mo Ibrahim, d'après les données de l'OMS et de l'Institute for Health Metrics and Evaluation

Décès liés à la combustion intérieure de combustibles solides en tant que facteur de risque (% des décès)

Au regard des tendances démographiques et des plans de développement actuels en Afrique, la hausse de la demande énergétique est inéluctable

La croissance démographique est un autre élément à prendre en compte dans la difficile équation énergétique de l'Afrique. En effet, un nombre croissant de personnes auront besoin d'énergie pour cuisiner leurs repas, éclairer leur domicile, se déplacer, faire fonctionner leur entreprise et créer des emplois.

Dans les pays industrialisés où la population stagne voire décline, et où la consommation et l'accès à l'énergie sont déjà élevés, il n'est guère nécessaire de développer l'offre d'énergie. Les gouvernements ont ainsi le champ libre pour se concentrer sur une transition sobre en carbone. En Afrique, où la population augmente et où les infrastructures énergétiques sont extrêmement limitées, la nécessité d'accroître l'offre est pressante et inévitable. L'accent mis sur la transition énergétique dans les débats multilatéraux et les espaces d'élaboration des politiques néglige complètement la situation particulière du continent.

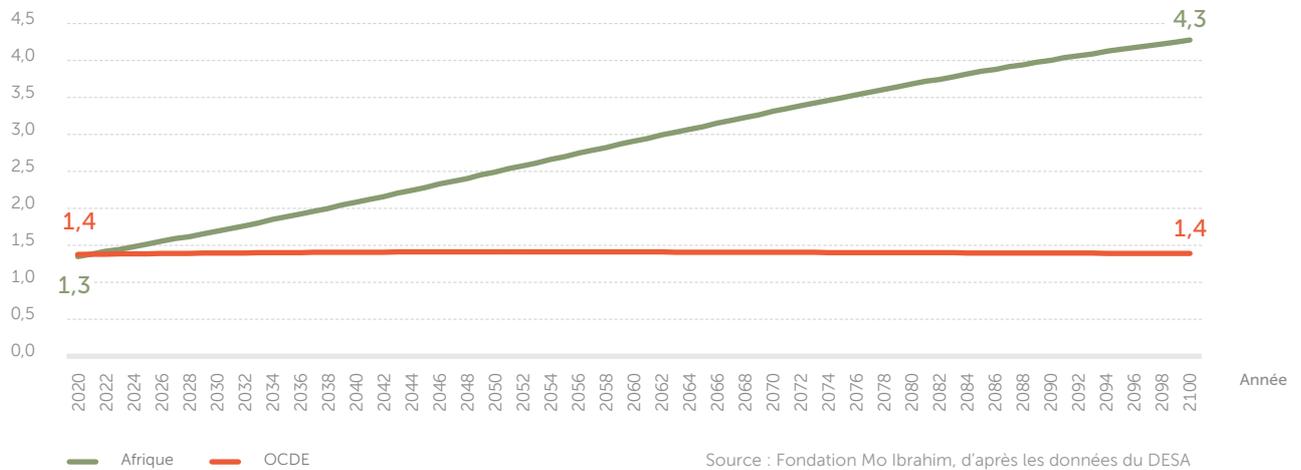
La population africaine devrait avoir doublé entre 2020 et 2050, et plus que triplé d'ici à 2100.

À l'inverse, d'après les estimations, la population totale des pays de l'OCDE devrait stagner.

La population de l'Afrique devrait presque doubler d'ici à 2050, et tripler d'ici à 2100.

Afrique et OCDE : population (2020-2100)

Population (milliards)



Dans le même temps, de grands projets d'infrastructure sont en cours comme le réseau panafricain intégré de trains à grande vitesse (Agenda 2063) ou le programme du réseau routier transafricain. Ces projets favorisent tous la mise en œuvre de la zone de libre-échange continentale africaine, contribuant de fait à accélérer l'intégration du continent. Autant d'évolutions qui se traduisent par un accroissement de la demande d'énergie.

L'Afrail Express – qui fait partie du réseau panafricain intégré de trains à grande vitesse – reliera les capitales du continent grâce à trois grands axes ferroviaires : Le Cap – Casablanca, Casablanca – Le Caire et Le Caire – Le Cap. La construction de la ligne reliant Le Cap à Casablanca par l'intermédiaire de Windhoek, Luanda, Lusaka, Kinshasa, Lagos et Dakar devrait commencer en mai 2024.



Une fois achevé, le programme du réseau routier transafricain aura établi dix axes routiers transcontinentaux : Le Caire – Dakar ; Alger – Lagos ; Tripoli – Le Cap ; Le Caire – Le Cap ; Dakar – N'Djamena ; N'Djamena – Djibouti ; Dakar – Lagos ; Lagos – Mombasa ; Beira – Lobito ; et, enfin, Djibouti – Bata.



De nombreux pays d'Afrique sont déjà très avancés en matière d'énergies renouvelables

Signe de la capacité de l'Afrique à franchir le pas, de nombreux pays ont déjà reconnu le rôle clé que les énergies renouvelables peuvent jouer pour relever à la fois le défi climatique et le déficit énergétique.

Entre 2010 et 2019, les gouvernements africains ont plus que triplé les investissements publics dans les énergies renouvelables, qui ont atteint 47 milliards de dollars contre 13,4 milliards au cours de la décennie précédente.

Vingt-deux pays africains font déjà des énergies renouvelables leur principale source d'électricité. Huit pays africains produisent plus de 90 % de leur électricité à partir de sources renouvelables : l'Eswatini (99,8 %), l'Éthiopie (100,0 %), le Lesotho (99,9 %), le Mozambique (95,4 %), la Namibie (91,0 %), l'Ouganda (97,7 %), la République centrafricaine (96,3 %) et la République démocratique du Congo (98,9 %).

Certains pays africains sont même des pionniers en matière d'énergies renouvelables.

- En Namibie, près d'un cinquième de l'électricité (19,1 %) provient de l'énergie solaire, ce qui représente la quatrième plus grande part au niveau mondial.
- Au Kenya, l'énergie géothermique représente près de la moitié (46,0 %) de la production d'électricité, soit plus que dans tout autre pays.
- Sur les 52 pays qui utilisent l'énergie hydroélectrique comme principale source d'électricité, 21 se situent en Afrique.

Notons toutefois que dans les 22 pays africains qui utilisent des énergies renouvelables comme leur principale source d'électricité, l'accès à l'électricité reste limité. Les énergies renouvelables ne peuvent pas à elles seules répondre aux besoins immédiats de l'Afrique en matière d'énergie. D'autant que ces besoins continueront de croître au vu des tendances démographiques du continent.

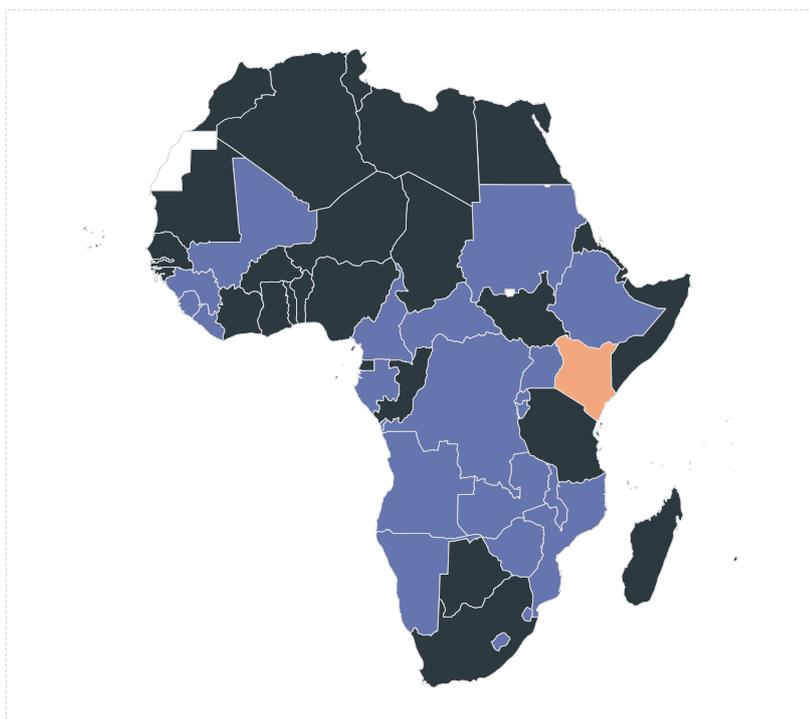
- Seul le Gabon affiche un accès à l'électricité supérieur à 90 %.
- Dans 16 des 22 pays, plus de la moitié de la population est toujours dépourvue d'électricité, ce qui montre l'ampleur du chantier nécessaire pour concrétiser ce potentiel.

Alliance africaine pour l'hydrogène vert

Six pays africains (l'Afrique du Sud, l'Égypte, le Kenya, le Maroc, la Mauritanie et la Namibie) ont créé l'Alliance africaine pour l'hydrogène vert en mai 2022, afin d'améliorer l'accès à des énergies propres et abordables sur le continent. L'alliance prévoit d'encourager la collaboration entre ses membres fondateurs afin de promouvoir le développement de l'hydrogène vert dans leur pays respectif. Elle appelle également à adopter des réformes réglementaires et politiques, à renforcer les capacités locales et à encourager les investissements dans la production d'hydrogène vert afin de répondre aux besoins domestiques.

- La Namibie compte commencer à produire 300 000 tonnes d'hydrogène vert par an d'ici à 2026 afin de remplacer le charbon sud-africain dans son bouquet énergétique.
- L'Égypte planifie actuellement trois projets d'hydrogène vert d'une capacité combinée de 300 mégawatts.

Pays africains : source primaire d'électricité (2019)



22 pays du continent utilisent déjà les énergies renouvelables comme principale source d'électricité.

- Hydroélectricité renouvelable
- Combustibles fossiles
- Géothermie

Source : Fondation Mo Ibrahim, d'après les données de l'Agence internationale pour les énergies renouvelables (IRENA)

Énergie solaire : L'Afrique possède 40 % du potentiel mondial, mais à peine plus de 1 % de la capacité installée.

L'Afrique représente 40 % du potentiel solaire mondial total.

Au niveau mondial, cinq des dix pays ayant le plus fort potentiel de production d'énergie par panneau solaire se trouvent en Afrique : la Namibie (1^{er}), l'Égypte (4^e), le Lesotho (8^e), la Libye (9^e) et le Botswana (10^e).

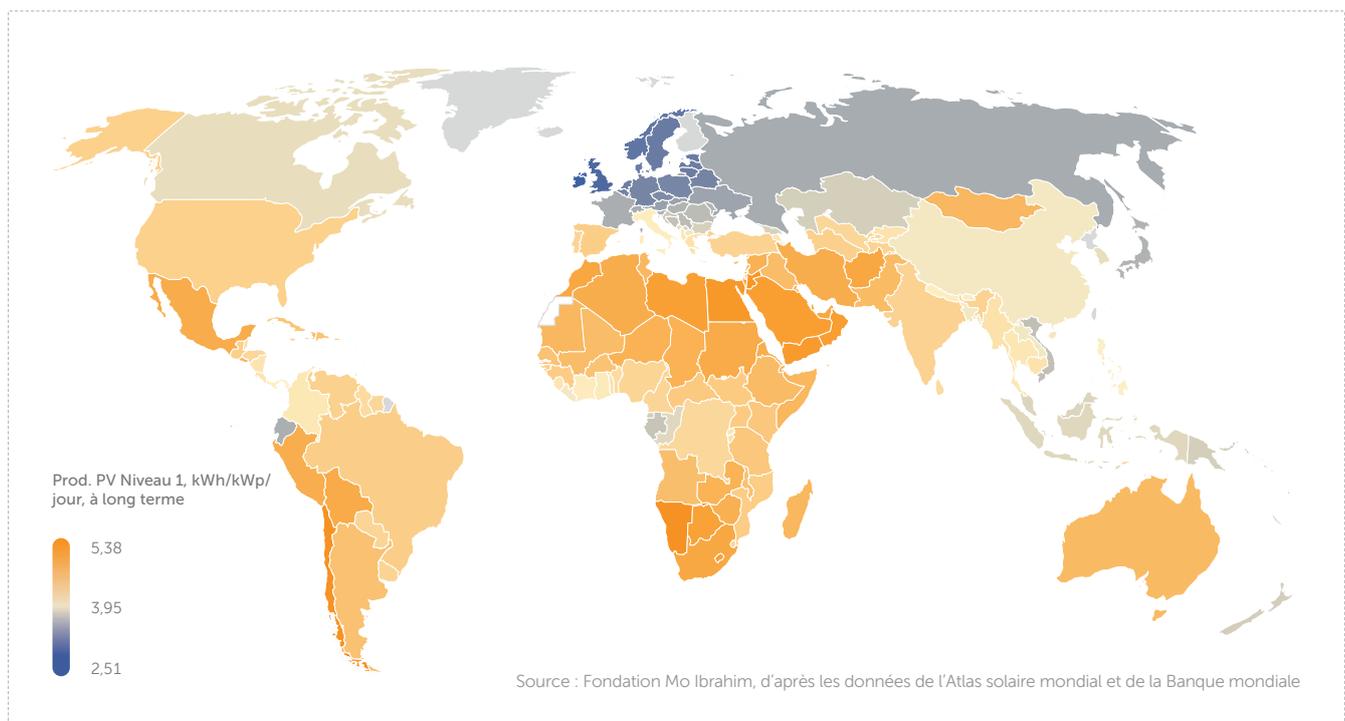
En dépit de ces chiffres, l'énergie solaire ne représente qu'une faible part du bouquet énergétique en Afrique.

Le continent n'accueille que 1 % des panneaux solaires dans le monde bien qu'il possède l'un de plus hauts potentiels en matière d'énergie solaire.

Moins de 2 % de l'électricité du continent a été produite par des technologies solaires en 2019.

Les pays africains possèdent l'un des plus grands potentiels solaires au monde.

Pays du monde : potentiel moyen de production solaire photovoltaïque par unité installée (2020)



Plusieurs pays africains mobilisent des ressources pour renforcer la part de l'énergie solaire dans leur bouquet énergétique. En Afrique, les investissements publics dans l'énergie solaire ont été près de 13 fois plus importants entre 2010 et 2019 qu'au cours de la décennie précédente.

- Lancée par la Banque africaine de développement en 2021, l'initiative « Desert to Power » devrait non seulement accroître de près de 40 % les capacités des onze pays du Sahel, mais aussi permettre à 90 millions de personnes d'accéder pour la première fois à l'électricité d'ici à 2030.
- L'Ouganda a entrepris la construction de centrales solaires pour une capacité totale de 570 MW, soit près de la moitié de sa capacité électrique actuelle.
- Le complexe Noor-Ouarzazate, récemment inauguré au Maroc, est la plus grande centrale solaire à concentration du monde.

5 des 10 pays présentant le meilleur potentiel solaire se trouvent en Afrique : la Namibie (1^{er}), l'Égypte (4^e), le Lesotho (8^e), la Libye (9^e) et le Botswana (10^e).

Énergie hydroélectrique : de grands projets à fort potentiel malgré une conjoncture difficile

L'hydroélectricité reste la principale source d'énergie renouvelable du continent avec plus de 38 GW de capacité installée, soit 70 % de la part de l'électricité renouvelable. Toutefois, le potentiel de l'hydroélectricité sur le continent est loin d'être pleinement exploité.

En République démocratique du Congo, le barrage Grand Inga est un projet à long terme en cours de réalisation. Avec un coût estimé à au moins 80 milliards de dollars, le barrage, une fois achevé, constituera la plus grande installation hydroélectrique de la planète.

- Le Grand Inga pourrait produire jusqu'à 40 000 MW d'électricité, soit deux fois la capacité de production du plus grand barrage actuel au monde (les Trois Gorges, en Chine), et l'équivalent de plus d'un tiers de l'électricité totale produite en Afrique.

En Éthiopie, le barrage de la Renaissance ferait plus que doubler la capacité électrique du pays, mais le projet suscite des tensions avec les pays voisins en aval du Nil, l'Égypte et le Soudan.

Énergie éolienne : une ressource encore largement inexploitée

L'énergie éolienne n'a pas encore trouvé sa place en Afrique, le potentiel éolien du continent restant largement inexploité.

En pratique, l'Afrique du Nord, le Sahel, la Corne de l'Afrique et le Sud-Ouest de l'Afrique sont les régions les plus propices à la production d'énergie éolienne pour les services publics.

Au Sahel, la mobilisation complète du potentiel technique éolien permettrait de multiplier par plus de 30 la capacité électrique au Tchad, en Mauritanie, au Niger et au Mali.

Pour les États côtiers et les petits États insulaires d'Afrique, l'installation de parcs éoliens en mer pourrait contribuer à combler le déficit énergétique.

- Les Seychelles font partie des dix pays ayant le plus fort potentiel au monde par habitant s'agissant de l'énergie éolienne en mer.

Seuls le Sénégal et le Kenya ont lancé des projets pour intégrer sérieusement l'énergie éolienne à leur bouquet énergétique, avec des parcs éoliens qui devraient augmenter respectivement leur capacité électrique actuelle de plus de 25 % et de plus de 15 %.

21 pays africains disposent de ressources géothermiques avérées, celles-ci sont principalement inexploitées

Vingt-et-un pays africains disposent de ressources géothermiques connues, mais elles sont actuellement largement inexploitées. Seuls huit pays utilisent l'énergie géothermique pour le chauffage et la climatisation, et seuls deux pays (l'Éthiopie et le Kenya) pour la production d'électricité.

L'Association internationale de géothermie estime que la région de la vallée du Rift est-africain dispose d'un potentiel de plus de 20 000 mégawatts.

- À Djibouti, le développement de la production d'électricité géothermique pourrait permettre de multiplier par près de huit la capacité électrique actuellement installée.



L'Afrique n'exploite que 0,01 % de son potentiel éolien.



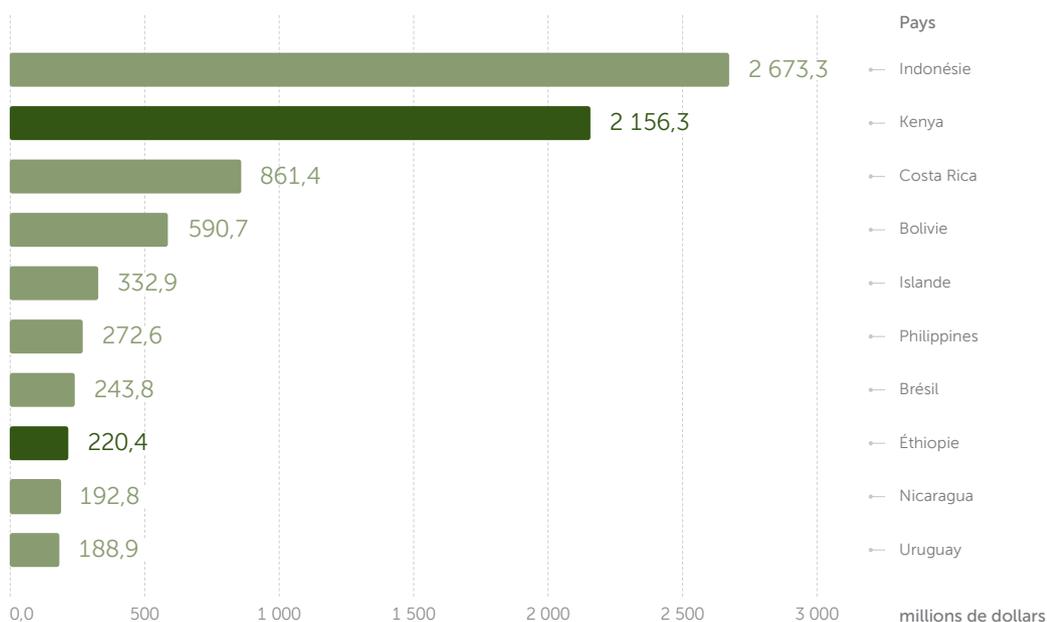
Sur les 21 pays africains disposant de ressources connues, seuls l'Éthiopie et le Kenya produisent de l'électricité par géothermie.

- En Éthiopie et au Kenya, la géothermie pourrait plus que tripler la capacité électrique actuelle.

Le Kenya cherche à exploiter ce potentiel géothermique tant au niveau national que régional, alors que KenGen (Kenya Electricity Generating Company) a déjà entamé des activités de forage en Éthiopie et à Djibouti.

Le Kenya et l'Éthiopie figurent parmi les dix pays qui consacrent le plus d'investissements publics à l'électricité géothermique à l'échelle mondiale.

Les 10 pays du monde qui investissent le plus d'argent public dans la production d'électricité géothermique (2000-2019)



Source : Fondation Mo Ibrahim, d'après les données de l'Agence internationale pour les énergies renouvelables (IRENA)

FOCUS

Huit pays africains pourraient utiliser l'énergie nucléaire dans les années 2030

Potentiel en tant que combustible de base à faible émission de carbone

Les centrales nucléaires offrent une solution à faible émission de carbone qui peut aider à limiter les effets des fluctuations saisonnières de la production d'énergie renouvelable, et favoriser la sécurité énergétique en réduisant la dépendance aux combustibles importés.

L'Afrique représentant environ 20 % des gisements mondiaux d'uranium, le principal élément nécessaire à la fission nucléaire, l'énergie nucléaire pourrait également favoriser les chaînes d'approvisionnement et les emplois au niveau local.

Le nucléaire ne représente qu'une partie du paysage énergétique africain

L'énergie nucléaire est la deuxième source d'électricité à faible émission de carbone à l'échelle mondiale. D'après l'Agence internationale de l'énergie (IEA), il faudra doubler le nombre de nouveaux projets nucléaires pour être en bonne voie vers un scénario de « zéro émission nette » en 2050. Toutefois, le nucléaire ne représente actuellement qu'une fraction de la production d'électricité en Afrique.

- L'Afrique du Sud est le seul pays africain à produire de l'électricité nucléaire, laquelle représente 5,8 % de l'énergie produite en 2019.

Sept autres pays africains prévoient de renforcer leur capacité nucléaire

L'Égypte a commandé une centrale nucléaire qui sera mise en service en 2026, tandis que l'Algérie, le Ghana, le Kenya, le Maroc, le Nigéria et le Soudan ont des projets qui pourraient leur permettre de produire de l'électricité nucléaire dans les années 2030.

Par ailleurs, la fabrication de petits réacteurs modulaires pouvant être mobilisés plus rapidement constitue une possibilité à plus court terme pour le nucléaire en Afrique.

Le nucléaire comporte des risques majeurs

Les grandes centrales nucléaires sont sujettes à des dépassements de coûts et à des retards de construction. Le nucléaire comporte également des risques de sécurité importants. En l'absence d'un environnement de gouvernance sain, la prolifération de produits nucléaires, la gestion des déchets ou la pollution environnementale représentent des préoccupations majeures.



L'Afrique du Sud est le seul pays africain qui produit de l'électricité nucléaire à l'heure actuelle

Les nouvelles découvertes soulignent le vaste potentiel du continent, l'Afrique représentant 41 % des nouvelles découvertes de gaz dans le monde entre 2011 et 2018.

On sait aujourd'hui que le Mozambique dispose de 2 800 milliards de mètres cubes de réserves de gaz naturel. Cela représente près de deux fois les réserves de la Norvège, 8^e producteur mondial de gaz naturel, et près de 40 % de plus que les réserves du Canada, 5^e producteur mondial de gaz naturel.

En Mauritanie et au Sénégal, 450 milliards de mètres cubes de gaz ont été récemment découverts au large du pays, soit plus que dans toute l'Union européenne.

La majorité du gaz naturel d'Afrique quitte le continent

Le gaz représente moins de 10 % de l'approvisionnement total en énergie domestique chez la moitié des producteurs de gaz du continent.

L'investissement dans la production et la distribution d'électricité au niveau national a été éclipsé par l'investissement dans le marché d'exportation. Une option qui procure des revenus et des devises étrangères aux gouvernements mais ne contribue en rien à étendre l'accès à l'électricité ou aux combustibles de cuisson propre.

- Au Mozambique, les trois quarts du gaz sont exportés. Dans le même temps, moins de 5 % de sa population utilise des combustibles de cuisson propre et moins de 30 % de sa population a accès à l'électricité.
- En Angola, plus de 85 % du gaz est exporté, mais près de la moitié de la population n'a pas accès à des combustibles de cuisson propre ou à l'électricité.

La COP26 et l'arrêt du financement des énergies fossiles : la fin des espoirs de développement pour l'Afrique ?

Pour que l'Afrique atteigne l'ODD 7 « Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable », il faudrait au moins que les investissements dans le secteur de l'électricité doublent chaque année jusqu'en 2040, y compris dans les infrastructures gazières essentielles.

Or, les principaux donateurs cessent de financer les combustibles fossiles à l'étranger. Lors de la COP26, 39 pays et agences de développement – notamment douze pays de l'Union européenne, le Royaume-Uni, les États-Unis, la Banque européenne d'investissement et les agences de développement française et néerlandaise – se sont engagés à mettre fin au financement public international direct de projets liés aux combustibles fossiles, y compris au gaz naturel, d'ici à la fin de l'année 2022.

La Banque mondiale a également interrompu ses activités de financement dernièrement. Ainsi, elle n'a accordé aucun financement pour des projets liés aux combustibles fossiles, y compris le gaz naturel, en 2021.

En tant que région la moins industrialisée, l'Afrique a le moins contribué au changement climatique et est confrontée aux plus grands défis en matière d'accès à l'énergie au niveau mondial. L'approche uniformisée adoptée lors de la COP26 ne tient pas compte de la situation spécifique de l'Afrique, écartant de ce fait le continent de l'échelle du développement.

Dans le même temps, de nombreux signataires des engagements de Glasgow continuent de développer l'utilisation des combustibles fossiles chez eux.

- Seulement quelques jours après avoir signé la déclaration de la COP26, les États-Unis ont lancé une vente record de concessions de forage pétrolier et gazier dans le golfe du Mexique.
- Le Royaume-Uni poursuit l'exploration de ses champs pétroliers de la mer du Nord.
- Neuf des douze signataires de l'Union européenne ont de nouveaux pipelines de combustibles fossiles en cours de construction : l'Allemagne, la Belgique, le Danemark, l'Espagne, l'Irlande, l'Italie, les Pays-Bas, le Portugal et la Slovaquie.

Le gaz africain pourrait réduire la dépendance de l'Europe vis-à-vis de la Russie

Avec l'invasion de l'Ukraine par la Russie, de nombreux pays européens cherchent à réduire leur dépendance au gaz russe. Le gaz africain peut aider à pallier la pénurie de gaz russe. Toutefois, il sera difficile d'accélérer la production pour atteindre les niveaux requis sans investir rapidement et massivement dans des gazoducs, des moyens de stockage ou des installations de traitement. Tout accord doit être mutuellement avantageux, pour permettre à la fois le développement de centrales au gaz en Afrique et la mise en place de réseaux de distribution. Les réserves africaines de gaz naturel peuvent permettre de répondre à l'ampleur et à l'urgence des besoins de l'Europe et de l'Afrique, mais seulement si les parties prenantes des deux continents intensifient leurs efforts et agissent avec détermination.

La Banque africaine de transition énergétique : une autre source de financement pour l'industrie pétrolière et gazière

La Banque africaine d'import-export (Afreximbank) et l'Organisation des producteurs africains de pétrole ont signé un protocole d'accord pour la création conjointe d'une Banque africaine de transition énergétique. Cette nouvelle banque, présentée lors du Congrès et exposition africaine du pétrole qui s'est tenu en Angola en mai 2022, a pour objectif de devenir l'institution financière incontournable des entreprises et des États qui peinent à obtenir des fonds pour leurs projets pétroliers et gaziers. Elle se présente comme « une solution à l'initiative de l'Afrique qui vise à lutter contre la menace que constitue le retrait coordonné des financements internationaux du commerce et des projets de l'industrie pétrolière et gazière en Afrique ».

À l'échelle mondiale, l'Afrique est le continent qui possède la plus faible part de combustibles fossiles dans son approvisionnement en énergie

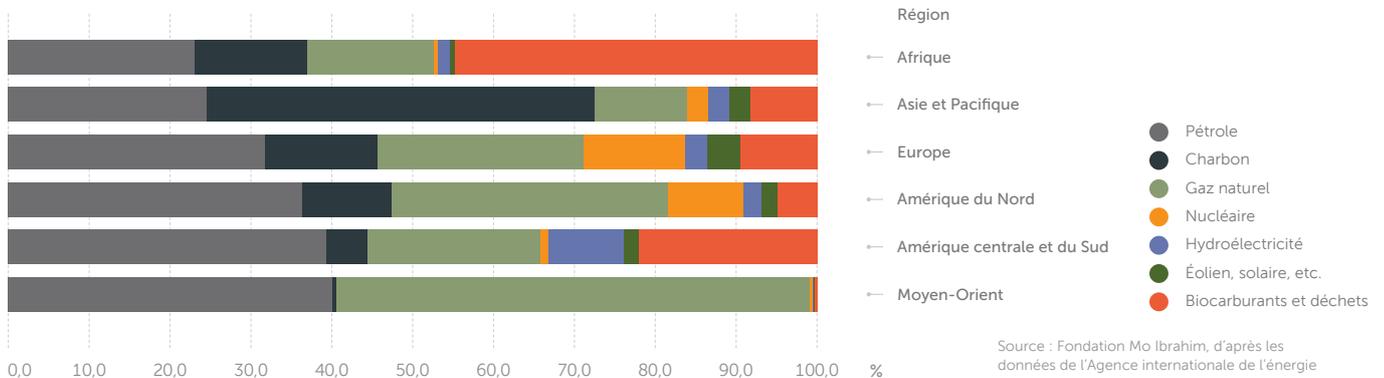
Si les combustibles fossiles (charbon, pétrole et gaz naturel) représentent la principale source énergétique dans toutes les régions du monde, leur part est plus faible en Afrique qu'ailleurs. Par conséquent, l'Afrique dispose d'une plus grande marge de manœuvre pour développer l'utilisation du gaz naturel.

Les combustibles fossiles représentent environ la moitié de l'approvisionnement énergétique total en Afrique, contre plus de 75 % en Asie et en Amérique du Nord et plus de 65 % en Europe et en Amérique latine.

Accroître l'exploitation du gaz naturel en Afrique n'est pas synonyme de catastrophe climatique. De nombreux pays africains ont déjà réduit, voire abandonné, l'utilisation des combustibles fossiles dans la production d'électricité.

- Dans 22 pays d'Afrique, plus de 50 % de l'électricité est produite à partir d'énergies renouvelables.

Régions du monde : approvisionnement énergétique total par source (2019)



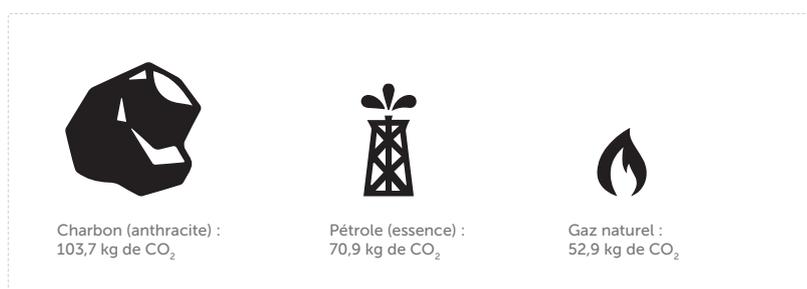
Les arguments en faveur du gaz comme combustible de transition en Afrique

Outre l'accès à l'électricité, l'industrialisation et la santé, l'accroissement de l'utilisation du gaz sur le continent présente des avantages environnementaux, ce qui rend l'engagement de la COP26 contre-productif.

Le gaz naturel est en effet le combustible fossile le plus propre, avec des émissions par unité d'énergie plus faibles que le charbon ou le pétrole.

- Le charbon produit presque deux fois plus de CO₂ par million d'unités d'énergie que le gaz, tandis que le pétrole en produit environ un tiers de plus.

Émissions des différents combustibles (en kg de CO₂ par million d'unités d'énergie)



Même si toute l'Afrique subsaharienne (hormis l'Afrique du Sud) triplait sa consommation d'électricité en utilisant uniquement du gaz, les émissions mondiales de carbone n'augmenteraient que de 0,6 %.

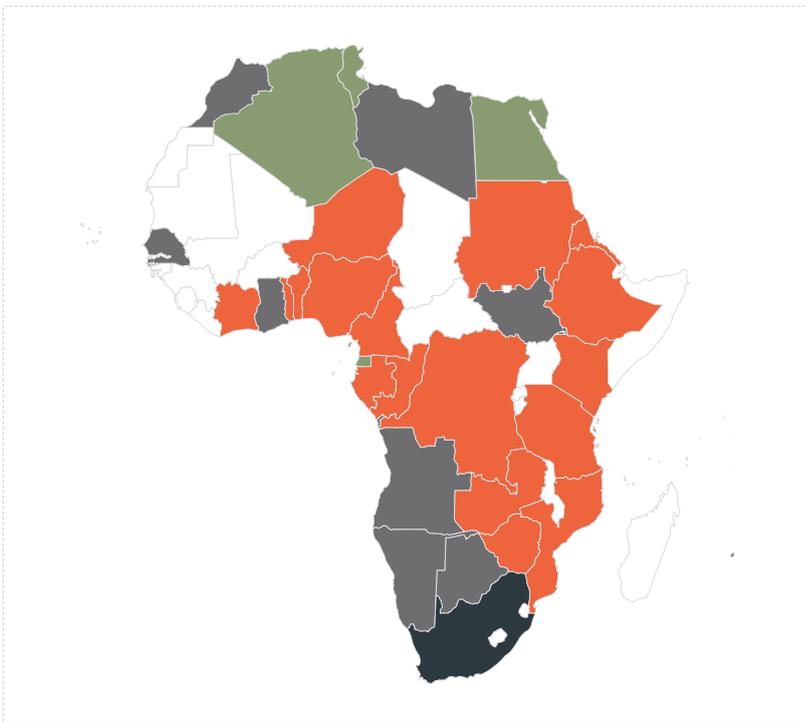
Dans de nombreux pays africains, les biocarburants et les déchets constituent la principale source d'énergie. Certes, les biocarburants solides couramment utilisés comme le bois séquestrent le CO₂ de l'atmosphère pendant leur croissance. Ils peuvent cependant produire plus d'émissions par unité d'énergie que les combustibles fossiles, sans oublier qu'ils contribuent à la déforestation.

Le bois produit presque deux fois plus de CO₂ par million d'unités d'énergie que le gaz.

- En Afrique subsaharienne, environ 70 % des foyers tirent leur énergie du bois.

L'utilisation du bois pour la cuisson contribue à la déforestation dans le bassin du Congo, qui constitue le deuxième plus grand puits mondial de carbone.

Pays africains : source principale d'énergie (2019)



En Afrique subsaharienne, environ 70 % des ménages tirent leur énergie du bois. Le bois de chauffage produit deux fois plus de carbone que le gaz.

- Gaz naturel
- Pétrole
- Biocarburants et déchets
- Charbon
- Aucune donnée

Source : Fondation Mo Ibrahim, d'après les données de l'Agence internationale de l'énergie

Récupérer le gaz de torchage pour produire de l'électricité

Il est possible de limiter le recours au torchage en investissant dans des infrastructures gazières comme les gazoducs et les installations de stockage.

Chaque année, le torchage du gaz émet plus de 400 millions de tonnes d'équivalent CO₂.

Le recours à cette pratique s'explique principalement par le manque d'investissement dans les infrastructures de récupération, de stockage, de conservation ou d'utilisation du gaz naturel.

En réalité, le gaz capturé pourrait servir à la production d'électricité en remplacement de combustibles plus polluants comme le charbon ou le pétrole. Il pourrait également remplacer les combustibles issus de la biomasse pour la cuisson dans les foyers, voire être simplement conservé.

À l'heure actuelle, le volume annuel de gaz brûlé en torchère dans le monde – environ 142 milliards de mètres cubes – pourrait alimenter l'ensemble de l'Afrique subsaharienne.

FOCUS

Que l'électricité soit issue des énergies renouvelables ou du gaz, sa distribution est un enjeu majeur

L'une des principales difficultés à l'origine du déficit énergétique de l'Afrique est la mauvaise qualité des infrastructures de transport et de distribution de l'électricité. Cet aspect est fondamental, et doit être pris en compte quelle que soit la source d'énergie utilisée : combustibles fossiles, énergie renouvelable ou nucléaire.

La plupart des infrastructures de distribution présentes sur le continent sont obsolètes et ne sont pas fiables, ce qui contraint les ménages et les entreprises à se passer d'électricité ou à utiliser des groupes électrogènes d'appoint. Par ailleurs, une part significative de l'électricité produite est perdue en raison de réseaux de distribution basse tension inadaptés.

- Selon l'Institut ghanéen de gestion et d'administration publique, les pertes liées au transport et à la distribution de l'électricité en Afrique subsaharienne s'élèvent chaque année à 5 milliards de dollars.

La production d'électricité et l'exportation de combustibles ont souvent été privilégiées au détriment du transport et de la distribution.

- Pour chaque dizaine de dollars investie dans le secteur de l'énergie depuis 2015, à peine plus d'un dollar est consacré au transport et à la distribution.



Seul un dollar sur dix est investi dans la distribution et le transport de l'énergie depuis 2015

FOCUS

L'équilibre énergétique de l'Afrique d'après le « Scénario pour une Afrique durable » élaboré par l'Agence internationale de l'énergie

Le « Scénario pour une Afrique durable », publié par l'Agence internationale de l'énergie en juin 2022, décrit la direction à suivre par l'Afrique dans le secteur de l'énergie d'ici à 2030 si elle souhaite atteindre l'accès universel à des services énergétiques modernes, à savoir l'électricité et des combustibles de cuisson propre, tout en respectant les engagements du continent en matière climatique. Dans le Scénario pour une Afrique durable :

- L'utilisation traditionnelle de biomasse solide (bois de chauffage, déchets et charbon) est complètement supprimée et les ménages ont pleinement accès à des combustibles de cuisson propre.
- La part des énergies renouvelables va augmenter dans la production d'électricité, et représentera plus de 80 % de la capacité nouvellement installée en 2030.
 - Le solaire et l'éolien fourniront 27 % de l'électricité, soit huit fois plus qu'à l'heure actuelle.
 - La part de l'hydroélectricité va plus que doubler, et représentera près de la moitié de l'électricité totale produite en Afrique subsaharienne.
- La part des combustibles fossiles dans l'approvisionnement en énergie primaire va diminuer en Afrique du Nord et en Afrique australe, mais va augmenter en Afrique subsaharienne.
 - La demande de gaz va augmenter et représentera près de la moitié des investissements dans l'approvisionnement en combustibles. En Afrique de l'Ouest, le gaz remplacera le fioul, plus polluant.
 - Le gaz naturel représentera 10 % de la capacité nouvellement installée, ce qui contribuera à répondre à la demande dans les zones ayant un faible accès aux énergies renouvelables modernes, et fournira une énergie d'appoint pour pallier la variabilité de l'approvisionnement en énergie renouvelable et hydroélectrique.
- Le continent n'entreprendra aucun nouveau projet de centrale à charbon.

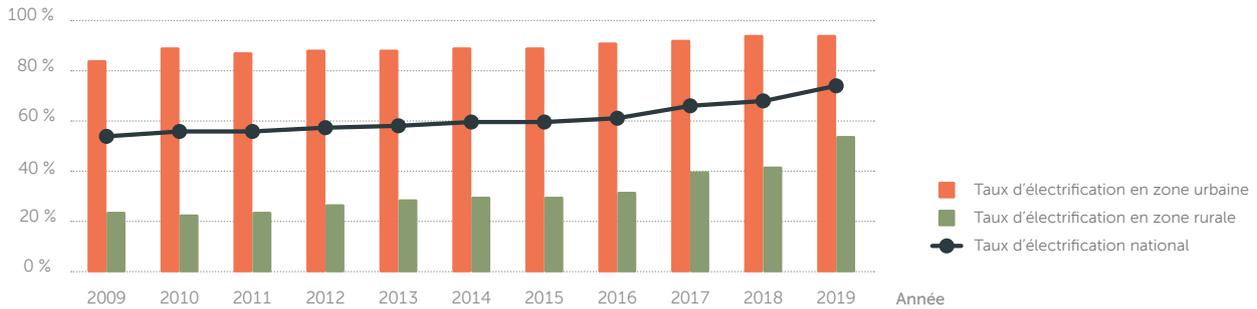
Sénégal : des efforts de développement dans le secteur de l'énergie

Mamadou Fall Kane, conseiller énergie du Président de la République du Sénégal



Évolution du taux d'électrification du Sénégal

Taux d'électrification



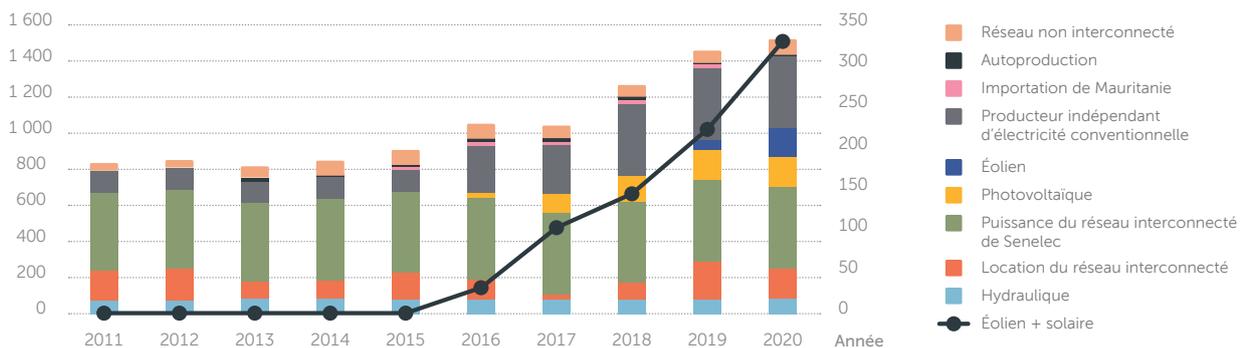
L'un des principaux objectifs du Plan Sénégal émergent (PSE), le cadre de référence du Président Macky Sall en matière de politique économique et sociale, est de parvenir à l'accès universel à l'électricité d'ici à 2025. Comme le montre la figure 1, en 2019, le taux d'électrification national était de 74 % (environ 94 % en zone urbaine et 54 % en zone rurale). Pour atteindre cet objectif ambitieux, conformément à l'ODD 7 des Nations Unies visant à « garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable », le Sénégal s'efforce d'accroître sensiblement son taux d'électrification en zone rurale, et il est parvenu à assurer un bon accès à l'électricité dans les grandes banlieues. Il subsiste néanmoins certaines difficultés, notamment en ce qui concerne la mise en place de réseaux de transport fiables et à bas coût pour atteindre les petits villages isolés.

Depuis 2016, on observe une augmentation du nombre de centrales solaires et éoliennes ayant fortement contribué à l'électrification des zones rurales, notamment parce que ces technologies ne requièrent pas de longs réseaux de transport pour atteindre les zones isolées. Ainsi, la part des énergies renouvelables dans le bouquet énergétique du Sénégal a considérablement augmenté au cours des cinq dernières années, pour atteindre plus de 30 % aujourd'hui.

Évolution de la puissance installée du Sénégal (MW)

Puissance (MW)

Éolien + solaire (MW)



Incontestablement, et à juste titre, le réchauffement climatique et ses effets ont retenu l'attention de la plupart des dirigeants mondiaux. Il est devenu impératif de limiter l'augmentation de la température mondiale à 1,5 °C afin de laisser à nos enfants une planète viable. Des efforts considérables sont donc nécessaires pour réduire les émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2100. Les pays africains ont la lourde tâche de trouver le bon équilibre qui leur permettra de garantir le développement socioéconomique de leur population, tout en respectant leurs engagements en faveur de la lutte contre le changement climatique. Il est essentiel de prendre en compte les spécificités des pays africains dans le débat mondial sur le changement climatique, en particulier parce que ces derniers polluent à des niveaux moins élevés que les pays industrialisés. Pour avoir accès à une électricité fiable et abordable, qui constitue le préalable à tout progrès économique, les pays africains doivent exploiter l'ensemble de leurs ressources naturelles d'une manière durable et respectueuse de l'environnement.

Au Sénégal, même si les énergies renouvelables représentent une solution pour l'électrification des zones rurales, il est toujours nécessaire d'utiliser d'autres sources d'énergie plus fiables et moins intermittentes que l'énergie solaire ou éolienne, mais également moins polluantes que le pétrole, afin de répondre aux besoins énergétiques de l'ensemble de la population. Heureusement, le pays a récemment découvert d'importants gisements de gaz naturel, aujourd'hui largement reconnu comme un combustible de transition. Le Sénégal vise à exploiter pleinement ses réserves de gaz naturel afin d'atteindre son objectif d'accès universel à l'électricité d'ici à 2025, tout en augmentant ses efforts en matière de lutte contre le changement climatique.

Afin de soutenir son ambition énergétique, les champs gaziers de Yakaar et de Teranga ont été désignés comme la principale source de gaz naturel du pays destinée à la production d'électricité et à l'industrialisation. L'objectif est de tirer pleinement parti des avantages du gaz naturel afin de réduire la dépendance du pays aux importations de pétrole, ainsi que son empreinte carbone. En effet, le gaz naturel est au cœur de la stratégie « Gas to Power » du Sénégal, qui vise à instaurer le cadre juridique et institutionnel nécessaire pour optimiser l'ensemble de la chaîne de valeur du gaz, de l'approvisionnement en énergie primaire à la distribution de l'électricité aux consommateurs finaux.

Outre la production d'électricité décrite dans sa stratégie « Gas to Power », le Sénégal prévoit d'exploiter ses réserves de gaz naturel en tant que matière première et source d'énergie pour soutenir son industrialisation, en transformant ses ressources minières et celles de la sous-région, mais aussi en créant de nouvelles industries. Par exemple, le gaz naturel peut être utilisé pour :

- Transformer le minerai de fer de Falémé en acier ;
- Transformer la bauxite extraite dans la sous-région en alumine et en aluminium ;
- Produire des engrais en exploitant nos ressources en phosphate pour accroître notre productivité agricole ;
- Réduire la facture énergétique et l'empreinte carbone de nos industries.

Le Sénégal explore également d'autres pistes d'utilisation du gaz naturel en dehors de ses usages traditionnels. Par exemple, outre le Train Express Régional (TER), le Sénégal est en train de moderniser son réseau de transport urbain grâce au projet « Bus Rapid Transit » (BRT, ou bus à haut niveau de service), qui vise à utiliser des bus électriques pour les transports en commun. À l'avenir, le Sénégal ambitionne d'aller encore plus loin et d'étudier la possibilité d'utiliser le gaz naturel comme carburant.

En conclusion, nos ressources naturelles peuvent propulser le pays en tête de l'industrie à faible émission de carbone à l'échelle mondiale. De fait, compte tenu de ses importants gisements de gaz naturel, de sa position géostratégique et de son fort potentiel en matière d'énergies renouvelables, le Sénégal peut devenir un producteur et un exportateur majeur d'hydrogène, d'ammoniac bas carbone et d'acier durable, à condition que nos dirigeants saisissent les bonnes occasions au bon moment.

La transition énergétique juste en Afrique du Sud

Fondation africaine pour le climat



L'Afrique du Sud a bâti son économie sur l'extraction et l'exploitation de ses importantes ressources en charbon. En effet, son histoire plus que centenaire avec le charbon a joué un rôle primordial dans le développement de ses principales industries telles que l'énergie, la sidérurgie, l'exploitation minière, la pétrochimie et les carburants synthétiques. Après l'instauration de la démocratie, cet héritage a également permis la réalisation de vastes programmes d'électrification afin de combler les lacunes en matière d'accès à l'énergie parmi les communautés exclues sous le régime de l'apartheid.

Cet enracinement profond du charbon dans l'économie et la société sud-africaines a fortement compliqué les questions sur l'opportunité et les modalités d'une transition énergétique. La transition de l'Afrique du Sud exigera non seulement une restructuration complète du système énergétique (le charbon représentait 65 % de l'approvisionnement du pays en énergie primaire en 2018 et 86 % de sa production totale d'électricité en 2020), mais elle aura également des répercussions concrètes sur la vie des quelque 92 230 personnes employées dans l'industrie charbonnière.

Malgré ces difficultés, deux éléments importants ont mis en lumière un certain nombre de questions sur la transition énergétique en Afrique du Sud. Le premier est l'accroissement des pressions exercées par la communauté internationale sur le pays pour qu'il réduise ses émissions de gaz à effet de serre, l'Afrique du Sud faisant partie des vingt plus gros pollueurs au monde. Les restrictions commerciales prévues par les principaux partenaires commerciaux, dont l'Union européenne, sur les produits à forte intensité de carbone, ont ainsi alerté le Gouvernement sur l'urgence de remettre en question la pérennité de la dépendance du pays au charbon.

Le deuxième élément est la frustration croissante ressentie par la population et les entreprises du pays après plus d'une décennie de délestages (coupures de courant forcées visant à maintenir la stabilité du réseau lorsque l'approvisionnement est insuffisant pour répondre à la demande) et d'escalade des prix de l'électricité. La patience ayant atteint ses limites à l'égard de l'African National Congress (ANC), le parti au pouvoir, la pression se fait de plus en plus forte pour que ce dernier s'attaque aux crises énergétiques du pays. Par ailleurs, à l'heure où l'économie sud-africaine se remet encore des conséquences de la captation de l'État et de la pandémie de COVID-19, il est urgent de prendre des décisions sur l'avenir énergétique du pays.

Face à l'urgence que constituent la crise de l'électricité et la dépendance aux combustibles fossiles en Afrique du Sud, un changement de mentalité radical s'est opéré dans le paysage de la politique climatique et économique du pays. Cette évolution est portée par la Commission présidentielle sur le climat (PCC), créée en décembre 2020. La PCC a pour mission d'éclairer et de faciliter une compréhension commune du concept de transition énergétique juste en Afrique du Sud, en s'appuyant sur des analyses approfondies des répercussions socioéconomiques, environnementales et technologiques du changement climatique et de la transition. Elle couvre l'adaptation, l'atténuation, le financement et la mise en œuvre. La PCC joue également un rôle clé dans le projet de loi sur le changement climatique, actuellement étudié par le Parlement.

Les membres de la Commission sont issus d'horizons divers : ministères et organismes publics, entreprises, syndicats, universités, société civile, établissements de recherche et autorités traditionnelles. Durant sa première année d'existence, grâce au soutien technique et financier de la Fondation africaine pour le climat, la Commission a réussi à naviguer dans un environnement fragmenté en intégrant les connaissances acquises en climatologie et en donnant une meilleure assise aux objectifs des contributions déterminées au niveau national, afin de trouver des voies vers la décarbonisation et, à long terme, atteindre zéro émission nette. La Commission a ainsi pu élaborer le Cadre pour une transition juste (« Just Transition Framework »), qui devrait être présenté au Gouvernement en 2022.

Ce travail préparatoire mené par le Gouvernement et les parties prenantes de l'Afrique du Sud a permis d'obtenir un engagement de 8,5 milliards de dollars en faveur de la Transition énergétique juste auprès du Groupe des partenaires internationaux (Allemagne, États-Unis, France, Royaume-Uni et Union européenne) lors de la COP26. Bien que cet engagement ne représente qu'une partie des coûts estimés de la transition, il ouvre la voie à des investissements plus importants, et donne au pays l'élan dont il a besoin pour accélérer les réformes qui lui permettront d'attirer davantage de financements.

Mais le diable se cache toujours dans les détails. La prochaine étape du processus, qui consiste à traduire cet engagement en accords de financement concrets, sera déterminante. Des négociations sont actuellement en cours entre l'Équipe spéciale sud-africaine chargée du financement pour le climat, dirigée par un envoyé

spécial de la Présidence, et le Groupe des partenaires internationaux, par l'intermédiaire du Secrétariat de l'engagement pour la Transition énergétique (une initiative conjointe du Groupe des partenaires internationaux et du Gouvernement sud-africain, coordonnée par le Fonds d'investissement pour le climat). Ces négociations devraient déboucher sur un plan de financement clair qui permettra à l'Afrique du Sud d'honorer les premiers engagements au titre de ses contributions déterminées au niveau national (CDN). Du point de vue de l'Afrique du Sud, l'obtention d'accords de financement à des conditions équitables sera une priorité, compte tenu du fardeau de la dette contractée auprès des pays partenaires.

Au chapitre des priorités du pays figure également l'atténuation des effets de la transition sur les travailleurs du charbon et les communautés vulnérables. Cela passe par l'évaluation et le chiffrage des besoins et des solutions pour les travailleurs du charbon (reconversion, départ en retraite, reclassement), le démantèlement des centrales (réaffectation, réhabilitation), la fermeture des mines de charbon existantes et abandonnées, et le développement d'autres activités économiques pour les communautés concernées. Dans cette perspective, de nombreux travaux sont actuellement en cours dans le cœur minier de l'Afrique du Sud, Mpumalanga. Il sera essentiel d'établir un contrat social pour parvenir à l'abandon du charbon en Afrique du Sud, et la Commission présidentielle sur le climat jouera un rôle clé à cet effet.

Bien qu'il reste encore beaucoup à faire, le bref tableau dressé ci-dessus ne reflète pas la complexité du processus en cours ni le travail déjà accompli par le Gouvernement sud-africain et les parties prenantes pour arriver jusqu'ici. L'engagement de 8,5 milliards de dollars obtenu lors de la COP26 est le premier du genre, et pourra très certainement être transposé à d'autres pays en développement confrontés à des risques similaires en matière de transition, notamment pour les économies dépendantes du gaz et du pétrole. Divers enseignements importants peuvent déjà être tirés de l'expérience sud-africaine.

En premier lieu, la vraie réussite du Gouvernement sud-africain est d'avoir pu concilier les besoins énergétiques du pays avec les objectifs mondiaux de l'Accord de Paris et une limitation du réchauffement climatique à 1,5 degré. L'engagement en faveur de la Transition énergétique juste trouve son origine dans la Transaction pour une transition juste (« Just Transition Transaction », ou JTT) conclue avec la compagnie d'électricité Eskom. Il s'agit du premier plan conceptualisé par des laboratoires d'idées et des universités d'Afrique du Sud pour permettre à Eskom de faire face à une très lourde dette. En alignant les ambitions de la JTT sur la version révisée de ses CDN, l'Afrique du Sud a pu attirer des financements pour le climat en fournissant un mécanisme simple qui permet de transformer les CDN en voies d'investissement claires.

Le deuxième enseignement, étroitement lié au premier, est que les CDN, lorsqu'elles sont bien utilisées, peuvent être plus que de simples ambitions. Elles peuvent servir de levier pour mobiliser des financements en faveur du climat afin de soutenir la gestion des transitions structurelles dans les pays dépendants des combustibles fossiles. Les CDN, lorsqu'elles sont utilisées de manière adéquate, constituent un mécanisme qui permet de transformer les ambitions climatiques en plans d'investissement crédibles, d'identifier les lacunes en matière d'investissement, et de réduire les coûts de transaction liés à la mobilisation de fonds supplémentaires. En clair, l'expérience sud-africaine a montré que les CDN, lorsqu'elles sont utilisées de manière stratégique, peuvent constituer un outil important pour attirer des financements pour le climat, et éliminer ainsi les risques liés aux investissements provenant d'autres sources.

Le troisième enseignement concerne l'importance cruciale de laisser les pays africains aux commandes lorsqu'il s'agit de définir leurs propres besoins et trajectoires en matière de transition. Reproduire des modèles existants ne fonctionne tout simplement pas. Pour justifier le bien-fondé des investissements, il convient de s'appuyer sur des actions réalisables et concrètes qui tiennent compte des risques économiques et sociaux, ainsi que des risques liés au développement, propres à chaque pays.

L'un des enseignements majeurs tirés de l'expérience sud-africaine est qu'en définitive, la réussite d'un tel processus repose sur les politiques adoptées, aussi bien dans le pays en transition que dans les pays qui appuient ce processus et entre ces derniers. Le modèle de plateforme nationale mis en place par l'Afrique du Sud est observé attentivement ; l'Union européenne a annoncé des initiatives similaires lors du Sommet entre l'Union africaine et l'Union européenne, et plusieurs pays africains se sont dits intéressés. Avec la dynamique croissante que suscite l'engagement obtenu par l'Afrique du Sud en faveur de la Transition énergétique juste et la COP africaine qui se profile à l'horizon, le climat politique est favorable pour que d'autres pays africains dépendants des combustibles fossiles puissent œuvrer en faveur d'engagements similaires lors de la COP27.

Humaniser la transition énergétique en Afrique

Chris Gentle, conseiller principal pour les nouvelles entreprises commerciales au sein du Conseil mondial de l'énergie



L'Afrique est à l'avant-garde de la transition énergétique et de la lutte contre le changement climatique. Le continent subit les effets les plus graves de l'augmentation des températures et de l'instabilité des conditions météorologiques, alors que ses émissions sont parmi les plus faibles au monde. La question est donc de savoir si l'Afrique doit suivre la voie du développement en utilisant les hydrocarbures, selon une feuille de route semblable à celle adoptée par les économies industrielles avancées de l'Occident.

Le monde traverse la crise des « 3 C » : COVID, conflits et climat. Cette crise a entraîné le plus grand choc énergétique des 50, voire des 100 dernières années, se traduisant par une augmentation record des prix de l'énergie et faisant planer le spectre d'une détérioration des chaînes d'approvisionnement alimentaire et d'une famine potentielle. De ce fait, il n'existe probablement pas de réponse unique pour l'ensemble du continent africain. L'avenir de l'Afrique passe par l'humanisation de la transition énergétique selon une approche individualisée par pays. Chaque pays doit prendre en compte ses ressources énergétiques, mais les besoins et les points de vue du côté de la demande sont également d'une importance cruciale. Il convient de trouver un juste équilibre entre ces trois piliers : absence d'émissions nettes, sécurité énergétique, accessibilité et coût abordable. Il s'agit clairement de trois problèmes à court terme qui exigent des solutions afin d'éviter des souffrances humaines excessives. Parallèlement, il est urgent de trouver des voies de transition énergétique et de développement à long terme. Une trajectoire déséquilibrée risque de provoquer un ralentissement de la transition énergétique et du développement économique, et d'accroître les tensions à l'échelle du continent. L'Occident doit jouer son rôle en respectant ses engagements de financement, ce qui peut ensuite encourager les flux de capitaux privés vers le continent africain.

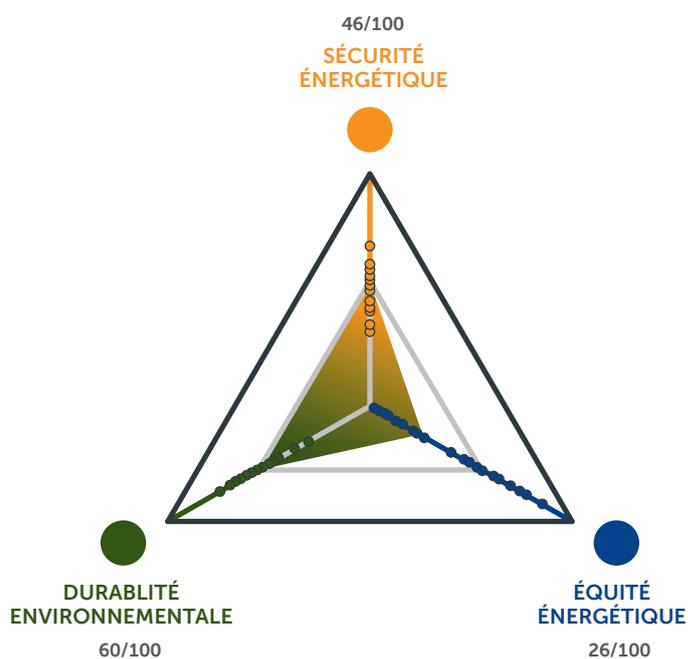
Ainsi, lors d'un rassemblement d'investisseurs et de banquiers organisé à Londres, le ministre de l'Industrie et du commerce de l'Angola, un État riche en pétrole, a récemment déclaré qu'il ne serait plus question de pétrole dans son pays d'ici une décennie, car l'Angola entendait créer une nouvelle voie de développement¹. Cet article illustre la détermination des grands pays africains à aller de l'avant, comme le montre l'indice du trilemme énergétique publié par le Conseil mondial de l'énergie. L'avenir requiert d'accélérer ces progrès grâce au partage de bonnes pratiques, ce à quoi s'emploie déjà le Conseil mondial de l'énergie.

L'indice du trilemme énergétique mesure les progrès réalisés par chaque pays dans le monde sur la voie de la transition énergétique. Le schéma représentant l'équilibre du trilemme en Afrique couvre l'ensemble du continent africain, une zone géographique vaste et peuplée dont la population est estimée à plus d'1,3 milliard d'habitants, soit environ 17 % de la population mondiale. Il existe d'importantes disparités entre les pays, notamment en ce qui concerne la démographie, les ressources énergétiques et minières, le développement économique, l'industrialisation, ou encore la consommation et la performance énergétiques. Vingt-neuf pays africains ont été évalués dans le cadre de l'indice du trilemme énergétique 2021. La figure 1 présente les scores globaux de l'Afrique dans les trois dimensions suivantes : sécurité énergétique, équité énergétique et durabilité environnementale. Globalement, tous les pays africains se situent encore dans la deuxième moitié du classement mondial. Cette position en bas de classement reflète le fait que les pays africains sont partis d'un niveau inférieur, mais ne signifie pas que ces derniers n'améliorent pas leurs performances énergétiques. De nombreux pays font des progrès considérables, notamment en matière d'accès à l'énergie moderne et d'efficacité énergétique, conformément à l'objectif de développement 7 et à la Vision 2063 de l'Union africaine.

¹ Dîner d'investisseurs organisé par Bloomberg Afrique le 17 mai 2022, à Londres.

Équilibre du trilemme en Afrique

Source : Conseil mondial de l'énergie



D'une manière générale, les résultats mis en évidence dans les trois dimensions du trilemme sont les suivants : la sécurité énergétique s'est légèrement améliorée cette année, avec des progrès dans certains pays. L'analyse des résultats enregistrés par la région en matière de sécurité énergétique depuis l'année 2000 montre une nette progression de l'indicateur entre 2000 et 2021, en augmentation de 40 % ; par rapport à l'année de référence (2000), les scores ont peu progressé entre 2000 et 2007, mais ils sont en forte hausse depuis 2016. Au cours des trois dernières années (2019-2021), on a observé une nette consolidation de cette tendance (+ 16 % par an). Il est possible de renforcer sensiblement la sécurité énergétique en Afrique en poursuivant le développement et l'exploitation des abondantes ressources énergétiques de la région, tout en veillant à la rentabilité de ces opérations, et en améliorant les infrastructures énergétiques afin de garantir un approvisionnement plus fiable. L'équité énergétique a progressé sur l'ensemble du continent, bien que les scores restent assez faibles à l'échelle de la région. La situation est néanmoins contrastée ; l'Afrique du Nord affiche des taux élevés d'accès à l'électricité et à des combustibles de cuisson propre, tandis que l'accès à une énergie abordable et de qualité reste très insuffisant en Afrique subsaharienne. L'analyse des résultats enregistrés par la région en matière de sécurité énergétique depuis l'année 2000 montre une progression régulière des scores entre 2000 et 2021, en augmentation de 16 % ; par rapport à l'année de référence (2000) les scores ont reculé entre

2002 et 2007, mais ils sont en forte hausse depuis 2013. Cette tendance semble s'être nettement consolidée entre 2019 et 2021 (+ 38/40 %). La durabilité énergétique est la dimension qui enregistre le meilleur score en Afrique, car de nombreux pays et organisations (Banque africaine de développement, Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique, etc.) s'attachent à respecter l'Accord de Paris sur le changement climatique et celui de la COP26 de Glasgow, afin d'aider les pays africains à réviser leurs CDN et de stimuler les engagements du continent en relevant les ambitions en matière de lutte contre le changement climatique. Outre ces objectifs, l'Afrique poursuit l'intégration de la résilience climatique dans ses plans nationaux de développement durable, et continue d'accroître les investissements en faveur de l'action climatique.

L'analyse des résultats enregistrés par la région en matière de durabilité énergétique depuis l'année 2000 montre un maintien global de l'indicateur. Par rapport à l'année de référence (2000), les scores ont fortement varié sur l'ensemble de la période, avec une baisse entre 2013 et 2019 et une progression très légère au cours des deux dernières années. L'évaluation des tendances et des scores de l'indice du trilemme énergétique de la région met en évidence les points suivants : concernant la dimension de la sécurité énergétique, les cinq pays africains ayant enregistré les meilleurs scores sont l'Angola, le Kenya, le Gabon, la Côte d'Ivoire et l'Égypte. Le Nigéria quitte la liste des pays les plus performants cette année. L'Angola fait partie des dix pays en tête du classement mondial depuis trois ans et poursuit sa progression. L'Angola est un important producteur et exportateur de pétrole et membre de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole. Son économie reste dépendante des revenus pétroliers. Le pays exploite ses gisements de pétrole tout en conservant un bouquet énergétique à faible émission de carbone qui comprend 58 % d'hydroélectricité, et a mis en place un réseau de transport intégré afin d'améliorer l'approvisionnement en électricité dans le pays. Les cinq pays les plus performants ont développé des ressources énergétiques afin de répondre à la demande domestique. Parallèlement, ils ont instauré des programmes d'efficacité énergétique et ont intensifié le déploiement d'énergies renouvelables qui ont amélioré la fiabilité de leurs systèmes énergétiques. Plusieurs pays de la région ont sensiblement accru leur score en matière de sécurité énergétique depuis 2000 : le Kenya (+ 59 %), la Tanzanie (+ 51 %), le Ghana (+ 40 %), le Sénégal (37 %), l'Eswatini (+ 37 %) et le Cameroun (+ 35 %). En revanche, trois pays ont enregistré un recul sur la même période : l'Égypte (- 5 %), l'Algérie (- 4 %) et Maurice (- 2 %). De nombreux pays africains ont obtenu le score C ou D en matière de sécurité énergétique pour l'année 2021. Ce faible résultat s'explique généralement par des capacités insuffisantes pour mettre en place un approvisionnement en énergie fiable et sûr, mais également par différents facteurs cumulatifs qui varient selon la situation propre à chaque pays. Les principaux facteurs qui contribuent à faire baisser le score en matière de sécurité énergétique sont les suivants : manque d'investissements ; lacunes importantes au niveau des infrastructures énergétiques ; pénuries d'approvisionnement et de services énergétiques ; insuffisance des capacités de production électrique ; inadéquation des réseaux de transport et de distribution ; manque de fiabilité de l'approvisionnement en électricité et augmentation des coupures de courant ; pertes d'électricité importantes sur les plans technique et commercial ; attaques terroristes et sabotages contre des pipelines, instabilité politique et sociale, etc. L'installation de réseaux centralisés et décentralisés offre des possibilités intéressantes d'assurer l'accès à l'électricité de manière durable dans les zones rurales. De nombreux pays de la région doivent donc promouvoir ces technologies (micro-réseaux, systèmes hors réseau et systèmes connectés au réseau), ainsi que l'adoption de systèmes de distribution innovants (paiement en fonction de l'électricité photovoltaïque consommée et offres groupées). Concernant la dimension de l'équité énergétique, malgré les quelques progrès réalisés depuis 2000, la région continue d'afficher le plus faible niveau d'accès à l'électricité et aux combustibles de cuisson propre. Environ 600 millions d'Africains, essentiellement originaires de la région subsaharienne, ne jouissent toujours pas d'un accès de base à l'électricité, et un milliard d'Africains n'ont pas accès à des installations de cuisson propre. Il est urgent d'assurer l'accès à une énergie propre, abordable et fiable afin d'améliorer les moyens de subsistance et les conditions de vie. L'accès à une énergie de qualité et abordable reste également un enjeu de taille. Cette année, les cinq pays africains ayant enregistré les meilleurs scores dans ce domaine sont : l'Égypte, l'Algérie, Maurice, la Tunisie et le Maroc. La plupart des pays africains (y compris les cinq pays les plus peuplés où les besoins sont les plus importants : Nigéria, Éthiopie, République démocratique du Congo, Tanzanie et Kenya), qui représentent 94 % de la population africaine totale, obtiennent le score D en matière d'équité énergétique, comme en 2020. D'un point de vue comparatif (pourcentage de variation par rapport à 2000), il convient de souligner les progrès réalisés par certains pays qui ont sensiblement amélioré leur

score ; c'est le cas du Kenya (+ 129 %), du Bénin (+ 121 %), de l'Éthiopie (+ 108 %), du Nigéria (+ 73 %), de la Tanzanie (+ 64 %) et du Maroc (+ 51 %).

Relever le défi de l'équité énergétique en Afrique exige de prendre des mesures audacieuses : amélioration des infrastructures en vue d'accroître la puissance produite et de renforcer les capacités de transport et de distribution ; promotion de l'intégration énergétique au niveau régional et appui aux projets transfrontaliers viables à l'échelle du continent ; adoption de réformes politiques et de cadres réglementaires adaptés dans le domaine de l'énergie ; amélioration de la gouvernance du secteur public ; et amélioration de l'accessibilité financière de l'électricité. Les macro-politiques qui contribuent à réduire la pauvreté et à augmenter les revenus des personnes pauvres joueront également un rôle crucial. En ce qui concerne la dimension de la durabilité environnementale, les cinq pays africains ayant enregistré les meilleurs scores (Angola, Namibie, Maurice, Kenya et Gabon) ont tous élaboré et mis en œuvre un plan national d'action pour le climat (contributions prévues déterminées au niveau national) à la suite de l'Accord de Paris conclu lors de la COP21. L'objectif est de promouvoir le déploiement des énergies renouvelables, de s'engager à réduire les émissions de carbone dues à la production d'électricité et au transport, et de favoriser la réalisation de l'ODD 7 dans leur pays respectif. L'Angola a obtenu de bons résultats cette année dans le domaine de la durabilité environnementale, et passe devant la Namibie. Toutefois, il reste encore beaucoup de progrès à faire en la matière dans les 23 autres pays, au rang desquels figurent les principaux consommateurs de combustibles fossiles dans les secteurs du transport et/ou de la production d'énergie. Ainsi, l'Algérie, le Nigéria, l'Afrique du Sud, le Maroc, l'Égypte, la République démocratique du Congo, l'Éthiopie et le Zimbabwe ont tous été classés « C » ou « D ». Concernant le pourcentage de variation depuis 2000, il convient de souligner que certains pays ont fortement progressé dans cette dimension, notamment : l'Angola (+ 18 %), l'Éthiopie (+ 17 %), le Sénégal (+ 13 %), la Namibie (+ 9 %) et l'Eswatini (+ 8 %). En revanche, d'autres pays ont enregistré un recul, à savoir : le Niger (- 23 %), la Zambie (- 21 %), le Zimbabwe (- 12 %), et le Bénin (- 11 %). Le déploiement d'énergies propres et de mesures visant à protéger l'environnement local et planétaire fait l'objet d'une certaine attention à l'échelle nationale et infrarégionale, mais il subsiste des défis environnementaux qui requièrent une meilleure gouvernance des ressources énergétiques, des investissements en faveur des infrastructures, un accès aux technologies appropriées, et des politiques permettant d'améliorer la gestion globale des systèmes énergétiques de façon plus durable. À l'heure actuelle, et malgré l'épidémie de COVID-19, les énergies renouvelables sont la source d'énergie la plus résiliente. Le déploiement accéléré des énergies renouvelables peut permettre d'atténuer les difficultés énergétiques, tout en contribuant à la création d'emplois, au développement industriel et, de manière plus générale, à la promotion du bien-être humain et d'une énergie au visage plus humain. L'utilisation durable de ressources renouvelables, dont l'hydroélectricité, permettrait à l'Afrique d'améliorer ses résultats en matière de durabilité environnementale. Toutefois, plusieurs facteurs liés à la pandémie actuelle risquent de ralentir ou de retarder le déploiement des projets d'énergie renouvelable : perturbation des chaînes d'approvisionnement, raréfaction des investissements, et moindre disponibilité des financements à court terme. Dans un contexte de retour à la normale après la pandémie, l'industrie devrait relancer les plans visant à déployer des énergies durables et propres.

L'Afrique a devant elle un avenir énergétique prometteur. Pour concrétiser cette promesse, il est essentiel d'humaniser la transition énergétique sur l'ensemble du continent afin d'assurer la sécurité énergétique et d'apporter une prospérité durable.

Solutions de cuisson propre en Afrique subsaharienne : défis et possibilités

Anne Nyambane, membre du Réseau Now Generation de la Fondation Mo Ibrahim et spécialiste des énergies renouvelables NORCAP/FAO en Ouganda



Selon une étude récente de la Fondation Mo Ibrahim en vue de la COP27, 930 millions de personnes vivant en Afrique subsaharienne utilisent encore des technologies et des combustibles traditionnels pour la cuisson quotidienne de leurs aliments. En outre, d'après le rapport 2021 sur l'état d'avancement de l'ODD 7 portant sur les technologies et les combustibles de cuisson propre, la croissance démographique rapide de l'Afrique subsaharienne a augmenté de plus de 50 % le déficit d'accès à des solutions de cuisson propre depuis 2000, faisant de la région celle qui compte le plus de personnes sans accès à des technologies et des combustibles de cuisson propre par rapport à l'Asie centrale et à l'Asie du Sud. Parmi les 20 pays présentant le déficit d'accès le plus important, dix se situent en Afrique subsaharienne. Dans sept de ces dix pays, 5 % ou moins de la population ont accès à des technologies et des combustibles de cuisson propre. Ainsi, si la tendance actuelle se poursuit, il est peu probable que la région atteigne l'accès universel à des technologies et des combustibles de cuisson propre d'ici à 2030. Pour que tous les ménages de la région puissent accéder à des solutions de cuisson propre, il convient donc d'accélérer les efforts des différentes parties prenantes : gouvernements nationaux et locaux, partenaires de développement, institutions financières, acteurs du secteur privé, organisations de la société civile, établissements de recherche et universités, et communautés locales.

Les technologies et combustibles de cuisson propre sont peu répandus, malgré les avantages considérables que les ménages pourraient tirer de leur utilisation. Par exemple, ils permettent d'éviter les fumées et de réduire les particules, ce qui contribue à diminuer la pollution de l'air intérieur et l'apparition de maladies respiratoires, et favorise donc une meilleure santé des ménages. Cet aspect est particulièrement important pour les femmes et les enfants qui passent la plupart de leur temps dans la cuisine, où ils sont exposés à ces polluants. Sur le plan de la santé, l'utilisation de technologies et de combustibles de cuisson propre permet également de réduire les lésions dorsales chez les femmes et les filles qui sont chargées de transporter de grandes quantités de bois de chauffage sur de longues distances. Par ailleurs, l'utilisation de ces solutions contribue à réduire la demande et la consommation de bois produit de manière non durable, ce qui améliore la santé des écosystèmes forestiers et, partant, l'approvisionnement durable en biens et services écosystémiques qui assurent la subsistance des populations. De plus, grâce à la réduction de la demande de combustibles traditionnels, les femmes n'auront plus besoin de consacrer la plus grande partie de leur temps productif au ramassage de bois de chauffage, et le temps ainsi économisé pourra être consacré à d'autres activités génératrices de revenus, comme l'agriculture ou la gestion d'un commerce. Les jeunes filles et les jeunes garçons qui participent aussi au ramassage de bois de chauffage pourront utiliser le temps économisé pour étudier et jouer avec d'autres enfants, afin de grandir sainement. Enfin, les femmes et les filles ne seront plus exposées aux risques de violence sexuelle et fondée sur le genre. Grâce à la réduction du temps consacré à la collecte de combustibles traditionnels, les ménages pourront passer davantage de temps ensemble, et renforcer ainsi la cohésion familiale.

Parmi les facteurs clés mis en évidence comme ayant freiné l'adoption rapide de technologies et de combustibles de cuisson propre figure le manque de politiques et de cadres réglementaires adéquats pour stimuler et accompagner le développement et la croissance du marché de certaines solutions de cuisson propre. Cette lacune a entravé la participation du secteur privé, or ce dernier constitue l'un des acteurs essentiels à même de soutenir le développement et la croissance de ce marché. En outre, l'inadéquation des politiques et des cadres réglementaires a limité l'appui aux subventions ciblant les différents segments des chaînes de valeur des technologies et des combustibles de cuisson propre, ce qui a rendu ces solutions coûteuses et a empêché leur adoption par les ménages. L'inadéquation des politiques et des cadres réglementaires a également un lien direct avec l'absence de normes, laquelle a conduit à la mise sur le marché de technologies et de combustibles

de cuisson propre non conformes aux normes requises, ce qui a suscité des perceptions négatives chez les consommateurs. Un autre facteur clé est le manque de ressources financières pour soutenir le développement et la croissance du secteur de la cuisson propre. Selon le rapport 2021 sur l'état d'avancement de l'ODD 7, pour atteindre l'accès universel aux combustibles et aux technologies de cuisson propre d'ici à 2030, il faudrait consacrer à ce secteur 2 dollars É.-U. par personne, contre 0,05 dollar à l'heure actuelle. Faute de politiques et de cadres réglementaires adéquats et de ressources financières suffisantes allouées au secteur, les modèles économiques innovants tels que les partenariats public-privé qui permettraient de développer le marché et de stimuler sa croissance ne peuvent pas fonctionner, car il n'existe pas d'environnement favorable pour les orienter.

En plus de s'attaquer aux principaux facteurs décrits précédemment, il est nécessaire de comprendre les dynamiques socioculturelles, souvent négligées dans les discussions sur la cuisson propre. Or, celles-ci jouent un rôle fondamental non seulement dans l'adoption des technologies et des combustibles permettant une cuisson propre, mais également dans leur utilisation durable. La première étape à suivre pour garantir l'adoption et l'utilisation durable des différentes solutions de cuisson propre est de comprendre comment et pourquoi les ménages utilisent certaines pratiques de cuisson, puis de concevoir avec ces derniers des technologies propres adaptées à leurs besoins. Il est évident que les solutions de cuisson propre uniformisées ne fonctionnent pas et deviennent souvent contre-productives lorsqu'il s'agit de les déployer à grande échelle, c'est pourquoi les ménages ont tendance à revenir à leurs anciennes pratiques lorsque les solutions de cuisson propre ne répondent plus à leurs besoins.

Par conséquent, pour que les pays d'Afrique subsaharienne atteignent l'accès universel à des technologies et des combustibles de cuisson propre d'ici à 2030, il convient d'adapter ces solutions aux pratiques locales, de sensibiliser à l'importance d'adopter des modes de cuisson plus propres, de créer un environnement favorable à des modèles économiques innovants, et d'allouer des ressources favorisant l'accès à ces solutions ainsi que leur déploiement à grande échelle.

Cap sur la COP27 : les questions à aborder

- ➔ Comment plaider au mieux en faveur du gaz africain ?
- ➔ Quel est rôle des énergies renouvelables dans la réduction du déficit énergétique de l'Afrique ?
- ➔ Dans quelle mesure les répercussions de la crise ukrainienne peuvent-elles servir à mobiliser les ressources gazières de l'Afrique ?
- ➔ Comment s'assurer que le gaz africain servira en premier lieu à combler le déficit énergétique au bénéfice de la population africaine ?
- ➔ Quels sont les meilleurs moyens de mettre fin au torchage et à l'évacuation du gaz ?
- ➔ Quelles sont les actions nécessaires pour garantir de meilleurs réseaux de stockage, de transport et de distribution de l'énergie ?

Chapitre 03.
Les atouts de
l'Afrique : la
clé d'un avenir
durable à l'échelle
mondiale,
sous réserve
du respect
des conditions
essentielles

Ce troisième chapitre s'intéresse aux richesses naturelles et écologiques qui font de l'Afrique un acteur unique de la lutte mondiale contre le changement climatique.

L'Afrique possède des atouts essentiels pour accélérer la transition mondiale vers une économie verte et durable. Mais elle ne pourra concrétiser ce potentiel qu'à la condition de s'attaquer à des défis de longue date.

Avec 30 % des réserves minérales mondiales, l'Afrique possède de vastes ressources naturelles qui joueront un rôle capital dans l'avenir des technologies vertes et renouvelables dans le monde entier. Quant à sa richesse écologique, elle sera non moins essentielle pour répondre aux efforts de conservation de la planète.

Cette richesse naturelle peut également engendrer des retombées économiques considérables en termes de création d'emplois, de commerce et d'investissement, en faisant du continent la pierre angulaire d'un avenir mondial sobre en carbone.

Toutefois, réaliser ce potentiel requiert des moyens appropriés : capitaux financiers, ressources humaines, données et recherches pertinentes, équité et solidarité à l'échelle du continent et, dernier élément mais non des moindres, gouvernance.

Alors que la demande mondiale de technologies vertes est en hausse et que les investissements verts attirent de plus en plus de capitaux, le continent doit tirer les leçons de son expérience passée avec des ressources minérales comme le pétrole ou les diamants. Afin que les ressources naturelles de l'Afrique créent de la richesse pour sa population et pour la planète, il est essentiel que le continent mise sur une gouvernance saine et des institutions inclusives, seules garantes d'un développement axé sur la transparence, la responsabilité et la gestion efficace des ressources.



L'AFRIQUE DÉTIENT DES ATOUTS ÉCOLOGIQUES ET MINIERS ESSENTIELS POUR LA PLANÈTE

La richesse écologique : une composante fondamentale des efforts de conservation de la planète

L'extraordinaire richesse de l'Afrique en matière de biodiversité et de services écosystémiques constitue un atout stratégique pour le développement durable, tant au niveau régional que mondial.

L'Afrique détient un important capital génétique qui reflète ses héritages biologiques et culturels uniques et divers, fruit d'une histoire longue et variée d'interactions humaines avec l'environnement.

Parce qu'elles nous éclairent sur la façon dont la nature bénéficie aux individus, les connaissances indigènes et locales jouent un rôle de premier plan en matière de conservation de la biodiversité.

Néanmoins, il reste nécessaire de mettre en avant les richesses naturelles de l'Afrique, qui sont encore trop souvent absentes des débats politiques. Sans un tel plaidoyer, les processus décisionnels continueront de sous-estimer la valeur réelle des contributions de la biodiversité au bien-être humain.

Alors que les écosystèmes africains revêtent une grande importance écologique, biologique et culturelle, et ce, tant au niveau national que régional ou mondial, les pays africains ont classé comme « protégé » 14 % des terres du continent et 2,6 % des mers sous juridiction nationale. Certains sites ont aussi été classés comme importants, notamment pour des raisons de conservation particulières.

Ces réglementations couvrent les services fournis par les sites de nidification, d'alimentation et d'accouplement des oiseaux et des mammifères ; les services fournis par les insectes pollinisateurs comme les abeilles et les papillons ; la qualité de l'air, le climat, l'acidification des océans, la qualité de l'eau douce et des eaux côtières ; et enfin la protection et la décontamination des sols et des sédiments.

L'Afrique héberge :

- 8 des 36 régions névralgiques de la diversité biologique dans le monde (les zones les plus riches et les plus menacées de la planète sur le plan biologique, avec un grand nombre d'espèces endémiques ou menacées). Ces zones comprennent la région floristique du Cap, l'Afromontane orientale, les forêts côtières d'Afrique de l'Est, les forêts guinéennes d'Afrique de l'Ouest, Madagascar et les îles de l'océan Indien, l'ensemble Maputaland-Pondoland-Albany, le bassin méditerranéen, la Corne de l'Afrique et le Karoo succulent
- 369 zones humides d'importance internationale
- 142 sites du patrimoine mondial de l'UNESCO
- 1 255 zones d'importance pour les oiseaux et la biodiversité
- 158 sites de l'initiative Alliance for Zero Extinction – où vivent des espèces menacées ou en danger critique d'extinction

L'analyse de l'Indice du crime organisé en Afrique, établi par le programme ENACT (« Renforcer les capacités de réponse de l'Afrique au crime organisé transnational »), montre que l'exploitation du capital naturel de l'Afrique par des groupes criminels pose également un grave problème pour la protection de la biodiversité et des ressources naturelles du continent. La plupart des marchés criminels mondiaux liés à l'environnement se trouvent en Afrique.

L'Afrique abrite près du quart des 36 régions névralgiques de la biodiversité dans le monde.

L'Afrique abrite environ un cinquième des terres de la planète, près de deux tiers de ses terres arables, et environ un sixième des forêts restantes dans le monde.

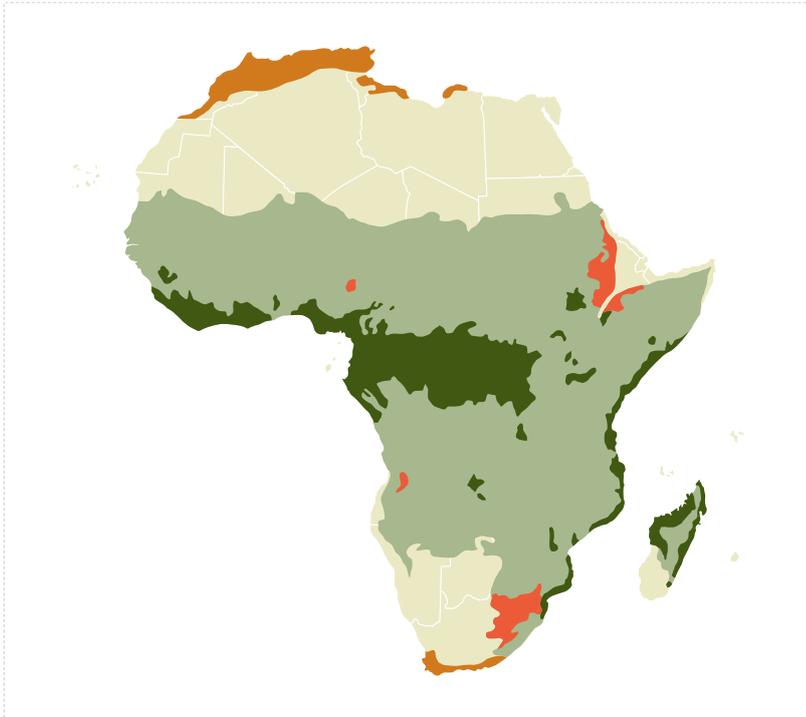
Lutte mondiale contre la perte de biodiversité : les Objectifs d'Aichi sont loin d'être atteints

Les Objectifs d'Aichi pour la diversité biologique – de portée mondiale, au nombre de 20 et couvrant la période 2011-2020 – sont encore loin d'être atteints. La 15^e Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique s'est tenue en Chine en 2020, mais a connu de nombreux retards liés à la pandémie de COVID-19. La dernière partie de cette COP15, qui aura lieu au Canada en décembre 2022, doit permettre de rédiger la version définitive du Cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020.

Bien que de nombreux pays africains aient élaboré leurs propres stratégies et plans d'action nationaux pour la biodiversité conformément aux Objectifs d'Aichi, les progrès obtenus dans la plupart des domaines restent insuffisants en raison d'obstacles tels que des capacités et des financements limités. Plus de 50 % des pays ne sont pas en voie d'atteindre les objectifs fixés. L'objectif 5 (« Perte d'habitats divisée par deux ou réduite ») est particulièrement préoccupant, car plus de 25 % des pays semblent s'en éloigner.

La richesse verte de l'Afrique : le continent abrite une grande partie des terres, de la faune, de la flore et des principaux puits de carbone de la planète

Afrique : les atouts de la biodiversité dans les écosystèmes terrestres (2022)



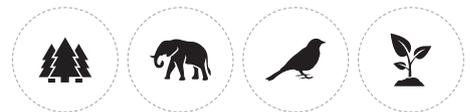
Les forêts du bassin du Congo absorbent 4 % des émissions mondiales de carbone par an, ce qui compense plus de la totalité des émissions annuelles du continent africain.

- Terres arides et déserts
- Forêts, bois et maquis méditerranéens
- Forêts tropicales et subtropicales sèches et humides
- Savanes et prairies tropicales et subtropicales
- Habitats de toundra et de haute montagne

Source : Fondation Mo Ibrahim, d'après les données de la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES)

L'Afrique héberge :

- Cinq sous-régions soumises à des conditions climatiques différentes.
- Environ un cinquième des terres de la planète (20,2 %), près de deux tiers de ses terres arables (65 %), et environ un sixième des forêts restantes dans le monde.
- Des puits de carbone essentiels pour la lutte mondiale contre le changement climatique. Parmi ceux-ci, les forêts du bassin du Congo en Afrique centrale constituent la deuxième plus grande forêt tropicale du monde après l'Amazonie.
 - On estime qu'ils contiennent entre 25 et 30 milliards de tonnes de carbone, soit environ 4 années d'émissions mondiales actuelles de CO₂ d'origine anthropique.
 - Ainsi, ils absorbent chaque année entre 1,1 et 1,5 milliard de tonnes de dioxyde de carbone ce qui compense plus que la totalité des émissions annuelles du continent africain. De fait, le continent africain est déjà en deca du seuil zéro carbone net.
 - Toutefois, sur une période de 15 ans (2000-2014), le bassin du Congo a perdu une surface proche de 165 000 km² (une superficie plus grande que le Bangladesh), principalement en raison de la demande de bois de chauffage qui est la première cause de dégradation des forêts tropicales.
 - Au rythme actuel de la déforestation, la forêt primaire de l'Afrique aura entièrement disparu d'ici à 2100.
- Un quart des espèces de mammifères, le dernier assemblage significatif de grands mammifères, un cinquième des espèces d'oiseaux, et au moins un sixième des espèces de plantes dans le monde.
- De nombreuses cultures vivrières d'origine africaine (espèces de blé, orge, millet, sorgho, teff, café, niébé et palmier à huile).



Au rythme actuel de la déforestation, la forêt primaire de l'Afrique aura entièrement disparu d'ici à 2100.

La richesse bleue de l'Afrique : six grands écosystèmes marins et les récifs coralliens d'Afrique de l'Est

Afrique : les atouts de la biodiversité dans les écosystèmes marins et d'eau douce (2022)



L'Afrique abrite six des 66 grands écosystèmes marins du monde.

- Prairies et savanes inondées
- Mangroves
- Eaux de surface et masses d'eau intérieures
- Zones côtières et écosystèmes littoraux

Source : Fondation Mo Ibrahim, d'après les données de la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES)

L'Afrique héberge :

- diverses zones humides, des eaux de surface et des plans d'eau intérieurs, des rivières, des lacs et des estuaires. Les zones humides représentent 1 % de la surface terrestre totale de l'Afrique (le Sudd au Soudan du Sud et l'Okavango au Botswana comptent parmi les plus grandes zones humides du monde).
- Six des 66 grands écosystèmes marins de la planète : le courant des Aiguilles, le courant de Somalie, le courant de Benguela, le courant des Canaries, le courant de Guinée et la Méditerranée. Trois d'entre eux figurent parmi les quatre grands écosystèmes marins les plus productifs au monde.
- Les récifs coralliens d'Afrique de l'Est – qui s'étendent le long des côtes du Kenya, de la Tanzanie et du nord du Mozambique – et représentent environ 5 % de la superficie totale des récifs coralliens de la planète.
- Les récifs coralliens de l'océan Indien occidental sont menacés d'extinction d'ici à 2070 en raison de la surpêche et du réchauffement des températures. Nous risquons donc d'assister à l'effondrement de l'écosystème d'une surface de 12 000 km² de récifs coralliens.

Les Seychelles lancent la première obligation souveraine bleue

L'économie bleue instaurée par les Seychelles est une politique globale et innovante destinée à assurer le développement durable d'une économie intégrée fondée sur l'océan. Cette politique reconnaît la valeur de l'océan non seulement sur le plan économique, mais également en matière de changement climatique, de durabilité et de sécurité. Afin de soutenir des projets durables relatifs à l'exploitation des ressources marines et à la pêche, les Seychelles ont lancé la première obligation souveraine bleue au monde en 2018, et ont ainsi recueilli 15 millions de dollars auprès d'investisseurs internationaux.

Trois des six grands écosystèmes marins d'Afrique se classent parmi les quatre grands écosystèmes marins les plus productifs du monde.

Les récifs coralliens de l'océan Indien occidental sont menacés d'extinction d'ici à 2070 en raison de la surpêche et du réchauffement des températures.

La richesse minérale : la clé de voûte d'un lendemain sobre en carbone

L'Afrique héberge 30 % des réserves minérales de la planète. Des ressources qui seront essentielles aux technologies renouvelables et à faible émission de carbone : du photovoltaïque à la géothermie, en passant par les véhicules électriques, le stockage de l'énergie ou l'hydrogène vert. Devant la hausse prévue de la demande mondiale, la production de minéraux comme le lithium, le graphite et le cobalt devra augmenter de près de 500 % d'ici à 2050. Un objectif tout bonnement inatteignable sans les minéraux d'Afrique.

Cobalt (batteries, véhicules électriques) : la République démocratique du Congo est le premier producteur mondial et l'Afrique détient environ la moitié des réserves mondiales.

Bauxite (solaire) : la Guinée possède les plus grandes réserves de la planète et l'Afrique détient 30 % des réserves mondiales.

Graphite (batteries, solaire et nucléaire) : Le Mozambique est le deuxième producteur mondial.

Métaux du groupe du platine (hydrogène vert) : L'Afrique du Sud détient 90 % des réserves mondiales et assure avec le Zimbabwe près de 80 % de la production mondiale de platine.

Manganèse (batteries, solaire) : Les pays africains produisent la moitié du total mondial

Chromite (géothermie, solaire et éolien) : L'Afrique du Sud assure plus de 40 % de la production mondiale.

Cuivre (géothermie, hydroélectricité, solaire, éolien) : La République démocratique du Congo est le 4^e producteur mondial.

Lithium (batteries, véhicules électriques) : le Mali, la République démocratique du Congo et le Zimbabwe possèdent des ressources combinées non exploitées de 4,2 millions de tonnes

Uranium (production d'énergie nucléaire) : La Namibie est le premier exportateur mondial de minerai d'uranium.

Les atouts minéraux de l'Afrique pour un avenir à faible émission de carbone

Co : 50 % des réserves mondiales

Mn : 50 % de la production mondiale

Bx : 30 % des réserves mondiales

G : le Mozambique est le 2^e producteur mondial

Pt : l'Afrique du Sud et le Zimbabwe assurent 80 % de la production mondiale

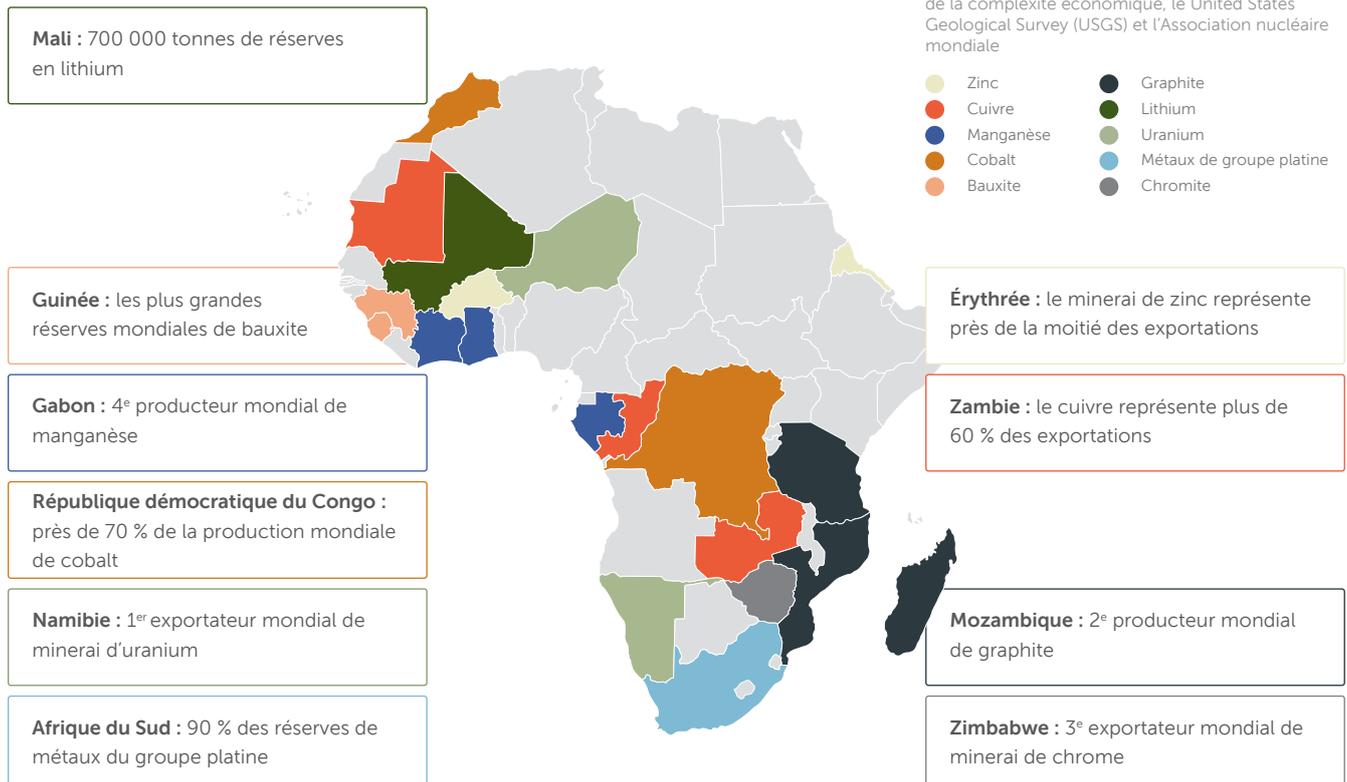
Cr : 40 % de la production mondiale assurée par l'Afrique du Sud

Cu : la République démocratique du Congo est le 4^e producteur mondial

Li : la République démocratique du Congo, le Mali et le Zimbabwe possèdent des ressources combinées non exploitées de 4,2 millions de tonnes

U : la Namibie est le 1^{er} exportateur

Pays africains : sélection de minéraux à faible émission de carbone (2019)



FOCUS

Échapper à la malédiction des ressources

La richesse minière de l'Afrique peut être source d'emploi pour les pays africains qui créent des chaînes d'approvisionnement vertes, grâce au traitement des minerais et à la production de technologies renouvelables et de biens connexes. Toutefois, pour que les populations locales puissent véritablement bénéficier de la richesse minière du continent, il convient de tirer les enseignements de décennies de croissance non créatrice d'emplois avant la COVID-19, favorisée par l'exportation des produits du sous-sol tels que le pétrole brut. Dans les pays africains dépendants du pétrole, l'extraction pétrolière a généré des recettes publiques et des devises, mais elle a également exigé la mobilisation de capitaux importants et a créé peu d'emplois. Même au Nigéria, plus grand producteur de pétrole brut du continent, 0,5 % seulement de la population travaille dans l'industrie extractive.

Dans plusieurs cas, la richesse tirée des ressources naturelles a même eu des effets délétères sur l'industrialisation et le développement. De nombreux pays riches en pétrole, en gaz et en minerais ne sont pas parvenus à réaliser pleinement leur potentiel en raison de ce que l'on appelle la « malédiction des ressources ». Les pays les plus fréquemment cités pour illustrer ce phénomène sont l'Angola, la République démocratique du Congo et le Nigéria. Les pays dépendants de leurs ressources naturelles ont tendance à devenir plus autoritaires, plus sujets aux conflits et moins stables sur le plan économique que ceux qui ne possèdent pas de telles ressources.

- **Démocratie** : Sur les 30 dernières années, on a constaté que la richesse générée par les ressources naturelles, notamment le pétrole, rendait les gouvernements plus enclins à devenir autoritaires ou à le rester, car ils étaient moins dépendants des revenus de leur population.
- **Conflits** : Les ressources naturelles peuvent provoquer et entretenir des conflits internes, ce qui se produit fréquemment, car différents groupes s'affrontent pour le contrôle des ressources naturelles, ou utilisent ces dernières pour financer leur lutte.
- **Instabilité des recettes publiques** : Les recettes publiques tirées des ressources naturelles peuvent varier considérablement d'une année à l'autre, en raison de la fluctuation du prix des matières premières et de la production.
- **Le syndrome hollandais** : Une grande partie des revenus générés par les ressources naturelles peuvent nuire à d'autres secteurs de l'économie en provoquant une inflation ou une appréciation des taux de change, et en détournant les ressources humaines et financières des secteurs non liés aux ressources.
- **Problèmes environnementaux** : L'extraction des ressources peut créer de nombreux problèmes pour les communautés locales et les écosystèmes situés à proximité du site d'exploitation : pollution, dégradation de l'environnement, utilisation de l'approvisionnement local en eau et perturbations sismiques.
- **Affaiblissement du développement institutionnel** : Certains chercheurs avancent que les institutions des pays riches en ressources naturelles sont plus faibles, car il est plus facile pour les élites de capter ou de prélever d'importantes sommes d'argent liquide.

En l'absence d'une bonne gouvernance et d'une gestion efficace des ressources naturelles, le sous-sol du continent pourrait devenir un fardeau plutôt qu'une bénédiction. Toutefois, la « malédiction des ressources » n'est pas une fatalité. Grâce à une bonne gouvernance, le Botswana a pu utiliser la grande richesse provenant de l'extraction des diamants pour créer des débouchés économiques. L'instauration d'un environnement de gouvernance sain sera essentielle pour optimiser les perspectives du continent.

Par ailleurs, l'adoption de politiques industrielles ciblées, axées sur le traitement sur place des minerais à destination des marchés nationaux ou régionaux, pourrait contribuer à créer des emplois et à favoriser des chaînes d'approvisionnement vertes. Nous savons que lorsque les pays africains commercent entre eux, ils échangent davantage de biens manufacturés et transformés, partagent davantage de connaissances, et créent davantage de valeur. À ce titre, la Zone de libre-échange continentale africaine, entrée en vigueur en janvier 2021, devrait jouer un rôle essentiel dans le développement de chaînes d'approvisionnement vertes.

Conseils et mises en garde pour la création de chaînes d'approvisionnement vertes – retour d'expérience de l'Afrique du Sud

Nasi Rwigema, membre du Réseau Now Generation de la Fondation Mo Ibrahim et entrepreneur



En novembre 2003, le Gouvernement sud-africain a publié un livre blanc sur le rôle des énergies renouvelables dans le futur bouquet énergétique du pays. Ce document mettait en évidence les vastes ressources énergétiques du pays dans le contexte de sa dépendance aux combustibles fossiles, et formulait l'engagement suivant : atteindre, d'ici à 2013, 4 % d'énergies renouvelables dans son parc de production d'électricité.

En 2009, aucun progrès n'ayant été réalisé en ce sens, le Gouvernement a pris la décision louable de déléguer cette mission au secteur privé. Selon un modèle espagnol ayant fait ses preuves, les entreprises privées seraient autorisées à construire et à diriger des centrales électriques propres, et revendraient l'électricité à Eskom, la compagnie nationale d'électricité.

En tant que jeune ingénieur – j'avais à peine deux ans d'expérience – j'ai saisi cette occasion pour cofonder une société avec l'ambition de construire l'une de ces centrales. Lorsque le programme a été lancé, sous le nom malheureux de « REIPPP » (l'acronyme anglais pour Programme d'approvisionnement des producteurs indépendants d'énergie renouvelable), il nous a semblé très contraignant en tant qu'entreprise privée, mais très avantageux pour l'État sud-africain, qui nous transférait tous les risques.

Nous avons dû trouver un site pour le projet, concevoir la centrale et obtenir les autorisations de construction, négocier les contrats avec les équipes de construction et d'exploitation, et trouver tous les financements nécessaires. Une fois ces éléments mis en place, nous avons utilisé de tous nos talents sur Excel pour présenter au Gouvernement notre proposition de tarif de vente d'électricité, soit X rands par kWh sur un contrat de 20 ans.

Le Gouvernement ayant fait le choix judicieux de passer par une procédure d'appel d'offres, nous devions proposer notre meilleur prix possible afin d'éliminer tous nos concurrents. Autre élément encore plus innovant du projet REIPPP : l'offre de prix ne comptait que pour 70 % dans les critères d'attribution, les 30 % restants portant sur la prise en compte du « développement économique » dans le projet. Cette composante incluait des critères essentiels pour la création d'emplois locaux (par exemple, un certain pourcentage de la centrale devait être détenu et exploité par des personnes noires/de sexe féminin/handicapées/sud-africaines), ainsi que des critères sur le personnel qui serait recruté et les matériaux qui seraient utilisés pour construire et faire fonctionner la centrale. Il existait même un critère pour les projets de développement social et commercial dans les communautés où seraient implantées nos imposantes installations.

Fiche de notation du projet REIPPP

70 points pour le prix

+

30 points pour le développement économique

Développement socioéconomique 15 %
 Développement commercial 5 %
 Achats préférentiels 10 %
 Contrôle de la gestion 5 %
 Propriété 15 %



Création d'emplois 25 %

Composantes locales 25 %

Le projet REIPPP était un beau programme, soigneusement pensé pour permettre l'émergence d'entreprises énergétiques sud-africaines de niveau mondial, la création de centaines de milliers d'emplois locaux qualifiés, ainsi que le développement de nouvelles grandes industries et de nouveaux savoir-faire à l'échelle locale. Sans oublier, bien entendu, la production d'une électricité propre et plus abondante pour le pays laissant peu de place à la corruption du secteur public. Il convient de souligner qu'à cette époque, Eskom avait pris six ans de retard et dépassé quatre fois son budget pour la construction de ses deux dernières centrales à charbon, et que le pays s'apprêtait à mettre en place des coupures de courant tournantes, toujours en vigueur en 2022.

C'est dans ce contexte que nous avons entrepris la construction de notre première centrale solaire thermique à concentration, à proximité du désert du Kalahari. Nous avons dû faire appel à des sous-traitants espagnols, mais compte tenu des critères du programme, nous n'avons pas eu de mal à les convaincre de travailler avec des entreprises de construction locales détenues par des personnes noires, et d'embaucher le plus possible de personnes noires/de sexe féminin/handicapées/sud-africaines. Début 2013, nous avons reçu notre premier marché, levé 500 millions de dollars pour commencer les travaux, et apporté une petite contribution au plan d'économie verte de l'Afrique du Sud.

Quelques années plus tard, nous étions devenus un acteur de premier plan dans le secteur africain de l'énergie. Nous possédions un portefeuille impressionnant de nouveaux projets, ainsi qu'un partenariat exclusif avec un fabricant de panneaux solaires coté au NASDAQ. Après quatre cycles d'appel d'offres réussis, le programme REIPPP produisait désormais l'une des électricités les moins chères au monde. Dans son sillage, le Botswana, l'Éthiopie, le Maroc, le Sénégal et la Zambie ont lancé des programmes similaires. De nombreux fournisseurs de composants s'étaient installés en Afrique du Sud, et des Sud-africains qualifiés ont commencé à occuper des postes de direction sur plusieurs chantiers, grâce à l'expérience acquise auprès des sous-traitants expatriés.

C'était presque trop beau pour être vrai, et c'est à ce moment-là que les premières failles ont commencé à apparaître. De grandes entreprises énergétiques internationales avaient entendu parler de notre programme et, après avoir installé de somptueux bureaux au Cap, elles ont commencé à remporter des marchés au détriment de sociétés sud-africaines comme la nôtre, et à faire entrer de plus en plus d'argent dans le pays. Il s'agissait d'opérations de prête-nom, dans lesquelles le promoteur accordait des prêts à taux d'intérêt élevé à des soumissionnaires locaux. En remontant les flux financiers, il s'est avéré que la construction, la centrale et le contrat d'exploitation sur 20 ans étaient détenus par des entreprises étrangères. Du fait de leur dimension et de leur présence internationale, ces dernières pouvaient négocier les volumes et les prix des composants, ainsi que des modalités de financement tout simplement hors de notre portée. Même si en affaires, tous les coups sont permis, nous étions démoralisés de voir le Gouvernement rester les bras croisés pendant que de grandes entreprises énergétiques sud-africaines coulaient et revendaient leurs projets à des pays de l'hémisphère Nord pour une bouchée de pain.

Alors que la réussite du programme REIPPP prenait de l'ampleur, un débat public a émergé concernant le « coût réel » de l'énergie renouvelable, certaines critiques pointant le fait que l'énergie propre était trop coûteuse pour le pays. Le Gouvernement était accusé de subventionner l'énergie verte en pratiquant des tarifs plus élevés que pour l'électricité provenant de centrales à charbon locales vieilles de 30 ans. De plus, le réseau électrique devait être alimenté par des énergies d'appoint, car le solaire et l'éolien sont des énergies intermittentes.

Les principaux éléments qu'ignoraient ces détracteurs sont les suivants : 1) le pays avait désespérément besoin de plus d'électricité, et l'objectif consistant à injecter de l'électricité propre dans le réseau était en passe d'être atteint en 18 mois au lieu des dix ans initialement prévus ; 2) ces écueils sont le prix à payer pour créer et posséder des installations innovantes

et stratégiques ; et, plus important encore, 3) les énergies renouvelables sont un atout inestimable pour le monde, et l'Afrique du Sud était en train de devenir un acteur de premier plan dans ce domaine.

C'est à peu près à cette époque que le président alors en place et ses acolytes ont élaboré un plan visant à construire la plus grande centrale nucléaire au monde, tout en s'enrichissant considérablement au passage. Des voyages en Russie, organisés sous couvert de congés médicaux, étaient en réalité des négociations avec Rosatom, rendant nos dirigeants encore plus prompts à poursuivre leur plan. Ces derniers prétendaient que les énergies renouvelables entravaient l'adoption de leur programme nucléaire par le Parlement, et ils ont réussi à stopper tout nouveau cycle d'appel d'offres pour le programme REIPPP pendant six ans. Cela signifiait qu'aucun nouveau projet de centrale verte ne pouvait être approuvé tant que les promoteurs continuaient à verser un loyer aux propriétaires des sites de projet afin de protéger leurs droits. Le Président Zuma a remanié le Gouvernement, jusqu'à avoir en main les pions nécessaires pour arriver à ses fins.

Après trois ans de mise à l'arrêt, l'industrie des énergies renouvelables était moribonde. Nos investisseurs se sont retirés, nous obligeant à mettre la clé sous la porte. Tous les fabricants locaux ont fermé leurs usines et juré de ne jamais plus investir de ressources pour l'Afrique. Les compétences acquises par le pays dans la conception et la construction de centrales électriques durables ont commencé à disparaître lorsque les gens ont repris leurs emplois dans des secteurs traditionnels. L'avidité et l'absence de vision à long terme ont réduit à néant des perspectives prometteuses. Tout comme moi, de nombreuses personnes ont été très affectées par cette expérience. Bien que le programme soit aujourd'hui relancé, toute la confiance et la bonne volonté nécessaires ont été érodées, et les Sud-africains restent privés d'électricité pendant deux heures d'affilée trois fois par jour.

LE FINANCEMENT, LA PROPRIÉTÉ ET LA BONNE GOUVERNANCE PEUVENT TRANSFORMER CES ATOUTS EN UNE MANNE DE DÉVELOPPEMENT

Les richesses naturelles de l'Afrique, qu'elles soient vertes, bleues ou minérales, ne cessent de mettre en évidence le rôle central du continent dans l'avènement d'un avenir sobre en carbone.

Correctement gérée, cette richesse écologique et minière pourrait générer des gains nets pour le continent, notamment en matière de recettes fiscales et de devises, mais aussi des emplois locaux dans des secteurs clés, que ce soit dans l'écotourisme ou dans de nouvelles usines de traitement et de fabrication de matières premières sur le continent.

L'économie verte au service de la création d'emplois et des objectifs de lutte contre le changement climatique

De nombreux pays africains ont le potentiel nécessaire pour bâtir des économies vertes florissantes, susceptibles de soutenir l'atténuation des effets du changement climatique et l'adaptation à ce dernier.

Une étude du Programme des Nations Unies pour le développement au Zimbabwe a montré que pour chaque million de dollars É.-U. investi dans l'agriculture de conservation, jusqu'à 30 000 emplois ont été créés. Cette forme d'agriculture résistante aux variations climatiques peut aider à atténuer la crise alimentaire du continent tout en capturant le CO₂ de l'atmosphère. À l'échelle mondiale, l'agriculture de conservation a le potentiel de séquestrer jusqu'à 372 millions de tonnes de CO₂ de l'atmosphère par an.

Le Gabon prévoit de combiner la conservation de sa partie de la forêt tropicale du bassin du Congo, qui séquestre à elle seule environ 140 millions de tonnes de carbone par an, avec un secteur de l'écotourisme à forte valeur ajoutée. Cette initiative s'inscrit dans la lignée des exemples de l'Ouganda et du Rwanda, couronnés de succès.

Les activités forestières, notamment la conservation et la reforestation, peuvent à la fois créer des emplois et jouer un rôle essentiel dans la capture du dioxyde de carbone. En témoigne la campagne de reforestation initiée en 2019 par le Gouvernement du Nigéria, qui devrait permettre de créer 20 000 emplois et de capturer 565 000 tonnes de carbone par an.

Ce potentiel ne peut être réalisé sans les conditions appropriées : ressources financières supplémentaires et diversifiées, compétences pertinentes, solidarité continentale et bonne gouvernance.



Le Gabon prévoit de combiner la conservation de la forêt tropicale du bassin du Congo, qui séquestre à elle seule environ 140 millions de tonnes de carbone par an, avec un secteur de l'écotourisme à forte valeur ajoutée.

FOCUS

Les connaissances locales et autochtones sont essentielles pour permettre une réponse globale au changement climatique

En Afrique, les vastes connaissances locales et autochtones sont une ressource précieuse pour renforcer la durabilité et l'adaptation au changement climatique. La solidité des connaissances locales et autochtones sur les écosystèmes peut contribuer à améliorer la gestion des catastrophes naturelles et de la variabilité climatique. Partout en Afrique, les communautés se sont appuyées de tout temps sur ce type de savoirs pour s'adapter à la variabilité du climat et réduire leur vulnérabilité. Par exemple, les bergers et les éleveurs peuvent utiliser plus d'un millier d'indicateurs différents pour prévoir les conditions météorologiques, comme le comportement des arbres, des insectes et d'autres animaux. Des études suggèrent que les connaissances locales et autochtones peuvent être plus efficaces que tout autre type de savoirs pour atténuer les risques liés au climat.

Au Kenya, le peuple Endorois a commencé à cultiver des céréales, des tubercules et des variétés de légumes résistantes à la sécheresse, ce qui a permis une gestion des terres plus durable, une réduction de la consommation d'eau, une diminution des conflits entre les humains et les espèces sauvages, et une meilleure sécurité alimentaire. Pour lutter contre les effets du changement climatique sur leurs moyens de subsistance, les Endorois se sont tournés vers l'écotourisme.

Les communautés locales et autochtones jouent également un rôle essentiel dans les efforts de conservation et de protection de la biodiversité, et donc dans la réalisation des objectifs mondiaux pour le climat. À ce titre, les connaissances locales et autochtones contribueront à apporter une réponse plus globale aux effets du changement climatique, grâce à l'interaction de différents systèmes de connaissance. Les langues autochtones possèdent de nombreux mots et expressions spécifiques à l'écosystème, qui sont des éléments clés pour permettre une communication et des services d'adaptation plus efficaces dans le domaine du changement climatique.

Malgré le potentiel qu'ils représentent, et en dépit de l'aggravation des vulnérabilités préexistantes des groupes autochtones sous l'effet du changement climatique, les savoirs locaux et autochtones ne sont souvent pas reconnus au niveau national, et ne sont pas pris en compte dans l'élaboration des politiques et la planification de l'adaptation. Les communautés autochtones sont souvent ignorées lorsqu'il s'agit d'élaborer les stratégies d'atténuation du changement climatique, or ces dernières peuvent avoir des effets néfastes sur les communautés. Il existe peu de données concernant la plupart de ces connaissances, lesquelles ont été marginalisées lors de la colonisation, ou perdent de leur valeur en raison de l'urbanisation. On ignore également dans quelle mesure ces savoirs peuvent contribuer à l'adaptation dans les futures conditions climatiques, qui seront à la fois plus extrêmes et moins prévisibles.

En République démocratique du Congo, dont les forêts tropicales stockent la 2^e plus grande quantité mondiale de carbone, 31 % des émissions de carbone sont gérées par les communautés locales et autochtones.

En 2019, seules 9 CDN sur les 44 émanant de pays africains mentionnaient les savoirs traditionnels.

FOCUS

La Grande muraille verte : une réponse africaine au changement climatique

L'idée de la Grande muraille verte est née dans les années 1970, lorsque le Sahel a commencé à se dégrader, et a gagné de l'ampleur dans les années 1980. L'initiative vise à planter une bande de 8 000 km d'arbres sur toute la largeur du continent africain afin de restaurer les terres. Toutefois, c'est seulement en 2007 que l'Union africaine a commencé à concrétiser cette idée, en collaborant avec plus d'une vingtaine de pays africains.

La Grande muraille verte doit relier le Sénégal à Djibouti, et couvrir 11 pays africains au total. Les objectifs du projet d'ici à 2030 sont les suivants :

- Restaurer 100 millions d'hectares de terres dégradées ;
- Séquestrer 250 millions de tonnes de carbone ;
- Créer 10 millions d'emplois verts dans les zones rurales.

En plus de participer à la lutte contre le changement climatique, la Grande muraille verte devrait contribuer à la sécurité alimentaire et hydrique, à la lutte contre la pauvreté, et à la création de perspectives énergétiques et économiques durables dans la région. Elle contribue en outre à la réalisation de 15 ODD sur 17.

Malgré quelques réussites, comme les 11 millions de personnes qui ont bénéficié d'activités génératrices de revenus et les 335 000 emplois créés grâce à l'initiative, un rapport de septembre 2020 sur l'état d'avancement du projet montre que 4 à 17,8 millions d'hectares seulement ont été restaurés à ce jour, bien en deçà des 100 millions fixés à l'horizon 2030.

Le projet rencontre plusieurs difficultés, notamment un manque de suivi et d'évaluation, mais son financement constitue un obstacle de taille. Pour atteindre l'objectif de restauration en 2030, le projet doit mobiliser entre 36 et 43 milliards de dollars d'ici à cette échéance.

En janvier 2021, le Président français Emmanuel Macron a annoncé le lancement de l'Accélérateur de la Grande muraille verte, une initiative multipartite visant à faciliter la coordination et la collaboration des donateurs et des parties prenantes afin d'améliorer le suivi du projet. À la suite de cette annonce, les donateurs internationaux se sont engagés à verser plus de 19 milliards de dollars à l'appui de la Grande muraille verte d'Afrique jusqu'en 2025.

L'importance capitale d'obtenir des ressources financières supplémentaires et diversifiées

Qu'il s'agisse de répondre au défi urgent de l'adaptation, de préserver les puits de carbone essentiels, de mobiliser les ressources en gaz ou de concrétiser le potentiel des énergies renouvelables, l'Afrique doit pouvoir compter sur des investissements stables.

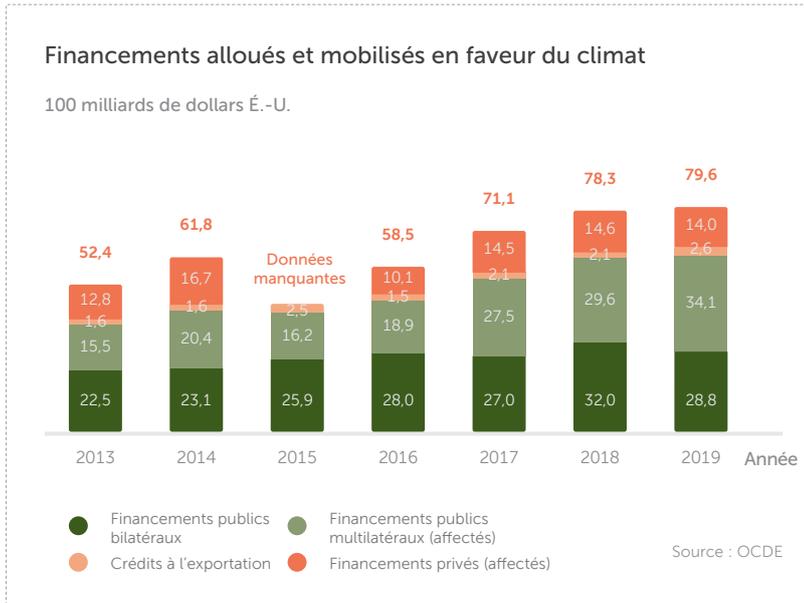
Les promesses de financement international doivent être tenues et mieux ciblées.

Lors de la Conférence des Nations Unies sur le climat et le développement qui s'est tenue à Rio en 1992, la communauté internationale a établi la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, dans le cadre de laquelle les pollueurs historiques ont reconnu qu'il était de leur responsabilité de mener le combat pour un développement durable. Pourtant, les engagements financiers restent insuffisants pour alléger le fardeau qui pèse sur les pays pauvres. Les financements octroyés ont souvent été mal ciblés.

Les pays n'ont pas réussi à tenir l'engagement de Copenhague

Il y a douze ans, lors de la COP15 de Copenhague, les pays riches se sont engagés à verser aux pays moins prospères 100 milliards de dollars par an d'ici à 2020, afin de les aider à s'adapter au changement climatique et à atténuer les futures hausses de température. Cette promesse est bien loin des 1 300 milliards de dollars annuels auxquels ont appelé les négociateurs africains lors de la COP26 de Glasgow d'ici à 2030. Du reste, l'engagement de 100 milliards de dollars n'est pas encore réalisé.

- L'estimation la plus généreuse de l'OCDE concernant les financements mobilisés pour l'année 2019 est inférieure à 80 milliards de dollars.



En outre, la plupart des financements sont souvent alloués sous forme de prêts à intérêt.

- Environ 80 % de l'ensemble des financements publics alloués pour le climat entre 2017 et 2018 ont pris la forme de prêts.
- Près de la moitié, étaient des emprunts aux conditions du marché, exigeant des pays pauvres des paiements d'intérêts plus élevés.

La plupart des financements pour le climat échappent à l'Afrique

Alors que le débat actuel fait la part belle aux réductions d'émissions, la plupart des financements ciblent aujourd'hui les pays à revenu intermédiaire aux industries très polluantes, laissant ainsi à la marge les régions plus pauvres et donc moins polluantes.

- L'Afrique subsaharienne ne reçoit que 5 % de l'ensemble des financements pour le climat en dehors de l'OCDE.

Les obstacles administratifs compliquent également l'accès de certains pays africains aux financements. Le Fonds vert pour le climat est le plus important fonds climatique mondial à destination des pays en développement, mais la complexité des normes d'accréditation entrave considérablement l'accès des pays disposant de faibles capacités institutionnelles à ce financement direct.

- Seuls 13 pays africains disposent d'organismes accrédités par le Fonds vert pour le climat.

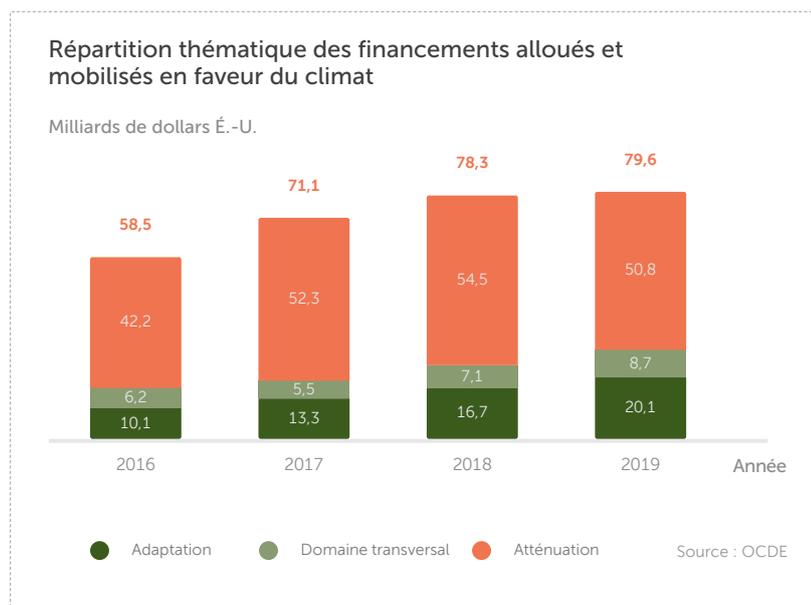
L'Afrique subsaharienne ne reçoit que 5 % de l'ensemble des financements pour le climat en dehors de l'OCDE.

Le financement de l'adaptation fait cruellement défaut

Les dix pays du monde les plus vulnérables au changement climatique étant situés en Afrique, l'adaptation constitue une priorité stratégique pour les pays africains. L'ONU estime que les pays en développement ont déjà besoin de 70 milliards de dollars par an pour couvrir les coûts d'adaptation, et qu'il leur faudra 140 à 300 milliards de dollars d'ici à 2030.

Pourtant, en 2019, seuls 20,1 milliards de dollars ont été consacrés à l'adaptation. Cette somme représente environ un quart des financements pour le climat, la plupart de ces derniers étant alloués à l'atténuation (soit plus de 50 milliards de dollars).

En 2019, un quart seulement des financements mondiaux mobilisés pour le climat ont été consacrés à l'adaptation.



L'écart financier entre ce qui est disponible et ce qui est nécessaire pour répondre au défi de l'adaptation en Afrique s'élève à 80 %, avec des données récentes suggérant que cet écart se creuse.

Aucun fonds n'est encore alloué aux pertes et aux préjudices

L'expression « pertes et préjudices » désigne les destructions déjà causées par la crise climatique sur les vies humaines, les moyens de subsistance et les infrastructures.

- Les cyclones liés au changement climatique qui ont frappé le Mozambique début 2019 ont engendré des coûts de relèvement et de reconstruction estimés à 3,4 milliards de dollars.

Lors de la COP26, le G77, un groupe 134 pays représentant 85 % de la population mondiale, et incluant les 54 pays africains, a appelé à la création d'un « fonds pour les pertes et préjudices ». Toutefois, les pays riches se sont opposés à cette proposition, et un fonds d'assistance technique a été créé à la place.

L'échec de la création d'un fonds pour les pertes et préjudices signifie que les pays africains, qui sont en première ligne des graves conséquences du changement climatique, n'ont aucun recours ni aucune compensation de la part des pays riches les plus responsables du changement climatique. Les engagements en matière de compensation des pertes et préjudices n'ont pas été respectés à ce jour, la création d'un fonds pour pertes et préjudices devrait néanmoins constituer un temps fort des débats lors de la COP27.

Programme d'accélération de l'adaptation en Afrique (AAAP)

L'AAAP est une initiative conjointe de la Banque africaine de développement et du Centre mondial pour l'adaptation créée en avril 2021. Elle vise à mobiliser 25 milliards de dollars sur plus de cinq ans afin d'accélérer et d'intensifier les mesures d'adaptation au changement climatique sur le continent.

Réallocation des droits de tirage spéciaux (DTS) liée à la résilience climatique

Le Fonds monétaire international (FMI) prévoit de réaffecter 100 milliards de dollars des 650 milliards de dollars de DTS émis en 2021 pour faire face à la pandémie de COVID-19 par l'intermédiaire de son nouveau fonds fiduciaire pour la résilience et la durabilité (RST). Ce fonds concentrera ses prêts sur la résilience climatique, en accordant des prêts concessionnels de DTS aux nations les plus riches. Le RST marque certainement un pas dans la bonne direction, même s'il faut aussi souligner plusieurs contraintes du format actuel.

- L'accès aux ressources du RST est plafonné en fonction des quotas du FMI, ce qui pourrait limiter l'accès des pays ayant le plus besoin de financement pour la résilience.
- Les pays dont la dette est jugée insoutenable seraient exclus, ce qui pourrait exclure plusieurs pays d'Afrique vulnérables au changement climatique.
- Le RST exigerait également des pays qu'ils adhèrent à un programme supplémentaire du FMI et amorcent des réformes politiques pour pouvoir accéder aux prêts. Pour le FMI, ces réformes passent généralement par une forme de réduction des dépenses à long terme, ce qui pourrait potentiellement provoquer de l'instabilité.

L'une des meilleures options proposées consiste à canaliser les DTS vers les banques multilatérales de développement régionales, à l'instar de la Banque africaine de développement, qui disposent de connaissances institutionnelles et techniques plus approfondies pour répondre aux besoins des pays. Les DTS réaffectés pourraient également fournir des capitaux à des initiatives de prêt régionales comme le très jeune Fonds monétaire africain.

Les ressources nationales doivent être mobilisées

Les pays africains devront également mobiliser plus efficacement leurs revenus domestiques afin de réaliser les éléments non conditionnels de leurs CDN, de remédier au déficit énergétique, de mettre en place des économies et des chaînes d'approvisionnement vertes et de protéger leurs programmes de développement contre les effets du changement climatique.

Un système fiscal plus efficace pourrait accroître les recettes de 3,9 % du PIB.

Un meilleur contrôle de la corruption et une application efficace des lois pourraient réduire les lenteurs administratives et générer 110 milliards de dollars de recettes supplémentaires par an sur le continent.

Par ailleurs, identifier et supprimer les exonérations inutiles de l'impôt sur les sociétés pourraient générer des recettes supplémentaires. Une enquête de la Banque mondiale auprès d'investisseurs en Afrique de l'Est a révélé que 93 % d'entre eux auraient investi indépendamment des incitations fiscales.

Le piège de la dette aggrave la situation

La crise climatique est aussi une crise de la dette, et les deux doivent être résolues conjointement. Il sera essentiel de briser le cercle vicieux qui s'est instauré entre les catastrophes climatiques et la dette.

Les catastrophes naturelles grèvent les finances publiques et poussent les pays à s'endetter davantage pour couvrir les coûts de reconstruction. Comme une part croissante du revenu national est consacrée au service de la dette, les pays sont moins en mesure d'investir dans leur préparation aux catastrophes futures.

- 23 des 26 pays africains pour lesquels des données sont disponibles dépensent plus pour le service de la dette que pour l'adaptation au climat.

Dans de nombreux cas, les pays ravagés par le changement climatique paient leur dette aux pays qui justement contribuent le plus à ce changement climatique.

- En 2022, plus de 60 % des paiements de la dette somalienne iront aux États-Unis, dont les émissions par habitant étaient 370 fois supérieures à celles de la Somalie en 2019.

Ironiquement, les prêteurs tiennent même compte de la vulnérabilité climatique en appliquant des taux d'intérêt supérieurs aux pays jugés plus vulnérables aux catastrophes d'origine climatique.

Il faut trouver une solution pour libérer les ressources fiscales nécessaires pour répondre à la fois aux programmes de développement de l'Afrique et à la crise climatique. Cela pourrait prendre la forme de subventions, d'une annulation de la dette, d'un échange de dettes contre des mesures d'adaptation aux changements climatiques ou encore d'un mécanisme multilatéral de règlement de la dette ayant force de loi.

Il convient de tirer parti des investissements privés

La croissance durable n'a jamais été aussi bon marché. Alors que 10 000 milliards de dollars de capitaux environnementaux, sociaux et de gouvernance attendent d'être rentabilisés et que les institutions financières mondiales se sont engagées, lors de la COP26, à aligner des portefeuilles d'une valeur de 130 000 milliards de dollars pour atteindre des émissions nettes nulles, il existe une opportunité unique de développer les marchés financiers africains verts.

Des institutions africaines comme l'Africa Finance Corporation – une banque d'infrastructure panafricaine – ont déjà commencé à tirer parti de cette situation en prévoyant de diversifier leur portefeuille énergétique pour attirer les investissements, en introduisant éventuellement un nouveau paquet d'énergie verte à la Bourse de Londres.

De nombreux capitaux peuvent être levés en émettant des obligations vertes. L'Afrique ne représente que 0,4 % des émissions actuelles, dont plus des trois quarts proviennent d'Afrique du Sud.

Toutefois, les gouvernements doivent veiller à ce que les bénéfices des investissements privés soient partagés par toutes les parties et ne soient pas seulement rapatriés dans les pays riches.

- Les investissements privés doivent comporter une forte composante locale afin de garantir la création d'emplois locaux et de chaînes d'approvisionnement locales.
- Les obligations vertes devraient être émises à des conditions plus favorables que les euro-obligations de la dernière décennie, qui ont enfermé les pays dans une dette en devises insoutenable à forts taux d'intérêt.



Les prêteurs tiennent compte de la vulnérabilité climatique en appliquant des taux d'intérêt supérieurs aux pays les plus vulnérables aux catastrophes d'origine climatique.



Lors de la COP26, les institutions financières mondiales se sont engagées à aligner des portefeuilles d'une valeur de 130 000 milliards de dollars pour atteindre des émissions nettes nulles.

Actionner l'interrupteur de la croissance à faible intensité de carbone en Afrique

Vera Songwe, Secrétaire exécutive de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique



Dans une économie mondiale à forte intensité de carbone, l'Afrique fait figure d'exception en tant que continent à faibles émissions, en raison de son niveau d'industrialisation relativement faible. L'Afrique contribue à moins de 4 % des émissions de la planète, alors qu'elle héberge 17 % de la population mondiale.

Parallèlement, la croissance économique de l'Afrique est inextricablement liée à la pérennisation de l'économie à forte intensité de carbone, car la majorité des industries présentes sur le continent dépendent de l'exportation de combustibles fossiles, de ressources minières ou de produits connexes à faible valeur ajoutée.

Ce modèle économique fondé sur l'extraction des ressources naturelles n'a pas permis à l'Afrique de développer la résilience nécessaire pour supporter des chocs de grande ampleur tels que la pandémie de COVID-19 ou la crise économique actuelle liée à la situation en Ukraine.

Par conséquent, la trajectoire économique actuellement suivie par l'Afrique est celle de la haute intensité de carbone et d'une croissance faible.

Nous devons actionner l'interrupteur qui déclenchera une croissance forte tout en limitant les émissions de carbone à un faible niveau. Compte tenu de l'ampleur de ses besoins d'industrialisation et du potentiel de ses ressources naturelles, l'Afrique offre des possibilités uniques en matière de croissance forte à faible intensité de carbone.

Il existe quatre voies possibles pour actionner cet interrupteur :

1. Créer une filière énergétique à faible intensité de carbone.
2. Développer des chaînes de valeur bas carbone.
3. Mobiliser des financements et des investissements à grande échelle en faveur d'un modèle économique à faible intensité de carbone.
4. Monétiser et récompenser la préservation du capital naturel et le développement à faible intensité de carbone.

L'idée selon laquelle une croissance forte peut être obtenue à partir de modèles économiques à faible intensité de carbone suscite souvent de nombreux doutes. Les études de cas récemment réalisées par la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) ont mis en évidence des taux de rendement plus élevés pour les investissements dans les secteurs verts que pour ceux réalisés dans les secteurs utilisant les combustibles fossiles. En Égypte, les investissements dans les énergies renouvelables et les infrastructures destinées aux véhicules électriques peuvent ainsi atteindre des taux de rendement supérieurs à 400 %. En République démocratique du Congo, le taux de rendement des investissements dans l'irrigation atteint 500 %. Au Kenya, les investissements dans les usines de production de biogaz génèrent un rendement de près de 300 %, un taux comparable à celui qui peut être atteint en Afrique du Sud en investissant dans les infrastructures destinées aux véhicules électriques.

Passer à une énergie à faible émission de carbone : L'Afrique est actuellement confrontée à un paradoxe énergétique : d'un côté, une abondance de combustibles fossiles et de ressources renouvelables et, d'un autre côté, des investissements insuffisants en faveur de l'accès à l'énergie. Le coût des énergies renouvelables étant relativement plus bas, l'Afrique peut s'industrialiser de manière plus efficace et plus rentable. Toutefois, pour accéder à ce boom énergétique potentiel à faible coût, il convient d'actionner certains leviers essentiels. Tout d'abord, pour atteindre les objectifs fixés en matière d'accès à l'énergie, il convient d'accroître substantiellement les investissements en vue d'atteindre 500 milliards de dollars É.-U. d'ici à 2030. Actuellement, seuls 2 % des investissements consacrés aux énergies renouvelables sont réalisés en Afrique. Le taux de rendement attendu est considérable, aussi bien dans les pays les plus industrialisés – comme l'Afrique du Sud, où le parc éolien en mer pourrait générer un rendement de près de 200 %, que dans les pays disposant d'un faible accès à l'énergie – comme la République démocratique du Congo, où le taux de rendement des investissements dans les mini-réseaux alimentés par des énergies renouvelables et dans les centrales

solaires commerciales devrait atteindre respectivement 200 % et plus de 180 %. Toutefois, compte tenu de son niveau actuel d'investissement dans les infrastructures, l'Afrique devra résoudre rapidement le problème de l'intermittence des énergies renouvelables si elle souhaite exploiter son potentiel dans ce domaine. Bien qu'il soit préférable d'accélérer les investissements directement en faveur des énergies renouvelables, où la production de base reste faible, le gaz, en tant qu'énergie de transition, peut constituer la solution la plus efficace et la plus rentable pour favoriser le passage aux énergies renouvelables en Afrique.

Transformer la chaîne de valeur : La majorité des échanges mondiaux reposent sur des chaînes de valeur régionales intégrées. Malheureusement, l'Afrique affiche de faibles niveaux de valeur ajoutée, ce qui signifie que la majorité de ses échanges se font avec des partenaires extérieurs au continent. Néanmoins, investir dans des chaînes de valeur bas carbone peut permettre à l'Afrique de créer des chaînes de valeur véritablement durables grâce à la mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale africaine. Une étude commandée par la CEA a démontré qu'il serait trois fois moins coûteux d'installer une usine de précurseurs pour batteries alimentée en énergie renouvelable en République démocratique du Congo qu'aux États-Unis, et que cela permettrait de réduire de 30 % les émissions par rapport à une usine située en Chine, du fait de la proximité des ressources minières. Dans le même temps, la crise alimentaire provoquée par la situation en Ukraine et les perturbations des chaînes d'approvisionnement liées à la pandémie ont montré l'importance d'investir dans des chaînes d'approvisionnement alimentaires plus efficaces sur le continent. Investir dans les chaînes d'approvisionnement selon des principes respectueux du climat peut également contribuer à l'adaptation climatique et à la réduction des risques de catastrophe. En Afrique, où 70 % de la population vit de l'agriculture, investir dans l'adaptation au changement climatique par l'intermédiaire du secteur agricole coûterait 15 milliards de dollars É.-U. supplémentaires par an, une somme faible en comparaison du coût annuel des opérations de secours et de relèvement après une catastrophe, estimé à 201 milliards de dollars É.-U.

Trouver de nouveaux modes de financement : L'accès de l'Afrique à des sources de financement fiables et abordables en faveur du développement et de la résilience climatique reste très insuffisant. Le déficit de financement des pays africains pour la réalisation des ODD a atteint 354 milliards de dollars É.-U. par an, en raison des effets de la pandémie de COVID-19 et de la crise ukrainienne. Les mesures de relance prises à l'échelle mondiale en réponse à la pandémie se sont traduites par une dépense par habitant de 57 dollars É.-U. seulement dans les pays à faible revenu, qui se situent pour la plupart en Afrique. Les dépenses engagées dans les économies avancées de l'OCDE dépassaient quant à elles 11 000 dollars É.-U. par habitant en moyenne. Les banques multilatérales de développement doivent rééquilibrer leurs priorités afin de distribuer de nouveaux droits de tirage spéciaux (DTS) aux pays qui ont le plus besoin de liquidités. Le fonds fiduciaire proposé pour la résilience et la durabilité doit être mis en œuvre dès que possible. Autre point important, il convient de mettre en place de nouveaux instruments pour acheminer plus efficacement les financements privés vers les pays en développement. Moins de 2 % des financements pour le climat provenant du secteur privé parviennent à l'Afrique. Parallèlement, l'Afrique représente seulement 0,4 % des émissions mondiales d'obligations vertes. Il est donc urgent de réduire les risques liés aux investissements du secteur privé dans le développement à faible intensité de carbone en Afrique. La CEA soutient l'élaboration d'un instrument de marché visant à augmenter les liquidités disponibles aux fins d'investissement dans des projets durables. La Facilité de liquidité et de durabilité proposée par la CEA vise à développer un marché de rachat des obligations africaines, accroître la demande d'émissions d'obligations vertes et, à terme, réduire le prix de ces dernières.

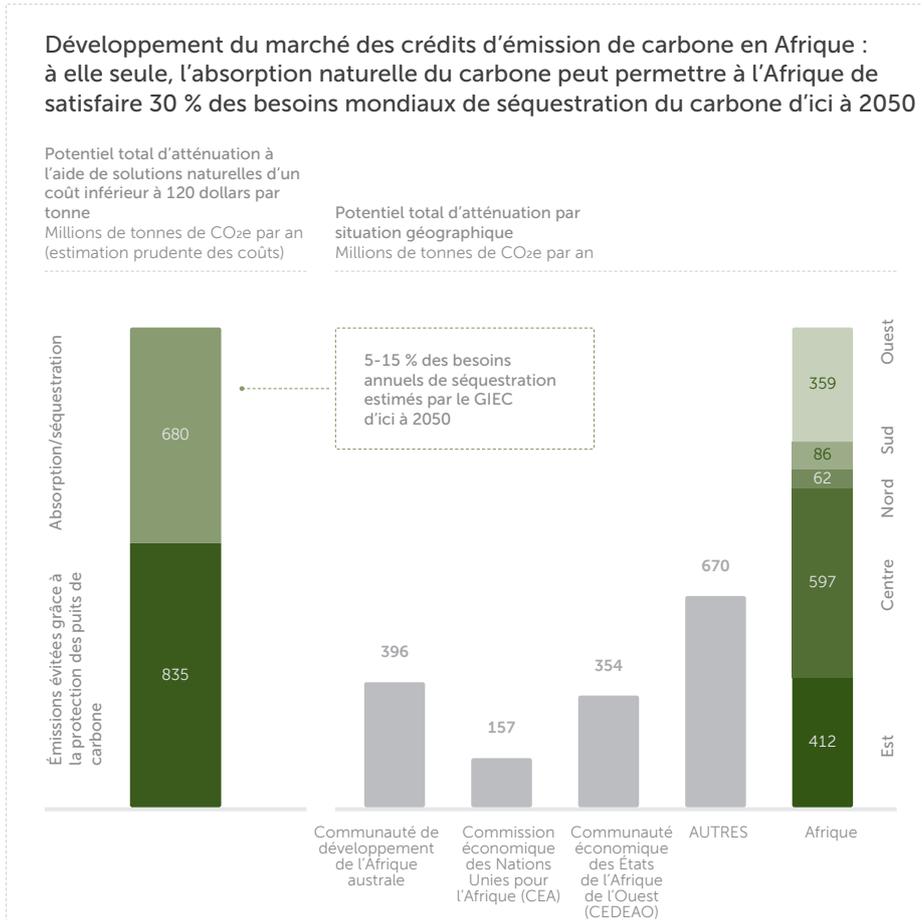
Développer les marchés du carbone : Le développement de marchés du carbone à haute intégrité au niveau mondial permettrait d'accélérer la transition vers un développement à faible intensité de carbone. Dans la foulée des avancées obtenues à Glasgow concernant l'article 6 de l'Accord de Paris, les initiatives visant à renforcer l'institutionnalisation des échanges de droits d'émission de carbone à l'échelle mondiale se poursuivront à Charm el-Cheikh. Compte tenu de la valeur de leur patrimoine naturel, les pays africains pourraient en effet exploiter les possibilités offertes par le marché volontaire du carbone s'ils bénéficiaient d'un appui approprié. Selon les estimations de la CEA et du cabinet de conseil Dalberg, les pays africains pourraient satisfaire jusqu'à 30 % des besoins mondiaux de

séquestration du carbone d'ici à 2050 grâce à des solutions naturelles (figure 1). Avec un prix de vente minimum de 50 dollars É.-U. par tonne, les pays africains pourraient également mobiliser plus de 15 milliards de dollars É.-U. par an, et faire vivre plus de 30 millions de personnes. La mise en place de marchés du carbone en Afrique passe par le renforcement des capacités en matière d'enregistrement des émissions de carbone à haute intégrité, ce qui fait l'objet du travail actuellement mené par la CEA avec la collaboration de la Commission climat du bassin du Congo. En créant un protocole harmonisé de mesure des émissions de gaz à effet de serre et de mise en place d'investissements de forte valeur dans certains secteurs tels que la protection de la biodiversité, l'agroforesterie et l'agriculture intelligente face aux changements climatiques, la Commission vise à accroître les investissements qui permettront des actions concrètes en faveur de l'atténuation, tout en garantissant des flux de financement prévisibles utilisables à des fins d'adaptation et de réalisation des ODD. Les mesures actuellement mises en œuvre à l'échelle régionale dans le bassin du Congo peuvent servir de modèle au niveau continental afin de développer les capacités nécessaires pour améliorer la mobilisation des ressources grâce aux marchés du carbone.

À terme, l'Afrique doit saisir cette occasion pour transformer son modèle économique. Sa participation actuelle aux marchés mondiaux souligne à nouveau sa vulnérabilité aux chocs externes.

Il n'existe pas de choc plus important que le changement climatique, même si les effets ressentis s'apparentent parfois davantage à une combustion lente qu'à une explosion.

En revanche, si elle concentre sa stratégie sur le développement à faible intensité de carbone et obtient le soutien nécessaire de ses partenaires, l'Afrique possède tous les atouts pour tirer parti de cette évolution.



Mobiliser le capital humain : compétences, recherche et développement

Des capacités humaines dotées de compétences appropriées, des données et des recherches pertinentes, ainsi que des investissements documentés sont essentiels pour traduire le potentiel de l'Afrique en richesses tangibles pour le continent.

Miser sur l'équité et la solidarité au profit de l'ensemble du continent

Les effets du changement climatique et les atouts écologiques et naturels de l'Afrique sont inégalement répartis sur le continent. Par conséquent, garantir l'équité et la solidarité au sein des pays et entre eux est une condition essentielle pour exploiter la richesse potentielle de l'Afrique au profit de tous, entre les pays et au sein de ceux-ci. L'aggravation des inégalités ne ferait que provoquer davantage d'instabilité.

Il convient non seulement de remédier aux inégalités en matière d'approvisionnement énergétique, mais aussi de niveler à l'échelle du continent les gains potentiels apportés par les énergies renouvelables et le gaz naturel.

L'adoption de politiques et de cadres régionaux/continentaux en faveur d'un accès universel à l'énergie favoriserait un avenir plus équitable dans les pays africains.

Intensifier la mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale africaine pourrait permettre la création d'un marché énergétique africain intégré.



L'adoption d'une approche régionale en matière climatique et énergétique sera essentielle pour l'avenir. Les défis liés à l'adaptation ne connaissent pas de frontières, c'est pourquoi la construction de réseaux énergétiques résilients et durables sera plus efficace si elle s'appuie sur des groupements énergétiques.

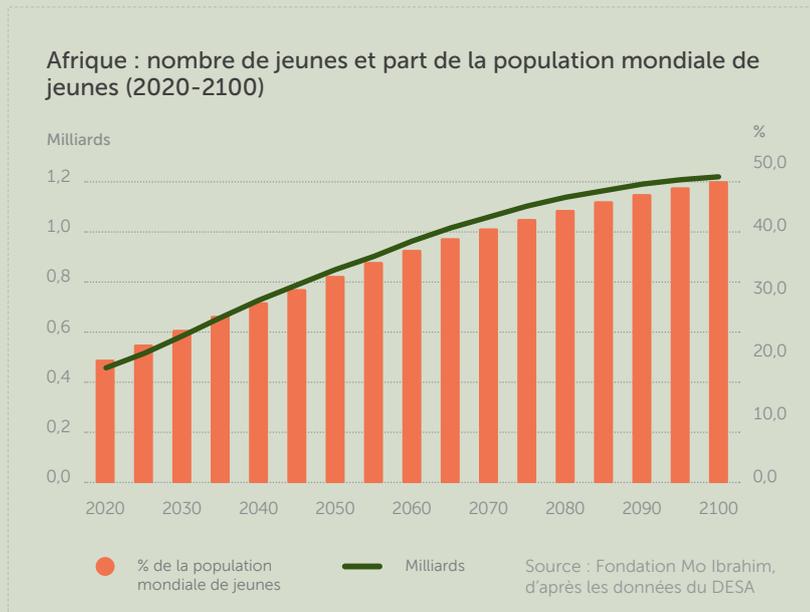
Mobiliser la jeunesse pour pallier la pénurie de compétences dans le secteur énergétique

Malgré la demande croissante de systèmes solaires domestiques, de mini-réseaux et d'autres solutions de production d'énergie renouvelable en Afrique, les gouvernements et les entreprises continuent de déplorer une pénurie de main-d'œuvre prête à l'emploi pour financer, concevoir, installer, exploiter et gérer ces systèmes. Parallèlement, 12 à 13 millions de jeunes africains arrivent sur le marché du travail chaque année, mais ils sont seulement trois millions à trouver un emploi formel. D'après les dernières données de l'Organisation internationale du Travail, dans quatre des cinq pays africains disposant de données fiables, plus d'un tiers des jeunes ayant fait des études étaient au chômage : Égypte (61,5 %), Botswana (44,2 %), Rwanda (46,1 %), et Afrique du Sud (38,8 %). Le développement de l'accès à l'énergie offre d'immenses possibilités en matière de création d'emplois, en particulier pour les jeunes. En mobilisant le potentiel inexploité des jeunes et en investissant dans les compétences, la formation et les programmes d'emploi dans le secteur de l'énergie, les pays africains peuvent pallier cette pénurie de compétences.

FOCUS

La jeunesse africaine et la crise climatique

D'ici à la fin du siècle, le nombre de jeunes (15-34 ans) devrait plus que doubler en Afrique, passant de 500 millions en 2020 à 1,2 milliard en 2100. En 2100, la jeunesse africaine représentera près de la moitié de la jeunesse mondiale.



Non seulement la jeunesse africaine sera exposée aux conséquences directes du changement climatique, comme l'augmentation des événements météorologiques extrêmes, mais ce sont les générations futures qui feront les frais des effets plus indirects de ce changement, notamment en ce qui concerne les conséquences économiques liées à la crise climatique. Les investissements nécessaires aux mesures d'adaptation priveront d'argent public d'autres secteurs tels que l'éducation ou la santé, et les revenus des générations futures devraient également être durement touchés.

Le chômage constitue déjà la première préoccupation des jeunes en Afrique, et la crise climatique pourrait ne faire qu'exacerber le problème, en menaçant un moyen de subsistance essentiel pour les jeunes du continent. Environ 60 % des jeunes africains (15-24 ans) travaillent dans le secteur agricole. La plus grande proportion de jeunes travaillant dans l'agriculture se trouve au Burundi (86,8 %), à Madagascar (80,6 %) et au Tchad (79,0 %).

Parmi les jeunes ayant entendu parler du changement climatique, près de deux tiers (64,4 %) pensent que ce dernier rend la vie un peu ou beaucoup plus difficile. Un peu moins de la moitié (45,1 %) des jeunes Africains pensent que les conditions climatiques pour la production agricole se sont dégradées ou beaucoup dégradées au cours des dix dernières années. Selon une étude du Centre mondial pour l'adaptation, 23 % des jeunes africains considèrent les pertes agricoles comme l'effet du changement climatique le plus urgent à combattre, bien plus que dans d'autres régions du monde. L'imprévisibilité des conditions météorologiques, l'élévation du niveau des mers et les catastrophes naturelles sont également considérées comme des problèmes plus urgents en Afrique que dans d'autres régions du monde.

D'après les données de l'Afrobaromètre, moins de la moitié des jeunes africains accordent un peu ou beaucoup de confiance à leurs dirigeants politiques (44,0 %), soit presque 4 % de moins que les tranches d'âge supérieures. Il existe également un large fossé entre les dirigeants africains et leur population. Alors que l'âge médian de la population du continent était de 19,7 ans en 2020, l'âge médian des dirigeants africains était de 62 ans en 2021, soit un écart de plus de 40 ans.

Environ la moitié des jeunes africains pensent que les citoyens ordinaires peuvent agir pour lutter contre le changement climatique. Selon une étude du Centre mondial pour l'adaptation, l'exposition aux phénomènes climatiques et à leurs effets est un facteur majeur de mobilisation de la jeunesse, et les jeunes participent aux activités d'adaptation et aux initiatives communautaires. Ainsi, 79 % des personnes interrogées en Afrique participent à de telles activités. Pourtant, la jeunesse africaine reste encore largement exclue des processus décisionnels. Moins de la moitié des personnes interrogées (44 %) ont participé aux processus décisionnels nationaux, et à peine plus de la moitié ont joué un rôle de premier plan dans les initiatives d'adaptation au changement climatique. En Afrique, la participation des jeunes aux prises de décisions nationales est plus faible qu'en Europe et en Amérique du Nord. Les jeunes qui font partie d'un réseau mondial de jeunes sont plus susceptibles d'y participer.

Les jeunes d'Afrique considèrent l'amélioration des pratiques agricoles et des infrastructures comme un élément clé pour renforcer la résilience, et ils estiment qu'une gouvernance efficace et participative est essentielle à l'adaptation.

 Aux Seychelles,
la jeunesse est
représentée au sein du
Conseil national sur le
changement climatique.

Initiative de la jeunesse africaine sur le changement climatique

Lancée en 2006 à l'occasion de la Conférence internationale de la jeunesse qui a précédé la COP12 de la CCNUCC, cette initiative vise à garantir l'inclusion et la participation de la jeunesse africaine dans les négociations internationales sur le climat, et à donner aux jeunes du continent les compétences et les connaissances nécessaires à leur participation. Comptant parmi ses membres plus de 200 organisations de jeunes sur le continent, il s'agit du premier mouvement de jeunes sur le changement climatique et le développement durable en Afrique.

Plateforme de la jeunesse ClimDev-Afrique

Le Programme ClimDev-Afrique est une initiative de la Commission de l'Union africaine, de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique et de la Banque africaine de développement. Sa mise en œuvre a été demandée lors de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine. Il a été créé en vue d'offrir une base solide à la réponse de l'Afrique au changement climatique. La plateforme vise à autonomiser la jeunesse africaine en renforçant ses capacités et ses compétences dans différentes actions de lutte contre le changement climatique.

Garantir une gouvernance saine, des institutions inclusives et une gestion efficace des ressources

La gouvernance et l'inclusivité des institutions sont deux facteurs clés pour s'adapter, faire face et atténuer le changement climatique grâce à un développement résilient au défi climatique. Pourtant, dans de nombreux pays africains, les obstacles liés à la gouvernance freinent encore les progrès vers les objectifs climatiques.

Sept des dix pays les plus exposés au changement climatique obtiennent des résultats inférieurs à la moyenne africaine en matière de *gouvernance globale*, et trois d'entre eux – le Tchad, la Somalie et le Soudan – affichent des performances de gouvernance parmi les plus mauvaises du continent.

Alors que la demande de technologies vertes augmente et que le monde se tourne vers les investissements verts, l'expérience du continent avec le pétrole et les diamants doit être une source d'enseignements.

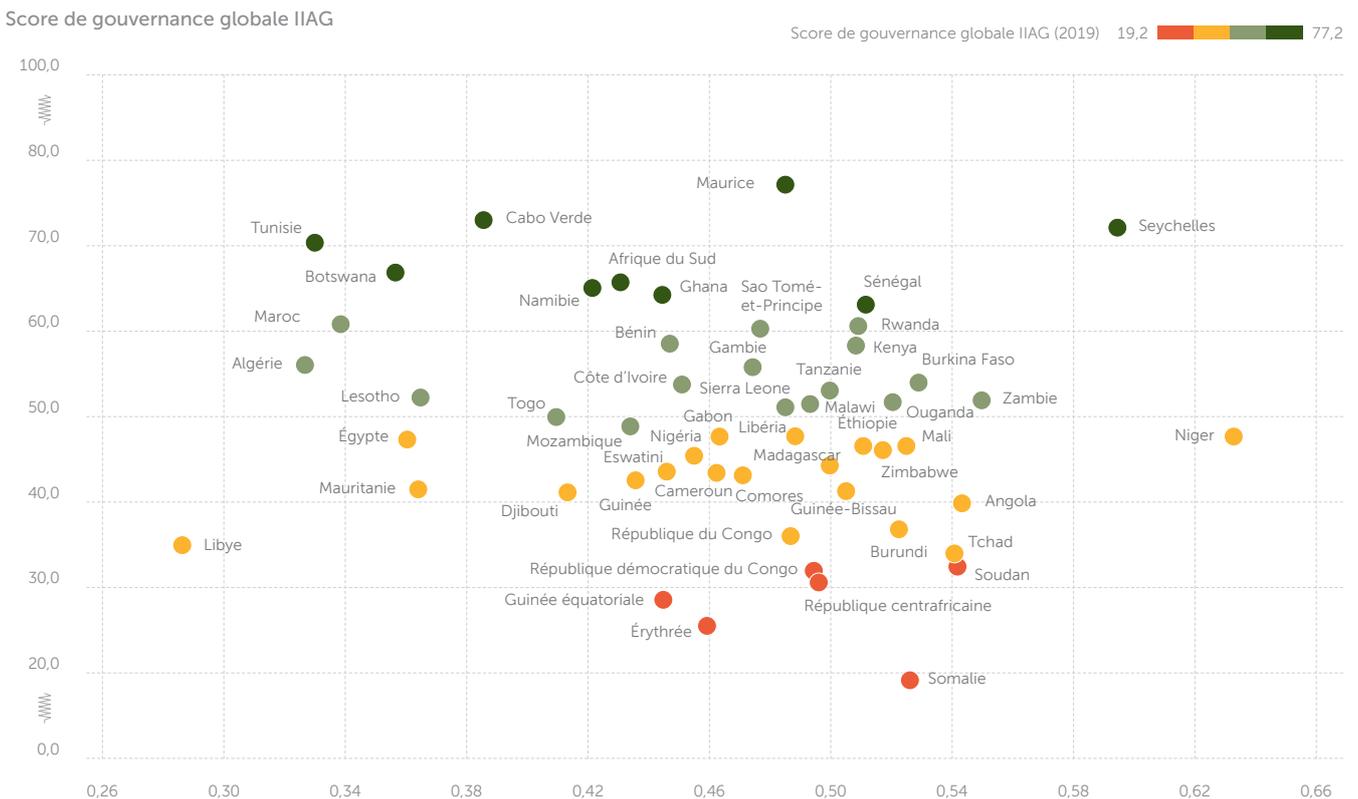
Plusieurs pays disposant d'importantes réserves de minéraux critiques ne sont pas préparés à l'essor à venir. La faible gouvernance du secteur minier affecte gravement la vie des citoyens tant sur le plan de la transparence que du contrôle des impacts environnementaux et sociaux dans leur localité.

Consolider la gouvernance publique et la gouvernance des ressources est essentiel pour le développement économique du continent, alors que l'attentisme pourrait au contraire entraîner des déséquilibres potentiellement dangereux. À cette fin, il convient de relever les principaux défis liés à la gouvernance et de veiller à ce que la transparence, la redevabilité et la gestion efficace des ressources soient au cœur des préoccupations de l'Afrique.

Enfin, il est essentiel que les pays africains affirment leur propriété sur leurs ressources naturelles pour donner la priorité aux besoins du continent avant toute autre considération et, en fin de compte, favoriser et soutenir le développement économique, humain et des moyens de subsistance de l'Afrique.

Les pays africains les plus vulnérables au changement climatique présentent des déficits de gouvernance.

Pays africains : exposition au changement climatique (2019) et scores de gouvernance globale IIAG (2019)



Source : Fondation Mo Ibrahim, d'après nos propres données et celles de Notre Dame Global Adaptation Initiative

Les citoyens africains exigent des mesures en faveur du climat

Carolyn Logan, directrice d'analyse, et Kelechi Amakoh, analyste de données pour Afrobaromètre



Les preuves des effets du changement climatique se multiplient en Afrique, des sécheresses qui frappent de plus en plus durement le Sahel à la fonte des glaciers en Afrique de l'Est, en passant par les dommages causés par le cyclone Idai en Afrique australe en 2019, ou les récentes inondations mortelles dans le KwaZulu-Natal.

Comment les Africains comprennent-ils et perçoivent-ils cette menace ? Qui est responsable ? Qui devrait agir ?

Premier défi : sensibiliser

Le premier défi à relever face au changement climatique est celui de la sensibilisation du public. Les premières questions posées au sujet du changement climatique dans le 7^e cycle d'enquêtes de l'Afrobaromètre en 2016-2018 ont révélé qu'en moyenne, 58 % des personnes interrogées dans 34 pays avaient entendu parler de ce phénomène. Le niveau de connaissances sur le changement climatique, qui mesure la sensibilisation et la compréhension concernant les causes anthropiques et les effets néfastes du changement climatique, allait de 12 % à peine au Mozambique à 57 % à Maurice.

Les nouvelles données issues des 13 premiers pays du 9^e cycle d'enquêtes actuellement en cours (2021-2022) indiquent des niveaux de sensibilisation légèrement inférieurs, de l'ordre de 50 %. Dans les 12 pays ayant participé aux deux cycles, le niveau de connaissance du changement climatique est passé de 60 % à 51 %. Ces chiffres peuvent refléter le fait que la compréhension du changement climatique est toujours émergente sur le continent, avec des niveaux de sensibilisation pouvant fluctuer selon la violence des événements météorologiques et la couverture médiatique. Au cours des deux dernières années, l'attention portée au changement climatique a peut-être été éclipsée par la pandémie de COVID-19.

Selon les pays, la sensibilisation au changement climatique varie sensiblement. Ainsi, par exemple, elle s'élève à 22 % en Tunisie (une personne interrogée sur cinq), contre 70 % au Gabon, 73 % à Maurice et 74 % Malawi (soit au moins sept personnes sur dix). Ces résultats indiquent qu'il est nécessaire de mettre en place des interventions ciblées afin d'accroître la sensibilisation citoyenne au changement climatique, l'objectif étant de créer une dynamique favorable aux efforts de prévention et d'atténuation des gouvernements.

Deuxième défi : comprendre

Parmi les personnes ayant entendu parler du changement climatique, la perception selon laquelle ce phénomène a des effets négatifs sur la qualité de vie est très répandue : 76 % déclarent que le changement climatique rend la vie « un peu plus difficile » ou « beaucoup plus difficile » dans leur pays. La Namibie est le seul pays où moins de la moitié des personnes interrogées (49 %) pensent que le changement climatique rend la vie plus difficile (tandis que 31 % déclarent qu'il améliore leur vie). Dans les 11 pays où la question a été posée lors des deux cycles d'enquête, la perception selon laquelle le changement climatique a des effets négatifs a légèrement augmenté, passant de 74 % à 77 %.

Mais dans quelle mesure les Africains ordinaires comprennent-ils les causes du changement climatique, les responsables de ce phénomène et les modalités des mesures nécessaires pour y remédier ? Parmi les personnes ayant entendu parler du changement climatique interrogées dans le cadre de l'enquête 2016-2018 au sujet des causes de ce phénomène, 52 % ont cité l'activité humaine, 27 % ont cité des processus d'origine naturelle, et 16 % ont cité ces deux causes.

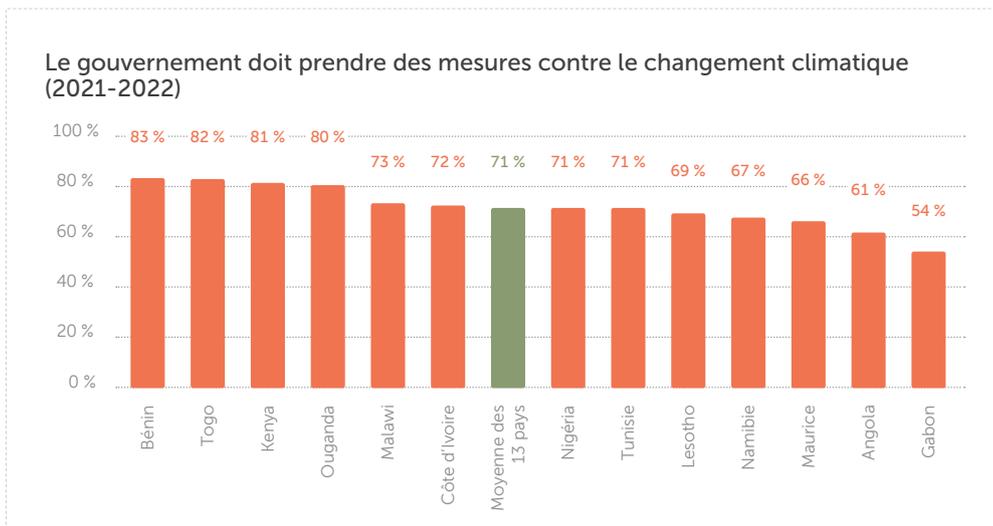
Dans l'enquête en cours, nous demandons aux personnes ayant des connaissances sur le changement climatique à qui devrait incomber la responsabilité première d'essayer de « limiter le changement climatique et de réduire ses effets ». Une forte proportion de personnes interrogées (42 %) citent leur gouvernement, et 29 % citent les citoyens ordinaires comme eux. Bien que l'Afrique ne contribue qu'à une petite partie des émissions mondiales à l'origine du changement climatique, à peine 15 % des personnes interrogées attribuent la responsabilité première de résoudre ce problème aux pays riches ou développés, et 8 % l'attribuent aux entreprises et à l'industrie. Ces données indiquent qu'un effort de sensibilisation est nécessaire pour permettre une compréhension plus exhaustive des causes du changement climatique.

Troisième défi : agir

Bien que leurs réponses puissent varier concernant la responsabilité première de résoudre le problème du changement climatique, la plupart des personnes interrogées conviennent que chacun doit agir pour le combattre.

Les Africains croient dans la force de la mobilisation individuelle : 75 % des personnes interrogées ayant entendu parler du changement climatique déclarent que les citoyens ordinaires de leur pays peuvent jouer un rôle pour limiter ce phénomène. C'est ce qu'a déclaré une majorité de personnes interrogées dans les 13 pays, dont 80 % ou plus dans six pays. Ces chiffres reflètent une disposition remarquable à s'emparer des responsabilités au niveau local afin de résoudre le problème du changement climatique.

Toutefois, les citoyens exigent également des mesures de la part de leurs gouvernements, même s'il y a un prix à payer. Plus de sept personnes interrogées sur dix (71 %) se disent « d'accord » ou « tout à fait d'accord » avec l'affirmation selon laquelle « il est important que notre gouvernement prenne des mesures maintenant pour limiter le changement climatique à l'avenir, même si ces mesures sont coûteuses ou entraînent des pertes d'emplois ou d'autres effets néfastes sur notre économie », ce qui montre très clairement que les citoyens ordinaires prennent le problème au sérieux. 80 % des personnes interrogées sont d'accord avec cette affirmation en Ouganda, au Kenya, au Togo et au Bénin.



Parmi les personnes interrogées, la question suivante a été posée à celles ayant entendu parler du changement climatique : Veuillez indiquer si vous êtes d'accord ou pas avec chacune des affirmations suivantes : Il est important que notre gouvernement prenne des mesures maintenant pour limiter le changement climatique à l'avenir, même si ces mesures sont coûteuses ou entraînent des pertes d'emplois ou d'autres effets néfastes sur notre économie. (Pourcentage de personnes ayant répondu « d'accord » ou « tout à fait d'accord ») (Question non posée aux personnes ayant répondu qu'elles n'avaient pas entendu parler du changement climatique).

La réponse des citoyens aux dirigeants qui déclarent déjà prendre des mesures en faveur du climat est claire : ce n'est pas suffisant. 92 % des personnes ayant des connaissances sur le changement climatique déclarent que leur gouvernement devrait faire plus pour limiter ce phénomène, et 91 % sont du même avis concernant les entreprises et l'industrie. Presque autant de personnes interrogées pensent que les pays développés (88 %) et même les citoyens ordinaires (85 %) n'en font pas encore assez.

Compte tenu du sentiment généralisé selon lequel il est urgent que les gouvernements en fassent davantage, il n'est pas surprenant que les notes accordées aux gouvernements pour leurs efforts de lutte contre le changement climatique jusqu'à présent soient faibles. En moyenne, dans les 13 pays, à peine 33 % de toutes les personnes interrogées déclarent que leur gouvernement s'en sort « plutôt bien » ou « très bien » dans ce domaine, tandis qu'une majorité (53 %) estime que leurs résultats sont médiocres. Les Béninois et les Togolais sont les plus positifs (ils ont répondu « plutôt bien » ou « très bien » à 49 % et 48 % respectivement). En revanche, moins d'une personne sur cinq interrogée en Angola, en Tunisie et au Lesotho attribue une appréciation positive à son gouvernement (respectivement 19 %, 15 % et 14 %).

Les Nations Unies appellent à « prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions », conformément à l'objectif de développement durable 13. Les Africains qui connaissent le problème sont clairement en accord avec cet objectif.

Les défis à relever – sensibiliser et éduquer la population sur le changement climatique et adopter des politiques et des initiatives concrètes – sont bien réels. L'appel à l'action lancé par les citoyens est tout aussi remarquable : ces derniers exigent une mobilisation plus forte, de toutes les parties prenantes, dès maintenant.

Les discours négatifs ont une incidence sur la lutte pour l'action climatique

Le point de vue de la spécialiste

Natasha Kimani, membre du Réseau Now Generation de la Fondation Mo Ibrahim et responsable des programmes de recherche et des médias pour Africa No Filter



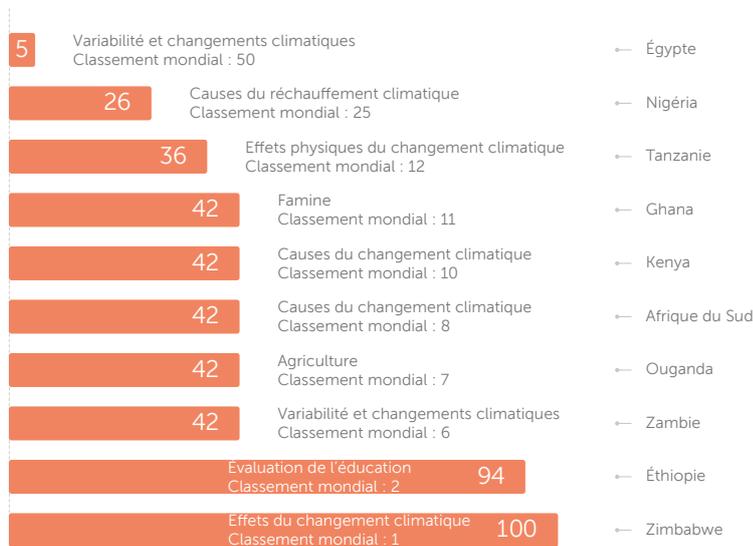
Les discours qui existent en Afrique ou au sujet du continent influencent la manière dont le monde perçoit l'Afrique ainsi que la façon dont les Africains se perçoivent. Alors que les conversations, les programmes, les campagnes et les interventions sur l'action climatique continuent d'occuper le devant de la scène, il est impératif de prendre un peu de recul pour comprendre quels sont les discours dominants à ce sujet, et s'ils font avancer la cause ou la desservent.

Les opinions orientent les croyances, les croyances orientent les actes, et les actes orientent les investissements, les programmes de développement et les interventions en faveur de la lutte contre le changement climatique en Afrique. Africa No Filter a donc mené une étude afin de comprendre les discours actuels qui prédominent sur le changement climatique en Afrique et au sujet du continent, de recenser les principaux sujets de conversation et les acteurs qui les alimentent, et de déterminer si ces discours donnent une image négative ou stéréotypée du continent.

En utilisant des techniques de collecte de données quantitatives, nous avons analysé la typologie des contenus publiés sur l'Afrique et le changement climatique dans les nouveaux médias généralistes africains, ainsi que dans les conversations Twitter portant sur le changement climatique en Afrique.

Dans les 41 pays pour lesquels les recherches Google liées au changement climatique ont été enregistrées du 1^{er} octobre 2020 au 30 septembre 2021, aucune des requêtes les plus fréquentes ne portait sur les moyens d'action pour combattre ou atténuer le changement climatique ; les recherches concernaient essentiellement ses effets et ses causes. Ce résultat indique que, d'une manière générale, les Africains cherchent encore à comprendre la problématique du changement climatique.

Principaux sujets de recherche sur Google par pays africain, du 1^{er} octobre 2020 au 20 septembre 2021



Nous avons également cherché à savoir comment les médias généralistes couvraient le changement climatique en Afrique. Pour cela, nous avons étudié les principaux médias en ligne, la fréquence de couverture et les discours émergents (titres, articles et expressions clés).

Parmi les dix principaux diffuseurs de contenus sur le changement climatique en Afrique, trois seulement étaient originaires du continent (GhanaWeb, Business Ghana et Guardian Nigeria), et ils n'avaient publié qu'une poignée d'articles au cours de l'année. La plupart des contenus (467) étaient diffusés sur des agrégateurs d'information en ligne appartenant à des groupes américains, comme *allafrica.com*. Les autres contenus proviennent essentiellement du secteur du développement. Il est donc difficile de recenser la diversité des voix qui contribuent au discours sur le changement climatique en Afrique, et de déterminer dans quelle mesure ce discours est porté par des voix africaines.

D'une manière générale, notre étude révèle que la couverture médiatique du changement climatique en Afrique est épisodique, et tend à se focaliser sur les catastrophes ou les événements internationaux tels que le Sommet du G7, où les questions liées au climat sont en tête des priorités. Au niveau des pays, la couverture du changement climatique portait sur les événements nationaux liés à cette thématique. Cette situation, associée aux données de précédentes études pointant les difficultés posées par les sources de collecte d'informations sur les pays africains, fait que les contenus publiés continuent à alimenter les stéréotypes négatifs au sein et au sujet du continent.

Les médias montrent rarement de quelle façon les pays font face au changement climatique. La plupart des sujets portent sur les effets du changement climatique plutôt que sur les projets qui sont entrepris, prévus ou proposés dans chaque pays afin de limiter ces effets ou de s'y adapter. Par ailleurs, bien que les données indiquent une légère évolution dans le temps, l'accent est toujours intégralement mis sur l'atténuation et les solutions possibles.

Une analyse des données recueillies sur Twitter pendant six mois, entre le 1^{er} mai et le 30 septembre 2021, a montré que la plupart des personnes qui ont publié des tweets à propos du changement climatique en Afrique n'étaient pas africaines. Dans l'ensemble, les tweets relatifs au changement climatique en Afrique ne donnaient pas une image positive du continent, car ils portaient sur les conflits (y compris raciaux) et les catastrophes (qui relèvent d'un discours stéréotypé sur l'Afrique). Les militants africains pour le climat les plus actifs sur les réseaux n'ont obtenu de nombreux retweets que lorsqu'ils ont eux-mêmes retweeté des publications provenant d'autres régions du monde, comme les tweets de la célèbre militante suédoise pour le climat Greta Thunberg.

D'une manière générale, notre étude montre que même si tous les discours sur le changement climatique en Afrique ne contribuent pas à perpétuer des stéréotypes négatifs au sujet du continent, c'est le cas d'un grand nombre d'entre eux. Fait tout aussi préoccupant, les Africains ne semblent toujours pas prendre l'initiative pour créer leur propre discours sur le changement climatique ou la défense du climat, même si certains sujets sont mis en avant par des organisations non gouvernementales africaines.

Bien que les militants et les organisations non gouvernementales locales du continent avancent à petits pas vers l'action climatique, ces progrès sont rarement rapportés dans les médias. Au contraire, la plupart des récits décrivent l'Afrique comme un continent qu'il convient de sauver et qui a besoin de solutions. Pourtant, nos données montrent que les Africains font déjà des progrès dans l'élaboration et la mise en œuvre de solutions.

Les messages alarmistes et pessimistes ne favorisent pas un changement des comportements à long terme ou l'adoption de pratiques positives. Au contraire, ces messages continuent à perpétuer les stéréotypes négatifs et néfastes sur le continent, ce qui détourne l'attention de la recherche de perspectives et de solutions.

L'Afrique étant un continent jeune, nous avons la possibilité de repenser les discours existants, d'élargir les sujets de conversation et la couverture médiatique, et de réorienter le débat vers l'atténuation et les solutions, plutôt que sur les effets du changement climatique. Cette remise à zéro permettrait de focaliser l'attention sur la création et le déploiement des innovations en matière d'adaptation au climat et d'atténuation de ses effets, ce qui pourrait favoriser le développement économique de l'Afrique. Plusieurs possibilités existent sur le continent pour permettre aux industries vertes de créer des emplois, de soutenir les entreprises et de stimuler l'économie africaine, tout en atténuant les effets néfastes du changement climatique.

Il convient également de veiller à ce que les citoyens, en particulier les jeunes Africains, soient mieux informés sur l'action climatique, sur les raisons pour lesquelles leur participation à ce combat est cruciale, ainsi que sur les moyens d'action. La première étape pour y parvenir consiste à inonder les médias de nouveaux messages mettant particulièrement l'accent sur la multitude d'interventions, d'inventions et d'emplois créés grâce à la lutte contre le changement climatique. Au cours des deux dernières décennies, seuls 2 % des investissements mondiaux dans les énergies renouvelables ont été réalisés en Afrique, ce qui s'explique peut-être en partie par les discours existants concernant les efforts d'atténuation et d'innovation sur le continent.

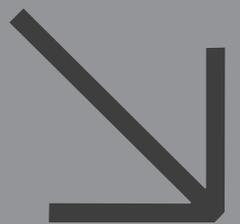
Le pouvoir du récit sur le changement des comportements a été largement étudié et démontré. En recentrant l'attention sur le formidable potentiel du continent, comme ses ressources éoliennes, solaires, etc., nous pourrions peut-être entrevoir une évolution des possibilités d'investissement en faveur de l'action climatique sur le continent. Le choix des mots a son importance : on dit souvent que la technologie mobile a transformé l'Afrique, mais c'est peut-être l'Afrique qui a changé la face de la technologie mobile ? De même, en orientant les sujets traitant du changement climatique sur les innovations et les efforts d'atténuation déployés sur le continent, on pourrait commencer à faire évoluer les discours sur l'Afrique et, à long terme, les interventions et les approches utilisées.

Enfin, il convient de mieux faire entendre les voix et les expériences de l'Afrique en soulignant les atouts des individus et des communautés, et en veillant à tirer parti des contextes locaux dans la lutte pour l'action climatique.

Cap sur la COP27 : les questions à aborder

- ➔ Comment conserver les richesses vertes et bleues de l'Afrique tout en exploitant leur potentiel ?
- ➔ Tarification du carbone : les pays africains peuvent-ils prendre de l'avance, et si oui, comment ?
- ➔ Quels sont les principaux obstacles et défis à surmonter pour libérer le potentiel des ressources clés de l'Afrique dans le contexte d'une transition énergétique mondiale ?
- ➔ Engagements climatiques : que signifient les engagements de la COP26 pour l'Afrique ? Que faut-il évaluer lors de la COP27 ?
- ➔ Finance verte : comment l'Afrique peut-elle mieux mettre à profit son potentiel ? Quelles sont les barrières à franchir actuellement ?

Chapitre 04. Principales recommandations pour la préparation de la COP27



Mercredi 25 mai 2022

Propos liminaire – Mo Ibrahim, fondateur et président de la Fondation Mo Ibrahim

Session 1 : Le cercle vicieux de l’Afrique : le manque de résilience aggrave et est aggravé par le changement climatique

- **Modératrice** : Zeinab Badawi, BBC
- Ibrahima Cheikh Diong, Sous-Secrétaire général des Nations Unies et Directeur du Groupe de la Mutuelle panafricaine de gestion des risques
- Natasha Kimani, membre du Réseau Now Generation de la Fondation Mo Ibrahim
- Murithi Mutiga, Directeur de programme pour l’Afrique au sein de l’International Crisis Group
- Emilia Siwingwa, membre du Réseau Now Generation de la Fondation Mo Ibrahim

Mo Ibrahim s’entretient avec... le Président Macky Sall, Président de l’Union africaine et Président de la République du Sénégal

Jeudi 26 mai 2022

Propos liminaire – David Malpass, président du Groupe de la Banque mondiale

Session 2 : La quadrature du cercle : comment établir un équilibre viable entre les objectifs de développement et les objectifs climatiques ?

- **Modérateur** : Mo Ibrahim, fondateur et président de la Fondation Mo Ibrahim
- Gerald Chirinda, membre du Réseau Now Generation de la Fondation Mo Ibrahim
- Chris Gentle, conseiller principal pour les nouvelles entreprises commerciales au sein du Conseil mondial de l’énergie
- Mamadou Fall Kane, conseiller énergie du Président de la République du Sénégal
- Sidi Ould Tah, directeur général de la Banque arabe pour le développement économique en Afrique
- Anne Nyambane, membre du Réseau Now Generation de la Fondation Mo Ibrahim

Vendredi 27 mai 2022

Propos liminaire – Kristalina Georgieva, directrice générale du Fonds monétaire international

Session 3 : Les atouts de l’Afrique : la clé d’un avenir durable à l’échelle mondiale

- **Modératrice** : Christine Mhundwa, Deutsche Welle
- Jin-Yong Cai, ancien PDG de la Société financière internationale
- Vera Songwe, Secrétaire exécutive de la Commission économique des Nations Unies pour l’Afrique
- Mahmoud Mohieldin, champion de haut niveau pour l’action climatique en Égypte
- Barkha Mossae, membre du Réseau Now Generation de la Fondation Mo Ibrahim
- Nasi Rwigema, membre du Réseau Now Generation de la Fondation Mo Ibrahim
- Samaila Zubairu, PDG d’Africa Finance Corporation

Propos final – Amina Mohammed, Vice-Secrétaire générale des Nations Unies

Séance de clôture – Priorités de l’Afrique en vue de la COP27

- **Modérateur** : Mo Ibrahim, fondateur et président de la Fondation Mo Ibrahim
- Yasmine Fouad, ministre de l’Environnement de la République arabe d’Égypte
- Georgie Ndirangu, modérateur du Now Generation Forum
- Mary Robinson, présidente de The Elders
- Samaila Zubairu, PDG d’Africa Finance Corporation

Préparation de la COP27 : 15 recommandations pour faire valoir le point de vue africain

PRENDRE EN COMPTE LES VULNÉRABILITÉS CLIMATIQUES PROPRES À L'AFRIQUE

RECOMMANDATION 1. Ne pas travailler en vase clos : tenir compte de l'interaction climat, développement et sécurité

RECOMMANDATION 2. Équilibrer les débats : aller au-delà des seules mesures d'atténuation, pour mettre davantage l'accent sur l'adaptation et la compensation des « pertes et préjudices »

RECOMMANDATION 3. Investir en Afrique dans la résilience pour prévenir pertes et préjudices causés aux vies humaines, aux moyens de subsistance et aux infrastructures essentielles : systèmes d'alerte précoce, construction d'infrastructures résilientes, de logements résilients, conception d'un urbanisme résilient

RÉPONDRE AU DROIT DES POPULATIONS AFRICAINES D'ACCÉDER À L'ÉNERGIE

RECOMMANDATION 4. Trouver un équilibre entre objectifs d'émissions carbone nettes nulles, d'accès de tous à l'énergie et de sécurité énergétique

RECOMMANDATION 5. Considérer le gaz comme un combustible de transition clé, qu'il convient de développer parallèlement aux énergies renouvelables

RECOMMANDATION 6. Que ce soit pour le gaz ou les énergies renouvelables, regarder au-delà de la seule production et investir dans les capacités de stockage, de transport et de distribution

RECOMMANDATION 7. Les solutions de cuisson propre sont essentielles pour atteindre les objectifs climatiques et sanitaires

METTRE EN AVANT LE POTENTIEL DE L'AFRIQUE DANS UNE ÉCONOMIE VERTE MONDIALE

RECOMMANDATION 8. Sensibiliser aux atouts de l'Afrique et à la capacité du continent à devenir un acteur clé d'une économie verte mondiale, et non une simple victime de la crise climatique

RECOMMANDATION 9. Évaluer le potentiel de séquestration carbone de l'Afrique, et en déterminer la valeur économique

RECOMMANDATION 10. Échapper à la « malédiction des ressources naturelles » : améliorer la chaîne de valeur et inclure d'entrée de jeu les mécanismes de gouvernance adéquats

« ON N'OBTIENT PAS CE DONT ON A BESOIN OU CE QUE L'ON MÉRITE, ON OBTIENT CE QUE L'ON NÉGOCIE »

RECOMMANDATION 11. Définir, présenter et négocier une position africaine commune

RECOMMANDATION 12. Rétablir la confiance perdue à la suite des sommets précédents

RECOMMANDATION 13. Mettre l'accent sur les responsabilités

RECOMMANDATION 14. Adopter un large éventail de solutions financières intégrées et innovantes

RECOMMANDATION 15. Donner un visage humain au débat sur le climat

PRENDRE EN COMPTE LES VULNÉRABILITÉS CLIMATIQUES PROPRES À L'AFRIQUE

RECOMMANDATION 1.

Ne pas travailler en vase clos : tenir compte de l'interaction climat, développement et sécurité

- Le changement climatique et les politiques sur le climat (ou l'absence de telles politiques) ont une incidence majeure sur le développement et les conflits.
- La protection du climat ne doit pas se faire au détriment du droit au développement économique des populations africaines. Négliger cet aspect ne pourra qu'aboutir à l'échec des grands engagements mondiaux tels que les objectifs de développement durable des Nations Unies.
- Au niveau mondial, les débats et les prises de décisions sur le développement, le climat et les conflits continuent d'être menés en vase clos, sans tenir compte de l'interdépendance de ces questions, ce qui contribue à leur inefficacité.



L'Afrique est particulièrement vulnérable au chevauchement des crises. Les effets de la sécheresse sur la croissance à moyen terme sont environ huit fois plus importants en Afrique que dans toute autre région du monde.

David Malpass, président du Groupe de la Banque mondiale

Les effets dévastateurs du changement climatique privent l'Afrique de vies humaines et de moyens de subsistance.

Kristalina Georgieva, directrice générale du Fonds monétaire international

L'Afrique se réchauffe plus vite que la moyenne mondiale. Aux niveaux actuels de réchauffement, la majeure partie de l'Afrique se trouve déjà dans la « zone de danger ». D'ici à 2030, 108 à 116 millions de personnes seront exposées à l'élévation du niveau de la mer en Afrique, contre 54 millions en 2000.

Amina Mohammed, Vice-Secrétaire générale des Nations Unies

Ces deux dernières années, près d'une personne sur 12 a été déplacée par les inondations au Soudan du Sud. Dans n'importe quel autre endroit du monde, cette information aurait fait les gros titres.

Murithi Mutiga, Directeur de programme pour l'Afrique au sein de l'International Crisis Group

Ce n'est pas nous, les Africains, qui avons mis ça là-haut (les émissions de carbone). Pourtant, les dix pays du monde les plus vulnérables au changement climatique sont tous africains. Est-ce que c'est juste ?

Mo Ibrahim, fondateur et président de la Fondation Mo Ibrahim

Nous devons adopter une approche équilibrée et globale, qui prenne en compte les enjeux climatiques au même titre que la pauvreté, la nutrition, l'emploi, l'eau, l'électricité...

Mahmoud Mohieldin, champion de haut niveau pour l'action climatique en Égypte

RECOMMANDATION 2. Équilibrer les débats : aller au-delà des seules mesures d'atténuation, pour mettre davantage l'accent sur l'adaptation et la compensation des « pertes et préjudices »

- Mettre l'accent au niveau mondial sur l'adaptation au changement climatique et pas seulement sur l'atténuation de ce dernier.
- Principalement mené par les pays du Nord, le débat mondial sur le climat s'est jusqu'à présent concentré sur l'atténuation du changement climatique, conformément à l'objectif de neutralité carbone des économies.
- L'Afrique représentant à peine plus de 3 % des émissions mondiales de carbone, sa priorité en matière de lutte contre le changement climatique est l'adaptation. Or, le pilier de l'adaptation au changement climatique ne bénéficie pas de la même attention ni du même niveau d'engagement partout dans le monde. Les engagements financiers en faveur de l'adaptation restent faibles et ne sont pas tenus pour la plupart, tandis que la majorité des financements mondiaux sont versés aux pays industrialisés à revenu intermédiaire à des fins d'atténuation.
- La responsabilité des pays du Nord et des pays à fortes émissions de carbone d'indemniser les pays en développement qui subissent les effets néfastes du changement climatique auquel ils n'ont que peu contribué a été débattue, y compris lors de la COP26. Toutefois, aucune mesure concrète n'a été prise à titre de compensation, et la création d'un fonds pour les « pertes et préjudices » à destination des pays en développement a également échoué.
- Négocier la mise en place de mécanismes de financement adéquats pour l'adaptation et l'indemnisation des « pertes et préjudices ».



La conférence de Glasgow portait sur l'adoption d'un objectif mondial d'atténuation. Il faudrait également convenir d'un objectif mondial en matière d'adaptation.

Yasmine Fouad, ministre de l'Environnement de la République arabe d'Égypte

Les discours que l'on entend en Afrique et au niveau local sont nettement plus axés sur l'adaptation au changement climatique que sur l'atténuation, car cette dernière concerne principalement les pays développés.

Membre du public, Réseau Now Generation de la Fondation Mo Ibrahim

La construction d'une Afrique plus résiliente ne doit pas se traduire par un ralentissement du développement ou des progrès vers la réalisation de l'ODD 7 relatif à l'énergie.

David Malpass, président du Groupe de la Banque mondiale

RECOMMANDATION 3.

Investir en Afrique dans la résilience pour prévenir pertes et préjudices causés aux vies humaines, aux moyens de subsistance et aux infrastructures essentielles : systèmes d'alerte précoce, construction d'infrastructures résilientes, de logements résilients, conception d'un urbanisme résilient

- Les systèmes d'alerte précoce et de gestion des risques de catastrophe fondés sur les dernières technologies doivent être au centre de l'action pour le climat, afin d'anticiper les catastrophes naturelles et d'éviter les pertes de vies humaines et de moyens de subsistance ainsi que les préjudices causés aux infrastructures essentielles.
- Les pays africains doivent établir des plans d'investissement clairs en faveur de l'adaptation.
- L'accent doit être mis sur les infrastructures, les logements et l'aménagement urbain résilients au changement climatique.
- Renforcer les capacités de l'Afrique en matière de recherche et de statistiques sur le climat.



Les populations ont le droit de savoir ce qui va se passer ; il s'agit d'un droit fondamental.

Yasmine Fouad, ministre de l'Environnement de la République arabe d'Égypte

50 % de la population de l'Afrique et 60 % de la population du Sahel ne sont pas couverts par des systèmes d'alerte précoce. Le Secrétaire général des Nations Unies a appelé la communauté internationale à combler ces lacunes en faisant en sorte que chaque habitant de la planète soit protégé par un système d'alerte précoce d'ici à cinq ans.

Amina Mohammed, Vice-Secrétaire générale des Nations Unies

L'investissement dans des infrastructures résilientes offre d'importantes possibilités pour le développement urbain et rural en matière d'électricité, d'assainissement, d'eau et de transports sûrs. La Banque mondiale met en œuvre différents projets visant à soutenir la résilience et l'adaptation de l'Afrique face au changement climatique. Nous nous engageons à allouer au moins 50 % de nos financements pour le climat à l'adaptation.

David Malpass, président du Groupe de la Banque mondiale

L'Afrique doit renforcer sa résilience au changement climatique, et notamment ses systèmes d'alerte précoce. La modélisation des risques et de l'exposition permettra de prendre les mesures nécessaires en prévision de catastrophes. Les gouvernements nationaux doivent intensifier leurs efforts et renforcer leurs capacités d'anticipation non seulement dans leurs interventions humanitaires, mais également dans les mesures adoptées à moyen terme afin de renforcer la résilience.

Ibrahima Cheikh Dion, Sous-Secrétaire général des Nations Unies et Directeur du Groupe de la Mutuelle panafricaine de gestion des risques

RÉPONDRE AU DROIT DES POPULATIONS DU CONTINENT D'ACCÉDER À L'ÉNERGIE

RECOMMANDATION 4.

Trouver un équilibre entre objectifs d'émissions carbone nettes nulles, d'accès de tous à l'énergie et de sécurité énergétique

- Jusqu'à présent, le débat mondial sur l'énergie s'est concentré sur l'objectif de zéro émission nette. Les répercussions du conflit entre l'Ukraine et la Russie ont imposé dernièrement une réorientation des priorités mondiales vers la sécurité énergétique. La question cruciale de l'accès à l'énergie, souvent absente du débat, n'est toujours pas abordée. Or, l'accès constitue un préalable à toute discussion sur la sécurité.
- Plus de 600 millions de personnes en Afrique n'ont toujours pas accès à l'électricité. Il s'agit-là d'une injustice mondiale, car 90 % de la population a accès à l'électricité dans le reste du monde.
- Pour avancer, il convient de concilier les priorités en matière d'émissions nettes nulles, de sécurité énergétique et d'accès à l'énergie et d'y répondre de manière globale.



L'équilibre énergétique est un triangle : zéro émission nette/sécurité énergétique/ accès à l'énergie.

Ce triangle a été déstabilisé par une focalisation excessive sur l'objectif de zéro émission nette, et par un déficit d'attention porté à l'accès et à la sécurité. S'il n'y a pas d'équilibre entre ces trois éléments, la transition énergétique ne pourra pas fonctionner pour tout le monde.

Chris Gentle, conseiller principal pour les nouvelles entreprises commerciales au sein du Conseil mondial de l'énergie

De nombreux jeunes en Afrique cherchent à quitter le continent en raison d'un manque d'accès à l'énergie.

Gerald Chirinda, membre du Réseau Now Generation de la Fondation et fondateur et PDG de Future Africa Investments Limited

Il n'existe pas de développement sans électricité.

Mo Ibrahim, fondateur et président de la Fondation Mo Ibrahim

Le seul environnement favorable dont nous avons réellement besoin est un environnement dans lequel l'accès à l'électricité est garanti.

Anne Nyambane, membre du Réseau Now Generation de la Fondation et spécialiste des énergies renouvelables NORCAP/FAO en Ouganda

Les villageois des zones rurales ne comprennent pas le concept de zéro émission nette. Ils n'ont même pas accès à l'électricité.

Anne Nyambane, membre du Réseau Now Generation de la Fondation Mo Ibrahim et spécialiste des énergies renouvelables NORCAP/FAO en Ouganda

Cette COP sera différente des autres, car nous ne pourrons pas dissocier le débat sur le climat du débat sur le développement.

Yasmine Fouad, ministre de l'Environnement de la République arabe d'Égypte

Un des éléments essentiels de la COP27 doit porter sur la mise en place d'une transition énergétique juste et équitable pour l'Afrique, qui reconnaisse la situation particulière du continent, et qui intègre la prise en compte et le financement d'un bouquet énergétique de transition, de la réduction des émissions et de l'accès à l'énergie pour les 600 millions d'Africains qui en sont encore privés.

Amina Mohammed, Vice-Secrétaire générale des Nations Unies

RECOMMANDATION 5. Considérer le gaz comme un combustible de transition clé, qu'il convient de développer parallèlement aux énergies renouvelables

- Près de la moitié des pays africains utilisent déjà les énergies renouvelables comme principale source d'électricité.
- Toutefois, les énergies renouvelables ne sont pas suffisantes pour combler le déficit énergétique actuel du continent.
- Le gaz naturel, en revanche, qui est de loin le combustible fossile le moins polluant, est présent en abondance sur le continent, et pourrait constituer un combustible de transition pour alimenter le développement de l'Afrique et combler le déficit d'accès à l'électricité.
- Cependant, les engagements de la COP26 visant à mettre fin au financement public international des combustibles fossiles constituent un obstacle à l'utilisation du gaz naturel africain, encore largement inexploité.



Nier le droit de l'Afrique à se développer et à utiliser son propre gaz est moralement inacceptable.

Mo Ibrahim, fondateur et président de la Fondation Mo Ibrahim

Le gaz naturel est un combustible de transition essentiel pour réduire l'intensité des émissions de carbone.

David Malpass, président du Groupe de la Banque mondiale

De nombreux pays possèdent d'immenses gisements de gaz mais ne peuvent pas les exploiter faute de capitaux suffisants.

Sidi Ould Tah, directeur général de la Banque arabe pour le développement économique en Afrique

Nous ne demandons pas le droit de polluer, mais le droit de nous développer.

Barkha Mossae, membre du Réseau Now Generation de la Fondation Mo Ibrahim, conseiller en économie bleue pour l'Union africaine

Concernant la question de l'énergie, l'idée promue par l'Europe est que l'Afrique abandonne le gaz et passe entièrement aux énergies renouvelables. Dire cela à l'Afrique revient à la maintenir au sol.

Membre du public, Réseau Now Generation de la Fondation Mo Ibrahim

Le développement des hydrocarbures sur le continent ne doit pas être limité par des décisions prises par les pays du Nord.

Membre du public, Réseau Now Generation de la Fondation Mo Ibrahim

Il serait naïf de penser que l'Afrique peut se développer en se passant totalement des hydrocarbures.

Chris Gentle, conseiller principal pour les nouvelles entreprises commerciales au sein du Conseil mondial de l'énergie

Laissez l'Afrique rattraper son retard avant de lui dire de se sevrer.

Georgie Ndirangu, modérateur du Now Generation Forum, modérateur mondial et consultant, Portland Communications

RECOMMANDATION 6.

Que ce soit pour le gaz ou les énergies renouvelables, regarder au-delà de la seule production et investir dans les capacités de stockage, de transport et de distribution

- Accroître l'efficacité et réduire les pertes en modernisant et en agrandissant les infrastructures de transport et de distribution.
- Garantir une taille de marché suffisante pour attirer les investissements nécessaires : réseaux régionaux de transport et de distribution.
- Renforcer les capacités de maintenance, de stockage et de transport : aménagement du territoire, ressources financières et compétences supplémentaires.
- Lever les obstacles à l'accessibilité financière.
- Améliorer la gouvernance et renforcer les capacités des institutions en matière de gestion des réseaux électriques.



Bien souvent, ce qui fait défaut, c'est la capacité de gestion ou de maintenance du réseau énergétique. Le raccordement au réseau relève davantage d'un problème de gouvernance et de capacités institutionnelles que d'un problème énergétique.

Chris Gentle, conseiller principal pour les nouvelles entreprises commerciales au sein du Conseil mondial de l'énergie

Investir dans le gaz fait peur. Aucun investisseur ne se lancera sans garantie d'achat.

Sidi Ould Tah, directeur général de la Banque arabe pour le développement économique en Afrique

Des investissements seront essentiels pour intégrer les énergies renouvelables dans les réseaux.

David Malpass, président du Groupe de la Banque mondiale

Il convient de veiller à l'existence d'un marché pour le gaz avant de lancer sa production. En Afrique, le problème est lié au modèle économique, car le marché intérieur est très dispersé.

Nous n'avons pas de marché car nous ne possédons pas d'infrastructures.

Il nous faut d'abord créer des infrastructures intégrées pour assurer la distribution dans les pays voisins. La Zone de libre-échange continentale africaine représente un premier pas dans cette direction.

Mamadou Fall Kane, conseiller énergie du Président de la République du Sénégal

À l'échelle mondiale, 6 000 milliards de dollars sont dépensés chaque année en subventions énergétiques. L'une des questions clés à évoquer lors de la COP27 concerne les modalités d'évolution de ces subventions.

Chris Gentle, conseiller principal pour les nouvelles entreprises commerciales au sein du Conseil mondial de l'énergie

Le gaz sénégalais a une intensité de carbone 25 fois inférieure au gaz du Qatar, ce qui constitue un argument fort pour investir le marché européen, mais également pour créer un marché intérieur intégré.

Mamadou Fall Kane, conseiller énergie du Président de la République du Sénégal

Dans un pays ayant une population nombreuse et dispersée, il serait difficile d'installer un réseau.

Sidi Ould Tah, directeur général de la Banque arabe pour le développement économique en Afrique

L'accessibilité financière est un point essentiel. Les personnes qui vivent avec moins d'un dollar par jour n'ont pas les moyens de payer l'électricité.

Anne Nyambane, membre du Réseau Now Generation de la Fondation Mo Ibrahim et spécialiste des énergies renouvelables NORCAP/FAO en Ouganda

RECOMMANDATION 7.

Les solutions de cuisson propre sont essentielles pour atteindre les objectifs climatiques et sanitaires

- L'utilisation de combustibles de cuisson polluants tels que la biomasse solide provoque 490 000 décès prématurés par an en Afrique subsaharienne.
- En Afrique subsaharienne, environ 70 % des foyers tirent leur énergie du bois, lequel produit presque deux fois plus de CO₂ par million d'unités d'énergie que le gaz, et contribue en outre à la déforestation.
- Remplacer les combustibles polluants par des combustibles de cuisson plus propres tels que le gaz de pétrole liquéfié ou l'électricité est essentiel aussi bien du point de vue sanitaire que climatique.
- La transition des combustibles de cuisson doit se faire selon un processus ascendant qui tient compte du contexte et des besoins locaux, et qui n'est pas imposé.



Ma mère cuisinait au feu de bois. Je lui ai acheté une jolie cuisinière. Elle l'a installée comme un souvenir. J'ai dû lui construire une nouvelle maison pour qu'elle puisse commencer à l'utiliser, car la cuisson au feu de bois était enracinée dans sa culture.

Anne Nyambane, membre du Réseau Now Generation de la Fondation Mo Ibrahim et spécialiste des énergies renouvelables NORCAP/FAO en Ouganda

Nous devons prendre en compte les aspects culturels. Parfois, le problème n'est pas une question de prix ou d'accès. C'est une question de culture.

Sidi Ould Tah, directeur général de la Banque arabe pour le développement économique en Afrique

Si vous vous contentez de dire que la cuisine au bois est sale et primitive, cela ne marchera pas. Vous devez dire qu'elle est néfaste pour la santé et qu'elle fait perdre du temps. Vous êtes là pour changer des pratiques immémoriales.

Anne Nyambane, membre du Réseau Now Generation de la Fondation Mo Ibrahim et spécialiste des énergies renouvelables NORCAP/FAO en Ouganda

METTRE EN AVANT LE POTENTIEL DE L'AFRIQUE DANS UNE ÉCONOMIE VERTE MONDIALE

RECOMMANDATION 8.

Sensibiliser aux atouts de l'Afrique et à la capacité du continent à devenir un acteur clé d'une économie verte mondiale, et non une simple victime de la crise climatique

- Évaluer la richesse multidimensionnelle de l'Afrique afin d'en déterminer le prix adéquat : biodiversité marine et terrestre, énergies renouvelables et minéraux critiques pour les technologies à faible émission de carbone.
- Renforcer et exploiter le pouvoir de négociation collective de l'Afrique en tant que propriétaire souverain des écosystèmes et des actifs essentiels à un avenir à faible émission de carbone à l'échelle mondiale.
- Considérer le changement climatique comme une précieuse occasion de développement pour l'Afrique.



Nous ne devons pas nous brader. Ces ressources sont les atouts dont nous avons besoin pour négocier avec le reste du monde.

Samaila Zubairu, PDG d'Africa Finance Corporation

La course aux ressources africaines est déjà bien engagée.

Zeinab Badawi, journaliste radio et télévision

Je suis très optimiste quant à l'avenir de l'Afrique car elle possède d'immenses ressources.

Jin-Yong Cai, ancien PDG de la Société financière internationale

RECOMMANDATION 9.

Évaluer le potentiel de séquestration carbone de l'Afrique, et en déterminer la valeur économique

- L'Afrique est un puits net de carbone : le continent est non seulement le plus faible émetteur historique mondial de CO₂ par habitant, mais il abrite également des puits de carbone mondiaux essentiels, tels que la forêt tropicale du bassin du Congo, qui absorbe la totalité des émissions de carbone de l'Afrique.
- Les pays africains doivent être dûment indemnisés pour la préservation de ces actifs mondiaux, y compris en fixant un prix de stockage du carbone.



Si nous parvenions à fixer un prix pour le stockage du carbone en Afrique, nous pourrions créer 136 millions d'emplois.

Vera Songwe, Secrétaire exécutive de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique

Nous devons quantifier le carbone que nous séquestrons et en déterminer la valeur économique.

Vera Songwe, Secrétaire exécutive de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique

RECOMMANDATION 10.

Échapper à la « malédiction des ressources naturelles » : améliorer la chaîne de valeur et inclure d'entrée de jeu les mécanismes de gouvernance adéquats

- L'exportation de matières premières devrait devenir un modèle commercial obsolète. La modernisation des chaînes de valeur grâce à la transformation locale des matières premières devrait constituer le nouveau modèle économique à suivre, afin de renforcer l'appropriation, de créer des entreprises et de fournir des emplois au niveau local.
- La transformation locale des minerais africains permettra non seulement de créer de la valeur au niveau local, mais également de mieux contrôler les effets des chaînes de fabrication et de production sur l'environnement (par exemple, la pollution des routes de transport maritime, l'une des plus importantes sources d'émission de carbone au niveau mondial).
- La transparence, la redevabilité et la gouvernance sont essentielles, tant au niveau national que mondial, dans le processus d'extraction et de commercialisation des ressources. Des mécanismes solides de gouvernance, de transparence et de redevabilité doivent être mis en place à titre préventif afin de prévenir la corruption, les pertes de ressources, les catastrophes écologiques, les violations des droits humains et les conflits liés aux ressources.



Il n'existe pas de « malédiction des ressources », il y a seulement une bonne ou une mauvaise gouvernance.

Mo Ibrahim, fondateur et président de la Fondation Mo Ibrahim

Il convient d'aborder la face sombre de la production de nouvelles énergies, notamment les questions liées à la santé, au travail des enfants, aux conflits liés aux ressources...

Membre du public, Réseau Now Generation de la Fondation Mo Ibrahim

Des politiques adaptées et solides fondées sur une bonne gouvernance, des dépenses plus efficaces, et une redevabilité et une transparence accrues permettront de mobiliser davantage de fonds tant au niveau national que mondial, et de mieux utiliser les fonds mobilisés.

Kristalina Georgieva, directrice générale du Fonds monétaire international

Nous devons ajouter de la valeur à nos matières premières et donner plus de poids à notre patrimoine naturel, et non nous contenter d'exporter des matières premières et d'acheter des produits en retour.

Mahmoud Mohieldin, champion de haut niveau pour l'action climatique en Égypte

Nous avons cet incroyable continent dont les sous-sols et les océans regorgent de merveilles. C'est l'occasion de valoriser les ressources que nous possédons pour les transformer en véritable richesse commerciale, tant pour le continent que pour ses habitants.

Nasi Rwigema, membre du Réseau Now Generation de la Fondation Mo Ibrahim et entrepreneur

Non au colonialisme vert.

Membre du public, Réseau Now Generation de la Fondation Mo Ibrahim

Réalisons les investissements nécessaires pour passer de l'exportation de cobalt, de nickel, de graphite et de lithium à la production locale de batteries.

Samaila Zubairu, PDG d'Africa Finance Corporation

L'Afrique peut devenir une puissance verte qui produit des biens à faible émission de carbone, comme l'aluminium et les panneaux solaires, contrairement à la Chine, qui dépend toujours du charbon pour les fabriquer.

Jin-Yong Cai, ancien PDG de la Société financière internationale

« ON N'OBTIENT PAS CE DONT ON A BESOIN OU CE QUE L'ON MÉRITE ; ON OBTIENT CE QUE L'ON NÉGOCIE »

RECOMMANDATION 11.

Définir, présenter et négocier une position africaine commune

- Veiller à ce que l'Afrique soit traitée sur un pied d'égalité avec les autres acteurs de la scène internationale – non pas comme une simple victime qui doit être prise en charge, mais comme une partie prenante avec laquelle s'associer.
- La position de l'Afrique ne peut être réduite à celle d'un ou deux grands pays. Elle doit représenter la voix et le poids de l'ensemble du continent.
- Les chefs de file et les dirigeants africains doivent convenir d'un discours commun pour négocier au niveau mondial.



La COP27 doit être une COP africaine : il faut concevoir des solutions pensées pour l'Afrique, par l'Afrique. Je vous invite à saisir l'occasion que nous offre la COP27 pour placer les priorités de l'Afrique au centre de la réponse mondiale à la crise climatique.

Amina Mohammed, Vice-Secrétaire générale des Nations Unies

Nous devons plaider en faveur de l'Afrique. Nous devons nous exprimer d'une voix véritablement unique, forte et claire, ce que nous n'avons pas réussi à faire jusqu'à présent.

Mo Ibrahim, fondateur et président de la Fondation Mo Ibrahim

Cette occasion ne se représentera pas. Nous devons nous organiser et poursuivre nos efforts.

Ibrahima Cheikh Diong, Sous-Secrétaire général des Nations Unies et Directeur du Groupe de la Mutuelle panafricaine de gestion des risques

Nous ne sommes pas des victimes. Nous faisons partie de la solution, car la plupart des possibilités de compensation sont entre nos mains.

Samaila Zubairu, PDG d'Africa Finance Corporation

Si nous ne fixons par nos priorités, quelqu'un d'autre le fera pour nous... et en tirera de l'argent. L'heure est venue pour l'Afrique de prendre l'initiative. Les Africains ne se sont pas approprié le programme pour le climat. Ce dernier est toujours élaboré par les pays européens.

Emilia Siwingwa, membre du Réseau Now Generation de la Fondation Mo Ibrahim et fondatrice de l'African Hub for Accountability and Development Initiatives (AHADI)

RECOMMANDATION 12.

Rétablir la confiance perdue à la suite des sommets précédents

- Les pays du Nord doivent aller jusqu'au bout et tenir les engagements qu'ils ont déjà pris avant d'en faire de nouveaux.
- Suivre les engagements et l'affectation des ressources, et définir des projets pilotes pour chaque engagement.
- Suivre la mise en œuvre et les fonds versés, et se faire entendre lorsque les engagements ne sont pas tenus.



Il faut transformer les promesses des sommets en solutions en traduisant tous les engagements en projets pilotes.

Mahmoud Mohieldin, champion de haut niveau pour l'action climatique en Égypte

Nous n'avons pas le temps de continuer à écrire. Cette COP doit être celle de la mise en œuvre.

Yasmine Fouad, ministre de l'Environnement de la République arabe d'Égypte

RECOMMANDATION 13.

Mettre l'accent sur les responsabilités

- On ne peut attendre de l'Afrique qu'elle finance le carbone du Nord.
- Ce sont les plus gros émetteurs mondiaux de CO₂ qui devraient assumer la responsabilité principale de la crise climatique.
- Les pays du Nord doivent être chefs de file en matière de transition vers les énergies renouvelables, et ils doivent assurer la majeure partie des financements pour le climat, y compris au titre des pertes et préjudices et des mécanismes d'adaptation.



Il faut définir la justice climatique : avantages, charge, responsabilités.

Emilia Siwingwa, membre du Réseau Now Generation de la Fondation Mo Ibrahim et fondatrice de l'African Hub for Accountability and Development Initiatives (AHADI)

Les gens doivent comprendre que le changement climatique est la conséquence des activités humaines, et non d'une malédiction divine.

Mo Ibrahim, fondateur et président de la Fondation Mo Ibrahim

Les pays industrialisés n'ont aucune autorité morale en matière de changement climatique, car ils en sont intégralement responsables.

Mamadou Fall Kane, conseiller énergie du Président de la République du Sénégal

Si l'on peut poursuivre des individus devant la Cour de La Haye pour avoir bafoué les droits humains, pourquoi ne peut-on pas demander aux pays développés de rendre des comptes sur le changement climatique ?

Emilia Siwingwa, membre du Réseau Now Generation de la Fondation Mo Ibrahim et fondatrice de l'African Hub for Accountability and Development Initiatives (AHADI)

RECOMMANDATION 14. Adopter un large éventail de solutions financières intégrées et innovantes

- Mettre l'accent sur le lien entre le climat et la dette, et lier l'annulation de la dette à des mesures d'adaptation et d'atténuation.
- Renforcer la souveraineté sur les priorités climatiques en mobilisant les ressources internes, en utilisant les fonds de pension et les fonds souverains de l'Afrique, et en renforçant les systèmes fiscaux.
- Rationaliser les processus de financement et les critères d'admissibilité.
- Ne pas compter uniquement sur les financements publics : inclure des partenariats public-privé, des financements mixtes, des cautionnements et des assurances.



L'Afrique subsaharienne représente 14 % de la population mondiale, mais la région reçoit seulement 3 % des fonds mondiaux pour le climat. Au cours de la dernière décennie, seuls 2 % des investissements mondiaux en faveur des énergies renouvelables ont été réalisés en Afrique, malgré les ressources renouvelables abondantes et inexploitées du continent.

Amina Mohammed, Vice-Secrétaire générale des Nations Unies

Nous devons veiller à ce que l'Afrique bénéficie des milliers de milliards de financements privés qui sont mobilisés pour accélérer la transition énergétique. Pour cela, les banques multilatérales de développement et les institutions de financement du développement devront être plus créatives et plus innovantes pour élaborer des instruments et des mécanismes financiers qui tiennent compte des besoins et des particularités de toutes les des économies africaines.

Amina Mohammed, Vice-Secrétaire générale des Nations Unies

L'innovation financière est primordiale. C'est le seul moyen de concrétiser ces engagements.

Samaila Zubairu, PDG d'Africa Finance Corporation

RECOMMANDATION 15. Donner un visage humain au débat sur le climat

- Humaniser le débat sur le climat ne peut pas se résumer à « sauver la planète », mais plutôt à lutter contre les effets du changement climatique sur les vies quotidiennes et les moyens de subsistance des populations.
- Contextualiser : adapter le discours, simplifier le langage, renforcer les connaissances sur le climat et l'énergie.
- Localiser : définir des politiques tenant compte du contexte et des spécificités au niveau local. Écouter et intégrer les connaissances et les solutions locales et autochtones.



Nous avons besoin de connaissances dans le domaine énergétique. Moins de 10 % de la population possède des connaissances dans le domaine de l'énergie. Il est important de savoir d'où provient l'énergie et ce qu'implique l'utilisation de tel ou tel type d'énergie.
Chris Gentle, conseiller principal pour les nouvelles entreprises commerciales au sein du Conseil mondial de l'énergie

Le changement climatique est un sujet très élitiste. Seuls quatre Africains sur dix savent ce qu'est le changement climatique, et 28 % seulement comprennent la nécessité et l'importance de l'action climatique.

Natasha Kimani, membre du Réseau Now Generation de la Fondation Mo Ibrahim et responsable des programmes de recherche et des médias pour Africa No Filter

Quand vous parlez du changement climatique à un jeune de 22 ans sans emploi qui peine à joindre les deux bouts, il vous répond : « De toute façon je suis déjà en train de mourir, je n'ai rien à manger ». Donc, vous utilisez des termes que je ne comprends pas.

Membre du public, Réseau Now Generation de la Fondation Mo Ibrahim

Les gens vivent le changement climatique au quotidien, mais ils ne le comprennent pas. Ils connaissent la sécheresse, pas le climat.

Membre du public, Réseau Now Generation de la Fondation Mo Ibrahim

Pour faire évoluer le discours, il convient de souligner par quels moyens modestes mais efficaces les Africains font bouger les choses sur leur continent. Tout n'est pas qu'alarmisme et pessimisme.

Anne Nyambane, membre du Réseau Now Generation de la Fondation Mo Ibrahim et spécialiste des énergies renouvelables NORCAP/FAO en Ouganda

Nous devons intégrer cet élément dans nos systèmes éducatifs, pour que les jeunes puissent comprendre l'importance de protéger leur environnement et leur communauté, ainsi que l'importance d'être proactif plutôt que réactif.

Anne Nyambane, membre du Réseau Now Generation de la Fondation Mo Ibrahim et spécialiste des énergies renouvelables NORCAP/FAO en Ouganda

Il n'est pas simplement question de fonte des glaces, de pingouins et d'ours polaires, mais de vraies personnes. De personnes qui, comme mes tantes et mes cousins, ne peuvent plus gagner leur vie, envoyer leurs enfants à l'école ou accéder aux soins de santé à cause de la multiplication des sécheresses et des inondations.

Emilia Siwingwa, membre du Réseau Now Generation de la Fondation et fondatrice de l'African Hub for Accountability and Development Initiatives (AHADI)

La COP27 placera le lien entre le climat et les besoins humains au centre des discussions.

Yasmine Fouad, ministre de l'Environnement de la République arabe d'Égypte

M. le Président Macky Sall, Président de l'Union africaine, concernant les attentes vis-à-vis de la COP27 (entretien du 25 mai 2022 avec Mo Ibrahim)

Déséquilibre des forces dans les forums sur le climat

- L'engagement consistant à verser 100 milliards de dollars É.-U. chaque année aux pays africains pour financer l'adaptation au changement climatique n'a jamais été respecté.
- Les pays les plus polluants sont ceux qui doivent contribuer le plus à l'adaptation climatique de l'Afrique.

Une transition énergétique juste pour l'Afrique

- L'Afrique a besoin d'une transition juste, et le gaz naturel doit être utilisé comme combustible de transition.
- Partout dans le monde, de puissants groupes de pression œuvrent sans relâche pour supprimer l'utilisation du gaz naturel en bloquant les financements, ce qui pourrait avoir des conséquences dévastatrices pour l'Afrique.
- L'Afrique ne pourra jamais combler rapidement son déficit énergétique gigantesque en n'utilisant que des énergies renouvelables.

Alimenter l'Afrique en électricité

- L'électrification de l'Afrique se fera en exploitant ses ressources naturelles et en développant un bouquet énergétique solide utilisant plusieurs sources d'énergie (hydraulique, solaire, fossile).
- L'Afrique a besoin de financements publics et privés (partenariats public-privé) pour atteindre son objectif.
- Le financement de l'électrification du continent doit couvrir la production ainsi que le transport.
- L'Afrique ne pourra accélérer sa transition que si elle applique une stratégie sur mesure adaptée à ses besoins particuliers.

Tirer parti des solutions propres à l'Afrique

- L'Afrique a des besoins ancrés dans le contexte du continent et requiert donc des solutions qui lui sont propres.
- Les projets africains tels que la Grande muraille verte sont des exemples à reproduire.

Session 1 Le cercle vicieux de l'Afrique : le manque de résilience aggrave et est aggravé par le changement climatique

Effets du changement climatique

Le groupe a évoqué les effets catastrophiques du changement climatique en Afrique, où les phénomènes météorologiques extrêmes (sécheresses, inondations, etc.) sont plus fréquents, soulignant le fait que même si le continent est le moins responsable de cette situation, il en paie le prix le plus élevé. Les participants sont convenus qu'il était injuste que les pays africains continuent de subir les conséquences des fortes émissions de carbone provenant des pays du Nord.

COP

La COP27 se déroulera en Égypte au mois de novembre. Les participants au NGF ont reconnu l'importance de cette COP africaine et l'occasion ainsi offerte de présenter les vulnérabilités et les solutions climatiques propres au continent. Toutefois, afin de donner plus de poids à cette conférence, le groupe a appelé à honorer en premier lieu les engagements pris lors de la COP26.

Unité

Les participants au NGF ont souligné que l'Afrique doit s'exprimer d'une seule et même voix lors de la COP27, tout en reconnaissant les difficultés de chaque pays. Le groupe a également indiqué que cette voix unique devait tenir compte des points de vue exprimés par les jeunes et les communautés autochtones, et que les gouvernements africains avaient un rôle essentiel à jouer à cet égard.

Financement de la lutte contre le changement climatique

Le groupe a affirmé que le droit au développement va de pair avec le financement de la lutte contre le changement climatique, et que l'industrialisation de l'Afrique devait donc pouvoir bénéficier du soutien financier des pays en développement. Les participants ont également insisté sur l'importance de demander des comptes aux pollueurs historiques, grâce à l'indemnisation des pertes et des préjudices.

Recherche sur le climat

L'une des principales difficultés pointées par le groupe est le manque de données à l'appui de l'action climatique. Les participants au NGF ont souligné l'insuffisance des données sur le changement climatique en Afrique, et la nécessité d'accroître le financement de la recherche dans ce domaine sur le continent. Ils ont appelé à augmenter les investissements destinés à la recherche sur le climat et à la collaboration régionale, afin de partager et d'exploiter les données existantes.



Des mécanismes doivent être instaurés pour permettre la mise en œuvre de tous les engagements pris lors des précédentes COP. Avant même de commencer à parler de nouveaux engagements, je pense qu'il faudrait respecter et mettre en œuvre ceux qui ont déjà été pris.

Emmanuel Adegboye, Nigéria

Comment faire pour que les gros pollueurs historiques rendent des comptes sur le financement ? Parce qu'en réalité, le cœur du problème, c'est le financement des infrastructures.

Barkha Mossae, Maurice

Je pense que les pays africains devront renforcer leurs cadres réglementaires et politiques afin de tirer parti des marchés du carbone et expliquer aux gens comment l'échange de crédits d'émissions de carbone peut profiter à leurs communautés.

Oussama Ghajjou, Maroc

Le Now Generation Forum (NGF) est une réunion annuelle privée qui réunit de jeunes dirigeants et professionnels africains de l'ensemble du continent, et qui se déroule en amont du Forum Ibrahim sur la gouvernance. Le NGF vise à recueillir les points de vue et l'expertise de jeunes Africains concernant les thèmes abordés lors du Forum Ibrahim, auquel certains représentants participent dans le cadre des discussions de haut niveau. Cette année, les participants se sont penchés sur la place de l'Afrique dans le débat mondial sur le changement climatique.

Session 2 La quadrature du cercle : comment établir un équilibre viable entre les objectifs de développement et les objectifs climatiques ?

Trouver l'équilibre entre développement et protection du climat

Le groupe a convenu qu'il était nécessaire de trouver un équilibre entre la protection du climat et le développement. Les participants ont souligné que l'Afrique avait le droit de se développer et devait pouvoir le faire, mais qu'il fallait redéfinir les objectifs de développement du continent. Ils ont également indiqué que l'adoption d'une approche unique de l'abandon progressif des combustibles fossiles élaborée par les pays développés constituerait un obstacle pour le continent, précisant que l'Afrique devait avoir un calendrier différent pour atteindre l'objectif de zéro émission nette.

Accès à l'énergie

Plus de 600 millions de personnes en Afrique n'ont toujours pas accès à l'électricité. Les participants au NGF ont affirmé que l'Afrique ferait de l'amélioration de l'accès à l'énergie une priorité absolue afin de répondre à la demande croissante d'électricité sur le continent. Ils ont appelé les gouvernements africains à définir des objectifs clairs en matière d'électrification, et à utiliser les réseaux régionaux afin d'assurer l'approvisionnement énergétique.

Transition énergétique

Les participants au NGF ont souligné que les sources d'énergie renouvelable, à l'instar des énergies solaire ou hydraulique, n'étaient pas suffisantes pour combler le déficit énergétique de l'Afrique. Ils ont évoqué l'abondance des réserves de gaz naturel du continent, et la façon dont les pays africains devraient utiliser ce combustible fossile moins polluant pour assurer la transition vers une énergie plus propre. Le groupe a fait remarquer que l'augmentation de l'appui financier aux énergies renouvelables constituait un impératif moral et environnemental pour les pays riches. À ce titre, ils ont appelé à ce que tout engagement pris par un pays africain en faveur des énergies propres lors de la COP27 soit assorti d'un engagement de financement d'un montant équivalent.

Gouvernance

D'après les participants au NGF, de nombreux pays africains disposent de politiques efficaces dans les domaines climatique et énergétique, mais il existe un fossé entre l'élaboration des politiques et leur mise en œuvre. Le groupe a souligné qu'une bonne gouvernance était essentielle à cet égard, et que les citoyens africains devaient demander à leurs gouvernements de rendre des comptes sur leur action en faveur du climat.



Demander aux pays africains de s'engager à respecter le même calendrier ou la même échéance pour atteindre l'objectif de zéro émission net est une erreur totale. Nous n'avons même pas encore rejoint la partie que l'on nous demande déjà de réduire nos émissions d'ici à 2050. Selon moi, toute échéance antérieure à 2100 ne serait pas équitable pour les pays africains.

Emmanuel Taiwo, Nigéria

L'Afrique doit élaborer des politiques qui lui permettent de bénéficier des financements alloués à la lutte contre le changement climatique. Nous devons taxer lourdement les entreprises ou les pays qui ont besoin de nos ressources, notamment du gaz.

Gertrude Kitongo, Kenya

Session 3 Les atouts de l'Afrique : la clé d'un avenir durable à l'échelle mondiale

Exploiter les ressources de l'Afrique

L'Afrique héberge 30 % des réserves minérales de la planète. Les participants au NGF ont passé en revue les vastes ressources naturelles du continent, dont ses richesses terrestres et marines, ainsi que les possibilités qu'elles offrent à l'Afrique de devenir une partie prenante essentielle de l'économie verte si ces ressources sont gérées efficacement. Les participants ont indiqué que l'Afrique devait exploiter davantage ces actifs, et fixer des priorités d'investissement alignées sur les objectifs du continent.

Gouvernance

Le groupe a convenu qu'une bonne gouvernance était essentielle aux niveaux continental, national et local pour garantir que les ressources de l'Afrique profitent à ses citoyens. Il a appelé les gouvernements africains à une plus grande transparence dans la gestion des ressources naturelles, y compris dans l'attribution des contrats d'exploitation à des sociétés étrangères. Les participants au NGF ont également insisté sur l'importance d'impliquer les communautés locales dans la gestion des ressources locales, ainsi que sur la nécessité d'investir dans ces communautés et de les éduquer afin de garantir la protection de ces actifs.

Valeur ajoutée

L'exportation de matières premières sans améliorer les processus locaux de transformation est considérée comme tout aussi préjudiciable aux économies africaines. Les participants au NGF ont appelé à ajouter de la valeur aux processus industriels qui sont mis en œuvre sur le continent, ce qui permettrait de créer davantage d'emplois, de renforcer l'appropriation des ressources naturelles, et de réduire la dégradation de l'environnement.

Le rôle de la jeunesse africaine

D'ici à 2050, la jeunesse africaine représentera un quart de la population mondiale. Les participants au NGF ont convenu que les jeunes et les communautés rurales d'Afrique ont un rôle essentiel à jouer dans la gestion des ressources naturelles du continent. À ce titre, il convient de les inclure dans les processus décisionnels.



En tant que jeunes, nous représentons 60 % de la population africaine. Nous sommes l'avenir du continent. Plus que toute autre chose, nous allons subir les effets du changement climatique. Je pense donc que nous devons jouer un rôle plus actif lorsqu'il s'agit de demander des comptes à nos dirigeants.

Richard Kweitsu, Ghana

Les pays africains doivent définir des priorités très claires pour que les pays du Nord alignent leurs investissements sur ces priorités, et non l'inverse.

Anne Nyambane, Kenya

Nous ne devons permettre à quiconque de venir exploiter nos ressources et de nous laisser ensuite gérer les conséquences de l'extraction.

Divane Nzima, Afrique du Sud

Nos voix, notre vision et nos actes comptent, et les voix des dirigeants africains ne peuvent se faire entendre que si elles sont portées par celles des citoyens.

Emilia Siwingwa, Tanzanie

FOCUS

Établir une position africaine commune dans les négociations mondiales sur le climat

Un certain nombre de dispositions imposent à l'Union africaine de lutter contre le changement climatique et de renforcer la présence de l'organisation dans les forums internationaux.

La Conférence ministérielle africaine sur l'environnement (CMAE) créée au Caire en 1985 marque le lancement d'une coopération institutionnelle sur le climat à l'échelle continentale. La 18^e session de la CMAE s'est tenue à distance du 13 au 16 septembre 2021.

Le Comité des chefs d'État et de gouvernement africains sur les changements climatiques (CAHOSCC), créé lors de la 13^e session de l'Assemblée de l'Union africaine en 2009, est chargé d'œuvrer en faveur d'une position africaine commune sur le climat. La dernière réunion du CAHOSCC a eu lieu le 6 février 2022, peu après la COP26 de la CCNUCC qui s'est déroulée à Glasgow.

Le Bureau du Groupe africain de négociateurs techniques, créé lors de la conférence de l'Union africaine organisée à Nairobi, vise à renforcer la position de l'Afrique dans les négociations sur le climat.

Le Groupe africain de négociateurs sur le changement climatique, créé en 1995, est l'organe technique de la structure de négociation africaine à trois niveaux qui participe aux négociations techniques pendant les COP et les négociations intersessions. Le Groupe africain de négociateurs sur le changement climatique prépare et rédige les textes et les positions communes en suivant les orientations du CAHOSCC et de la CMAE.

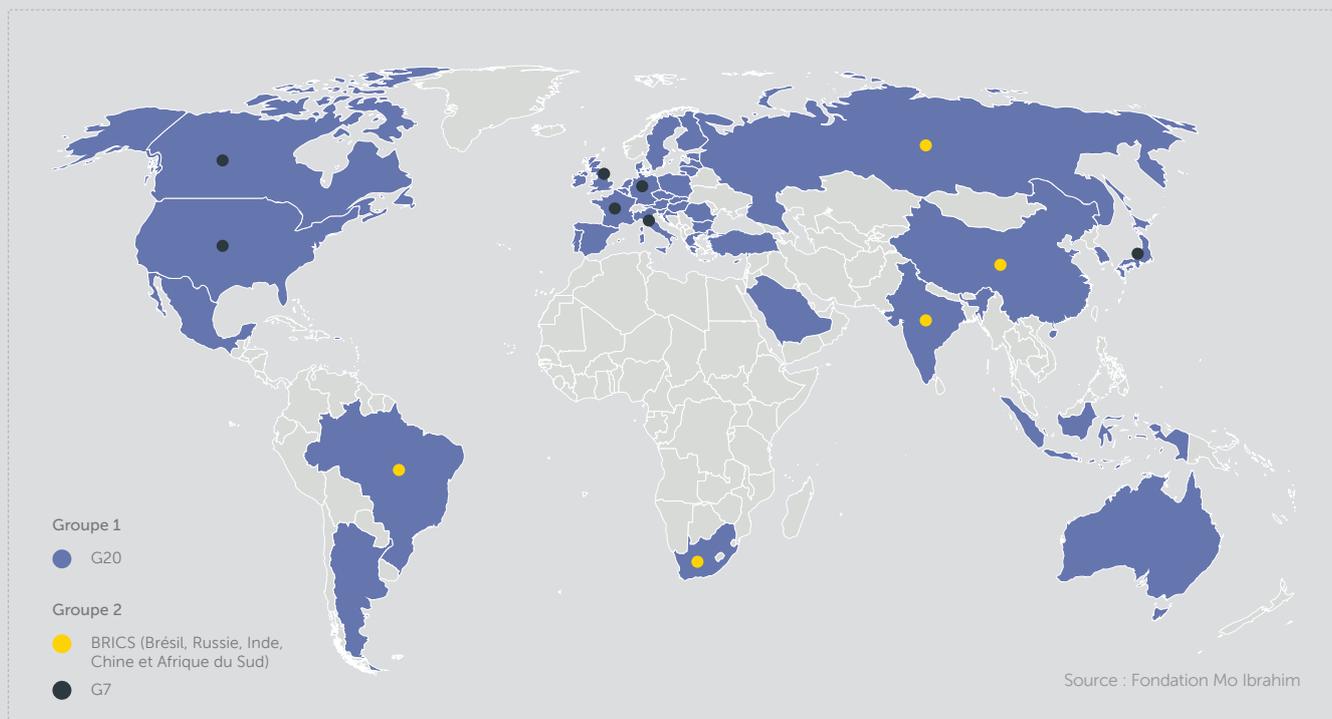
- La « Position commune africaine sur le programme de développement pour l'après-2015 », adoptée en 2014, a permis à l'Afrique de définir ses priorités de développement, dont celle intitulée « Durabilité environnementale, gestion des ressources naturelles et gestion des risques de catastrophe ».
- D'importants progrès ont été réalisés : élaboration d'une position commune, appel aux pays développés visant à assurer un financement suffisant et prévisible ainsi qu'un transfert de technologies, et renforcement des capacités. Le Groupe africain de négociateurs sur le changement climatique joue également un rôle clé dans la définition d'une position homogène sur les questions revêtant une importance particulière pour le continent africain, comme le droit des pays en développement à se développer, ou la mise sur le même plan des efforts d'adaptation et d'atténuation dans l'Accord de Paris.
- Durant la période qui a précédé la COP21 de Paris, le Groupe africain de négociateurs sur le changement climatique a réussi à intégrer la plupart de ses propositions clés dans l'Accord de Paris, à savoir la composante des contributions prévues déterminées au niveau national relative à l'adaptation, l'objectif mondial d'adaptation ainsi que le cadre technologique. Le Groupe africain de négociateurs sur le changement climatique défend également des initiatives telles que l'Initiative de l'Afrique sur les énergies renouvelables et l'Initiative africaine pour l'adaptation, qui visent à faciliter l'adoption de mesures concrètes sur le terrain.
- Malgré ces réalisations, le Groupe africain de négociateurs sur le changement climatique se trouve confronté à la difficulté de concilier les intérêts concurrents de nombreux pays avec des réalités et des priorités socioéconomiques différentes. En ce sens, contrairement à la ligne commune adoptée sur l'adaptation et les pertes et préjudices, l'énergie est écartée de la position commune car aucun consensus n'a encore pu être trouvé à ce sujet.
- En mars 2022, les pays africains se sont entendus sur une position commune visant à intégrer l'égalité entre les sexes dans l'action pour le climat, en reconnaissant que la crise climatique mondiale n'est pas neutre du point de vue du genre. Alors que les femmes sont touchées de manière disproportionnée par le changement climatique, elles jouent un rôle fondamental dans l'adaptation au changement climatique et l'atténuation de ce dernier.

Leadership politique africain dans l'action pour le climat : la COP22 de Marrakech (2016)

Un Sommet africain pour l'action a été organisé en marge de la COP22 de la CCNUCC qui s'est tenue à Marrakech en 2016. Cet événement a débouché sur la création de l'Initiative pour l'adaptation de l'agriculture africaine aux changements climatiques, du Fonds bleu pour le bassin du Congo, et de trois commissions sur le climat : la Commission du bassin du Congo, la Commission de la région du Sahel et la Commission climat des États insulaires d'Afrique.

FOCUS **La place de l'Afrique dans le système multilatéral doit être actualisée**

Pays du monde : appartenance à un groupe intergouvernemental (2022)



- G7 : la part des pays du G7 dans le PIB mondial est passée de 61,9 % en 1976 à 45,8 % en 2020. La part des pays du G7 dans la population mondiale est passée de 14,5 % à 9,8 %, la population de ces derniers n'ayant été multipliée que par 1,3, tandis que la population mondiale a presque doublé entre 1976 et 2022.
- G20 : malgré une baisse de la part des pays du G20 dans la population mondiale depuis sa création (passant de 67,5 % en 1999 à 62,2 % en 2022), la part du PIB du groupe dans le PIB mondial est passée de 84,6 % en 1999 à plus de 95 % en 2020. Cette évolution s'explique en partie par la progression de la Chine, dont la part de PIB dans le PIB mondial est passée de 3,3 % en 1999 à 17,4 % en 2020.
- BRICS : la part des pays du groupe BRICS dans le PIB mondial est passée de 8 % en 2001 à 24,4 % en 2020, en hausse dans tous les pays du groupe, tandis que leur part dans la population mondiale s'est maintenue autour de 40 %.
- Afrique : La part de l'Afrique dans la population mondiale est passée de 10,2 % en 1976 à près de 18 % en 2022, tandis que la part de son PIB dans le PIB mondial n'a pratiquement pas évolué, passant de 2,7 % à 2,8 %.

Remarque : Pour les besoins de cette analyse, les parts du PIB mondial et de la population mondiale de l'année de création de chaque groupe intergouvernemental (ou les premières données disponibles) sont comparées avec les parts correspondantes de la dernière année pour laquelle des données sont disponibles (2020 pour le PIB et 2022 pour la population).

Chapitre 01. Le paradoxe climatique de l'Afrique : le continent le moins fautif, mais le plus durement frappé

L'AFRIQUE EST LA DERNIÈRE RESPONSABLE DE LA CRISE CLIMATIQUE MONDIALE, MAIS ELLE EST DUREMENT TOUCHÉE

Global Citizen, « The World Is on Track for a Disastrous 2.7 Degrees of Warming, UN Confirms ». 2021. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.globalcitizen.org/en/content/un-report-ndc-cop26/>. Page consultée le 20 juin 2022.

Fondation Mo Ibrahim, Focus 18 : « African perspectives on climate change ». 2021. Disponible à l'adresse suivante : <https://mo.ibrahim.foundation/research-spotlight-18-covid-19-and-africas-governance>. Page consultée le 21 juin 2022.

Organisation des Nations Unies, « En quoi consistent les changements climatiques ? ». 2022. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.un.org/fr/climatechange/what-is-climate-change>. Page consultée le 20 juin 2022.

Les émissions de CO₂ ayant toujours été faibles en Afrique, le continent n'a que très peu contribué au changement climatique

Atlas mondial du carbone, « Global Carbon Atlas ». 2021. Disponible à l'adresse suivante : <http://www.globalcarbonatlas.org/fr/content/welcome-carbon-atlas>. Page consultée le 20 juin 2022.

En Afrique, les températures augmentent déjà plus vite que partout ailleurs, et cette tendance est appelée à se poursuivre

Climate Impact Lab, « Climate Impact Map ». 2022. Disponible à l'adresse suivante : <https://impactlab.org/map/#usmeas=absolute&usyear=1981-2010&gmeas=absolute&gyear=1986-2005&tab=global>. Page consultée le 20 juin 2022.

Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, *Cinquième Rapport d'évaluation du GIEC. Groupe de travail II – Changements climatiques : Incidences, adaptation et vulnérabilité*. « Chapter 22: Africa ». 2022. Disponible à l'adresse suivante (version intégrale en anglais seulement) : https://www.ipcc.ch/site/assets/uploads/2018/02/WGIIAR5-Chap22_FINAL.pdf. Page consultée le 20 juin 2022.

Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, *Sixième Rapport d'évaluation du GIEC. Groupe de travail I – Les éléments scientifiques*. « Regional fact sheet – Africa ». 2021. Disponible à l'adresse suivante (en anglais seulement) : https://www.ipcc.ch/report/ar6/wg1/downloads/factsheets/IPCC_AR6_WGI_Regional_Fact_Sheet_Africa.pdf. Page consultée le 20 juin 2022.

Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, « IPCC WGI Interactive Atlas ». 2022. Disponible à l'adresse suivante : <https://interactive-atlas.ipcc.ch/>. Page consultée le 20 juin 2022.

Organisation météorologique mondiale, *État du climat en Afrique 2019*. 2019. Disponible à l'adresse suivante : https://library.wmo.int/doc_num.php?explnum_id=10438. Page consultée le 20 juin 2022.

En Afrique, les précipitations seront de moins en moins prévisibles

Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, *Sixième Rapport d'évaluation du GIEC. Groupe de travail I – Les éléments scientifiques*. « Regional fact sheet – Africa ». 2021. Disponible à l'adresse suivante (en anglais seulement) : https://www.ipcc.ch/report/ar6/wg1/downloads/factsheets/IPCC_AR6_WGI_Regional_Fact_Sheet_Africa.pdf. Page consultée le 20 juin 2022.

Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, « IPCC WGI Interactive Atlas ». 2022. Disponible à l'adresse suivante : <https://interactive-atlas.ipcc.ch/>. Page consultée le 20 juin 2022.

Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, *Sixième Rapport d'évaluation du GIEC. Groupe de travail I – Les éléments scientifiques*. « Summary for Policymakers ». 2021. Disponible à l'adresse suivante : https://www.ipcc.ch/report/ar6/wg1/downloads/report/IPCC_AR6_WGI_SPM_final.pdf. Page consultée le 20 juin 2022.

Agence des États-Unis pour la protection de l'environnement (EPA), « Climate Change Indicators: U.S. and Global Precipitation ». 2022. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.epa.gov/climate-indicators/climate-change-indicators-us-and-global-precipitation#:~:text=On%20average%2C%20total%20annual%20precipitation,of%20.20%20inches%20per%20decade>. Page consultée le 20 juin 2022.

Banque mondiale, « Climate Change Knowledge Portal ». 2022. Disponible à l'adresse suivante : <https://climateknowledgeportal.worldbank.org/download-data>. Page consultée le 20 juin 2022.

Organisation météorologique mondiale, *État du climat en Afrique 2020*. 2020. Disponible à l'adresse suivante : https://library.wmo.int/doc_num.php?explnum_id=10930. Page consultée le 20 juin 2022.

Phénomènes météorologiques extrêmes : l'Afrique durement touchée par les sécheresses et les inondations

ABC News, « Millions of lives at risk as famine stalks Horn of Africa ». 2022. Disponible à l'adresse suivante : <https://abcnews.go.com/International/millions-lives-risk-famine-stalks-horn-africa/story?id=84643535>. Page consultée le 20 juin 2022.

BOL News, « Hunger grips the Horn of Africa ». 2022. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.bolnews.com/latest/2022/05/hunger-grips-the-horn-of-africa/>. Page consultée le 20 juin 2022.

Centre de recherche en épidémiologie des catastrophes, « EM-DAT: The International Disaster Database ». 2022. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.emdat.be/database>. Page consultée le 1^{er} avril 2022.

JBA Risk Management, « South Africa: Kwazulu-Natal Floods ». 2022. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.jbarisk.com/flood-services/event-response/south-africa-kwazulu-natal-floods/>. Page consultée le 20 juin 2022.

Programme des Nations Unies pour l'environnement, « Locust swarms and climate change ». 2020. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.unep.org/news-and-stories/story/locust-swarms-and-climate-change>. Page consultée le 20 juin 2022.

Effets à évolution lente : l'Afrique est la plus menacée par la désertification, la dégradation des sols et l'élévation du niveau de la mer

Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, *Groupe de travail II : Sixième Rapport d'évaluation du GIEC*. « Chapter 9: Africa ». 2022. Disponible à l'adresse suivante : https://report.ipcc.ch/ar6wg2/pdf/IPCC_AR6_WGII_FinalDraft_Chapter09.pdf. Page consultée le 20 juin 2022.

Observatoire des situations de déplacement interne (IDMC), *No matter of choice: Displacement in a changing climate*. 2018. Disponible à l'adresse suivante : https://www.internal-displacement.org/sites/default/files/publications/documents/IDMC_SlowOnsetTypology_final.pdf. Page consultée le 20 juin 2022.

Quartz Africa, « Africa doesn't reap the rewards of its \$24 billion marine fisheries industry ». 2021. Disponible à l'adresse suivante : <https://qz.com/africa/2092998/who-benefits-from-africas-24-billion-marine-fisheries-industry/>. Page consultée le 20 juin 2022.

Observatoire du Sahara et du Sahel, *Another step forwards in fighting desertification: for a regional community programme in the circum-Saharan*. 2007. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.fao.org/3/ax356e/ax356e.pdf>. Page consultée le 20 juin 2022.

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, « New FAO report highlights urgent need to restore Africa's degraded landscape ». 2021. Disponible à l'adresse suivante : <https://news.un.org/en/story/2021/09/1101632>. Page consultée le 20 juin 2022.

Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, « Slow onset events ». 2022. Disponible à l'adresse suivante : <https://unfccc.int/wim-excom/areas-of-work/slow-onset-events>. Page consultée le 20 juin 2022.

Banque mondiale, « L'érosion, les inondations et la pollution coûtent chaque année 3,8 milliards de dollars à l'Afrique de l'Ouest ». 2019. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.banquemondiale.org/fr/region/afr/publication/west-africas-coast-losing-over-38-billion-a-year-to-erosion-flooding-and-pollution>. Page consultée le 20 juin 2022.

Organisation météorologique mondiale, *État du climat en Afrique 2020*. 2020. Disponible à l'adresse suivante : https://library.wmo.int/doc_num.php?explnum_id=10930. Page consultée le 20 juin 2022.

Focus : Réduction des risques de catastrophe et systèmes d'alerte précoce : l'Afrique est le continent présentant les plus grandes lacunes

Union africaine, « Africa Marks a Turning Point Towards Addressing Disasters Through its Multi-Hazard Early Warning and Action Systems Situation Room ». 2022. Disponible à l'adresse suivante : <https://au.int/en/pressreleases/20220228/africa-marks-turning-point-towards-addressing-disasters-through-its-multi>. Page consultée le 29 juin 2022.

Centre pour un réseau international d'information géoscientifique de l'Université de Columbia, « Low Elevation Coastal Zone (LECZ) Urban-Rural Population and Land Area Estimates, Version 2 ». 2013. Variable utilisée : populations en 2100, élévations ≤ 10 m, tableau croisé dynamique du continent à 90 m. Disponible à l'adresse suivante : <https://sedac.ciesin.columbia.edu/data/set/lec2-urban-rural-population-land-area-estimates-v2>. Page consultée le 20 juin 2022.

Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, *Groupe de travail II : Sixième Rapport d'évaluation du GIEC*. « Chapter 9: Africa ». 2022. Disponible à l'adresse suivante : https://report.ipcc.ch/ar6wg2/pdf/IPCC_AR6_WGII_FinalDraft_Chapter09.pdf. Page consultée le 20 juin 2022.

Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies, « World Urbanization Prospects 2018 ». 2018. Variable utilisée : population annuelle des agglomérations urbaines de

300 000 habitants ou plus en 2018, par pays, 1950-2035 (milliers). Disponible à l'adresse suivante : <https://population.un.org/wup/Download/>. Page consultée le 20 juin 2022.

Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies, 2019b. « World Population Prospects 2019 ». Variable utilisée : population totale, hommes et femmes confondus. Disponible à l'adresse suivante : <https://population.un.org/wpp/Download/Standard/Population/>. Page consultée le 20 juin 2022.

Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies, « Do you know all 17 SDGs? ». 2022. Disponible à l'adresse suivante : <https://sdgs.un.org/goals>. Page consultée le 29 juin 2022.

Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies, « SDG Indicators Database ». 2022. Variable utilisée : 13.1.2 – score d'adoption et de mise en œuvre de stratégies de réduction des risques de catastrophe conformément au cadre de Sendai. Disponible à l'adresse suivante : <https://unstats.un.org/sdgs/dataportal/database>. Page consultée le 29 juin 2022.

Bureau des Nations Unies pour la prévention des catastrophes, « What is the Sendai Framework for Disaster Risk Reduction? ». 2022. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.undrr.org/implementing-sendai-framework/what-sendai-framework>. Page consultée le 29 juin 2022.

Bureau des Nations Unies pour la prévention des catastrophes – PreventionWeb, « IGAD Climate Centre Unveils Disaster Operations Centre ». 2021. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.preventionweb.net/news/igad-climate-centre-unveils-disaster-operations-centre>. Page consultée le 29 juin 2022.

Organisation météorologique mondiale et Cadre mondial pour les services climatologiques, 2020 *State of Climate Services: Risk Information and Early Warning Systems*. 2020. Disponible à l'adresse suivante : https://library.wmo.int/doc_num.php?explnum_id=10385. Page consultée le 29 juin 2022.

Focus : Le manque de données et d'études climatologiques axées sur l'Afrique empêche la mise en place de politiques pertinentes

Bloomberg, « Africa Is the Continent Without Climate Data ». 2021. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.bloomberg.com/news/features/2021-08-04/africa-s-climate-data-has-gaps-can-old-books-help>. Page consultée le 20 juin 2022.

Dinku, T., « Challenges with availability and quality of climate data in Africa ». 2019. Disponible à l'adresse suivante : https://www.researchgate.net/publication/337004159_Challenges_with_availability_and_quality_of_climate_data_in_Africa. Page consultée le 20 juin 2022.

Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, 2022. *Groupe de travail II : Sixième Rapport d'évaluation du GIEC*. « Chapter 9: Africa », disponible à l'adresse suivante : https://report.ipcc.ch/ar6wg2/pdf/IPCC_AR6_WGII_FinalDraft_Chapter09.pdf. Page consultée le 20 juin 2022.

Organisation météorologique mondiale, 2019. *État du climat en Afrique 2019*, disponible à l'adresse suivante : https://library.wmo.int/doc_num.php?explnum_id=10438. Page consultée le 20 juin 2022.

PAUVRETÉ, INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE, IMPLANTATIONS SAUVAGES : UNE COMBINAISON UNIQUE DE FACTEURS DE VULNÉRABILITÉ EN AFRIQUE

Les dix pays du monde les plus vulnérables au changement climatique sont tous africains

Notre Dame Global Adaptation Initiative, « ND-GAIN Country Index ». 2022. Variable utilisée : vulnérabilité. Disponible à l'adresse suivante : <https://gain.nd.edu/our-work/country-index/>. Page consultée le 20 juin 2022.

Les facteurs qui exacerbent les effets du changement climatique tout en réduisant la capacité de résistance sont plus importants en Afrique que partout ailleurs

Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, *Groupe de travail II : Sixième Rapport d'évaluation du GIEC*. « Technical Summary ». 2022. Disponible à l'adresse suivante : https://report.ipcc.ch/ar6wg2/pdf/IPCC_AR6_WGII_FinalDraft_TechnicalSummary.pdf. Page consultée le 20 juin 2022.

Le cercle vicieux : le changement climatique aggrave et est aggravé par les problèmes de développement

European Centre for Development Policy Management, *Great Insights Magazine*, « Keep climate change from fuelling conflict ». 2019. Disponible à l'adresse suivante : <https://ecdpm.org/great-insights/complex-link-climate-change-conflict-climate-change-fuelling-conflict/>. Page consultée le 20 juin 2022.

Institute for Economics & Peace, *Ecological Threat Report 2021: Understanding Ecological Threats, Resilience and Peace*. 2021. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.visionofhumanity.org/wp-content/uploads/2021/10/ETR-2021-web-131021.pdf>. Page consultée le 20 juin 2022.

Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, *Groupe de travail II : Sixième Rapport d'évaluation du GIEC*. « Technical Summary ». 2022. Disponible à l'adresse suivante : https://report.ipcc.ch/ar6wg2/pdf/IPCC_AR6_WGII_FinalDraft_TechnicalSummary.pdf. Page consultée le 20 juin 2022.

Les moyens de subsistance sont menacés

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, *Climate change in Africa: The threat to agriculture*. 2009. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.unclearn.org/wp-content/uploads/library/fao34.pdf>. Page consultée le 20 juin 2022.

Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, *Groupe de travail II : Sixième Rapport d'évaluation du GIEC*. « Chapter 9: Africa ». 2022. Disponible à l'adresse suivante : https://report.ipcc.ch/ar6wg2/pdf/IPCC_AR6_WGII_FinalDraft_Chapter09.pdf. Page consultée le 20 juin 2022.

Organisation internationale du Travail, « ILOSTAT explorer ». 2022. Variable utilisée : emploi par sexe et activité économique (estimations modélisées de l'Organisation internationale du Travail, novembre 2020 [milliers]), par an. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.ilo.org/shinyapps/bulkexplorer16/>. Page consultée le 20 juin 2022.

Fonds monétaire international, « Long-Term Macroeconomic Effects of Climate Change: A Cross-Country Analysis ». 2019. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.imf.org/en/Publications/WP/Issues/2019/10/11/Long-Term-Macroeconomic-Effects-of-Climate-Change-A-Cross-Country-Analysis-48691>. Page consultée le 20 juin 2022.

Fondation Mo Ibrahim, *Indice Ibrahim de la gouvernance en Afrique (IIAG)*. 2020. Variable utilisée : filets de protection sociale. Disponible à l'adresse suivante : <https://mo.ibrahim.foundation/iiag/downloads>. Page consultée le 20 juin 2022.

Notre Dame Global Adaptation Initiative, « ND-GAIN Country Index ». 2022. Variable utilisée : vulnérabilité. Disponible à l'adresse suivante : <https://gain.nd.edu/our-work/country-index/>. Page consultée le 20 juin 2022.

Une pauvreté déjà élevée dans les pays d'Afrique les plus vulnérables au changement climatique

Notre Dame Global Adaptation Initiative, « ND-GAIN Country Index ». 2022. Variable utilisée : vulnérabilité. Disponible à l'adresse suivante : <https://gain.nd.edu/our-work/country-index/>. Page consultée le 20 juin 2022.

Banque mondiale, Données ouvertes de la Banque mondiale. 2022. Variable utilisée : incidence de la pauvreté à 3,20 dollars par jour (parité de pouvoir d'achat 2011) (% de la population). Disponible à l'adresse suivante : <https://data.worldbank.org/indicator/SI.POV.LMIC>. Page consultée le 20 juin 2022.

Groupe de la Banque mondiale, *Revised Estimates of the Impact of Climate Change on Extreme Poverty by 2030*. 2020. Disponible à l'adresse suivante : <https://openknowledge.worldbank.org/bitstream/handle/10986/34555/Revised-Estimates-of-the-Impact-of-Climate-Change-on-Extreme-Poverty-by-2030.pdf?sequence=1&isAllowed=y>. Page consultée le 20 juin 2022.

Groupe de la Banque mondiale, *Groundswell – Deuxième partie : Agir face aux migrations climatiques internes*. 2021. Disponible à l'adresse suivante (version intégrale en anglais seulement) : <https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/36248>. Page consultée le 20 juin 2022.

En Afrique, les villes et les implantations sauvages sont particulièrement exposées

Centre de recherche en épidémiologie des catastrophes, « EM-DAT: The International Disaster Database ». 2022. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.emdat.be/database>. Page consultée le 1^{er} avril 2022.

Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, *Groupe de travail II : Sixième Rapport d'évaluation du GIEC*. « Chapter 9: Africa ». 2022a. Disponible à l'adresse suivante : https://report.ipcc.ch/ar6wg2/pdf/IPCC_AR6_WGII_FinalDraft_Chapter09.pdf. Page consultée le 20 juin 2022.

Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, *Groupe de travail II : Sixième Rapport d'évaluation du GIEC*. « Technical Summary ». 2022b. Disponible à l'adresse suivante : https://report.ipcc.ch/ar6wg2/pdf/IPCC_AR6_WGII_FinalDraft_TechnicalSummary.pdf. Page consultée le 20 juin 2022.

Programme des Nations unies pour les établissements humains, « Urban Indicators Database ». 2021. Variable utilisée : proportion de la population urbaine vivant dans des bidonvilles, par pays ou région, 1990-2018 (pourcentage). Disponible à l'adresse suivante : <https://data.unhabitat.org/pages/housing-slums-and-informal-settlements>. Page consultée le 20 juin 2022.

Les phénomènes météorologiques extrêmes aggravent l'insécurité alimentaire

Centre de recherche en épidémiologie des catastrophes, « EM-DAT: The International Disaster Database ». 2022. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.emdat.be/database>. Page consultée le 1^{er} avril 2022.

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, « Indice FAO des prix des produits alimentaires ». 2022a. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.fao.org/worldfoodsituation/foodpricesindex/fr/>. Page consultée le 20 juin 2022.

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, « Données de la sécurité alimentaire ». 2022b. Variables utilisées : prévalence de la sous-alimentation (%) et prévalence de l'insécurité alimentaire modérée ou grave dans la population totale (%). Disponible à l'adresse suivante : <https://www.fao.org/faostat/fr/#data/FS>. Page consultée le 20 juin 2022.

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, « Indices de prix à la consommation ». 2022c. Variable utilisée : inflation des prix des produits alimentaires. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.fao.org/faostat/fr/#data/CPS>. Page consultée le 20 juin 2022.

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Fonds international de développement agricole, Fonds des Nations Unies pour l'enfance, Programme alimentaire mondial, Organisation mondiale de la Santé, *L'état de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde*. 2021. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.fao.org/documents/card/fr/c/cb4474fr>. Page consultée le 20 juin 2022.

Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, *Contribution du Groupe de travail II au Sixième Rapport d'évaluation du GIEC* : « Fact sheet Africa: Climate Change Impacts and Risks ». 2022a. Disponible à l'adresse suivante : https://report.ipcc.ch/ar6wg2/pdf/IPCC_AR6_WGII_FactSheet_Africa.pdf. Page consultée le 20 juin 2022.

Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, 2022b. *Groupe de travail II : Sixième Rapport d'évaluation du GIEC*. « Chapter 9: Africa », disponible à l'adresse suivante : https://report.ipcc.ch/ar6wg2/pdf/IPCC_AR6_WGII_FinalDraft_Chapter09.pdf. Page consultée le 20 juin 2022.

Observatoire des situations de déplacement interne (IDMC), 2018. *No matter of choice: Displacement in a changing climate*, disponible à l'adresse suivante : https://www.internal-displacement.org/sites/default/files/publications/documents/IDMC_SlowOnsetTypology_final.pdf. Page consultée le 20 juin 2022.

Fondation Mo Ibrahim, *Food Insecurity in Africa: Deadlier than COVID 19?*. 2020a. Disponible à l'adresse suivante : http://mo.ibrahim.foundation/sites/default/files/2020-05/food-insecurity-in-africa_0.pdf. Page consultée le 20 juin 2022.

Fondation Mo Ibrahim, *Indice Ibrahim de la gouvernance en Afrique (IIAG)*. 2020b. Variable utilisée : sexe. Disponible à l'adresse suivante : <https://mo.ibrahim.foundation/iiag/downloads>. Page consultée le 20 juin 2022.

Fondation Mo Ibrahim, *2021 Forum Report: COVID-19 in Africa one year on: Impact and Prospects*. 2021. Disponible à l'adresse suivante : <https://mo.ibrahim.foundation/sites/default/files/2021-06/2021-forum-report.pdf>. Page consultée le 20 juin 2022.

Fondation Mo Ibrahim, « Research Spotlight 16: Climate change drives hunger in Africa: Concrete action needed at COP26 ». 2022. Disponible à l'adresse suivante : <https://mo.ibrahim.foundation/research-spotlight-16-covid-19-and-africas-governance>. Page consultée le 20 juin 2022.

Notre Dame Global Adaptation Initiative, « ND-GAIN Country Index ». 2022. Variable utilisée : vulnérabilité. Disponible à l'adresse suivante : <https://gain.nd.edu/our-work/country-index/>. Page consultée le 20 juin 2022.

Stockholm International Peace Research Institute, *Gender Dimensions of Climate Insecurity*. 2022. Disponible à l'adresse suivante : https://www.sipri.org/sites/default/files/2022-03/sipriinsight2204_gender_dimensions_of_climate_insecurity.pdf. Page consultée le 20 juin 2022.

Groupe de la Banque mondiale, *Gender Differences in Poverty and Household Composition through the Life-cycle: A Global Perspective*. 2018. Disponible à l'adresse suivante : <https://openknowledge.worldbank.org/bitstream/handle/10986/29426/WPS8360.pdf?sequence=1&isAllowed=y>. Page consultée le 20 juin 2022.

Groupe de la Banque mondiale, 2020. *Revised Estimates of the Impact of Climate Change on Extreme Poverty by 2030*, disponible à l'adresse suivante : <https://openknowledge.worldbank.org/bitstream/handle/10986/34555/Revised-Estimates-of-the-Impact-of-Climate-Change-on-Extreme-Poverty-by-2030.pdf?sequence=1&isAllowed=y>. Page consultée le 20 juin 2022.

Organisation mondiale de la Santé – Bureau régional pour l'Afrique, « L'Afrique est confrontée à une hausse des urgences sanitaires liées au climat ». 2022. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.afro.who.int/fr/news/lafrique-est-confrontee-une-hausse-des-urgences-sanitaires-liees-au-climat>. Page consultée le 20 juin 2022.

LA VULNÉRABILITÉ CLIMATIQUE DE L'AFRIQUE EST VOUÉE À PROVOQUER DAVANTAGE D'INSTABILITÉ

Climate Security Expert Network, *Climate-fragility Risk Brief: Southern Africa*. 2021. Disponible à l'adresse suivante : https://climate-security-expert-network.org/sites/climate-security-expert-network.org/files/documents/csen_risk_brief_southern_africa.pdf. Page consultée le 20 juin 2022.

European Centre for Development Policy Management, 2019. *Great Insights Magazine*, « Keep climate change from fuelling conflict », disponible à l'adresse suivante : <https://ecdpm.org/great-insights/complex-link-climate-change-conflict-/climate-change-fuelling-conflict/>. Page consultée le 20 juin 2022.

Institute for Economics & Peace, 2021. *Ecological Threat Report 2021: Understanding Ecological Threats, Resilience and Peace*, disponible à l'adresse suivante : <https://www.visionofhumanity.org/wp-content/uploads/2021/10/ETR-2021-web-131021.pdf>. Page consultée le 20 juin 2022.

Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, 2022. *Groupe de travail II : Sixième Rapport d'évaluation du GIEC*. « Technical Summary », disponible à l'adresse suivante : https://report.ipcc.ch/ar6wg2/pdf/IPCC_AR6_WGII_FinalDraft_TechnicalSummary.pdf. Page consultée le 20 juin 2022.

Comité international de la Croix-Rouge, « 7 choses à savoir sur le changement climatique et les conflits ». 2020a. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.icrc.org/fr/document/7-choses-savoir-sur-le-changemewnt-climatique-et-les-conflits>. Page consultée le 20 juin 2022.

Comité international de la Croix-Rouge, *Quand la pluie devient poussière – Comprendre et atténuer les effets conjugués des conflits armés et de la crise climatique et environnementale sur la vie quotidienne des personnes touchées*. 2020b. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.icrc.org/fr/publication/4487-when-rain-turns-dust>. Page consultée le 20 juin 2022.

Comité international de la Croix-Rouge, « COP26 – Trois engagements en faveur d'une action pour le climat renforcée dans les zones de conflit ». 2021. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.icrc.org/fr/document/cop26-engagements-en-faveur-action-pour-climat-dans-zones-conflit>. Page consultée le 20 juin 2022.

International Crisis Group, « Getting Conflict into the Global Climate Conversation », disponible à l'adresse suivante : <https://www.crisisgroup.org/global/getting-conflict-global-climate-conversation>. Page consultée le 20 juin 2022.

Organisation des Nations Unies, « Fragile countries risk being 'stuck in a cycle of conflict and climate disaster,' Security Council told ». 2018. Disponible à l'adresse suivante : <https://news.un.org/en/story/2018/07/1014411>. Page consultée le 20 juin 2022.

La pénurie de ressources et l'insécurité des moyens de subsistance induites par le climat fragilisent le continent et aggravent les risques de conflit

Climate Diplomacy, « Climate change and violent extremism in the Western Sahel ». 2019. Disponible à l'adresse suivante : <https://climate-diplomacy.org/case-studies/climate-change-and-violent-extremism-western-sahel>. Page consultée le 20 juin 2022.

Vers une multiplication des conflits liés à l'eau et à la terre

Centre de recherche en épidémiologie des catastrophes, « EM-DAT: The International Disaster Database ». 2022. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.emdat.be/database>. Page consultée le 1^{er} avril 2022.

Notre Dame Global Adaptation Initiative, « ND-GAIN Country Index ». 2022. Variable utilisée : vulnérabilité. Disponible à l'adresse suivante : <https://gain.nd.edu/our-work/country-index/>. Page consultée le 20 juin 2022.

Armed Conflict Location & Event Data Project (ACLED), Ensemble complet de données de l'ACLED. 2022. Disponible à l'adresse suivante : <https://acleddata.com/data-export-tool/>. Page consultée le 11 mars 2022.

L'eau est le principal facteur de risques en matière de sécurité climatique

Centre de recherche en épidémiologie des catastrophes, « EM-DAT: The International Disaster Database ». 2022. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.emdat.be/database>. Page consultée le 1^{er} avril 2022.

International Crisis Group, « 10 Conflicts to Watch in 2021 ». 2020. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.crisisgroup.org/global/10-conflicts-watch-2021>. Page consultée le 20 juin 2022.

International Crisis Group, « How Climate Change Fuels Deadly Conflict ». 2022. Disponible à l'adresse suivante : <https://globalclimate.crisisgroup.org/>. Page consultée le 20 juin 2022.

Notre Dame Global Adaptation Initiative, « ND-GAIN Country Index ». 2022. Variable utilisée : vulnérabilité. Disponible à l'adresse suivante : <https://gain.nd.edu/our-work/country-index/>. Page consultée le 20 juin 2022.

Armed Conflict Location & Event Data Project (ACLED), Ensemble complet de données de l'ACLED. 2022. Disponible à l'adresse suivante : <https://acleddata.com/data-export-tool/>. Page consultée le 11 mars 2022.

Organisation météorologique mondiale, *État du climat en Afrique 2019*. 2020. Disponible à l'adresse suivante : https://library.wmo.int/doc_num.php?explnum_id=10438. Page consultée le 20 juin 2022.

Institut des ressources mondiales (WRI), « Aqueduct Water Stress Projections Data ». 2015. Variable utilisée : variabilité saisonnière, 2020, scénario de maintien du *statu quo*, valeur future, chaîne d'étiquettes (Sv2028T1). Disponible à l'adresse suivante : <https://www.wri.org/data/aqueduct-water-stress-projections-data>. Page consultée le 20 juin 2022.

Institut des ressources mondiales (WRI), « Aqueduct 3.0 Country Rankings ». 2019. Variable utilisée : stress hydrique de base, poids total, étiquette. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.wri.org/data/aqueduct-30-country-rankings>. Page consultée le 20 juin 2022.

Une transformation des habitudes de mobilité

Le changement climatique aggrave la crise liée aux déplacements de populations en Afrique

Observatoire des situations de déplacement interne (IDMC), Base de données mondiale sur les déplacements internes : déplacements liés aux conflits/à la violence et aux catastrophes, 2008-2020, par année. 2021a. Variables utilisées : nouveaux déplacements liés aux conflits et aux catastrophes. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.internal-displacement.org/database/displacement-data>. Page consultée le 25 février 2022.

Observatoire des situations de déplacement interne (IDMC), *Rapport mondial 2021 sur le déplacement interne – Déplacement interne et changement climatique*. 2021b. Disponible à l'adresse suivante : https://www.internal-displacement.org/sites/default/files/2021-11/GRID21_FR_LR.pdf. Page consultée le 20 juin 2022.

Notre Dame Global Adaptation Initiative, « ND-GAIN Country Index ». 2022. Variable utilisée : vulnérabilité. Disponible à l'adresse suivante : <https://gain.nd.edu/our-work/country-index/>. Page consultée le 20 juin 2022.

Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies, « World Population Prospects 2019 ». 2019. Variable utilisée : population totale, hommes et femmes confondus. Disponible à l'adresse suivante : <https://population.un.org/wpp/Download/Standard/Population/>. Page consultée le 20 juin 2022.

Le changement climatique pousse un nombre croissant de populations rurales vers les villes

Commission de l'Union Afrique, Organisation internationale pour les migrations, *Rapport sur la migration en Afrique – Remettre en question le récit*. 2020. Disponible à l'adresse suivante : <https://publications.iom.int/books/rapport-sur-la-migration-en-afrique-remettre-en-question-le-recit>. Page consultée le 20 juin 2022.

Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, *Groupe de travail II : Sixième Rapport d'évaluation du GIEC*. « Technical Summary ». 2022a. Disponible à l'adresse suivante : https://report.ipcc.ch/ar6wg2/pdf/IPCC_AR6_WGII_FinalDraft_TechnicalSummary.pdf. Page consultée le 20 juin 2022.

Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, *Groupe de travail II : Sixième Rapport d'évaluation du GIEC*. « Chapter 9: Africa ». 2022b. Disponible à l'adresse suivante : https://report.ipcc.ch/ar6wg2/pdf/IPCC_AR6_WGII_FinalDraft_Chapter09.pdf. Page consultée le 20 juin 2022.

Observatoire des situations de déplacement interne (IDMC), *No matter of choice: Displacement in a changing climate*. 2018. Disponible à l'adresse suivante : https://www.internal-displacement.org/sites/default/files/publications/documents/IDMC_SlowOnsetTypology_final.pdf. Page consultée le 20 juin 2022.

Notre Dame Global Adaptation Initiative, « ND-GAIN Country Index ». 2022. Variable utilisée : vulnérabilité. Disponible à l'adresse suivante : <https://gain.nd.edu/our-work/country-index/>. Page consultée le 20 juin 2022.

Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies, « World Urbanization Prospects 2018 ». 2018. Variable utilisée : pourcentage de la population à mi-année résidant en zone urbaine, par région, sous-région et pays, 1950-2050. Disponible à l'adresse suivante : <https://population.un.org/wup/Download/>. Page consultée le 20 juin 2022.

Groupe de la Banque mondiale, *Groundswell – Deuxième partie : Agir face aux migrations climatiques internes*. 2021. Disponible à l'adresse suivante (version intégrale en anglais seulement) : <https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/36248>. Page consultée le 20 juin 2022.

Les pays d'Afrique les plus vulnérables au changement climatique sont aussi ceux qui font face aux plus grands défis préexistants.

Centre de recherche en épidémiologie des catastrophes, « EM-DAT: The International Disaster Database ». 2022. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.emdat.be/database>. Page consultée le 1^{er} avril 2022.

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, « Données de la sécurité alimentaire ». 2022. Variables utilisées : prévalence de la sous-alimentation (%) et prévalence de l'insécurité alimentaire modérée ou grave dans la population totale (%). Disponible à l'adresse suivante : <https://www.fao.org/faostat/fr/#data/FS>. Page consultée le 20 juin 2022.

Observatoire des situations de déplacement interne (IDMC), Base de données mondiale sur les déplacements internes : déplacements liés aux conflits/à la violence et aux catastrophes, 2008-2020, par année. 2021. Variables utilisées : stock lié aux conflits et aux catastrophes. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.internal-displacement.org/database/displacement-data>. Page consultée le 25 février 2022.

Organisation internationale du Travail, 2022. « ILOSTAT explorer ». Variable utilisée : emploi par sexe et activité économique (estimations modélisées de l'Organisation internationale du Travail, novembre 2020 [milliers]), par an. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.ilo.org/shinyapps/bulkexplorer16/>. Page consultée le 20 juin 2022.

Fonds monétaire international, « IMF Datamapper ». 2021. Variable utilisée : PIB par habitant, prix courants. Disponible à l'adresse suivante : https://www.imf.org/external/datamapper/NGDPDPC@WEO/OEMDC/ADVEC/WEO_WORLD. Page consultée en juin 2022.

Fondation Mo Ibrahim, *Indice Ibrahim de la gouvernance en Afrique (IIAG)*. 2020. Variable utilisée : gouvernance globale. Disponible à l'adresse suivante : <https://mo.ibrahim.foundation/iiag/downloads>. Page consultée le 20 juin 2022.

Notre Dame Global Adaptation Initiative, « ND-GAIN Country Index ». 2022. Variable utilisée : vulnérabilité. Disponible à l'adresse suivante : <https://gain.nd.edu/our-work/country-index/>. Page consultée le 20 juin 2022.

Armed Conflict Location & Event Data Project (ACLED), Ensemble complet de données de l'ACLED. 2022. Disponible à l'adresse suivante : <https://acleddata.com/data-export-tool/>. Page consultée le 11 mars 2022.

Programme des Nations unies pour les établissements humains, « Urban Indicators Database ». 2021. Variable utilisée : proportion de la population urbaine vivant dans des bidonvilles, par pays ou région, 1990-2018 (pourcentage). Disponible à l'adresse suivante : <https://data.unhabitat.org/pages/housing-slums-and-informal-settlements>. Page consultée le 20 juin 2022.

Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies, « World Urbanization Prospects 2018 ». 2018. Variable utilisée : taux annuel moyen de variation de la population urbaine, par région, sous-région, pays et zone, 1950-2050 (%). Disponible à l'adresse suivante : <https://population.un.org/wup/Download/>. Page consultée en juin 2022.

Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies, « World Population Prospects 2019 ». 2019a. Variable utilisée : taux de croissance démographique. Disponible à l'adresse suivante : <https://population.un.org/wpp/Download/Standard/Population/>. Page consultée en juin 2022.

Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies, 2019b. « World Population Prospects 2019 ». Variable utilisée : population totale, hommes et femmes confondus. Disponible à l'adresse suivante : <https://population.un.org/wpp/Download/Standard/Population/>. Page consultée le 20 juin 2022.

Banque mondiale, Données ouvertes de la Banque mondiale. 2022. Variable utilisée : incidence de la pauvreté à 3,20 dollars par jour (parité de pouvoir d'achat 2011) (% de la population). Disponible à l'adresse suivante : <https://data.worldbank.org/indicator/SI.POV.LMIC>. Page consultée le 20 juin 2022.

Programme commun OMS/UNICEF de suivi de l'approvisionnement en eau, de l'assainissement et de l'hygiène, Données sur les ménages. 2022. Variable utilisée : au moins un système de base d'approvisionnement en eau potable, échelle nationale. Disponible à l'adresse suivante : <https://washdata.org/data/downloads#WLD>. Page consultée en juin 2022.

L'URGENCE DE RENFORCER ET PÉRENNISER LES EFFORTS CLIMATIQUES DE L'AFRIQUE

Lutter contre le changement climatique au niveau mondial nécessite de relever les défis propres à l'Afrique

Union africaine, *Communiqué adopté par le Conseil de Paix et de Sécurité (CPS) de l'Union africaine (UA) lors de sa 1051^e réunion tenue le 26 novembre 2021 sur le thème : Le changement climatique, la paix et la sécurité : Nécessité d'un lien climat-sécurité-développement documenté pour l'Afrique*. 2021. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.peaceau.org/uploads/fr-final-communique-of-the-1051st-psc-meeting-held-on-26-november-2021.pdf>. Page consultée le 20 juin 2022.

Menton, M. et al., « Environmental justice and the SDGs: from synergies to gaps and contradictions ». 2020. Disponible à l'adresse suivante : <https://link.springer.com/content/pdf/10.1007/s11625-020-00789-8.pdf>. Page consultée le 20 juin 2022.

Réseau des solutions pour le développement durable (SDSN), *International Spillovers and the Sustainable Development Goals (SDGs): Measuring how a country's progress towards the SDGs is affected by actions in other countries*. 2019. Disponible à l'adresse suivante : <https://irp-cdn.multiscreensite.com/be6d1d56/files/uploaded/SDSN-Policy-Brief-International-spillovers-and-the-SDGs.pdf>. Page consultée le 20 juin 2022.

Réseau des solutions pour le développement durable (SDSN) et fondation Bertelsmann, *Sustainable Development Report 2021*. 2021. Variable utilisée : indice des ODD 2021. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.sdgindex.org/reports/sustainable-development-report-2021/>. Page consultée le 20 juin 2022.

Réseau des solutions pour le développement durable (SDSN), Yale Center for Environmental Law and Policy et Centre for Global Commons, *Global Commons Stewardship Index 2021*. 2021. Disponible à l'adresse suivante : [https://irp-cdn-website.com/be6d1d56/files/uploaded/GCS-Index-2021-Report-\(2021\).pdf](https://irp-cdn-website.com/be6d1d56/files/uploaded/GCS-Index-2021-Report-(2021).pdf). Page consultée le 20 juin 2022.

Objectifs de développement durable des Nations Unies (ODD), « Objectif 13 : « Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions ». 2019. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/climate-change-2/>. Page consultée le 20 juin 2022.

Vanessa Nakate, « We must look at climate change with an intersectional lens ». 2022. Disponible à l'adresse suivante : https://twitter.com/vanessa_vash/status/1512709383213486081. Page consultée le 20 juin 2022.

Pays d'Afrique : concilier les CDN et les plans de développement à long terme

Africa Policy Research Institute (APRI), « Aligning Africa's Nationally Determined Contributions with their Long-Term National Development Plans ». 2021. Disponible à l'adresse suivante : <https://afripoli.org/aligning-africas-nationally-determined-contributions-with-their-long-term-national-development-plans>. Page consultée le 20 juin 2022.

Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, Registre des contributions déterminées au niveau national. 2022. Disponible à l'adresse suivante : <https://www4.unfccc.int/sites/ndcstaging/Pages/Home.aspx>. Page consultée le 20 juin 2022.

La nécessité de généraliser la prise en compte du lien entre climat et sécurité

African Centre for the Constructive Resolution (ACCORD), « African Union shows global leadership on the climate-peace nexus ». 2021. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.accord.org.za/analysis/african-union-shows-global-leadership-on-the-climate-peace-nexus/>. Page consultée le 20 juin 2022.

Amani Africa, « Climate Change and Peace and Security in Africa ». 2021. Disponible à l'adresse suivante : <https://amaniafrica-et.org/climate-change-and-peace-and-security-in-africa/>. Page consultée le 20 juin 2022.

Climate Diplomacy, « After UNSC disappointment, African Union picks up the climate-security baton ». 2021. Disponible à l'adresse suivante : <https://climate-diplomacy.org/magazine/conflict/after-unscc-disappointment-african-union-picks-climate-security-baton#:~:text=In%20March%202021%2C%20the%20AU,threats%20posed%20by%20climate%20change%E2%80%9D>. Page consultée le 20 juin 2022.

European Centre for Development Policy Management, *Great Insights Magazine*, « Keep climate change from fuelling conflict ». 2019. Disponible à l'adresse suivante : <https://ecdpm.org/great-insights/complex-link-climate-change-conflict-climate-change-fuelling-conflict/>. Page consultée le 20 juin 2022.

Institute for Security Studies (ISS), « Climate change and violence in Africa: no time to lose ». 2021. Disponible à l'adresse suivante : <https://issafrica.org/iss-today/climate-change-and-violence-in-africa-no-time-to-lose>. Page consultée en juin 2022.

Stockholm International Peace Research Institute, « The Need for an African Union Special Envoy for Climate Change and Security ». 2019. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.sipri.org/commentary/essay/2019/need-african-union-special-envoy-climate-change-and-security>. Page consultée le 20 juin 2022.

Organisation des Nations Unies, « Security Council Fails to Adopt Resolution Integrating Climate-Related Security Risk into Conflict-Prevention Strategies ». 2021. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.un.org/press/en/2021/sc14732.doc.htm>. Page consultée le 20 juin 2022.

Le défi de l'adaptation : un lourd tribut pour l'Afrique

Power Shift Africa, « Adapt or Die: An analysis of African climate adaptation strategies ». 2022. Disponible à l'adresse suivante : https://www.powershiftafrica.org/storage/publications/Adapt_or_Die_Final_1645869924.pdf. Page consultée le 20 juin 2022.

Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et NAP Central, « National Adaptation Plans. NAPS from developing countries ». 2022. Disponible à l'adresse suivante : <https://www4.unfccc.int/sites/NAPC/Pages/national-adaptation-plans.aspx>. Page consultée le 21 juin 2022.

Institut des ressources mondiales (WRI), « Clarifying the UNFCCC National Adaptation Plan Process ». 2015. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.wri.org/insights/clarifying-unfccc-national-adaptation-plan-process>. Page consultée le 21 juin 2022.

Chapitre 02. Le sujet sensible : comment établir un équilibre viable entre les objectifs de développement et les objectifs climatiques ?

EN AFRIQUE, LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT MENACÉS PAR L'« APPARTHEID ÉNERGÉTIQUE »

Agence internationale de l'énergie, Données et statistiques. 2022. Variable utilisée : approvisionnement énergétique total par habitant. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.iea.org/data-and-statistics/data-browser?country=WORLD&fuel=Energy%20supply&indicator=TESbyPop>. Page consultée le 16 mars 2022.

Alors que l'Afrique abrite 17 % de la population mondiale, elle ne compte que pour 5,9 % dans l'approvisionnement énergétique de la planète

Agence internationale de l'énergie, Données et statistiques. 2022. Variable utilisée : approvisionnement énergétique total par habitant. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.iea.org/data-and-statistics/data-browser?country=WORLD&fuel=Energy%20supply&indicator=TESbyPop>. Page consultée le 16 mars 2022.

Fondation Mo Ibrahim, *Africa and Europe Facts and Figures on Climate and Energy*. 2022. Disponible à l'adresse suivante : https://mo.ibrahim.foundation/sites/default/files/2022-02/aef_summit_energy-vs-climate.pdf. Page consultée le 20 juin 2022.

En Afrique, plus de 600 millions de personnes n'ont toujours pas accès à l'électricité

Agence internationale de l'énergie, ODD 7 : données et projections. 2021. Variable utilisée : part de la population ayant accès à l'électricité. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.iea.org/reports/sdg7-data-and-projections/access-to-electricity>. Page consultée le 15 mars 2022.

Agence internationale de l'énergie, Données et statistiques. 2022. Variable utilisée : consommation d'électricité. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.iea.org/data-and-statistics/data-browser?country=WORLD&fuel=Energy%20consumption&indicator=TotalElecCons>. Page consultée le 15 mars 2022.

Fonds monétaire international, *Là où le soleil brille. Les sources d'énergie renouvelable, notamment l'énergie solaire, sont la réponse idéale aux besoins de l'Afrique en électricité*. 2020. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.imf.org/external/pubs/ft/fandd/2020/03/powering-Africa-with-solar-energy-sy.htm>. Page consultée le 20 juin 2022.

Agence internationale pour les énergies renouvelables (IRENA), 2022. IRENASTAT. Variable utilisée : production d'électricité (GWh) par pays/zone, technologie, raccordement au réseau et année. Disponible à l'adresse suivante : <https://pxweb.irena.org/pxweb/en/IRENASTAT>. Page consultée le 17 mai 2022.

Fondation Mo Ibrahim, *Insights from the IIAG COVID-19 in Africa*. 2021. Disponible à l'adresse suivante : <https://mo.ibrahim.foundation/sites/default/files/2021-12/2021-iiag-interim-report.pdf>. Page consultée le 20 juin 2022.

Banque mondiale, DataBank. Indice de la facilité de faire des affaires. 2022. Variable utilisée : coût de l'électricité (% du revenu par habitant). Disponible à l'adresse suivante : <https://databank.worldbank.org/source/doing-business>. Page consultée le 20 juin 2022.

Banque mondiale, DataBank. Indicateurs du développement dans le monde. 2022. Variable utilisée : accès à l'électricité (% de la population). Disponible à l'adresse suivante : <https://databank.worldbank.org/source/world-development-indicators>. Page consultée le 15 mars 2022.

Plus de 930 millions de personnes n'ont toujours pas accès à des combustibles de cuisson propre

Institute for Health Metrics and Evaluation, Charge mondiale de morbidité. 2019. Variable utilisée : risque – pollution de l'air intérieur par des combustibles solides. Disponible à l'adresse suivante : [fuels https://vizhub.healthdata.org/gbd-results/](https://vizhub.healthdata.org/gbd-results/). Page consultée le 2 mars 2022.

Agence internationale de l'énergie, ODD 7 : données et projections. Accès à une cuisson propre. 2022. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.iea.org/reports/sdg7-data-and-projections/access-to-clean-cooking>. Page consultée le 15 mars 2022.

The Economist, « Donors make it harder for Africans to avoid deadly wood smoke ». 2021. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.economist.com/middle-east-and-africa/2021/05/06/donors-make-it-harder-for-africans-to-avoid-deadly-wood-smoke>. Page consultée le 20 juin 2022.

Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies, « Objectif 7 : Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable ». 2021. Disponible à l'adresse suivante : <https://sdgs.un.org/fr/goals/goal7>. Page consultée le 20 juin 2022.

Organisation mondiale de la Santé, Observatoire mondial de la santé. 2022. Variable utilisée : population utilisant essentiellement des combustibles et des technologies de cuisson propres (en millions). Disponible à l'adresse suivante : [https://www.who.int/data/gho/data/indicators/indicator-details/GHO/population-with-primary-reliance-on-polluting-fuels-and-technologies-for-cooking-\(in-millions\)](https://www.who.int/data/gho/data/indicators/indicator-details/GHO/population-with-primary-reliance-on-polluting-fuels-and-technologies-for-cooking-(in-millions)). Page consultée le 20 juin 2022.

Organisation mondiale de la Santé, Observatoire mondial de la santé. 2022. Variable utilisée : proportion de la population utilisant essentiellement des combustibles et des technologies de cuisson propres (%). Disponible à l'adresse suivante : <https://www.who.int/data/gho/data/indicators/indicator-details/GHO/gho-phe-primary-reliance-on-clean-fuels-and-technologies-proportion>. Page consultée le 20 juin 2022.

Organisation mondiale de la Santé, Observatoire mondial de la santé. 2022. Variable utilisée : population utilisant essentiellement des combustibles et des technologies de cuisson, par type de combustible (en millions). Disponible à l'adresse suivante : <https://www.who.int/data/gho/data/indicators/indicator-details/GHO/population-with-primary-reliance-on-fuels-and-technologies-for-cooking-by-fuel-type>. Page consultée le 20 juin 2022.

Au regard des tendances démographiques et des plans de développement actuels en Afrique, la hausse de la demande énergétique est inéluctable

Union africaine, Documents de travail. Non daté. Disponible à l'adresse suivante : https://au.int/web/sites/default/files/newsevents/workingdocuments/29736-wd-e-_tah_annex_i_tah_network.pdf. Page consultée le 20 juin 2022.

ESI Africa, « Africa's new high-speed rail promises to bring cities together ». 2022. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.esi-africa.com/news/africas-new-high-speed-rail-promises-to-bring-cities-together/>. Page consultée le 20 juin 2022.

Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies, « World Population Prospects 2019 ». 2019. Variable utilisée : population totale, hommes et femmes confondus. Disponible à l'adresse suivante : <https://population.un.org/wpp/Download/Standard/Population/>. Page consultée le 20 juin 2022.

LES ÉNERGIES RENOUVELABLES : UNE SOLUTION SEULEMENT PARTIELLE

De nombreux pays d'Afrique sont déjà très avancés en matière d'énergies renouvelables

The Africa Report, « Green hydrogen: Africa can break Europe's dependence on Russian oil ». 2022. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.theafricareport.com/182217/green-hydrogen-africa-can-break-europes-dependence-on-russian-oil/>. Page consultée le 20 juin 2022.

BBC News, « The African nation aiming to be a hydrogen superpower ». 2021. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.bbc.co.uk/news/business-59722297>. Page consultée le 20 juin 2022.

Agence internationale pour les énergies renouvelables (IRENA), IRENASTAT. 2022. Variable utilisée : flux de fonds publics (2019, en millions de dollars É.-U.), par pays/zone et année. Disponible à l'adresse suivante : <https://pxweb.irena.org/pxweb/en/IRENASTAT>. Page consultée le 27 avril 2022.

Agence internationale pour les énergies renouvelables (IRENA), IRENASTAT. 2022. Variable utilisée : production d'électricité (GWh) par pays/zone, technologie, raccordement au réseau et année. Disponible à l'adresse suivante : <https://pxweb.irena.org/pxweb/en/IRENASTAT>. Page consultée le 17 mai 2022.

Morocco World News, « Morocco Co-launched Africa Green Hydrogen Alliance ». 2021. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.morocoworldnews.com/2022/05/349155/morocco-co-launched-africa-green-hydrogen-alliance>. Page consultée le 20 juin 2022.

Banque mondiale, 2022. DataBank. Indicateurs du développement dans le monde. Variable utilisée : accès à l'électricité (% de la population). Disponible à l'adresse suivante : <https://databank.worldbank.org/source/world-development-indicators>. Page consultée le 15 mars 2022.

Énergie solaire : L'Afrique possède 40 % du potentiel mondial, mais à peine plus de 1 % de la capacité installée

Banque africaine de développement, Initiative « Desert to Power » pour l'Afrique. 2018. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.afdb.org/fr/news-and-events/desert-to-power-initiative-for-africa-18887#:~:text=The%20Initiative%20aims%20to%20develop,them%20out%20of%20energy%20poverty>. Page consultée le 20 juin 2022.

Banque africaine de développement, « African Development Bank Group's \$6 million grant kicks off Desert-to-Power West Africa Regional Energy Program ». 2021. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.afdb.org/en/news-and-events/press-releases/african-development-bank-groups-6-million-grant-kicks-desert-power-west-africa-regional-energy-program-44584>. Page consultée le 20 juin 2022.

Banque africaine de développement, « Desert to Power (FR) ». 2022. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.afdb.org/fr/documents/desert-power-fr>. Page consultée le 20 juin 2022.

BBC, « Towards Net Zero. How Morocco went big on solar energy ». 2021. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.bbc.com/future/article/20211115-how-morocco-led-the-world-on-clean-solar-energy#:~:text=Morocco%20also%20built%20the%20Noor,then%20used%20to%20produce%20power>. Page consultée le 20 juin 2022.

Agence internationale pour les énergies renouvelables (IRENA), IRENASTAT. 2022. Variable utilisée : production d'électricité (GWh) par pays/zone, technologie, raccordement au réseau et année. Disponible à l'adresse suivante : <https://pxweb.irena.org/pxweb/en/IRENASTAT>. Page consultée le 17 mai 2022.

Agence internationale pour les énergies renouvelables (IRENA), IRENASTAT. 2022. Variable utilisée : capacité électrique installée (MW) par pays/zone, technologie, raccordement au réseau et année. Disponible à l'adresse suivante : <https://pxweb.irena.org/pxweb/en/IRENASTAT>. Page consultée le 27 avril 2022.

Agence internationale pour les énergies renouvelables (IRENA), 2022. IRENASTAT. Variable utilisée : flux de fonds publics (2019, en millions de dollars É.-U.), par pays/zone et année. Disponible à l'adresse suivante : <https://pxweb.irena.org/pxweb/en/IRENASTAT>. Page consultée le 27 avril 2022.

Power Africa, « Africa Power Plants, February 2017 ». 2017. Disponible à l'adresse suivante : <https://powerafrica.opendataforafrica.org/vuputhd/africa-power-plants-february-2017>. Page consultée le 20 juin 2022.

PV magazine, « Focus COP26: How can Africa attract more solar investments? ». 2021. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.pv-magazine.com/2021/10/29/focus-cop26-how-can-africa-attract-more-solar-investments/>. Page consultée le 20 juin 2022.

Banque mondiale, Catalogue de données. Production photovoltaïque mondiale par pays. 2022. Variable utilisée : potentiel effectif moyen (production photovoltaïque Niveau 1, kWh/kWp/jour), à long terme. Disponible à l'adresse suivante : <https://datacatalog.worldbank.org/search/dataset/0038379>. Page consultée le 20 juin 2022.

Énergie hydroélectrique : de grands projets à fort potentiel malgré une conjoncture difficile

BankTrack, « Grand Inga Dam Congo, the Democratic Republic of the ». 2016. Disponible à l'adresse suivante : https://www.banktrack.org/project/grand_inga_dam#:~:text=Grand%20Inga%20could%20produce%20up,total%20electricity%20produced%20in%20Africa. Page consultée le 20 juin 2022.

Agence internationale de l'énergie, « Climate risks to African hydropower ». 2020. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.iea.org/reports/climate-impacts-on-african-hydropower/climate-risks-to-african-hydropower>. Page consultée le 20 juin 2022.

Association internationale d'hydro-électricité, « Region profile Africa ». 2021. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.hydropower.org/region-profiles/africa#:~:text=Hydropower%20remains%20the%20continent's%20primary,of%20the%20total%20electricity%20share>. Page consultée le 20 juin 2022.

Chapitre 03. Les atouts de l'Afrique : la clé d'un avenir durable à l'échelle mondiale, sous réserve du respect des conditions essentielles

L'AFRIQUE DÉTIENT DES ATOUTS ÉCOLOGIQUES ET MINIERES ESSENTIELS POUR LE MONDE

La richesse écologique : une composante fondamentale des efforts de conservation de la planète

Association parlementaire du Commonwealth (Royaume-Uni), « Seychelles – Championing the Blue Economy ». 2019. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.uk-cpa.org/news-and-views/seychelles-championing-the-blue-economy>. Page consultée le 21 juin 2022.

Edie, « Final part of UN's summit to create international biodiversity goals moved to Canada, in bid to end delays ». 2022. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.edie.net/final-part-of-uns-summit-to-create-international-biodiversity-goals-moved-to-canada-in-bid-to-end-delays/>. Page consultée le 21 juin 2022.

Initiative mondiale de lutte contre la criminalité transnationale organisée (GI-TOC), *Indice mondial du crime organisé 2021*. 2021. Variables utilisées : criminalité liée à la flore, à la faune et aux produits non renouvelables. Disponible à l'adresse suivante : <https://globalinitiative.net/analysis/ocindex-2021/>. Page consultée le 30 juin 2022.

Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES), *The regional assessment report on Biodiversity and Ecosystem Services for Africa. Summary for policymakers*. 2018. Disponible à l'adresse suivante : https://ipbes.net/sites/default/files/spm_africa_2018_digital.pdf. Page consultée le 20 juin 2022.

Mongabay, « Congo Basin forest may be gone by 2100, study finds ». 2018. Disponible à l'adresse suivante : <https://news.mongabay.com/2018/11/congo-basin-rainforest-may-be-gone-by-2100-study-finds/>. Page consultée le 20 juin 2022.

National Geographic, « World's second biggest rainforest will soon reopen to large-scale logging ». 2021. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.nationalgeographic.com/environment/article/worlds-second-biggest-rainforest-will-soon-reopen-to-large-scale-logging>. Page consultée le 20 juin 2022.

Nature, « The United Nations must get its new biodiversity targets right ». 2020. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.nature.com/articles/d41586-020-00450-5>. Page consultée le 21 juin 2022.

Purvis, M., *Seychelles Blue Economy Strategy*. 2015. Disponible à l'adresse suivante : http://www.finance.gov.sc/uploads/resources/The_Blue_Economy_strategy.pdf. Page consultée le 21 juin 2022.

Reuters, « Coral reefs off east Africa could die out in 50 years – study ». 2021. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.reuters.com/business/environment/coral-reefs-off-east-africa-could-die-out-50-years-study-2021-12-08/>. Page consultée le 20 juin 2022.

Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique, *L'économie bleue en Afrique : Guide pratique*. 2015. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.commissionoceanindien.org/wp-content/uploads/2021/07/UNECA-Economie-bleue-guide-pratique.pdf>. Page consultée le 21 juin 2022.

Programme des Nations Unies pour l'environnement, « Our work in Africa ». 2022. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.unep.org/regions/africa/our-work-africa#:~:text=The%20largest%20reserves%20of%20cobalt,internal%20renewable%20fresh%20water%20source>. Page consultée le 20 juin 2022.

Université de Brighton, « Responsible Futures. Initiatives. The blue economy ». 2022. Disponible à l'adresse suivante : <https://blogs.brighton.ac.uk/responsible/initiatives/the-blue-economy/>. Page consultée le 21 juin 2022.

Banque mondiale, « Les Seychelles émettent la première obligation bleue souveraine au monde ». 2018. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.banquemonde.org/fr/news/press-release/2018/10/29/seychelles-launches-worlds-first-sovereign-blue-bond>. Page consultée le 21 juin 2022.

Fonds mondial pour la nature (WWF), *Congo Basin Forests*. 2007. Disponible à l'adresse suivante : https://www.feu.awsassets.panda.org/downloads/congo_forest_cc_final_13nov07.pdf. Page consultée le 20 juin 2022.

La richesse minière, clé de voûte d'un lendemain sobre en carbone

Atlas de la complexité économique. 2019. Variable utilisée : pays (exportations par produit). Disponible à l'adresse suivante : <https://atlas.cid.harvard.edu/explore>. Page consultée le 20 juin 2022.

Atlas de la complexité économique. 2019. Variable utilisée : produit (exportations). Disponible à l'adresse suivante : <https://atlas.cid.harvard.edu/explore>. Page consultée le 20 juin 2022.

Département de l'Intérieur des États-Unis, « National Minerals Information Center. Cobalt Statistics and Information ». 2022. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.usgs.gov/centers/national-minerals-information-center/cobalt-statistics-and-information>. Page consultée le 20 juin 2022.

Département de l'Intérieur des États-Unis, « National Minerals Information Center. Bauxite and Alumina Statistics and Information ». 2022. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.usgs.gov/centers/national-minerals-information-center/bauxite-and-alumina-statistics-and-information>. Page consultée le 20 juin 2022.

Département de l'Intérieur des États-Unis, « National Minerals Information Center. Graphite Statistics and Information ». 2022. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.usgs.gov/centers/national-minerals-information-center/graphite-statistics-and-information>. Page consultée le 20 juin 2022.

Département de l'Intérieur des États-Unis, « National Minerals Information Center. Platinum-Group Metals Statistics and Information ». 2022. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.usgs.gov/centers/national-minerals-information-center/platinum-group-metals-statistics-and-information>. Page consultée le 20 juin 2022.

Département de l'Intérieur des États-Unis, « National Minerals Information Center. Manganese Statistics and Information ». 2022. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.usgs.gov/centers/national-minerals-information-center/manganese-statistics-and-information>. Page consultée le 20 juin 2022.

Département de l'Intérieur des États-Unis, « National Minerals Information Center. Chromium Statistics and Information ». 2022. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.usgs.gov/centers/national-minerals-information-center/chromium-statistics-and-information>. Page consultée le 20 juin 2022.

Département de l'Intérieur des États-Unis, « National Minerals Information Center. Copper Statistics and Information ». 2022. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.usgs.gov/centers/national-minerals-information-center/copper-statistics-and-information>. Page consultée le 20 juin 2022.

Département de l'Intérieur des États-Unis, « National Minerals Information Center. Lithium Statistics and Information ». 2022. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.usgs.gov/centers/national-minerals-information-center/lithium-statistics-and-information>. Page consultée le 20 juin 2022.

Focus : Échapper à la malédiction des ressources

The Conversation, « Is the resource curse hard-baked into African economies? China's approach hints that it may not be ». 2021. Disponible à l'adresse suivante : <https://theconversation.com/is-the-resource-curse-hard-baked-into-african-economies-chinas-approach-hints-that-it-may-not-be-167397>. Page consultée le 20 juin 2022.

Glimpse from the Globe, « Avoiding the Resource Curse: Why Botswana Succeeded Where Others Failed ». 2018. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.glimpsefromtheglobe.com/regions/sub-saharan-africa/avoiding-the-resource-curse-why-botswana-succeeded-where-others-failed/>. Page consultée le 20 juin 2022.

Fondation Mo Ibrahim, « Research Spotlights: COVID-19 and Africa's governance ». 2021. Disponible à l'adresse suivante : <https://mo.ibrahim.foundation/research-spotlight-9-covid-19-and-africas-governance>. Page consultée le 20 juin 2022.

Natural Resource Governance Institute, *The Resource Curse. The Political and Economic Challenges of Natural Resource Wealth*. 2015. Disponible à l'adresse suivante : https://resourcegovernance.org/sites/default/files/nrgi_Resource-Curse.pdf. Page consultée le 20 juin 2022.

LE FINANCEMENT, LA PROPRIÉTÉ ET LA BONNE GOUVERNANCE PEUVENT TRANSFORMER CES ATOUTS EN UNE MANNE DE DÉVELOPPEMENT

L'Afrique a le potentiel d'alimenter son propre développement

L'économie verte au service de la création d'emplois et des objectifs de lutte contre le changement climatique

Fondation Mo Ibrahim, « Spotlight 17: Africa's vast green potential should not be limited to renewable energy ». 2021. Disponible à l'adresse suivante : <https://mo.ibrahim.foundation/research-spotlight-17-covid-19-and-africas-governance>. Page consultée le 20 juin 2022.

Focus : Les connaissances locales et autochtones sont essentielles pour apporter une réponse globale au changement climatique

Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, *Groupe de travail II : Sixième Rapport d'évaluation du GIEC*. « Chapter 9: Africa ». 2022. Disponible à l'adresse suivante : https://report.ipcc.ch/ar6wg2/pdf/IPCC_AR6_WGII_FinalDraft_Chapter09.pdf. Page consultée le 20 juin 2022.

Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, Systèmes de savoirs locaux et autochtones (LiNKS), *Note de politiques climatiques 4 : Savoirs autochtones et locaux, biodiversité & changement climatique*. 2018. Disponible à l'adresse suivante : https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000366831_fre. Page consultée le 29 juin 2022.

Filho, W.L et al., « Impacts of climate change to African indigenous communities and examples of adaptation responses ». 2021. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.nature.com/articles/s41467-021-26540-0>. Page consultée le 29 juin 2022.

LandMark (Global Platform of Indigenous & Community Lands), Rights+Resources, Wood Hole Research Center, *Toward a Global Baseline of Carbon Storage in Collective Lands: An Updated Analysis Of Indigenous Peoples' And Local Communities' Contributions To Climate Change Mitigation*. 2016. Disponible à l'adresse suivante : <https://rightsandresources.org/wp-content/uploads/2016/10/Toward-a-Global-Baseline-of-Carbon-Storage-in-Collective-Lands-November-2016-RRI-WHRC-WRI-report.pdf>. Page consultée le 29 juin 2022.

Convention-cadre sur les changements climatiques, « L'engagement de plus en plus fort des peuples autochtones ». 2021. Disponible à l'adresse suivante : <https://unfccc.int/fr/news/l-engagement-de-plus-en-plus-fort-des-peuples-autochtones>. Page consultée le 29 juin 2022.

Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, Systèmes de savoirs locaux et autochtones (LiNKS), *Note de politiques climatiques 3 : Savoirs autochtones et locaux dans les politiques d'adaptation*. 2018. Disponible à l'adresse suivante : https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000366830_fre. Page consultée le 29 juin 2022.

Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies – Peuples autochtones, « Climate Change ». 2008. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.un.org/development/desa/indigenouspeoples/climate-change.html#:~:text=Climate%20change%20exacerbates%20the%20difficulties,righ%20violations%2C%20discrimination%20and%20unemployment>. Page consultée le 29 juin 2022.

International Institute for Sustainable Development, « Africa Should Build on Traditional Knowledge to Achieve Climate Goals, Expert Argues ». 2019. Disponible à l'adresse suivante : <https://sdg.iisd.org/news/africa-should-build-on-traditional-knowledge-to-achieve-climate-goals-expert-argues/>. Page consultée le 29 juin 2022.

Focus : La Grande muraille verte : une réponse africaine au changement climatique

Grande muraille verte, « 2030 Ambition ». 2022a. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.greatgreenwall.org/2030ambition>. Page consultée le 29 juin 2022.

Grande muraille verte, « Plateforme Multifonctionnelle GMV ». 2022b. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.greatgreenwall.org/plateforme-gmv>. Page consultée le 29 juin 2022.

Grande muraille verte, « Great Green Wall Accelerator ». 2022c. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.greatgreenwall.org/great-green-wall-accelerator>. Page consultée le 29 juin 2022.

Grande muraille verte, « History ». 2022d. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.greatgreenwall.org/history>. Page consultée le 29 juin 2022.

Grande muraille verte, « Results ». 2022e. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.greatgreenwall.org/results>. Page consultée le 29 juin 2022.

Grande muraille verte, « The Great Green Wall: Growing a World Wonder ». 2022f. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.greatgreenwall.org/about-great-green-wall>. Page consultée le 29 juin 2022.

Grande muraille verte, Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, *La grande muraille verte : état de mise en œuvre et perspectives à l'orée 2030. Résumé analytique*. 2020. Disponible à l'adresse suivante : https://catalogue.unccd.int/1551_GGW_R%C3%A9sum%C3%A9_analytique_040920.pdf. Page consultée le 29 juin 2022.

L'importance capitale d'obtenir des ressources financières supplémentaires et diversifiées

Les promesses de financement international doivent être tenues et mieux ciblées

Convention sur la diversité biologique, « Rio Declaration on Environment and Development ». 2006. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.cbd.int/doc/ref/rio-declaration.shtml>. Page consultée le 20 juin 2022.

Les pays n'ont pas réussi à tenir l'engagement de Copenhague

Deutsche Welle, « Africa. African Nations miss out on climate funding ». 2021. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.dw.com/en/african-nations-miss-out-on-climate-funding/a-59787149.2022>. Page consultée le 20 juin 2022.

Nature, « The broken \$100 billion promise of climate finance – and how to fix it ». 2021. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.nature.com/articles/d41586-021-02846-3>. Page consultée le 20 juin 2022.

Organisation de coopération et de développement économiques, « Climate Finance and the USD 100Billion Goal ». 2021. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.oecd-ilibrary.org/docserver/03590fb7-en.pdf?expires=1652714337&id=id&accname=guest&checksum=BFA8E10B84825E74F2F7AA1E604018B4>. Page consultée le 20 juin 2022.

Oxfam International, « Les vrais chiffres des financements climat correspondent à seulement un tiers de ce qui a été déclaré par les pays développés ». 2020. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.oxfam.org/fr/communiqués-presse/les-vrais-chiffres-des-financements-climat-correspondent-seulement-un-tiers-de>. Page consultée le 20 juin 2022.

Convention-cadre sur les changements climatiques, « UN Climate Change Conference. Copenhagen Climate Change Conference – December 2009 ». 2009. Disponible à l'adresse suivante : <https://unfccc.int/process-and-meetings/conferences/past-conferences/copenhagen-climate-change-conference-december-2009/copenhagen-climate-change-conference-december-2009>. Page consultée le 20 juin 2022.

La plupart des financements pour le climat échappent à l'Afrique

Deutsche Welle, « Africa. African Nations miss out on climate funding ». 2021. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.dw.com/en/african-nations-miss-out-on-climate-funding/a-59787149.2022>. Page consultée le 20 juin 2022.

Organisation de coopération et de développement économiques, « Le financement climatique à destination des pays en développement a progressé pour s'établir à 78,9 milliards USD en 2018 ». 2020. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.oecd.org/fr/presse/le-financement-climatique-a-destination-des-pays-en-developpement-a-progresse-pour-s-etablir-a-78-9-milliards-usd-en-2018.htm>. Page consultée le 20 juin 2022.

Afrique Renouveau, « La COP26 dont l'Afrique a besoin ». 2021. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.un.org/africarenewal/fr/magazine/d%C3%A9cembre-2021/la-cop26-dont-lafrique-besoin>. Page consultée le 20 juin 2022.

Le financement de l'adaptation fait cruellement défaut

Banque africaine de développement, « Programme d'accélération de l'adaptation en Afrique ». 2022. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.afdb.org/fr/themes-et-secteurs/initiatives-et-partenariats/africa-adaptation-acceleration-program>. Page consultée le 30 juin 2022.

Organisation de coopération et de développement économiques, *Financement climatique fourni et mobilisé par les pays développés – Tendances agrégées mises à jour avec les données de 2019*. 2021. Disponible à l'adresse suivante : https://www.oecd-ilibrary.org/fr/finance-and-investment/financement-climatique-fourni-et-mobilise-par-les-pays-developpes-tendances-agregees-mises-a-jour-avec-les-donnees-de-2019_68a276c9-fr. Page consultée le 20 juin 2022.

Power Shift Africa, « Adapt or Die: An analysis of African climate adaptation strategies ». 2022. Disponible à l'adresse suivante : https://www.powershiftafrica.org/storage/publications/Adapt_or_Die_Final_1645869924.pdf. Page consultée le 20 juin 2022.

Programme des Nations Unies pour l'environnement, *Rapport 2020 sur l'écart entre les besoins et les perspectives en matière d'adaptation*. 2021. Disponible à l'adresse suivante (version intégrale en anglais seulement) : [https://unepdpu.org/wp-content/uploads/2021/01/adaptation-gap-report-\(2020\).pdf](https://unepdpu.org/wp-content/uploads/2021/01/adaptation-gap-report-(2020).pdf). Page consultée le 20 juin 2022.

Aucun fonds n'est encore alloué aux pertes et aux préjudices

Bretton Woods Project, « Economic Stability with Social Instability. The IMF and austerity protests in Colombia ». 2021. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.brettonwoodsproject.org/2021/07/economic-stability-with-social-instability-the-imf-and-austerity-protests-in-colombia/>. Page consultée le 20 juin 2022.

Climate Analytics, « Facing the facts – the need for loss and damage finance can no longer be denied ». 2021. Disponible à l'adresse suivante : <https://climateanalytics.org/blog/2021/facing-the-facts-the-need-for-loss-and-damage-finance-can-no-longer-be-denied/>. Page consultée le 20 juin 2022.

The Guardian, « What is 'loss and damage' and why is it critical for success at Cop26? ». 2021. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.theguardian.com/environment/2021/nov/13/what-is-loss-and-damage-and-why-is-it-critical-for-success-at-cop26>. Page consultée le 20 juin 2022.

Groupe des 77, États Membres du Groupe des 77. 2022. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.g77.org/doc/members.html>. Page consultée le 20 juin 2022.

Fonds monétaire international, « IMF Executive Board Approves Establishment of the Resilience and Sustainability Trust ». 2022. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.imf.org/en/News/Articles/2022/04/18/pr22119-imf-executive-board-approves-establishment-of-the-rst>. Page consultée le 20 juin 2022.

Fondation Mo Ibrahim, « Spotlight 15: The Special Drawing Rights: radical reallocation required in Rome ». 2021. Disponible à l'adresse suivante : <https://mo.ibrahim.foundation/research-spotlight-15-covid-19-and-africas-governance>. Page consultée le 20 juin 2022.

Banque mondiale, *Project Information Document. Mozambique: Cyclone Idai & Kenneth Emergency Recovery and Resilience Project* (P171040). 2019. Disponible à l'adresse suivante : <https://documents1.worldbank.org/curated/en/727131568020768626/pdf/Project-Information-Documents-Mozambique-Cyclone-Idai-Kenneth-Emergency-Recovery-and-Resilience-Project-P171040.pdf>. Page consultée le 20 juin 2022.

Les ressources nationales doivent être mobilisées

Fondation Mo Ibrahim, « Spotlight 6: Domestic resource mobilisation: Financing a post-COVID agenda ». 2021. Disponible à l'adresse suivante : <https://mo.ibrahim.foundation/research-spotlight-6-covid-19-and-africas-governance>. Page consultée le 20 juin 2022.

Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, « L'Afrique pourrait gagner 89 milliards de dollars par an en réduisant les flux financiers illicites, selon l'ONU ». 2020. Disponible à l'adresse suivante : <https://unctad.org/fr/press-material/lafrique-pourrait-gagner-89-milliards-de-dollars-par-en-reduisant-les-flux>. Page consultée le 20 juin 2022.

Le piège de la dette aggrave la situation

Atlas mondial du carbone. 2021. Disponible à l'adresse suivante : <http://www.globalcarbonatlas.org/en/content/welcome-carbon-atlas>. Page consultée le 20 juin 2022.

Jubilee Debt Campaign, *Lower income countries spend five times more on debt than dealing with climate change*. 2021. Disponible à l'adresse suivante : https://jubileedebt.org.uk/wp-content/uploads/2021/10/Lower-income-countries-spending-on-adaptation_10.21.pdf. Page consultée le 20 juin 2022.

Progressive International, « Climate Justice Means Debt Justice ». 2021. Disponible à l'adresse suivante : <https://progressiveinternational.com/blueprint/eb2e24-1040-4226-9265-5eecd247c1ce-climate-justice-means-debt-justice/en>. Page consultée le 20 juin 2022.

Banque mondiale, DataBank. Statistiques de la dette internationale. 2022. Variable utilisée : service de la dette sur la dette extérieure, service de la dette publique et garantie par l'État (dollars É.-U. courants). Disponible à l'adresse suivante : <https://databank.worldbank.org/source/international-debt-statistics>. Page consultée le 20 juin 2022.

Il convient de tirer parti des investissements privés

Ayuk, N.J., *Billions at Play: The Future of African Energy and Doing Deals*. 2019. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.goodreads.com/book/show/51571114-billions-at-play>. Page consultée le 20 juin 2022.

Brookings, « Africa in Focus. Africa's green bond market trails behind other regions ». 2021. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.brookings.edu/blog/africa-in-focus/2021/03/26/africas-green-bond-market-trails-behind-other-regions/>. Page consultée le 20 juin 2022.

Fondation Mo Ibrahim, *Forum Report COVID 19 in Africa*. 2021. Disponible à l'adresse suivante : <https://mo.ibrahim.foundation/sites/default/files/2021-06/2021-forum-report.pdf>. Page consultée le 20 juin 2022.

Mobiliser le capital humain : compétences, recherche et développement

Miser sur l'équité et la solidarité au profit de l'ensemble du continent

Business Daily, « Ideas & Debate. Seal skills gap to benefit fully from energy sector ». 2019. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.businessdailyafrica.com/bd/opinion-analysis/ideas-debate/seal-skills-gap-to-benefit-fully-from-energy-sector-2262340>. Page consultée le 20 juin 2022.

Organisation internationale du Travail, « ILOSTAT explorer ». 2021. Variable utilisée : taux de chômage par sexe, âge et niveau d'instruction (%), par trimestre. Disponible à l'adresse suivante : https://www.ilo.org/shinyapps/bulkexplorer41/?lang=en&segment=indicator&id=HOW_2LSS_SEX_RT_A. Page consultée le 20 juin 2022.

Forum économique mondial, « Renewable energy jobs are at risk from a skills gap ». 2018. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.weforum.org/agenda/2018/10/skills-gap-jeopardizing-efforts-end-energy-poverty-power-for-all/>. Page consultée le 20 juin 2022.

Focus : La jeunesse africaine et la crise climatique

Initiative de la jeunesse africaine sur le changement climatique, «Where it all began ». 2022. Disponible à l'adresse suivante : <https://ayicc.org/>. Page consultée le 29 juin 2022.

Afrobaromètre, Données du 7^e cycle d'enquête. 2016-2018. Variable utilisée : questions 71, 75 et 76. Données envoyées sur demande.

Afrobaromètre, Données du 8^e cycle d'enquête. 2019-2021. Variable utilisée : question 48 point 1. Données envoyées sur demande.

Brookings Institute, « Africa's youth lost out in Glasgow ». 2021. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.brookings.edu/blog/africa-in-focus/2021/11/18/africas-youth-lost-out-in-glasgow/>. Page consultée le 20 juin 2022.

Centre mondial pour l'adaptation, *Young People and Drivers and Barriers to Climate Adaptation Action: A technical paper on past experiences, current drivers of engagement, and pathways to resilience*. 2021. Disponible à l'adresse suivante : <https://gca.org/wp-content/uploads/2021/08/Young-People-and-Drivers-and-Barriers-to-Climate-Adaptation-Action.pdf>. Page consultée le 29 juin 2022.

Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, *Groupe de travail II : Sixième Rapport d'évaluation du GIEC*. « Chapter 9: Africa ». 2022b. Disponible à l'adresse suivante : https://report.ipcc.ch/ar6wg2/pdf/IPCC_AR6_WGII_FinalDraft_Chapter09.pdf. Page consultée le 20 juin 2022.

Organisation internationale du Travail, « ILOSTAT explorer ». 2022. Variable utilisée : emploi par sexe, âge et activité économique (milliers). Disponible à l'adresse suivante : <https://www.ilo.org/shinyapps/bulkexplorer16/>. Page consultée le 20 juin 2022.

LinkedIn, « African Youth Initiative on Climate Change (AYICC) ». 2022. Disponible à l'adresse suivante : <https://ke.linkedin.com/company/african-youth-initiative-on-climate-change-ayicc-#:~:text=AYICC%20is%20an%20umbrella%20initiative,organizations%20from%20all%20over%20Africa>. Page consultée le 29 juin 2022.

Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies, « World Population Prospects 2019 ». 2019a. Variable utilisée : population totale par groupes d'âge. Disponible à l'adresse suivante : <https://population.un.org/wpp/Download/Standard/Population/>. Page consultée le 20 juin 2022.

Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies, « World Population Prospects 2019 ». 2019b. Variable utilisée : âge médian de la population. Disponible à l'adresse suivante : <https://population.un.org/wpp/Download/Standard/Population/>. Page consultée le 20 juin 2022.

Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique – ClimDev-Afrique, *Plate-forme de la jeunesse ClimDev-Afrique. Responsabiliser la jeunesse africaine pour le changement climatique. Dialogue et réponse Actions*. 2016. Disponible à l'adresse suivante : https://www.climdev-africa.org/sites/default/files/DocumentAttachments/African%20Youth%20climate%20change%20FR_0.pdf. Page consultée le 29 juin 2022.

Organisation météorologique mondiale, « La participation des jeunes africains à la définition des politiques mondiales sur le climat ». 2014. Disponible à l'adresse suivante : <https://public.wmo.int/fr/bulletin/la-participation-des-jeunes-africains-a-cc%80-la-de-cc%81finition-des-politiques-mondiales-sur-le>. Page consultée le 29 juin 2022.

Garantir une gouvernance saine, des institutions inclusives et la gestion des ressources

European Centre for Development Policy Management, *Great Insights Magazine*, « Keep climate change from fuelling conflict ». 2019. Disponible à l'adresse suivante : <https://ecdpm.org/great-insights/complex-link-climate-change-conflict-/climate-change-fuelling-conflict/>. Page consultée le 20 juin 2022.

Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, *Climate Change 2022: Impacts, Adaptation and Vulnerability: Summary for Policymakers*. 2022a. Disponible à l'adresse suivante : https://report.ipcc.ch/ar6wg2/pdf/IPCC_AR6_WGII_SummaryForPolicymakers.pdf. Page consultée le 20 juin 2022.

Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, *Groupe de travail II : Sixième Rapport d'évaluation du GIEC*. « Chapter 9: Africa ». 2022b. Disponible à l'adresse suivante : https://report.ipcc.ch/ar6wg2/pdf/IPCC_AR6_WGII_FinalDraft_Chapter09.pdf. Page consultée le 20 juin 2022.

Comité international de la Croix-Rouge, « COP26 – Trois engagements en faveur d'une action pour le climat renforcée dans les zones de conflit ». 2021. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.icrc.org/fr/document/cop26-engagements-en-faveur-action-pour-climat-dans-zones-conflit>. Page consultée le 20 juin 2022.

Fondation Mo Ibrahim, *Indice Ibrahim de la gouvernance en Afrique (IIAG)*. 2020. Variable utilisée : gouvernance globale. Disponible à l'adresse suivante : <https://mo.ibrahim.foundation/iiag/downloads>. Page consultée le 20 juin 2022.

Notre Dame Global Adaptation Initiative, « ND-GAIN Country Index ». 2022. Variable utilisée : exposition. Disponible à l'adresse suivante : <https://gain.nd.edu/our-work/country-index/>. Page consultée le 20 juin 2022.

Chapitre 04. Principales recommandations pour la préparation de la COP27

Focus : Établir une position africaine commune dans les négociations mondiales sur le climat

Initiative pour l'adaptation de l'agriculture africaine aux changements climatiques, « L'Initiative pour l'adaptation de l'agriculture africaine aux changements climatiques ». 2022. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.aainitiative.org/fr/initiative>. Page consultée le 20 juin 2022.

Initiative africaine pour l'adaptation, « Renforcer l'action sur l'adaptation en Afrique ». 2022. Disponible à l'adresse suivante : <https://africaadaptationinitiative.org/fr/>. Page consultée le 20 juin 2022.

Initiative de l'Afrique sur les énergies renouvelables, « L'Initiative de l'Afrique sur les énergies renouvelables ». 2022. Disponible à l'adresse suivante : <http://www.arei.org/fr/>. Page consultée le 20 juin 2022.

Groupe africain de négociateurs sur le changement climatique, « African Group of Negotiators on Climate Change ». 2022. Disponible à l'adresse suivante : <https://africangroupofnegotiators.org/>. Page consultée le 20 juin 2022.

Union africaine, « Meeting of the Committee of African Heads of State and Government on Climate Change (CAHOSCCC) ». 2022. Disponible à l'adresse suivante : [https://au.int/en/newsevents/20220206/meeting-committee-african-heads-state-and-government-climate-change-cahosccc#:~:text=Climate%20Change%20\(CAHOSCC\)-,Meeting%20of%20the%20Committee%20of%20African%20Heads%20of%20Government%20on%20Climate%20Change%20\(CAHOSCC\)&text=As%20one%20of%20the%20regions,ambition%20to%20combat%20climate%20change](https://au.int/en/newsevents/20220206/meeting-committee-african-heads-state-and-government-climate-change-cahosccc#:~:text=Climate%20Change%20(CAHOSCC)-,Meeting%20of%20the%20Committee%20of%20African%20Heads%20of%20Government%20on%20Climate%20Change%20(CAHOSCC)&text=As%20one%20of%20the%20regions,ambition%20to%20combat%20climate%20change). Page consultée le 20 juin 2022.

Union africaine, « African Countries Adopt Common African Position to Integrate Gender Equality in Climate Action Agenda ». 2022. Disponible à l'adresse suivante : <https://au.int/en/pressreleases/20220303/african-countries-adopt-common-african-position-integrate-gender-equality#:~:text=Press%20releases-,African%20Countries%20adopt%20Common%20African%20Position%20to,Equality%20in%20Climate%20Action%20Agenda&text=The%20African%20continent's%20dependence%20on,action%20and%20disaster%20risk%20reduction>. Page consultée le 20 juin 2022.

European Centre for Development Policy Management, « COP26 through an Africa-Europe lens ». 2021. Disponible à l'adresse suivante : <https://ecdpm.org/talking-points/cop26-through-africa-europe-lens/>. Page consultée le 20 juin 2022.

Policy Center for the New South, *Revisiting international climate negotiations from an African perspective*. 2020. Disponible à l'adresse suivante : https://www.policycenter.ma/sites/default/files/2021-01/PP_20-03_Skah_0.pdf. Page consultée le 20 juin 2022.

Programme des Nations Unies pour l'environnement, « Dix-huitième session de la Conférence ministérielle africaine sur l'environnement ». 2021. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.unep.org/fr/events/conference/dix-huitieme-session-de-la-conference-ministerielle-africaine-sur-lenvironnement>. Page consultée le 20 juin 2022.

Programme des Nations Unies pour l'environnement, « African Ministerial Conference on the Environment ». 2022. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.unep.org/regions/africa/african-ministerial-conference-environment>. Page consultée le 20 juin 2022.

Focus : La place de l'Afrique dans le système multilatéral doit être actualisée

Ministère australien des Affaires étrangères et du Commerce, « The G20 ». 2022. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.dfat.gov.au/trade/organisations/g20#:~:text=The%20members%20of%20the%20G20,States%2C%20and%20the%20European%20Union>. Page consultée le 29 juin 2022.

Commission européenne, « G7 ». 2022. Disponible à l'adresse suivante : https://ec.europa.eu/info/food-farming-fisheries/farming/international-cooperation/international-organisations/g7_en. Page consultée le 29 juin 2022.

INFOBRICS, « BRICS Information Portal ». 2022. Disponible à l'adresse suivante : <https://infobrics.org/>. Page consultée le 29 juin 2022.

Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de

l'Organisation des Nations Unies, « World Population Prospects 2019 ». 2019. Variable utilisée : population totale, hommes et femmes confondus. Disponible à l'adresse suivante : <https://population.un.org/wpp/Download/Standard/Population/>. Page consultée le 20 juin 2022.

Banque mondiale, Données ouvertes de la Banque mondiale. Indicateurs du développement dans le monde. 2022. Variable utilisée : PIB (dollars É.-U. courants). Disponible à l'adresse suivante : <https://databank.worldbank.org/reports.aspx?source=2&series=NY.GDP.MKTP.CD&country=>. Page consultée le 29 juin 2022.

AAA	Initiative pour l'adaptation de l'agriculture africaine aux changements climatiques	G20	Groupe des Vingt
AAI	Initiative africaine pour l'adaptation	G7	Groupe des Sept
ACCORD	African Centre for the Constructive Resolution (Centre africain pour la résolution constructive des différends)	G77	Groupe des 77
ACF	Fondation africaine pour le climat	GAN	Groupe africain de négociateurs sur le changement climatique
ACLED	Armed Conflict Location & Event Data Project	GCA	Centre mondial pour l'adaptation
Afreximbank	Banque africaine d'import-export	GES	Gaz à effet de serre
AHADI	African Hub for Accountability and Development Initiatives	GIEC	Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat
AIE	Agence internationale de l'énergie	GPI	Groupe des partenaires internationaux
AIHSRN	African Integrated High-Speed Rail Network (Réseau panafricain intégré de trains à grande vitesse)	GPL	Gaz de pétrole liquéfié
ANC	African National Congress	GW	Gigawatt
APPO	Organisation des producteurs africains de pétrole	ICPAC	Centre de prévisions et d'applications climatologiques
AREI	Initiative de l'Afrique sur les énergies renouvelables	IDMC	Observatoire des situations de déplacement interne
AYICC	African Youth Initiative on Climate Change (Initiative de la jeunesse africaine sur le changement climatique)	IDP	Personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays
BAD	Banque africaine de développement	IGAD	Autorité intergouvernementale pour le développement
BRICS	Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud	IGF	Forum Ibrahim sur la gouvernance
CAHOSCC	Comité des chefs d'État et de gouvernement africains sur les changements climatiques	IIAG	Indice Ibrahim de la gouvernance en Afrique
CCNUCC	Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques	JET-P	Just Energy Transition Pledge (Engagement pour la Transition énergétique juste)
CDB	Convention sur la diversité biologique	JTT	Just Transition Transaction (Transaction pour une transition juste)
CDN	Contributions déterminées au niveau national	kg	Kilogramme
CEA	Communauté d'Afrique de l'Est	kWh	Kilowattheure
CEA	Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique	kWp	Kilowatt crête
CEDEAO	Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest	LECZ	Zones côtières de faible altitude
CEWS	Système d'alerte rapide à l'échelle du continent	MIF	Fondation Mo Ibrahim
CMAE	Conférence ministérielle africaine sur l'environnement	MoU	Protocole d'accord
CME	Conseil mondial de l'énergie	MW	Mégawatt
CNULCD	Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification	NAP	Plan national d'adaptation
CO2	Dioxyde de carbone	ND-GAIN	Notre Dame Global Adaptation Initiative
COP	Conférence des Parties	NGF	Now Generation Forum
CPDN	Contributions prévues déterminées au niveau national	NGN	Réseau Now Generation de la Fondation Mo Ibrahim
CPS	Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine	NORCAP	Norwegian Capacity
DESA	Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies	OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
Dollar É.-U.	Dollar des États-Unis	ODD	Objectif de développement durable
DTS	Droits de tirage spéciaux	OIT	Organisation internationale du Travail
É.-U.	États-Unis d'Amérique	OMM	Organisation météorologique mondiale
EM-DAT	Base de données sur les situations d'urgence	OMS	Organisation mondiale de la Santé
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture	ONG	Organisation non gouvernementale
FMI	Fonds monétaire international	ONU	Organisation des Nations Unies
		OPEP	Organisation des pays exportateurs de pétrole
		PCC	Presidential Climate Commission (Commission présidentielle sur le climat)

PIB	Produit intérieur brut
PIDA	Programme for Infrastructure Development in Africa (Programme du réseau routier transafricain)
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PPP	Partenariat public-privé
PVOUT	Production photovoltaïque
RDC	République démocratique du Congo
REIPPP	Renewable Energy Independent Power Producers Programme (Programme d'approvisionnement des producteurs indépendants d'énergie renouvelable)
RRC	Réduction des risques de catastrophe
RST	Fonds fiduciaire pour la résilience et la durabilité
RU	Royaume-Uni
SADC	Communauté de développement de l'Afrique australe
SAS	Scénario pour une Afrique durable
SSA	Afrique subsaharienne
UA	Union africaine
UE	Union européenne
UNECA	Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UNSG	Secrétaire général des Nations Unies
VE	Véhicule électrique
ZLECAf	Zone de libre-échange continentale africaine

Le présent rapport rassemble des faits et des chiffres sur le changement climatique en Afrique, des contributions de spécialistes externes, dont des membres du Réseau Now Generation de la Fondation Mo Ibrahim, ainsi que les principales conclusions du Forum Ibrahim sur la gouvernance qui s'est déroulé du 25 au 27 mai 2022. L'objectif de ce rapport est d'éclairer la position de l'Afrique avant la COP27 de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) qui se tiendra en Égypte en novembre 2022. Cette publication ne se veut en aucun cas exhaustive. Les thématiques et les données sélectionnées sont celles que la Fondation Mo Ibrahim juge les plus pertinentes.

Le présent rapport s'appuie sur les dernières données disponibles provenant d'un large éventail de sources. Une liste de références répertoriant la totalité des sources utilisées pour les besoins du présent document figure à la fin du rapport. Les sources utilisées ne sont pas toujours les sources de données primaires.

Les citations sont extraites de la transcription des échanges qui ont eu lieu dans le cadre du Now Generation Forum et du Forum Ibrahim sur la gouvernance, et ont été adaptées à des fins éditoriales.

Chaque graphique s'accompagne de la source de données correspondante. Si nécessaire, des notes complémentaires sur les données utilisées sont également fournies tout au long du rapport.

Les données présentées dans le rapport étaient correctes au moment où la recherche a été effectuée (la date de dernière consultation de chaque variable est indiquée dans les références). Dans certains cas, la somme des chiffres peut ne pas correspondre au total en raison des arrondis.

Ce rapport fournit des comparaisons entre les moyennes régionales. La composition des régions peut varier selon la source. Lorsque les données sont présentées selon une ventilation Afrique du Nord/Afrique subsaharienne, cette présentation reflète la ventilation choisie dans la source.

Dans la plupart des cas, les moyennes africaines proviennent de sources directes. Lorsqu'elles ont été calculées pour les besoins du présent rapport, il s'agit de moyennes non pondérées. Étant donné que toutes les sources ne fournissent pas de données pour les 54 pays africains, il se peut que certaines moyennes n'incluent pas les données de tous les pays. Veuillez consulter les sources correspondantes pour plus de précisions.

Les calculs effectués pour l'Afrique à partir des données de l'Organisation mondiale de la Santé ont été corrigés manuellement afin d'inclure les pays suivants de la région Méditerranée orientale : Djibouti, Égypte, Libye, Maroc, Somalie, Soudan et Tunisie.

Selon la source, les données sur le Maroc peuvent inclure ou non le Sahara occidental.

L'Indice Ibrahim de la gouvernance en Afrique (IIAG), dont il est question à plusieurs reprises tout au long du présent rapport, est un indice composite qui fournit une mesure statistique des résultats obtenus par 54 pays africains en matière de gouvernance. Il est établi par la Fondation Mo Ibrahim. L'IIAG 2020, le dernier publié, couvre une période de dix ans allant de 2010 à 2019. Obtenu à partir de 237 variables provenant de 40 sources de données indépendantes africaines et internationales, l'IIAG 2020 constitue le recueil de données le plus exhaustif sur la gouvernance en Afrique. Pour télécharger l'ensemble des ressources et des données de l'IIAG, veuillez consulter la page suivante : <https://mo.ibrahim.foundation/iiag/downloads>.

La Fondation Mo Ibrahim consulte régulièrement son Réseau Now Generation, qui réunit plus de 350 jeunes en début et en milieu de carrière issus de 54 pays africains et d'une grande variété de domaines. Ce rapport présente le point de vue de spécialistes du Réseau Now Generation. Pour en savoir plus sur le Réseau Now Generation, veuillez consulter le site de la Fondation à l'adresse suivante : <https://mo.ibrahim.foundation/ngn>.

La base de données EM-DAT sur les situations d'urgence, produite par le Centre de recherche en épidémiologie des catastrophes, est la source utilisée pour analyser la fréquence et les effets des phénomènes météorologiques extrêmes en Afrique. Les catastrophes naturelles analysées sont celles classées comme étant d'origine climatologique, hydrologique ou météorologique selon l'EM-DAT (les catastrophes d'origine biologique, extraterrestre ou géophysique ont été exclues). Les chiffres relatifs aux catastrophes naturelles de 2022 datent du 1^{er} avril 2022.

Les données relatives aux conflits et aux événements violents proviennent du projet ACLED (Armed Conflict Location & Event Data Project). L'ensemble de données utilisé dans le cadre du présent rapport a été téléchargé le 11 mars 2022. Afin d'analyser les conflits impliquant des pasteurs ainsi que les manifestations et les émeutes liées à l'eau, des sous-ensembles ont été créés à partir de l'ensemble de données de l'ACLED couvrant la totalité des régions africaines et leurs pays entre 2010 et 2021. Pour le sous-ensemble sur les conflits impliquant des pasteurs, toutes les observations contenues dans la colonne « Notes » de l'ensemble de données ont été filtrées à l'aide du mot clé « pasteur ». Pour le sous-ensemble sur les manifestations et les émeutes liées à l'eau, le filtre a été appliqué à une version réduite de l'ensemble de données qui contenait uniquement les événements classés comme manifestations ou émeutes. Les observations contenues dans la colonne « Notes » ont été filtrées à l'aide du mot clé « eau ». Les observations dans lesquelles le mot « eau » apparaissait dans un nom de lieu ou d'institution (par exemple, Waterville ou Stellenbosch University's Water Institute), ou qui contenaient le mot « canon à eau » ont été écartées, sauf lorsque la manifestation ou l'émeute en question était en lien avec l'accès à l'eau. Malgré les vérifications manuelles effectuées, il subsiste une marge d'erreur, et il est possible que les sous-ensembles comportent des observations non pertinentes, ou que des observations pertinentes aient été éliminées.

Sauf indication contraire, les statistiques démographiques sont extraites de la révision 2019 des Perspectives sur la population mondiale (*World Population Prospects*) publiées par le Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies. Pour les projections démographiques, des estimations des variantes moyennes ont été utilisées.

Sauf indication contraire, les dollars sont des dollars des États-Unis.

La Fondation Mo Ibrahim s'engage à garantir l'accès libre et gratuit aux données. Nous autorisons et encourageons toute reproduction, traduction et diffusion exactes de ce document, à condition que ladite reproduction, traduction ou diffusion comporte une mention l'attribuant à la Fondation Mo Ibrahim, sans pour autant laisser supposer que la Fondation cautionne l'organisation utilisant le document ou l'usage qu'elle en fait.

Pour contacter l'équipe de recherche de la Fondation au sujet du présent rapport, veuillez écrire à l'adresse suivante : research@moibrahimfoundation.org.

Équipe de recherche de la Fondation Mo Ibrahim

Nom	Fonction
Nathalie Delapalme	Directrice exécutive
Camilla Rocca	Directrice de recherche
Ines Schultes	Chercheuse principale
Ben Chandler	Chercheur principal
Diego Fernández Fernández	Analyste principal
Omar Zaghouani	Analyste adjoint
Topua Lesinko	Chercheur pour la Fondation Mo Ibrahim, Université de Birmingham

Équipe de conception de la Fondation Mo Ibrahim

Nom	Fonction
Maria Tsirodimitri	Responsable de la conception
Styliani Orkopoulou	Graphiste principale

- Plus d'un tiers (35,2 %) des nouveaux déplacements internes dus à des catastrophes naturelles ont eu lieu dans les dix pays les plus vulnérables au changement climatique.
- Alors que l'Afrique abrite 17 % de la population mondiale, elle ne compte que pour 5,9 % dans l'approvisionnement énergétique de la planète.
- À peine plus de la moitié (55,7 %) des 1,3 milliard de personnes vivant en Afrique a accès à l'électricité, contre plus de 90 % dans le reste du monde.
- Les pénuries d'électricité coûtent au continent entre 2 et 4 % du PIB par an.
- Moins d'une personne sur trois vivant en Afrique a accès à des combustibles de cuisson propre.
- Chaque année en Afrique subsaharienne, près de 490 000 personnes décèdent prématurément en raison de la pollution de l'air à leur domicile, elle-même due au manque d'accès à des installations de cuisson propre.
- Vingt-deux pays africains font déjà des énergies renouvelables leur principale source d'électricité.
- Au niveau mondial, cinq des dix pays offrant le meilleur potentiel solaire se trouvent en Afrique.
- L'hydroélectricité est la principale source d'énergie renouvelable du continent, où elle représente 70 % de l'électricité renouvelable.
- L'Afrique n'exploite que 0,01 % de son potentiel éolien.
- Au Sahel, la mobilisation complète du potentiel technique éolien permettrait de multiplier par plus de 30 la capacité électrique au Tchad, en Mauritanie, au Niger et au Mali.
- L'Afrique détient 41 % des nouveaux gisements de gaz découverts dans le monde entre 2011 et 2018.
- Le gaz représente moins de 10 % de l'approvisionnement total en énergie domestique chez la moitié des 18 producteurs de gaz du continent.
- La part des combustibles fossiles dans l'approvisionnement en énergie est moins importante en Afrique que dans les autres régions.
- Même si toute l'Afrique subsaharienne (hormis l'Afrique du Sud) triplait sa consommation d'électricité en utilisant uniquement du gaz, les émissions mondiales de carbone n'augmenteraient que de 0,6 %.
- Pour chaque dizaine de dollars investie dans le secteur énergétique en Afrique depuis 2015, à peine plus d'un dollar est consacré au transport et à la distribution.
- L'Afrique abrite près du quart des 36 régions névralgiques de la biodiversité dans le monde, 20,2 % des terres de la planète, 65 % de ses terres arables, et environ un sixième des forêts restantes dans le monde.
- Le bassin du Congo constitue la deuxième plus grande forêt tropicale du monde, et séquestre 1,1 à 1,5 milliard de tonnes de dioxyde de carbone par an.
- L'Afrique héberge 30 % des réserves minérales de la planète qui seront essentielles aux technologies renouvelables technologies à faible émission de carbone.
- L'Afrique subsaharienne ne reçoit que 5 % de l'ensemble des financements pour le climat en dehors de l'OCDE.
- 23 des 26 pays africains pour lesquels des données sont disponibles dépensent plus pour le service de la dette que pour l'adaptation au climat.
- En 2019, environ un quart seulement des financements mondiaux mobilisés pour le climat ont été consacrés à l'adaptation.
- L'écart financier entre les ressources disponibles et les ressources nécessaires pour répondre au défi de l'adaptation en Afrique s'élève à 80 %.



mo.ibrahim.foundation

 /MoIbrahimFoundation

 @Mo_IbrahimFdn #IGW

 moibrahimfoundation